REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée Plénière du vendredi 22 juin 2018
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le vendredi 22 juin 2018 à 9 heures 30, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ARCANGELI, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Monsieur BADENAS, Madame BAGUR, Madame BAKIRI, Madame BARDOU, Monsieur BARTHÈS, Madame BARTHET, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Monsieur BOLZAN, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIANÇON, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARAYON, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Monsieur CRENNE, Monsieur CRESTA, Monsieur CROS, Madame DAHINE, Monsieur DAUBET, Monsieur DELAHAYE, Madame DELGA, Madame D'ETTORE, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPÉ, Madame EYSSERIC, Madame FITA Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARONZI, Madame GARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Monsieur GAUTIER, Madame GAZEL, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Madame JAMET, Monsieur JAOUL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame MADER, Madame MAILLOLS, Madame MARTIN, Monsieur MAURIN, Madame MERCIER, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur ORCIBAL, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Monsieur PILOZ, Madame PINEL, Madame PINOL, Madame PIQUÉ, Monsieur PLA, Madame PLANE, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRATO, Madame PUJOL C., Madame PUJOL L., Monsieur PY, Monsieur REGOURD, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Madame ROQUÉ, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Madame ROZIERE, Monsieur SAINT-PIERRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Monsieur SUAUD, Monsieur TERRAIL-NOVES, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Monsieur VERDIER, Madame VESENTINI, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

Absent(e)s, ont donné délégation de vote :

Madame COLLARD a donné délégation à Madame JAMET
Madame COURTOIS-PÉRISSÉ a donné délégation à Mr SAINT-PIERRE
Monsieur DENAT a donné délégation à Madame EYSSERIC
Madame GENOLHER a donné délégation à Madame BOURGUET
Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI a donné délégation à Monsieur GAREL
Madame LUMEAU-PRECEPTIS a donné délégation à Monsieur BRIANÇON
Monsieur MEIZONNET a donné délégation à Monsieur BAUDRY
Madame PHILIPPE a donné délégation à Madame DOUNOT-SOBRAQUES
Monsieur REMISE a donné délégation à Monsieur SANCHEZ
Monsieur ROUX a donné délégation à Madame VINET
Madame TEMPESTA a donné délégation à Madame LUCAZEAU
Monsieur TREMEGE a donné délégation à Madame RIVIERE

LISTE DES RAPPORTS

Adoption de l'ordre du jour 18
Module 1 sur les Finances 20
2018/AP-JUIN/01 - Approbation du Compte administratif 2017 20
2018/AP-JUIN/02 - Approbation du Compte de gestion 2017 et conformité Compte de gestion 2017 et Compte administratif 2017 20
2018/AP-JUIN/03 - Affectation du résultat du Compte administratif 2017 20
2018/AP-JUIN/04 - Décision modificative n°1 du Budget 2018 20
L'Occitanie fête ses champions - Séquence "hommage" aux Clubs sportifs victorieux d'une compétition cette saison 59
Point sur les travaux de l'Assemblée des Territoires 70
Module 2 sur le Développement durable. 83
2018/AP-JUIN/05 - Agence Régionale de la Biodiversité : Adoption des statuts (+correctif) 84
2018/AP-JUIN/06 - Agir pour la transition énergétique : Région à Énergie Positive - Lancement des appels à projets 2018 : "Développement de projets d'énergies renouvelables territoriaux", "Énergies renouvelables coopératives et citoyennes", "Installations solaires photovoltaïques en autoconsommation", "Bâtiments NoWatt" 84
2018/AP-JUIN/07 - Plan d'intervention régional pour l'Eau (+correctif) 84
Point d'actualité n°1 - Groupe UEDC - Sur l'amélioration des axes routiers sur le territoire de la Région Occitanie 119
Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur l'enjeu de l'accueil des réfugiés 121
Point d'actualité n°3 - Groupe NM - Sur la condition des agriculteurs et des agricultrices 123
Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Sur la limitation des dépenses de fonctionnement des Collectivités territoriales 126
Point d'actualité n°5 - Groupe RN - Sur la gestion des migrations en Méditerranée 127
Module 3 "Aménagement du Territoire" 129
2018/AP-JUIN/08 - Soutien de la Région dans le cadre des actions publiques en faveur des quartiers Politique de la Ville 129
2018/AP-JUIN/09 - Contribution de la Région à l'élaboration du Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'EPF d'Occitanie 129
Module 4 sur le financement des entreprises. 152
2018/AP-JUIN/10 - Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation - Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs - Financement des entreprises 156
2018/AP-JUIN/11 - Démarches d'évaluation de l'état de bien-être en Occitanie : Article 114 du Règlement intérieur relatif à l'évaluation des politiques régionales 171
2018/AP-JUIN/12 - EGRIM - Documents de référence du réseau ferré régional - Règlement d'exploitation et de sécurité 177
2018/AP-JUIN/13 - Tableau des Emplois 180
2018/AP-JUIN/14 - Recrutement d'apprentis au sein des Services régionaux 181
2018/AP-JUIN/15 - Recrutement dans le cadre du dispositif "Gratuité des manuels et distribution des 1ers équipements - Carte Jeune Région 182
2018/AP-JUIN/16 - Recrutement de vacataires 183
2018/AP-JUIN/17 - Rapport annuel sur la Politique d'information et de communication de la Région 183
2018/AP-JUIN/18 - Composition des Commissions sectorielles - Modification 187
2018/AP-JUIN/19 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 23 mars 2018 187
Vœu n°1 déposé par Liem HOANG NGOC : Pour l'avenir du transport ferroviaire : le choix du Service public 188
Vœu n°2 déposé par Guilhem SERIEYS : La Région Occitanie s'oppose au projet de gazoduc STEP 189
Vœu n°3 déposé par Myriam MARTIN : Ne pas appliquer le jour de carence 191
Vœu n°4 déposé par le groupe SRC : Pour un égal accès aux soins sur le territoire d'Occitanie 196
Vœu n°5 déposé par Dominique SATGÉ : Développer les moyens humains nécessaires à la qualité des Services publics 197
Vœu n°6 déposé par le groupe NM : Réaffirmons l'importance du Service public ferroviaire 199

Vœu n°7 déposé par le groupe NM : Pour la protection et la promotion des langues et cultures régionales dans le cadre de la réforme du baccalauréat et du lycée 202
Vœu n°8 déposé par le groupe RN : Pour la sauvegarde du Service public hospitalier en Occitanie ... 204
Question orale n°1 déposée par Julien LEONARDELLI sur les mesures de protection des troupeaux et des éleveurs de la région pour pérenniser les exploitations agricoles et sur la réintégration de deux ours dans les Pyrénées 206
Question orale n°2 déposée par Myriam MARTIN sur la fermeture du lycée public (…) de Moissac .. 207
Question orale n°3 déposée par le groupe NM sur la capacité de la Région à porter un projet éducatif ambitieux et égalitaire 209
Question orale n°4 déposée par le groupe RN sur le blocage et les dégradations de l'Université Le Mirail à Toulouse 210
Question orale n°5 déposée par le groupe RN sur le classement de la départementale D117 en Réseau Routier d'Intérêt Régional 212
Question orale n°6 déposée par le groupe RN sur le label "friendly" 214

(La séance est ouverte à 9h38 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux bonjour.

Merci de bien vouloir prendre place. Le Secrétaire de séance est Monsieur ONESTA, avec deux assesseurs : Monsieur DELAHAYE et Madame ROQUÉ, et je demande à Monsieur le Secrétaire de séance de bien vouloir faire l'appel.

M. ONESTA

Bonjour mesdames et messieurs.

Comme l'acoustique de la salle est ce qu'elle est, je vous saurais reconnaissant d'allumer votre micro pour répondre à l'appel de votre nom. (*Appel des membres du Conseil régional*)

→ ***Séquence 1 (22 juin matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné délégation de vote :

- *Anne-Marie COLLARD : délégation à France JAMET*
- *Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ : délégation à Christophe SAINT-PIERRE*
- *Guillaume CROS : délégation pour la matinée à Gérard ONESTA*
- *Jean DENAT : délégation à Catherine EYSSERIC*
- *Aurélie GENOLHER : délégation à Zina BOURGUET*
- *Ronny GUARDIA-MAZZOLENI : délégation à Vincent GAREL*
- *Aude LUMEAU-PRECEPTIS : délégation à Philippe* BRIANÇON
- *Jean-Louis MEIZONNET : délégation à Xavier BAUDRY*
- *Laure-Emmanuelle PHILIPPE : délégation à Chantal DOUNOT-SOBRAQUES*
- *Jean-Guillaume REMISE : délégation à Julien SANCHEZ*
- *Patric ROUX : délégation à Véronique VINET*
- *Marie-Caroline TEMPESTA : délégation à Rachida LUCAZEAU*
- *Gérard TREMEGE : délégation à Brigitte RIVIERE*.

Merci. L'appel est terminé Madame la Présidente et visiblement, le quorum est atteint.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur ONESTA. Le quorum est donc atteint.

Mesdames et messieurs les Vice-présidents,

Monsieur le Président et membre du Bureau de l'Assemblée,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Monsieur le Président du CESER,

Il y a trois mois que nous avons tenu notre dernière Assemblée plénière.

Trois mois et pourtant, l'actualité politique a été dense.

Le jour même de cette Assemblée, où nous défendions une Région plus démocratique et plus citoyenne, un attentat commis à Carcassonne et Trèbes, au nom de "l'État islamique", endeuillait à nouveau la France et l'Occitanie. Quatre personnes sont mortes et le sacrifice héroïque d'Arnaud BELTRAME a marqué nos consciences. Il a donné tout son sens à notre combat collectif pour la liberté, contre le fanatisme et l'obscurantisme.

Notre solidarité, la solidarité des Nations s'est alors exprimée de manière unanime ce jour-là.

Trois mois plus tard, l'Italie se dote d'une nouvelle coalition politique improbable, où la pire démagogie côtoie un néofascisme dangereux ... (*Rires - Apartés*) Cet attelage curieux rejette l'Europe, rejette l'autre et donc rejette l'Aquarius ... (*Exclamations - Apartés inaudibles*)

Le navire entame sa dérive vers l'Espagne, avec 629 hommes, femmes et enfants en grande détresse. La situation déshonore l'Europe toute entière.

Seule l'Espagne, et son nouveau Gouvernement de Gauche, fait preuve d'humanité et de dignité ... (*Exclamations - Manifestations sonores des élus RN*)

La solidarité s'est ici fracturée ... (*Une voix : "Titanic !"*)

L'humanisme est une valeur qui se démonétise en ce moment dans le monde occidental. Cette valeur doit pourtant rester dans l'ADN de notre Région.

Alors, en tant que Présidente de la Région Occitanie, j'ai proposé aux autres Régions méditerranéennes, dont la Corse, de briser ce silence et de travailler, avec le Gouvernement français et l'Europe, afin de dégager une solution politique et humaniste à cette crise migratoire. Les lignes de fracture du monde occidental ne font que s'accroître.

Outre-Atlantique, les caprices effrayants du Président TRUMP qui monte des murs, encage des enfants, insulte ses alliés, piétine les accords environnementaux sont inquiétants pour la marche du monde ... (*Applaudissements - Apartés*)

Dans ce contexte, l'Europe cahote. Elle devrait être un repère de stabilité et de réassurance du monde. Mais c'est sans compter le Brexit, les Gouvernements populistes et autoritaires qui prospèrent à l'Est, les replis nationaux et régionalistes, le radicalisme qui séduit de plus en plus nos jeunes ... (*Apartés sonores inaudibles*)

Les élections européennes se profilent dans quelques mois.

Alors, comment réapprendre à dire "nous" -comme l'écrit Philippe HERZOG-, dans un contexte où la demande de sécurité et de protection de nos concitoyens semble passer avant tout le reste ?

Nous toutes et nous tous, élus et citoyens, devons peser d'une manière ou d'une autre pour préserver notre idéal européen mis à mal aujourd'hui. Nous ne baisserons pas les bras, je ne baisserai pas les bras, ce n'est pas mon style.

Les politiques et les fonds européens, je le répète sans cesse, nous concernent tous, ils participent à notre croissance, à nos emplois.

Cette Europe du réel se voit et se concrétise sur le terrain.

La Région Occitanie, Région européenne et méditerranéenne, se battra toujours pour une Europe de cohésion et de solidarité, une Europe plus protectrice et également ouverte au monde. Bref, une Europe plus efficace, mais qui ne perde pas son humanité.

C'est un choix politique et l'Europe est la solution.

Cette Europe solidaire n'adviendra que si, au cœur du continent, les pays de référence -dont la France- restent exemplaires sur leurs valeurs de solidarité, de justice sociale, de fraternité, d'égalité réelle.

Toutes ces valeurs, je les ai rappelées lors du Congrès de la Mutualité il y a de cela quelques jours ici, à Montpellier, parce que ces valeurs fondent l'identité de l'Occitanie que nous désirons. Elles sont au cœur du projet régional et structurent les choix budgétaires et les politiques que je vais maintenant évoquer avec vous.

Notre Région, vous le savez, connaît une attractivité démocratique unique en France et le taux de croissance d'emploi le plus important du pays. Nous savons aussi que le revenu par habitant est un des plus bas de France, que des territoires et des personnes souffrent.

Face à cette situation, la Région agit fortement :

- investissements massifs dans les infrastructures de transports, pour l'éducation, sur tous les territoires,
- soutien permanent aux entreprises et à la construction de logements,
- augmentation significative du budget de la culture et du sport,
- politique forte pour protéger le pouvoir d'achat des familles, avec la fourniture par la Région des livres scolaires et du 1er équipement professionnel pour les lycéens et les apprentis,
- une politique volontariste en matière de mobilité, avec des tarifs TER réduits, avec également un vrai effort pour notre jeunesse,
- et bien sûr, des actions concrètes pour la transition écologique et le développement des énergies renouvelables.

Avec 205 euros par habitant, nous sommes la 1ère Région de France pour l'investissement, tout en étant la 2ème Région la moins endettée de France.

Cet investissement sans précédent est le résultat de choix politiques assumés et aussi le résultat d'économies concrètes, aujourd'hui réinvesties au service de l'éducation, au service de l'innovation et au profit de tous nos habitants.

Oui, nous avons fait des économies, l'union nous a permis de faire des économies.
21 M€ en 2018, grâce notamment à : de meilleurs taux d'intérêt, une diminution des frais d'assurance, 13 M€ de moins par an sur la convention TER et la maintenance des trains -en effet, nous avons négocié plus d'un an, mais cela le méritait !-, mais également la mutualisation de nos achats, le passage de 14 à 4 Agences régionales et de 30 à 15 implantations régionales pour les Maisons de la Région.
Le ***rapport financier*** de la Région pour 2017 confirme que notre Région est bien gérée et avance vite. Cela est cohérent avec les indicateurs économiques qui montrent que l'Occitanie est une des régions les plus dynamiques de France avec, depuis 5 ans, une progression des effectifs salariés 4 fois supérieure à la moyenne nationale.
Nous avons réalisé près de 93% de notre budget 2017, un taux de consommation supérieur à la moyenne des Régions. À périmètre constant pour 2017, l'augmentation annuelle moyenne de nos dépenses de fonctionnement est de 0,88%.
Parce que notre gestion est rigoureuse, on peut donc pousser l'investissement et l'investissement, c'est l'emploi de demain ! Cela représente plus d'1 milliard d'euros en faveur :
- des lycées -nous aurons encore un nouveau lycée à Montech pour la rentrée 2018-, des établissements de formation ou de recherche,
- des transports,
- des ports, des aéroports,
- des entreprises,
- des équipements sur le territoire, où nous aidons les Départements pour le déploiement du très haut débit,
- de l'innovation sur l'aéronautique et le spatial, sur la "croissance bleue", sur le numérique, sur les objets connectés, les véhicules du futur ou l'intelligence artificielle.
70% de nos investissements sont financés grâce à notre épargne et nos fonds propres, le reste par l'emprunt. Notre dette reste à 310 € par habitant, contre un peu plus de 400 € en moyenne pour les autres Régions.
Claire FITA reviendra en détail sur ces indicateurs de bonne gestion.
Ces résultats signent une situation maîtrisée, dans un contexte de baisse accrue des dotations de l'État : nous avons connu, de 2013 à 2017, 40 M€ de moins chaque année ; pour 2018, c'est 50 M€ de moins, avec 70 M€ de dépenses supplémentaires liées au transfert de la compétence "Économie" des Départements.
Depuis notre élection, début 2016, j'ai pu conclure avec l'État des contrats "gagnant-gagnant", comme le récent Plan d'investissement Compétences signé avec Monsieur le Premier Ministre.
Contracter veut dire confiance mutuelle, ça ne veut pas dire contraindre et contrôler.

Or, dans le cadre du Contrat financier, il y a une vision unilatérale et c'est pourquoi je ne signerai pas ce ***Pacte financier avec l'État*** ... (*Applaudissements*) Et je continue de proposer à l'État un contrat équilibré, qui soit adapté à nos réalités.

Nous ne pouvons pas le signer :

- Parce que notre Collectivité est exemplaire et ce, depuis des années et je rends hommage à mes prédécesseurs. Pour 2017, je vous l'ai dit, 0,88% d'augmentation des dépenses et 1er investisseur en France pour ses habitants ;

- Parce qu'aussi, en Occitanie, plus de 350 M€ de travaux sont en attente de l'engagement des crédits de l'État ; clairement, plus d'une dizaine d'opérations routières et ferroviaires sont bloquées et mises en très grandes difficultés : le contournement de Baraqueville, la déviation de Laudun-l'Ardoise, la fin de la mise à 2x3 voies du périphérique toulousain, la déviation de Gimont, la déviation de Baillargues/*Saint-Brès*, le contournement ouest de Montpellier, l'échangeur de Saint-Chély-d'Apcher, la mise à 2x2 voies du tronçon Ille-sur-Têt/Prades, le tronçon ferroviaire Limoux/Quillan, le Cévenol, pour n'en citer que quelques-uns.

Cela veut dire aussi des investissements qui attendent dans nos territoires ou sur le littoral, pour plus de 8 M€. Le Plan Littoral 21 devait être intégré dans le Contrat de plan État-Région, nous attendons ...

Cela veut dire également des retards dans l'ensemble des opérations de la Politique de la Ville, alors que nous faisons nous-mêmes un effort considérable. À l'heure où l'écart entre les plus pauvres et les plus riches ne cesse de s'accroître, il est indispensable d'avoir ces opérations de Politique de la Ville.

- Parce que -troisième raison- l'État calcule de façon injuste le seuil de progression des dépenses. Nous sommes la région qui a la plus grande croissance, ce qui veut dire que chaque année, nous devons accueillir 4 000 nouveaux lycéens et apprentis d'où, bien entendu, une augmentation de nos dépenses de fonctionnement pour les accueillir ; nous avons aussi plus de personnes à transporter, plus d'entreprises à aider. Et on nous assigne 1,1% d'augmentation des dépenses, alors que d'autres Collectivités se voient attribuer 1,4%.

La raison de l'application de cette règle, c'est parce que nous avons obtenu, entre 2014 et 2016, 180 M€ de FEADER de plus … Mais si nous les avons obtenus auprès de l'Europe, c'est parce que la situation de nos agriculteurs, de nos territoires ruraux le nécessitait !

Je trouve donc profondément injuste que quand l'Europe fait une analyse objective de la situation de nos territoires ruraux, nous en soyons pénalisés.

Nous devons également rappeler que nous sommes, en termes de revenu par habitant, la 2ème région la plus pauvre de France, après Hauts-de-France.

Sur 2017, l'État a également eu une progression de ses dépenses de 1,9% et s'est autorisé, dans le cadre de la Loi de finances, 2,3%, soit plus du double de l'autorisation pour l'Occitanie.

Et puis, ce Contrat va également à l'encontre du processus de décentralisation mis en œuvre depuis le début des années 80.

La décentralisation est indispensable au 21ème siècle pour avoir un pays qui soit agile, qui puisse répondre aux préoccupations et soutenir la croissance dans tous les territoires.

Le processus de décentralisation, c'est aussi un principe républicain, celui de la libre administration des Collectivités. C'est pourquoi d'autres Collectivités refusent également de signer et en particulier une forte proportion au niveau des Départements.

Il est aujourd'hui urgent de repenser cette relation essentielle au développement partagé et durable de la France et c'est pourquoi je propose au Gouvernement un Contrat État-Région équilibré, comme nous l'avons proposé dans le cadre de Régions de France ; un Contrat État-Région adapté aux réalités économiques et sociales de chacune de nos Régions, pour amener une réactivité, une agilité de la réponse publique et garantir la croissance.

La ***Décision modificative*** vient également renforcer les grandes priorités politiques du mandat.

Il y a 15 jours, j'ai signé avec Monsieur le Premier Ministre la Convention d'amorçage du ***Plan d'investissement Compétences*** -le PIC- pour l'Occitanie.

L'objectif de ce Plan est d'améliorer la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi les moins qualifiés, en ouvrant 13 000 places supplémentaires. 59 M€ sont engagés dans ce dispositif, la Décision modificative permettra de boucler ce budget.

La formation professionnelle et l'apprentissage restent prioritaires en Occitanie pour créer au moins 24 000 nouveaux emplois chaque année, pour que le chômage n'augmente pas et faire face à un volant de 15 000 offres non-pourvues faute de qualifications.

Nous avons lancé, depuis deux ans, des dispositifs inédits et innovants tels que les 16 Écoles Régionale du Numérique avec, pour la 1ère promotion, 83% de réussite, c'est-à-dire que parmi ces stagiaires, 83% ont obtenu un CDD de plus de 6 mois ou un CDI.

Nous avons également lancé le dispositif d'un Réseau de Formations à distance accessible et qui sera encore renforcé à partir du 1er janvier prochain.

C'est également un nouveau Programme pluriannuel de formations, doté de 532 M€.

Et c'est bien sûr un ***Plan de développement de l'apprentissage*** ambitieux, avec des résultats probants. À ce titre, la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle est nécessaire. De bonnes mesures sont prévues, notamment la généralisation de celles sur lesquelles l'Occitanie a été pionnière : l'aide au permis de conduire, le contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

Mais j'ai, avec Emmanuelle GAZEL, quelques craintes, partagées par la majorité des acteurs de l'apprentissage :

- La première porte sur le financement au contrat, qui risque de fragiliser, voire de faire disparaître des petits CFA ou des formations à effectifs réduits et qui ne tient pas compte du besoin d'avoir, dans nos territoires, une proximité de la formation. L'enveloppe prévue par le Gouvernement pour garantir l'égalité d'accès à la formation professionnelle sur nos territoires est très insuffisante ; pour la Région Occitanie, elle serait quasiment diminuée de moitié.
- La seconde inquiétude porte sur la suppression de la carte des formations et de la compétence générale "apprentissage" pour les Régions.

Nous devons avoir une carte des formations qui permette de renforcer la complémentarité entre tous les Établissements d'enseignement déjà présents sur le territoire et en particulier les lycées professionnels.

- Enfin, il y a un grand manque : la question de l'orientation, parce que si nous voulons plus d'apprentis en France -et nous partageons cette volonté gouvernementale d'avoir plus d'apprentis-, c'est à travers l'orientation, grâce à un Service public réformé, qui nous permette de savoir parler des métiers, de leurs réalités au 21ème siècle et de leurs évolutions, aux jeunes et à leurs parents.

Nous avons également, dans cette Décision modificative, d'autres priorités sur la mobilité et les transports avec :

- la mise en œuvre de la nouvelle Convention TER,
- le déploiement de la nouvelle compétence des Transports scolaires et interurbains,
- et le Plan régional d'investissement dans les Pôles d'échanges multimodaux.

TER, Transports scolaires et interurbains -donc en dehors des agglomérations-, Pôles d'échanges multimodaux sont les trois piliers de "***liO***", notre nouveau ***Service public Occitanie transports***.

"liO" symbolise le Service public des mobilités de demain, le lien solidaire entre nos territoires et au profit de tous nos concitoyens, l'intermodalité qui doit faciliter le trajet de nos usagers de bout en bout.

Enfin, cette Décision modificative traduit notre attachement à la transition écologique et énergétique avec la capitalisation de la nouvelle Agence régionale de l'Énergie et du Climat, et des autorisations de programme pour la rénovation énergétique des logements dans les quartiers prioritaires.

La ***transition écologique et énergétique*** aura une place importante dans cette journée, parce que je vais vous proposer d'adopter les statuts de la toute nouvelle Agence régionale de la Biodiversité, qui sera un outil de mise en œuvre et d'accélération de notre Stratégie

régionale, en partenariat avec l'État et ses Agences. C'est le 1er Établissement public de ce type en France.

Nous sommes la 1ère région métropolitaine en matière de biodiversité et nous accueillons plus de la moitié des espèces de la faune et de la flore de notre pays ; c'est notre richesse et une chance pour renforcer notre attractivité.

La préservation de la biodiversité est une urgence avérée.

Côté mer, la Méditerranée est en danger, ce constat a été confirmé lors des Assises nationales de la Pêche, la semaine dernière. L'impact des pollutions -comme le plastique- et celui des dégradations d'habitats marins sont gravissimes pour les ressources halieutiques qui ne cessent de diminuer.

Côté terre, le constat est tout aussi alarmant : moins d'insectes, moins de chants d'oiseaux et un effondrement des populations d'abeilles.

Des signes qui devraient nous faire réagir avant qu'il ne soit trop tard ...

L'Occitanie reste la 1ère région de France en matière de couverture de la consommation électrique régionale par de l'électricité renouvelable et c'est pourquoi notre trajectoire est bonne sur la transition énergétique.

L'inauguration du 1er Parc solaire citoyen de France à Luc-sur-Aude, le 12 juin, est emblématique. Ce projet a été soutenu par la Région dans le cadre de l'appel à projets "Énergies renouvelables, coopératives et citoyennes" et il nous permet d'affirmer notre leadership national sur le photovoltaïque. On a ici un exemple de ce que doit être la transition énergétique : pas de fatalité, mais une volonté dans une commune de 230 habitants, où il y a eu une fédération des volontés, bien sûr de la part du Maire, mais également de l'ensemble des habitants, avec le soutien de la Région et de l'ADEME ; c'est la concrétisation d'un projet utile, dont tout le monde se sent partie prenante et qui favorise, dans le même temps, les retombées économiques locales.

La Région a clairement fait le choix d'encourager les initiatives citoyennes dans ce domaine.

Depuis 4 ans, 50 sociétés locales coopératives et citoyennes de production d'énergie renouvelable ont vu le jour, cela représente plus de 70 projets et 2 000 citoyens impliqués.

Je vous propose donc, pour poursuivre cette dynamique, de reconduire cet appel à projets pour une 4ème édition.

Deux autres appels à projets vont être également reconduits, avec des approches renouvelées :

- celui pour les installations solaires photovoltaïques en autoconsommation, pour faire suite aux 31 projets déjà accompagnés,
- et l'appel à projets "Bâtiments NoWatt".

Enfin, nous allons lancer un nouvel appel à projets pour le développement de projets d'énergie renouvelable territoriaux, en articulation avec l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat.
Agnès LANGEVINE vous détaillera l'ensemble de ces éléments.
Troisième point fort dans cette séquence : celui de l'eau.
L'eau est un enjeu vital pour l'avenir de l'Occitanie et nous savons très bien que pour "Occitanie 2040", nous avons trois enjeux dans notre région : les mobilités, le foncier et l'eau.
Eau potable, agriculture, tourisme, loisirs, pression démographique et climatique, inondations ou sécheresse, besoins des milieux, c'est une question transversale qui impacte tous nos territoires et nous concerne tous.
Notre ***Plan d'intervention régional de gestion intégrée de l'eau*** va permettre de mettre en œuvre un programme de 21 chantiers pour :
- une gestion durable de l'eau en Occitanie,
- prévenir les risques d'inondation,
- assurer le bon fonctionnement et la valorisation des milieux aquatiques.
Il encadre aussi l'accompagnement des projets locaux de gestion de l'eau, ceci en articulation avec l'État, les Agences de l'Eau et les acteurs de terrain.
L'eau, tout comme la biodiversité sont d'ailleurs des préoccupations centrales de notre stratégie foncière portée par l'Établissement public foncier d'Occitanie, une stratégie avec pour principes la sobriété, la durabilité et l'équilibre.
L'eau est également un élément déterminant dans l'avenir de notre alimentation et de sa qualité. Voici donc deux grandes causes régionales qui se rejoignent.
Le cap des 42 000 participants à la ***Concertation citoyenne sur l'alimentation*** a été franchi et cette concertation est ouverte jusqu'à l'été. Inciter nos concitoyens à y répondre, c'est important pour enrichir et aboutir à un Plan régional de l'Alimentation et à la votation citoyenne à l'automne.
Je veux conclure en affirmant ici haut et fort ***notre engagement pour la solidarité***.
Il est visible aujourd'hui dans le rapport de soutien à la Politique de la ville dans les quartiers en difficulté, ou encore dans la décision votée lors de la dernière Commission permanente d'investir pour le logement social sur tout le territoire, à l'heure où l'on compte 4 millions de mal logés en France.
Je préfère définitivement le "chacun pour tous" au "chacun pour soi" et c'est ce collectif qui fait de notre Région Occitanie, une Région à part et une Région qui a de la force.
Cet esprit d'équipe, nous allons également l'honorer tout à l'heure avec nos Clubs sportifs, véritables ambassadeurs de notre identité sur les terrains de France et d'Europe, qui vont nous rejoindre à la fin de la matinée.

Nous allons également honorer cet esprit d'équipe avec l'Assemblée des Territoires qui illustre l'initiative et la force du terrain. Bref, qui illustre la République des Territoires.

Chers collègues,

La Région Occitanie est la Région de l'innovation : de l'innovation technologique, de l'innovation environnementale, de l'innovation territoriale, de l'innovation citoyenne.

La Région Occitanie est la Région de la confiance : elle doit permettre à chaque habitant d'avoir confiance en ses talents, en son avenir et confiance envers les autres.

La Région Occitanie est la Région de l'énergie positive : transition écologique et énergétique, mais également énergie du collectif, du faire ensemble.

Fédérer, écouter, agir, c'est ainsi que nous menons le Pacte et le "Pack" régional, avec détermination, travail et ambition.

Ainsi, la Région Occitanie sera demain plus encore une Région forte, créative et solidaire.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Brigitte RIVIERE, à qui je vais demander de bien vouloir se lever ... (*Applaudissements*)

Madame Brigitte RIVIERE, vous êtes donc installée officiellement aujourd'hui et je vais me permettre de vous présenter rapidement.

Vous exercez le métier de médecin depuis 1984 et vous vous êtes engagée en politique à la fin des années 1980.

En 2000, vous vous êtes installée en qualité de médecin nutritionniste dans le Lot, à Cahors et vous avez continué votre engagement puisque vous êtes aujourd'hui Conseillère municipale à Cahors et Conseillère communautaire du Grand Cahors.

Vous avez également à titre personnel la grande joie d'avoir deux petits-enfants, on m'a dit que c'était une grande fierté que vous avait donné votre fils.

Donc bienvenue dans notre Assemblée et si vous voulez compléter cette présentation Madame RIVIERE ...

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je vous remercie de m'accueillir dans cette Assemblée ; c'est évidemment un moment particulier dont je suis honorée.

J'ai donc la responsabilité de succéder à Aurélien PRADIÉ. Vous avez eu devant vous un homme convaincu, fougueux, qui a souvent brillamment exprimé avec impertinence ses

convictions très pertinentes. Nous avons en commun cette fidélité en des idées et nous plaçons cette fidélité au-dessus de tous les calculs politiciens et autres sirènes opportunistes.
Mon âge et ma maturité me conduiront à défendre ces mêmes convictions qui nous lient avec un peu de rondeur dans l'expression, mais j'espère tout autant de pertinence et très certainement de droiture dans la défense de nos idées.
Madame la Présidente, vous êtes fidèlement Socialiste et je suis fidèlement une femme de Droite, respectueuse et conforme à mes engagements. Je ne serai pas dans une opposition systématique et stérile, en revanche je serai défensive et tenace quand cela me paraîtra nécessaire, combative et intraitable quand il s'agira de valeurs.
Par ailleurs, je me plais à rappeler que le féminisme ne suffit pas à nous définir, même si nous avons en commun l'objectif de dérouler une Histoire de femmes fortes.
Vous êtes intransigeante avec vos convictions, je le suis également.
Notre responsabilité, ma responsabilité est de dire quand cela ne fonctionne pas, de dénoncer une Région trop souvent éloignée des réalités, très éloignée des préoccupations des français, trop souvent coûteuse ; la fusion des Régions en est un regrettable exemple ...

(*Sifflets - Brouhaha*)

LA PRÉSIDENTE

S'il vous plaît !

Mme RIVIERE

L'ambiance politique nationale actuelle nous voudrait tous d'accord, dans un milieu aseptisé et consensuel. Cette ambiance politique, qui voudrait que l'on gère la France comme une Startup où le co-working, l'intelligence collective, les parts de marché et tous ces termes fourre-tout alimentent une promesse d'une démocratie moderne, ne correspond pas à la vision que je me fais de l'exercice de la Politique, que je trouve anormalement ancrée dans la verticalité du pouvoir. L'avenir de notre démocratie est qu'il puisse y avoir des personnes qui pensent différemment et qui l'expriment respectueusement, mais efficacement.
Je vous remercie. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame RIVIERE. Vous rejoignez donc le groupe UEDC.
Je vous informe également que le groupe des Radicaux de Gauche se nomme désormais le *Groupe des Radicaux* (*GR*) et le groupe Front National-Rassemblement Bleu Marine : *Rassemblement National* (*RN*).

M. SELLIN

Et les Insoumis, le Groupe des Non-inscrits ! (*Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

La Conférence des Présidentes de groupes, réunie lundi 11 juin, a évoqué l'ordre de passage des rapports, a défini 4 modules et les temps de parole des groupes.

Nous allons donc débuter par le Module 1 relatif aux Finances et je demande à Monsieur le Président du CESER, cher Jean-Louis, de bien vouloir intervenir ...

M. CHAUZY

Merci Madame la Présidente.

Je dirai quelques mots en lien avec votre agenda et votre actualité.

Sur la question du Compte administratif, traditionnellement nous ne nous exprimons pas, nous nous en servons après pour préparer notre contribution sur les Orientations budgétaires.

Sur les DM, nous faisons la même chose, nous en prenons acte et nous laissons la Région délibérer.

A posteriori, comme je l'avais annoncé le 23 mars, le CESER a examiné le 18 juin la Convention votée par la Région le 23 mars et signée 15 jours après avec SNCF Réseau.

Il n'y a pas grand suspense, notre Assemblée partage à la quasi-unanimité, avec 1 abstention, les objectifs de cette Convention qui est financièrement considérable : 300 M€ par an, 2,5 milliards sur 8 ans, avec des clauses de revoyure. Nous nous y intéresserons à nouveau pour participer également à son évaluation.

Notre souhait est que les réformes en cours et la loi votée par l'Assemblée le 14 juin 2018 permettent à la SNCF, bien sûr de maintenir le Service public de transport de voyageurs et d'être performante dans le pays comme elle l'est au-delà, puisqu'en Allemagne la SNCF gagne des parts de marché sur la Deutsche Bahn.

Mais en France, sur le fret ferroviaire qui est une vraie faillite, Transdev, filiale de la Caisse des Dépôts, arrive à avoir un modèle économique rentable.

Il faut donc comprendre pourquoi on est performant à l'international, moins chez nous, et pourquoi le fret ferroviaire est économiquement viable dans des modèles type Transdev, qui n'est pas une entreprise de "négriers", c'est une filiale de la Caisse des Dépôts.

Tout cela pour réhabiliter aussi le fret ferroviaire dans notre région.

Nous avons adopté un avis, sur lequel j'attire votre attention, en complément des propos de la Présidente sur l'Europe, qui est une résolution politique pour défendre la politique de cohésion qui est en danger du point de vue du montage financier.

La politique de cohésion remonte à l'Acte unique de 1986 lors de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Grand Marché. Il y a eu l'élargissement, l'adhésion, avec des politiques structurelles. Donc dans l'Histoire, nos deux ex-Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont été largement aidées parce qu'elles en avaient besoin.

La politique de cohésion, qui est faite pour réduire les écarts de développement entre les Régions en Europe, avec un élargissement qui est passé de 6 à 8, à 17 et à 27 aujourd'hui, est en danger pour plusieurs raisons :

- une 1ère raison budgétaire : comment être plus solidaire avec un budget toujours constant ?
- une 2ème raison liée à d'autres préoccupations : la sécurité de nos frontières -pas besoin de faire un dessin !- et l'obligation d'avoir enfin, après l'échec de la CED, pour les pays qui le veulent, une Communauté européenne de défense. Cela a aussi un coût.

La tentation est donc de réduire la PAC, de 5%, de 10% probablement, peut-être plus, pour renationaliser les politiques et réduire la Politique de cohésion.

Et nous, nous devons apporter la preuve de ce à quoi cela sert.

Nous avons produit ce rapport en deux mois, grâce à l'aide du Service de Monsieur POINSSOT et de Guillaume CROS, Vice-président, qui est venu plancher chez nous ; j'associe également à ces remerciements Virginie ROZIERE, Députée Européenne, qui a accepté en visio de nous rappeler les deux Résolutions très fortes du Parlement Européen.

À mi-mandat, ce sont 55 000 projets financés grâce aux Politiques de cohésion : le FEDER, le FEADER et le FSE. 55 000 projets à mi-mandat, c'est considérable !

C'est un levier très important qui permet d'abonder chaque année de plus de 20% le budget de la Région et c'est très bien compris par les acteurs économiques et sociaux au nom desquels je m'exprime.

Nous profiterons donc du Congrès des Régions à Marseille, fin septembre, puisqu'il y a un atelier dédié, pour faire du lobbying avec l'Association des Régions de France, à la fois pour défendre la politique de cohésion économique et sociale de l'Union Européenne et pour faire en sorte que les budgets soient largement améliorés.

Enfin, pour les raisons que vous avez indiquées, être dans l'Europe, ce n'est pas simplement "passer à la caisse du supermarché", c'est aussi partager des valeurs et nous sommes heureux que le Parlement Européen, à la fin de sa résolution du mois de mai, ait indiqué la conditionnalité des aides au respect des valeurs et des traités. L'Europe n'est pas qu'un supermarché où l'on vient se servir pour ensuite s'asseoir sur les valeurs.

Je voudrais attirer votre attention sur une auto-saisine, pour laquelle nous produirons un rapport en quatre mois, concernant le domaine de la santé et notamment la question des pratiques avancées pour les auxiliaires de médecine. Par les bonnes relations que nous avons avec l'Exécutif et notamment avec Michel BOUSSATON, nous avons bien compris l'enjeu.

Le Bureau a donc accepté de faire une auto-saisine en quatre mois sur la question de l'universitarisation des infirmiers qui acceptent ces formations supérieures pour les pratiques avancées, qui sont un des moyens de lutter contre la désertification : vous le savez, le temps qu'il faut pour former un médecin est assez long, on ne peut pas attendre 8 ans, 9 ans ou 10 ans sans rien faire, sous peine d'appeler toujours des médecins roumains, bulgares, marocains, tunisiens et être incapables d'assurer nous-mêmes l'élévation du niveau de formation. La copie sera rendue dans les délais et j'ai alerté le DirCab de la Ministre, notre ancien Directeur de CHU, pour que le décret patiente un peu, parce que le rapport que l'on prépare pourra avoir valeur d'exemple, pas simplement pour l'Occitanie, il pourra servir aussi au Gouvernement et pour le contenu du décret.

Je remercie donc la Présidente du courrier qu'elle m'a adressé pour sécuriser notre travail et le lui présenter à temps.

Je voudrais enfin dire un mot de remerciements aux élus qui m'ont invité récemment :

- Stéphan ROSSIGNOL qui a permis à l'Occitan du Nord que je suis de comprendre l'intérêt pour la Région -et pas simplement pour la Grande Motte, très belle station pour laquelle j'ai un peu d'affection personnelle- du Salon du multicoque, filière nautique de 20 000 emplois en Occitanie,
- et en saluant et remerciant Christophe RIVENQ, je voudrais aussi alerter la Présidente de Région -je l'ai fait lundi à la CCI de Région-, car je suis un peu scandalisé que le bassin d'Alès, qui hormis Toulouse est le 1er bassin industriel de la région, soit amputé du Centre de formation par alternance que gérait la CCI, en raison de mauvais règlements de compte et de détestation de l'ancien Président de la CCI d'Alès … Comme je parle français, je le dis aujourd'hui en public, mais c'est bien connu !

J'ai appelé Alain DI CRESCENZO pour que la CCI de Région et la Région voient comment réhabiliter la formation par alternance, au moment où nous sommes tous engagés dans une campagne nationale pour réussir.

Merci de votre écoute.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Président.

Notre ordre du jour comprend donc 4 modules :

- le Module 1 "Finances",
- à l'issue duquel nous aurons une Séquence "hommage" à l'ensemble des Clubs sportifs victorieux d'une compétition cette session ; ils nous ont proposé de nous rejoindre et je pense

qu'il était intéressant que l'ensemble des conseillers régionaux puissent rendre hommage à ces valeurs sportives et à ces talents régionaux,

- puis, nous ferons un point sur les travaux de l'Assemblée des Territoires et je remercie Viviane ARTIGALAS et Jean-François SOTTO de nous avoir rejoints,
- nous en viendrons ensuite au Module 2 "Développement durable",
- nous ferons ensuite une pause déjeuner aux alentours de 14 heures,
- nous reprendrons la séance avec l'examen des Points d'actualité,
- le Module 3 "Aménagement du territoire",
- le Module 4 "Financement des entreprises",
- l'examen des rapports hors module,
- et enfin les vœux, les questions orales et les explications de vote.

Ceci représente un temps de parole des groupes et des non-inscrits de 3h30, auquel s'ajoute le temps d'expression consacré aux points d'actualité, vœux et questions orales d'1h30, soit un total de 5 heures.

Nous avons, suite à la Conférence des Présidents de groupes, fait une répartition du temps de parole global. Je remercie donc les Présidents de groupes de bien vouloir veiller au respect de la répartition des temps de parole telle qu'elle m'a été transmise.

Le recueil déposé sur vos tables comprend :

→ l'ordre du jour,

→ les correctifs aux rapports :

- N°05 - Agence Régionale de la Biodiversité : des précisions suite à l'inter-commissions,
- N°06 - Plan d'Intervention Régional pour l'Eau : là également, des précisions suite à l'inter-commissions.

→ le rapport financier 2017,

→ les temps de parole et l'ordre de passage,

→ 5 points d'actualité,

→ 8 vœux,

→ 6 questions orales,

→ 3 amendements.

Adoption de l'ordre du jour

Je vous propose de bien vouloir adopter l'ordre du jour ...

M. SELLIN

Madame la Présidente s'il vous plaît, un rappel au Règlement par rapport à la question de l'ordre du jour, conformément à l'article E, alinéa b.

Nous avons été victimes du Règlement intérieur, nous avons donc appris à le lire !

Je souhaite, au titre de l'Article E, alinéa b, une demande d'interprétation par rapport au refus d'un vœu que nous avons proposé sur la question de la Catalogne, à propos duquel il nous a été dit qu'il n'était pas d'intérêt régional. Or, nous avons fait référence dans ce vœu à l'Eurorégion dans laquelle nous évoluons avec la Catalogne et les Baléares.

De plus, ce même type de vœu avait été proposé à l'avant-dernière Assemblée plénière, avait été accepté et avait été soumis au vote.

Je souhaiterais donc avoir une demande d'interprétation par rapport à ce refus et une explication, soit à caractère réglementaire, soit à caractère politique.

LA PRÉSIDENTE

Votre vœu portait sur des points concernant la souveraineté nationale de l'Espagne et n'avait donc pas à être débattu ici, dans cette enceinte. Voilà la réponse juridique.

M. SELLIN

Absolument pas ! Il n'est pas question de la souveraineté de l'Espagne, il est question de trouver une solution politique entre Madrid et Barcelone … (*Brouhaha*), chose qui a été immensément partagée dans cette Assemblée, à commencer par vous.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SELLIN, je ne vous ai pas redonné la parole ... (*Exclamations*)

Je vous ai apporté une réponse, que vous ne partagiez pas cette réponse, je peux tout à fait le comprendre, mais vous avez une réponse au fait que nous n'ayons pas accepté ce vœu.

M. SELLIN

Donc nous ne votons pas l'ordre du jour !

LA PRÉSIDENTE

Nous passons donc à <u>l'adoption de l'ordre du jour</u>.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 110 (SRC : 50, GR : 15, NM : 21, UEDC : 22, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 4 (NI : 4)

- Abstention : 41 (RN : 39, UEDC : 2 -L. PUJOL, POUCHELON-).

L'ordre du jour est ***adopté***, je vous remercie.

Nous abordons le **Module 1 sur les Finances** et je demande à Madame Claire FITA, Présidente de la Commission des Finances, Rapporteure du Budget, de bien vouloir nous rejoindre à la tribune pour la présentation des rapports 01, 02, 03 et 04. Je vous remercie.

2018/AP-JUIN/01 - Approbation du Compte administratif 2017

2018/AP-JUIN/02 - Approbation du Compte de gestion 2017 et conformité Compte de gestion 2017 et Compte administratif 2017

2018/AP-JUIN/03 - Affectation du résultat du Compte administratif 2017

2018/AP-JUIN/04 - Décision modificative n°1 du Budget 2018

Mme FITA

Merci beaucoup Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

Je vais vous présenter succinctement, autant le Compte administratif 2017 que notre 1ère Décision budgétaire modificative de l'exercice 2018, en vous proposant un diaporama pour éclairer mes propos, afin de ne pas vous asséner trop de chiffres, mais d'extraire les principaux éléments de notre Compte administratif.

S'agissant du **Compte administratif 2017**, je vais vous proposer que nous parlions des dépenses, des recettes, des indicateurs et des équilibres financiers.

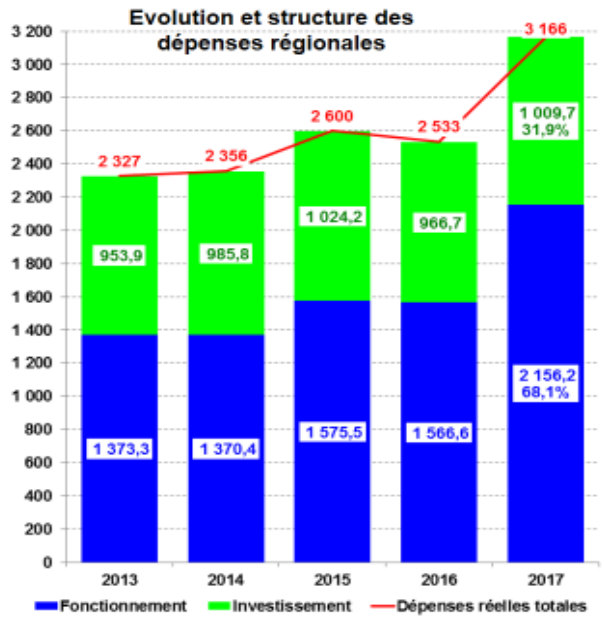

3,166 Millards € de dépenses en 2017

Une hausse de 25% liée pour l'essentiel aux éléments suivants :

- ✓ Autorité de gestion des fonds européens 2014-2020,
- ✓ Transfert de la compétence transports routiers des départements,
- ✓ Poursuite du Plan d'urgence de formation en faveur des demandeurs d'emplois (Plan 500 000),
- ✓ Renforcement de la compétence économique des Régions.

↳ Impact quasi-nul sur les équilibres financiers 2017

- ✓ Eléments exceptionnels (en lien avec la fusion) et conjoncturels,
- ✓ Hausse des provisions de 8,3 M€ et des dépenses de personnel,
- ✓ Hausse des dépenses d'investissement.

Concernant les dépenses, Madame la Présidente vous l'avez déjà évoqué, il est important que nous travaillions d'abord sur des aspects volumes, qui sont très significatifs en termes d'augmentation, vous le voyez : 3,166 Milliards € de dépenses sur cet exercice 2017, et surtout une hausse en volume de 25%, essentiellement liée à des éléments quasiment nuls en termes d'équilibres financiers :

- d'abord, le fait que nous soyons Autorité de gestion des fonds européens : plus de 160 M€ entre 2016 et 2017, notamment de FEADER,
- de la même façon, le transfert de la compétence Transports qui a vraiment pris de l'ampleur en 2017 et qui va encore augmenter en 2018, qui est très significatif sur cet exercice 2017,
- le Plan d'urgence de la Formation en faveur des demandeurs d'emploi, le Plan 500 000,
- et la compétence Économique qui a été confiée aux Régions, avec des dispositifs comme le dispositif NACRE, qui est maintenant intégralement géré par la Région, et les aides aux entreprises qui étaient auparavant versées par les Départements.

Ces aspects-là sont équilibrés en dépenses et en recettes en 2017, uniquement pour ce qui est notamment de la compétence économique ; nous en avons largement parlé au moment du budget.

Mais il y a des éléments qui bien entendu jouent sur les équilibres financiers, notamment un que je voulais souligner, qui est important parce qu'il faut mettre en perspective ce Compte administratif 2017 avec les exercices 2015 et 2016. Vous l'appellerez comme vous le souhaitez, pour notre part nous l'avons qualifié "d'effet ressort".

Souvenez-vous qu'en 2015, pour anticiper la fusion, nous avions procédé à un certain nombre de dépenses anticipées, notamment au titre de la Convention SNCF : plus de 35 M€ que nous avions versés en 2015, mais qui étaient dus sur 2016 pour permettre en fait, dès janvier, qu'il n'y ait pas de question de trésorerie en lien avec la fusion.

Donc une augmentation en 2015 de 35 M€ de notre volume de dépenses, mais du coup une diminution en 2016 de ces 35 M€ qui avaient déjà été versés en 2015.

Ainsi, en 2017, nous revenons à un étiage en termes de dépenses annuelles, véritablement rapportées à l'exercice 2017.

D'où cette importance de visualiser 2015, 2016 et 2017, avec cet "effet ressort" de dépenses anticipées en 2015 pour 2016 et donc, une augmentation apparente de l'exercice 2017, mais qui n'en est pas une, qui est juste un retour à la normale et une annualisation correcte de nos dépenses.

Il est important de le percevoir parce que ces variations dans notre volume de dépenses sont significatives, notamment en raison de ces éléments.

Ce qui joue bien sûr aussi sur les équilibres financiers, c'est le volontarisme que nous avons en termes d'investissement, d'où une augmentation en 2017 de 4,3% de nos dépenses d'investissement.

Ainsi, à périmètre constant, lorsqu'on neutralise tous ces effets en lien avec les transferts de compétences, etc., nous sommes à + 0,9% d'augmentation de nos dépenses de fonctionnement.

Donc en termes de volume, en effet + 25% avec tous ces transferts de compétences (Économique, Transports, etc.), mais à périmètre constant, nous sommes à + 0,9%, plus exactement à + 0,88% -Madame la Présidente l'a indiqué-, mais pour arrondir nous sommes à cet étiage.

Sur l'investissement, je vous l'ai dit : + 4,3%, en 2016 nous étions déjà à + 3% par rapport au mandat précédent.

Avec 160 € par habitant, la Région Occitanie est la Région qui dépense le plus en termes d'investissement, donc qui investit le plus.

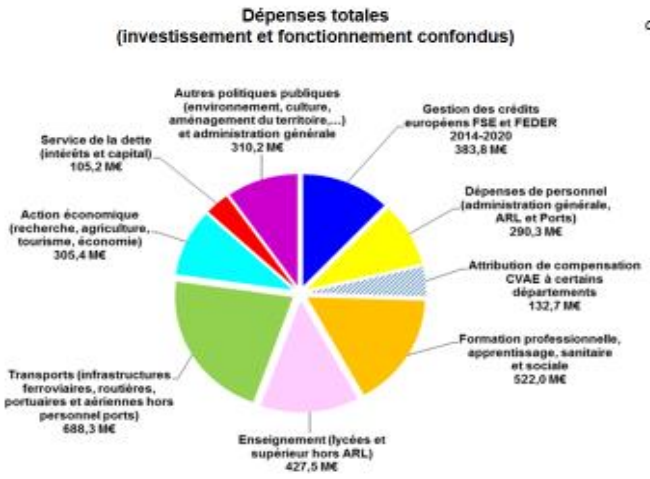

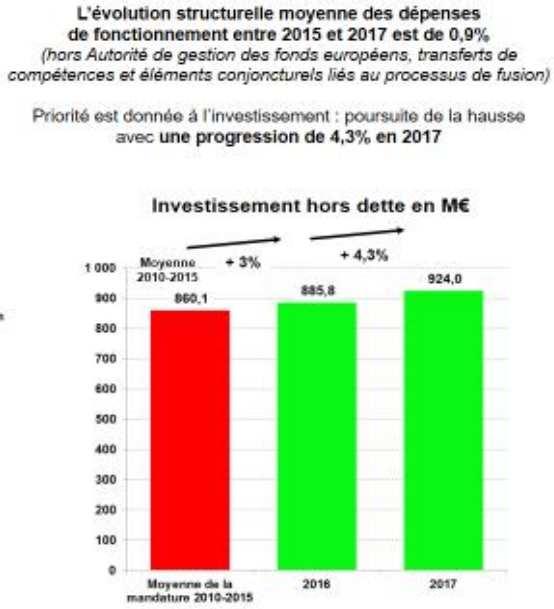

Les <u>principales hausses sur nos dépenses d'investissement</u> sont bien entendu :

- l'Action économique, priorité régionale,
- les Transports,
- l'Environnement,
- l'Investissement dans nos lycées qui est très important.

Avec deux chiffres : + 25% en volume, en neutralisant et à périmètre constant : + 0,9%.

Sur nos ressources ...

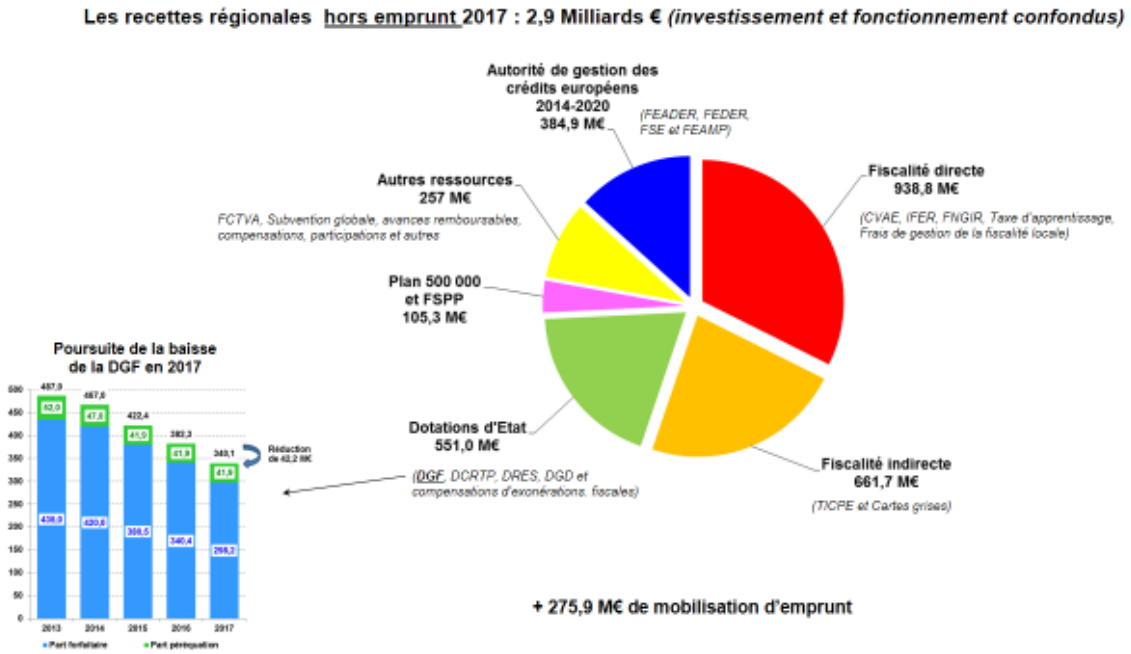

Nos ressources ont évolué de manière importante en 2017, puisque :

- nous avons des ressources de nature fiscale beaucoup plus importantes avec l'augmentation de la CVAE que nous avons touchée en 2017, en lien avec le transfert de compétence des Transports,

- nous avons une augmentation des ressources en lien avec ce que j'ai dit précédemment : fonds européens, 25 points de CVAE supplémentaires, les crédits d'État sur le Plan 500 000, la TICPE pour le dispositif NACRE, le fonds de soutien économique, que nous perdons en 2018 mais que nous avons eu en 2017.

Et là aussi, si l'on neutralise ces effets "transferts", nos recettes évoluent à périmètre constant à - 1,5%.

Donc une baisse des dotations et cet effet ressort dont je vous ai parlé entre les exercices 2015, 2016 et 2017.

Pour en venir rapidement aux indicateurs ...

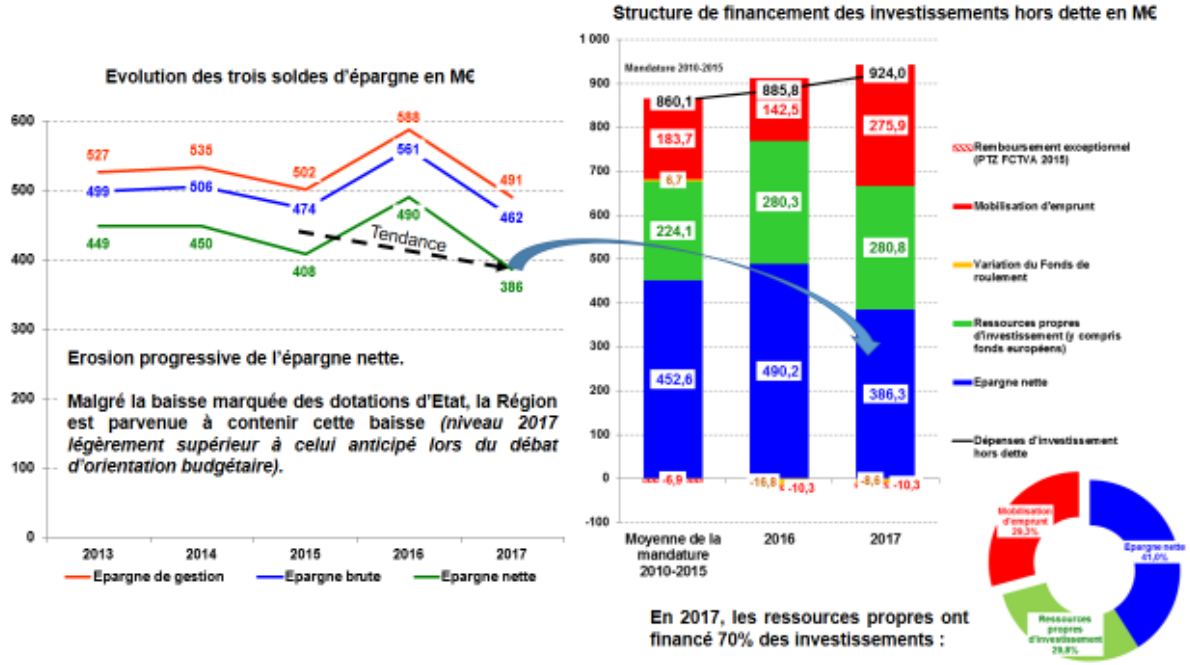

Nous avons effectivement des contraintes fortes sur nos ressources régionales, au premier rang desquelles la baisse des dotations de l'État, mais nous avons maîtrisé les dépenses de fonctionnement à périmètre constant, avec cette augmentation à 0,9% et nous avons donc pu contenir l'érosion progressive de notre épargne, ce qui était prévu, mais nous avons en effet pu la limiter.

Le rebond que nous avions observé en 2016 -nous en avons largement parlé lors du Compte administratif 2016- était essentiellement dû à des éléments à caractère exceptionnel, notamment :

- des régularisations de recettes,
- une minoration ponctuelle des dépenses 2016, en lien avec ce que je vous ai dit tout à l'heure sur la Convention SNCF qui a été anticipée en 2015,
- et nous avions adopté le Budget 2016 relativement tardivement, puisque c'était le début du mandat.

Le montant de l'épargne nette de 2017 -que vous voyez sur le tableau de gauche- à 462 M€ est légèrement supérieur à celui anticipé dans notre prospective financière, mais la trajectoire est tout à fait conforme.

Les ressources propres du financement de nos investissements restent à l'étiage de 70% et c'est là un indicateur important. Nous investissons plus : + 4,3% de dépenses d'investissement, mais pour autant nos ressources propres augmentent aussi et alors que nous étions précédemment déjà à 70%, nous sommes toujours à 70% de ressources propres pour financer nos investissements.

Concernant l'endettement …

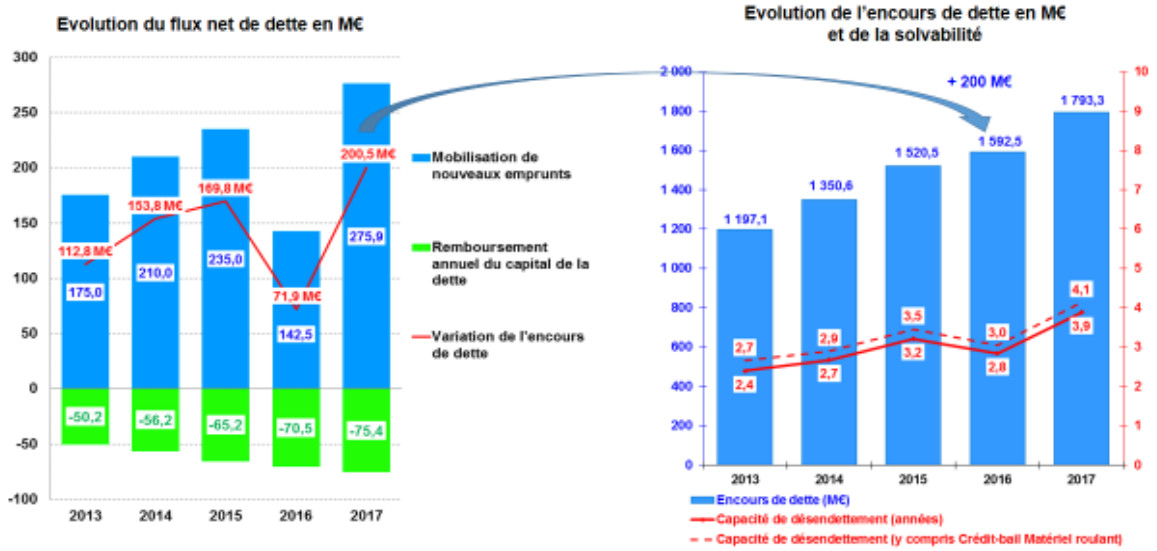

L'emprunt 2017 est de 275,9 M€, il représente donc les 30% restants par rapport aux ressources propres qui financent 70% de nos investissements.

Nous remboursons à peu près 75 M€ chaque année sur le capital, nous augmentons donc notre dette de 200 M€ sur cet exercice 2017. L'endettement en euros par habitant est de 310 €, inférieur à la moyenne des Régions qui se situe autour de 400 €.

Le taux d'intérêt moyen sur cet exercice 2017 -autre indicateur de la santé financière de la Collectivité- est à 1,54%, la moyenne des Collectivités est autour de 2,37% ; nous avons toujours bénéficié de taux très intéressants et la conjoncture est favorable, mais en particulier en 2017.

Dernier indicateur qui qualifie notre Compte administratif 2017 : notre capacité de désendettement, qui est aujourd'hui proche de 4 ans ; la moyenne des Régions est plutôt au-dessus de 5 ans et je vous rappelle que le seuil d'alerte se situe autour de 9 à 10 années.

Donc tout à fait en conformité et d'ailleurs, en conformité aussi avec les prospectives financières dont nous avions débattu à l'occasion des Orientations budgétaires.

Le dernier tableau qui qualifie les équilibres financiers de ce Compte administratif avec …

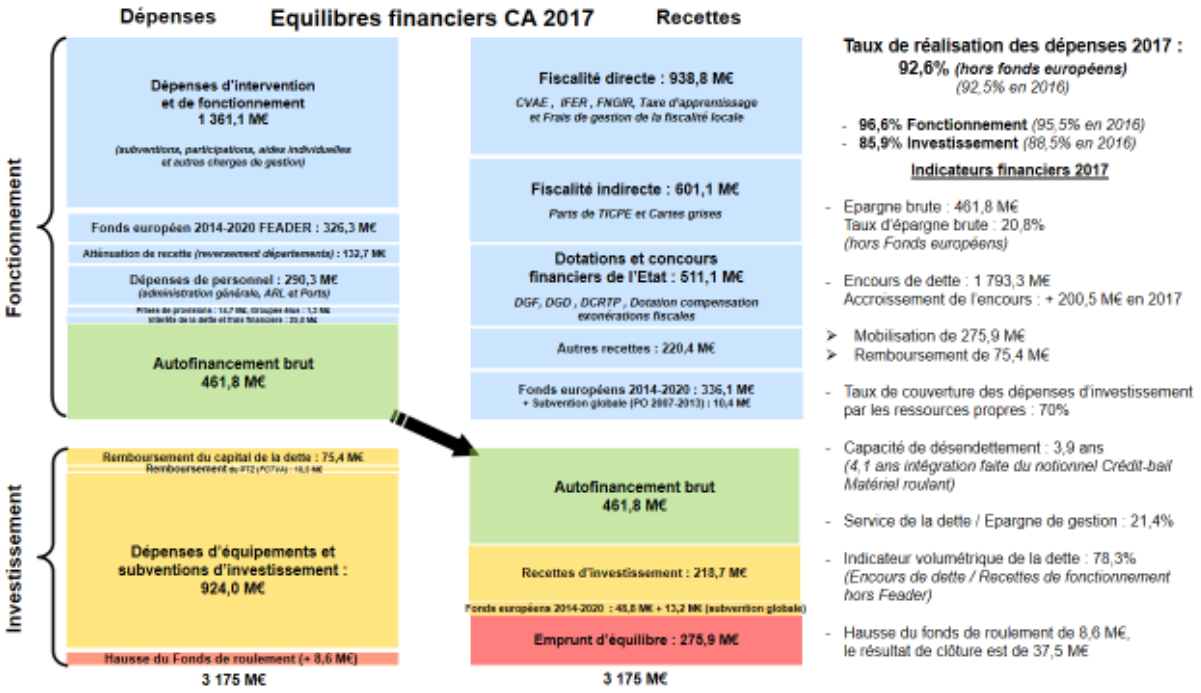

- un taux de réalisation de presque 93%, donc un taux de réalisation important,

- et notre fonds de roulement qui, sur cet exercice 2017, a augmenté de 8,6 M€, qui s'ajoutent au résultat antérieur, d'où un fonds de roulement de clôture de 37,5 M€.

Et j'enchaîne directement sur la **1ère Décision budgétaire modificative de l'exercice 2018**, parce que ce résultat est une partie importante de celle-ci.

Nous sommes là sur des Autorisations de programme et d'engagement de 134 M€, des Crédits de paiement de 48 M€, ce qui représente 1,4% de notre Budget primitif. Donc, vous le voyez, un volume financier relativement faible pour cette 1ère Décision budgétaire modificative.

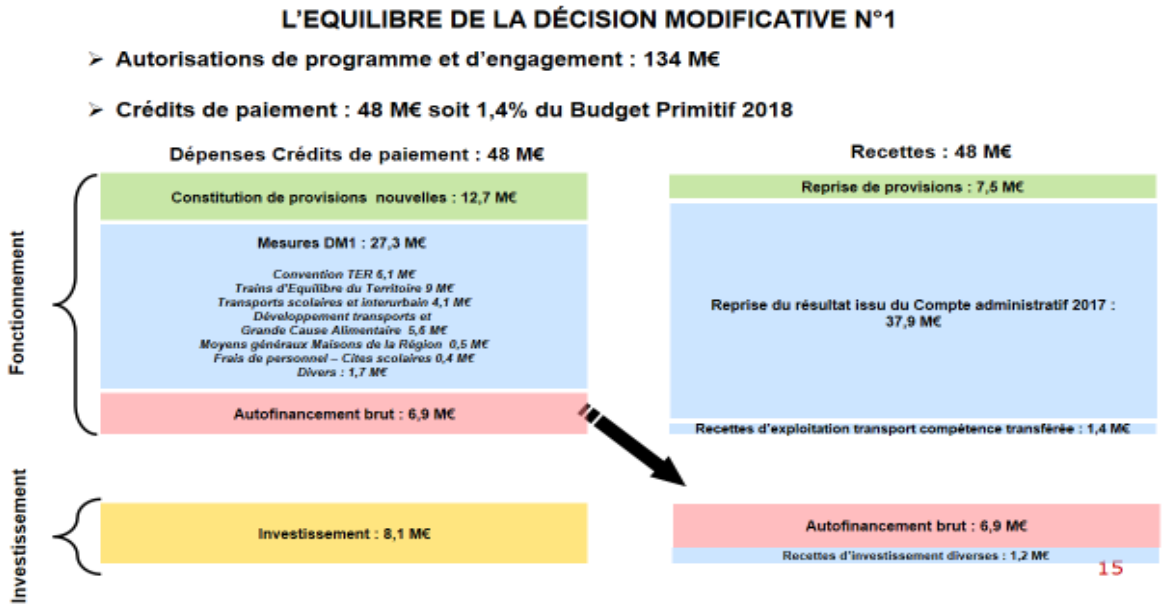

Le résultat est repris en recettes et pour ce qui est des dépenses, Madame la Présidente l'a évoqué dans son discours introductif, nous sommes sur :
- des dominantes Transports collectifs avec la Convention TER, les Transports scolaires et interurbains, le TET Aubrac et Cévenol,
- la deuxième composante "Transition énergétique", avec la capitalisation de notre nouvelle Agence, mais aussi le Train du Climat,
- et enfin, la composante "Éducation et Formation", avec notamment le PIC qui est intégré dans cette Décision budgétaire modificative.

Pour conclure sur ce Compte administratif et cette 1ère Décision budgétaire modificative, il est vrai que quand on parle CA et DM, on est là sur la santé financière d'une Collectivité et surtout sur la traduction de la stratégie financière de notre Collectivité.

Et parler résultat et stratégie, je pense que c'est d'abord parler des équipes techniques qui, au quotidien, mettent en œuvre l'ensemble des politiques et veillent à respecter ces objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement, de priorité à l'investissement.

Je voulais donc vraiment saluer l'ensemble des agents de la Collectivité qui s'investissent dans ce chantier et tout particulièrement, bien entendu, la Direction des Finances dirigée par Madame LASKAWIEC, qui mène véritablement un travail vraiment très important qui donne des résultats. (*Applaudissements*)

Mais parler santé financière, c'est aussi qualifier un projet et une gestion, et je pense que ces chiffres démontrent que notre Région Occitanie fait preuve d'efficacité en termes d'ambition, mais aussi en termes de gestion.

Efficacité en termes d'ambition avec cette augmentation des dépenses d'investissement, priorité à l'investissement : + 4,3% de dépenses d'investissement.

Mais aussi efficacité en termes de gestion, avec : un taux de réalisation performant de nos dépenses -presque 93%- qui démontre la sincérité de nos prévisions budgétaires au fil des exercices, ainsi qu'une maîtrise des dépenses de fonctionnement : + 0,9%.

Nous sommes une Région -en tous cas je le pense- ambitieuse pour ses habitants et qui sait gérer pour le rester longtemps !

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie pour ces explications très complètes, qui démontrent la maîtrise des responsabilités qui sont les vôtres, Madame FITA.

Nous en venons à la discussion et la parole est à Madame VINET pour 3 minutes ...

Mme VINET

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

En ce qui concerne le Compte administratif, il faut tout d'abord saluer le sérieux de nos Services financiers, le bon taux de réalisation et la bonne gestion de notre Région.

Nous ne pouvons que constater la perte de 88 M€ de dotations de l'État sur deux ans, alors que nous avons choisi, dans le même temps, de mener des politiques volontaristes envers la jeunesse, l'économie, l'intermodalité, l'accessibilité et autres.

Cette baisse récurrente de la DGF et les promesses non-tenues, nous les déplorons.

Le Gouvernement ne tient pas ses promesses sur le plan des compensations.

Dans ce contexte, le forcing opéré sur les grandes Collectivités pour signer le Contrat financier sur le seuil d'évolution des dépenses de fonctionnement est d'autant plus indécent.

Le recours à l'emprunt pour maintenir nos capacités n'a pas été aussi important que prévu du fait de dépenses non réalisées avec des tiers, mais nous devons conserver l'option prise en 2017 pour les budgets futurs.

La 1ère Décision modificative qui nous est proposée pour le Budget 2018 reflète bien la concrétisation du BP en actions réelles, au service des habitants d'Occitanie et l'adéquation entre les prévisions et le réel des besoins et des dépenses.

Les évaluations effectuées par les CLECRT lors du transfert de la compétence Transports scolaires et interurbains étaient donc correctes, puisque l'ajustement concerne les aléas de fonctionnement.

Le budget 2019 sera sûrement en hausse sur cette ligne, avec la montée en gamme du service.

L'ajout pour capitaliser l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat est un signe fort pour impulser une dynamique sur les énergies renouvelables et nous ne pouvons que souscrire à l'augmentation de l'enveloppe pour la rénovation énergétique des logements et à la somme conséquente que la Région octroiera au Train du Climat, initiative que les Écologistes soutiennent fortement.

Bien évidemment, nous devons mettre tous les moyens requis pour la Formation et l'Emploi, et appelons de nos vœux une parfaite synergie entre les Services de l'Emploi et la Région.

Pour le maintien des agriculteurs, qui est un défi majeur pour notre région et dans le cadre du Plan Alimentation régional, tous les moyens devront être mis pour développer les produits de qualité.

De même, le commerce de proximité est un enjeu pour la revitalisation de nos bourgs ; nous devons réorienter certains crédits en sa faveur et nous assurer de l'incitativité des aides.
Enfin, le développement des territoires passe aussi par le Tourisme et nous soutenons les contrats de développement et d'innovation touristique.
Quant au Parc des Expositions de Montpellier, nous savons bien que sa rénovation était nécessaire pour attirer de nouveaux événements et espérons que le nouveau mode de gestion bénéficiera à l'écosystème, sans causer de charges plus importantes pour la Région.
Les Écologistes prennent leur part dans les orientations prises par la Région Occitanie et nous actons la mise en œuvre des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, la Concertation Alimentation et le Plan régional qui s'en suivra, ainsi que la Région à Énergie Positive.
Continuons donc à avancer ensemble vers la transition écologique !
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 10 minutes ...

M. RIVENQ

Merci Madame la Présidente.
Mes chers collègues … Il y a une espèce d'écho qui fait que l'on s'entend avec retard, c'est très désagréable et gênant ! Donc merci à la Sono de couper les retours ou de les synchroniser.

LA PRÉSIDENTE

Vous savez comment faisait Gilbert BECAUD à une autre époque …

M. RIVENQ

Oui, il mettait la main sur l'oreille, mais si en plus je n'entends pas ce que je dis, je ne voudrais pas dire de bêtises !

LA PRÉSIDENTE

On va éviter, tout à fait. La Régie va modifier cela.

M. RIVENQ

Ce serait sympathique, merci.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Effectivement, le vote du Compte administratif est toujours un moment assez fort pour les Collectivités puisque c'est le moment où l'on constate l'exécution budgétaire de l'année précédente et en l'occurrence l'année 2017 qui a connu, au niveau budgétaire, un certain nombre de votes dans cette Assemblée -pas beaucoup- : bien sûr le DOB, puis le vote du Budget Primitif et enfin quelques DM.

Je rappellerai rapidement, pour commencer, la position du groupe de l'UEDC qui s'est opposé à ce Budget 2017, au motif développé à l'époque, en février dernier. Nous avions eu alors l'occasion de faire un certain nombre de propositions, que vous n'aviez malheureusement pas retenues, des propositions qui nous semblaient pourtant être celles nous permettant d'aller dans le bon sens.

En introduction vous nous avez fait, comme à chaque début d'Assemblée, un discours de politique générale où vous avez présenté notre journée.

En préambule je voudrais quand même dire que comme je le dénonce régulièrement, il se trouve que sur cette séance publique, l'une des quatre seules de l'année, qui va durer une douzaine d'heures, le groupe UEDC aura à peine 37 minutes de parole … Il est donc compliqué de pouvoir expliquer toutes ses positions en 37 minutes sur 12 heures ! C'est pour cela que j'en profite à nouveau pour demander une modification du Règlement intérieur afin peut-être de supprimer tout ce qui sert beaucoup moins -les vœux et autres- en fin de séance, mais de nous donner du temps de parole sur les modules afin d'aller plus sur le fond.

Madame la Présidente, vous avez annoncé ce matin que vous avez pris la décision, unilatéralement a priori, de ne pas signer le Contrat avec l'État. Après tout, pourquoi pas ?

Je pense que l'on pourrait d'ailleurs se retrouver sur un certain nombre de critiques que vous avez évoquées.

Je voudrais juste rappeler à cette Assemblée, au public qui nous suit et aux médias présents, que ce que prépare le Gouvernement de Monsieur MACRON est dans la droite ligne des décisions du précédent Gouvernement -auquel vous avez participé Madame la Présidente, ainsi que d'autres membres de cette Assemblée- qui avait effectivement eu le courage de mettre à contribution lourdement les Collectivités locales, pour plus de 11 Milliards d'euros, je le rappelle.

Mais l'actuel Gouvernement est plus "malin" devrais-je dire, parce que d'un côté le Président de la République annonce à grands renforts, devant les élus locaux rassemblés, qu'il va augmenter de 300 M€ les dotations et de l'autre côté il nous dit : "je vous donne de l'argent,

mais vous n'avez pas le droit de le dépenser et donc je limite, pour l'ensemble des Collectivités françaises, à 1,2% l'augmentation de la dépense".

Tout cela est effectivement scandaleux, comme cela a été dit, je pense que l'on se retrouve là-dessus. Nous sommes aujourd'hui sur la remise en cause du principe constitutionnel de la libre administration des Collectivités locales et nous le regrettons.

Quant à savoir si nous signons ou pas le Contrat, cela aurait été bien que cette Assemblée en discute, c'est un choix global et politique sur lequel chacun aurait pu se prononcer et, à mon avis, c'est quelque chose d'important.

Et je voudrais vous mettre en garde Madame la Présidente : je ne vous dis pas qu'il faille signer ce Contrat avec l'État, mais vous nous annoncez que l'an dernier -et je n'ai pas trouvé les mêmes chiffres que vous- la Région a augmenté ses dépenses réelles de fonctionnement d'à peine 0,9%, ce qui en l'occurrence rentrerait dans le cadre de ce que l'État souhaiterait pour l'an prochain puisqu'il nous limiterait à 1,2% ; donc à la limite, pourquoi ne pas signer ?

Mais par contre, je vous alerte sur le fait que si l'année prochaine, lors des clauses de revoyure, le Préfet de Région constate que la Région a dépassé ces 1,2%, il va nous en cuire financièrement !

Cela veut dire que pour le coup, vous exposez notre Collectivité à devoir rembourser, à travers la fiscalité 2019, 100% de ce fameux dépassement, en espérant à ce moment-là que ce dépassement ne serait pas trop important, en plus au-delà des 42 M€ que l'État nous a pris l'an dernier et des 42 M€ pris l'année précédente et qui donc, de ce fait, ont obéré les politiques publiques en fonctionnement, accru notre dette et diminué considérablement nos ratios, contrairement à ce que disait Madame FITA.

Je pense que par ce choix, Madame la Présidente, vous en porterez la conséquence et la responsabilité et j'espère l'année prochaine, à cette même date, ne pas être obligé de vous dire qu'effectivement, vous avez peut-être été un peu imprudente en prenant cette position.

Je pense que discuter avec l'État aurait peut-être pu permettre de neutraliser certains types de dépenses, nous le verrons sans doute l'an prochain.

Quelques chiffres sur le Compte administratif... Je sais que les chiffres sont des moments que les interlocuteurs n'aiment pas trop, mais il faut en donner quand même !

Pour la première fois -faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ?-, notre budget dépasse les 3 Md€, soit 3 000 M€ dépensés par notre Collectivité, et c'est vrai que l'on a le sentiment, sur ces plus de 3 Md€, d'un certain émiettement des dépenses dans l'exécution budgétaire et l'on sait bien que généralement, l'émiettement est souvent synonyme de gaspillage et d'inefficacité.

On l'a vu rapidement et je félicite d'ailleurs Madame FITA pour sa présentation très claire … Je ne vous féliciterai peut-être pas tout à l'heure des résultats que notre groupe en tire aujourd'hui, mais c'est vrai que l'on s'aperçoit qu'on alourdit de façon considérable -vous l'avez

dit et je vous en remercie- la barque de la dette de notre Région. En fait, on confirme et on a confirmé l'année dernière cette pression fiscale, notamment avec l'augmentation des taxes sur les cartes grises en Midi-Pyrénées, en lissant vers le haut les recettes, ce que nous avions dénoncé à l'époque.

S'il paraît à peu près lisible, votre Compte administratif présente -contrairement à ce que vous annoncez- une hausse faciale de 23,8% des recettes de fonctionnement en 2017, augmentation principalement liée aux diverses lois sur les compétences de la Région et notamment celle sur la gestion des fonds structurels.

Mais en tout état de cause, ces recettes nouvelles vont impliquer des dépenses nouvelles et il ne faudrait pas, à ce moment-là, que l'État nous requalifie l'année prochaine et nous prenne encore un peu plus d'argent sur les dotations.

C'est vrai que l'État, vous l'avez dit et nous l'avons dénoncé, nous a pris l'an dernier -je dis bien nous a pris, aux Collectivités et à la Région- 42 M€ qui auraient pu être investis sur le territoire, ce que nous trouvons détestable au moment où l'on sait que les Collectivités -vous l'avez dit et je le redis- portent à elles seules 70% de l'investissement, donc portent aujourd'hui l'investissement public, donc portent la croissance et l'emploi, alors que l'État, quand il dépense, génère de la dette de fonctionnement bien plus souvent et donc ne crée pas beaucoup de croissance.

Il est également important de rappeler que les Collectivités françaises sont aujourd'hui bien gérées et, au global, dégagent 1,4 Milliard d'excédent, contrairement à ce que fait l'État de son côté, qui veut bien souvent nous donner des leçons ; je demande juste à l'État de faire un peu ce que l'on sait faire sur les territoires, je pense que la France irait ainsi beaucoup mieux.

Alors, quelques chiffres … Vous vous félicitez d'un taux d'exécution de 92,6% de votre budget, je veux bien et quand on parle d'économies, exécuter les dépenses de fonctionnement prévues lorsqu'elles concernent les politiques publiques, c'est bien, mais j'aimerais savoir si ces économies se portent principalement sur les frais de fonctionnement de la Région, sur lesquels nous pouvons économiser ; on le voit au niveau du personnel, ce n'est pas toujours le cas.

Par contre, on réalise mieux en fonctionnement qu'en investissement, puisqu'en investissement, malheureusement, le taux de réalisation est inférieur à celui de l'an dernier.

Vous l'avez dit aussi -et nous le dénonçons-, les dépenses non-obligatoires de la Région continuent à peser entre 100 et 150 M€ de crédits de paiement ; nous considérons pour notre part que ce sont des dépenses que nous pourrions éviter. Laissons chaque Collectivité investir dans ses domaines et la Région pourrait ainsi investir dans ses domaines de compétences propres.

Bien souvent, vous vous félicitiez et on se félicitait du fait que les Régions étaient des Collectivités qui préféraient l'investissement au fonctionnement, eh bien nous sommes là sur une pente descendante, sur une nouvelle tendance lourde puisque moins de 32% de notre budget est aujourd'hui consacré à l'investissement, contre 68% au fonctionnement, alors que l'on a connu des périodes où l'on était à peu près à moitié, moitié : 45% pour l'investissement, 55% pour le fonctionnement, ce qui nous paraissait une bonne trajectoire.

Malheureusement aujourd'hui, cette trajectoire est un peu moins bonne.

Sur la création d'emplois -on s'en émeut souvent- : avec 41 emplois nets créés de plus, on passe à 7 720 agents, soit un surcoût de 5,9 M€ sur la masse salariale, sur la soi-disant évolution du périmètre d'intervention, qui s'ajoutent aux 5,4 M€ liés à l'harmonisation par le haut des régimes indemnitaires suite aux fusions -on aurait pu faire un peu mieux-, sans compter les 4,9 M€ -qui ne sont pas de votre fait- liés au GVT et au déblocage du point d'indice.

Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer tout cela.

Quant à la dette, nous l'avons dit, il y a de la bonne dette et de la mauvaise dette.

Force est de constater que depuis quelques temps, la trajectoire régionale sur la dette ne va pas dans le bon sens : en 5 ans, 600 M€ de plus de dette et si l'on continue comme cela, c'est quasiment 1 Milliard de dette supplémentaire sur 10 ans qui sera porté par notre Région …

À un moment, il va falloir s'en inquiéter ! D'autant qu'aujourd'hui, le taux d'emprunt variable pèse près de 45% de notre stock d'emprunt, or les retournements de tendance pouvant arriver assez rapidement et beaucoup plus vite qu'on ne le croit sur les marchés financiers, il ne faudrait pas à ce moment-là obérer l'avenir de notre Région. C'est donc quelque chose dont il faut s'inquiéter. Certes, la capacité de désendettement augmente, elle est au-dessous du seuil d'alerte -vous l'avez dit, je le confirme- : moins de 4 ans, mais elle était de 2 ans, soit un doublement … À ce rythme-là, selon la prospective que vous nous avez présentée au BP 2018, en 2021 on sera à 9 ou 10 ans et là, la Région ne sera plus en capacité d'investir.

Vous devez donc dès aujourd'hui, à notre sens, faire des choix forts pour redresser la barre.

Enfin, j'en termine puisque j'arrive au bout de mon temps de parole -c'est vrai que 10 minutes, c'est à la fois beaucoup et très peu pour parler de 3 Milliards d'euros !-, en soulignant que le stock d'AP, c'est-à-dire les AP non-mandatées aujourd'hui, continue à croître ; il faudra bientôt 4 ans, et c'est beaucoup trop semble-t-il, pour pouvoir consommer les Autorisations de programme … (*Marteau*) que nous votons ici et que nous ne pouvons pas réaliser dans les temps.

Donc si sur la présentation je vous donne un satisfecit parce que les chiffres sont bien présentés, je vous en remercie et vous félicite, par contre sur le fond nous sommes en

désaccord avec l'exécution de ce Budget -nous l'avions dit à l'occasion du BP 2018- et nous souhaitons que vous puissiez corriger cette trajectoire.
C'est la raison pour laquelle nous voterons contre votre Compte administratif 2017.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur ASSAF pour 10 minutes ...

M. ASSAF

Je vous remercie.
Madame la Présidente, dès le début du mandat vous nous avez fixé une ligne de conduite : "dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit". À travers cet adage, il y a la certitude que la construction d'une Région ne peut se faire que par des actes et dans la transparence ; il y a l'engagement à ne pas se contenter de slogans, de démagogie, de caricatures ou de petites phrases stériles. Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, c'est donc la preuve par les actes.
Et quel est donc le meilleur moment que celui du Compte administratif pour dire ce que l'on a fait ? Dire ce que l'on a fait et, par les chiffres, démontrer que ce que l'on a annoncé lors du Budget 2017 a été réalisé. Et s'il y a un chiffre à souligner, à répéter à l'envi, c'est celui de 92,6% de taux de réalisation des engagements pris lors du vote du Budget 2017.
Nos prévisions budgétaires étaient donc sincères, elles n'étaient pas un "coup de com", elles ne se sont pas noyées dans des éléments langage. Cela est démontré tant par les 92,6% de dépenses réalisées que par les 100% de recettes obtenues.
Et au moment où l'on fait ce constat, il me paraît important à mon tour de souligner le travail des Services et des agents régionaux.
Arriver à ces taux de réalisation est un fait qui peut être salué en soi.
Mais il ne faut pas oublier le contexte dans lequel ils ont été obtenus : celui de la fusion que nous devions conduire, des schémas d'intervention que nous devions réécrire et des politiques que nous devions harmoniser.
Cela aurait pu retarder des actions, des projets ou des aides. Il n'en a rien été.
Au quotidien, l'engagement de notre Majorité et des agents régionaux est réel, il est reconnu dans ce Compte administratif. Merci à eux !
Lors du vote du Budget 2017, nous avions insisté sur le fait que ce budget devait nous permettre de conserver des finances saines pour que nos marges d'action demeurent entières

et notre force de frappe puissante. Là encore, nous avions dit ce que nous allions faire et nous avons fait ce que nous avions dit.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est réelle, leur progression structurelle moyenne est de moins de 0,9% par an sur la période allant de 2015 à 2017, et lorsqu'il y a une augmentation, comme celle constatée cette année, elle s'explique par des faits tangibles et qui souvent ne sont pas directement liés aux choix de cette Assemblée.

Ainsi, lorsque l'exercice de l'Autorité de gestion des fonds européens monte en puissance et que des compétences nouvelles sont transférées aux Régions, nous les assumons et ce, en mettant tout en œuvre pour que nos dépenses de fonctionnement soient principalement des dépenses d'intervention.

Alors, je lis ici ou là que certains, ne trouvant probablement pas de quoi établir une critique générale et argumentée, choisissent de disserter sur des détails, en enfourchant un cheval de bataille dont ils aimeraient faire un marqueur dans l'opinion.

Alors maintenant, il nous serait reproché de tenir nos engagements … Oui, nous avons fait le choix de tenir nos Assemblées plénières à Montpellier, car devant les citoyens nous en avions fait la promesse !

À quoi bon alors toujours revenir sur cet argument, essayer d'entretenir une bataille Est/Ouest et opposer nos deux Métropoles ? On ne fait pas de la politique sur des rancœurs, mais sur des espoirs. On ne construit pas un territoire en créant des rivalités, mais en conjuguant les énergies.

Il nous serait également reproché une hausse des dépenses de personnel ...

Sans constater qu'elle est conforme aux prévisions budgétaires que nous avions établies !

Sans constater qu'elle est en partie due aux compétences nouvelles transférées aux Régions !

Sans constater que nous avons fait le choix de pallier en partie l'arrêt des contrats aidés décrété par le Président de la République et le Gouvernement, en dehors de toute réalité locale.

Ce choix là, nous l'assumons, car il s'agit notamment de permettre aux jeunes de cette région d'étudier dans les meilleures conditions possibles, car il s'agit d'équité et de contribuer à la réussite de tous.

Comme nous assumons le choix d'ouvrir des Maisons de la Région dans chaque département, car nous savons le besoin de proximité et de lien qu'éprouvent nos concitoyens.

Nous assumons ces choix, car les mots "Service public" ont un sens, ils ne se managent pas avec une calculatrice à la place du bon sens.

Alors oui, nous assumons notre conception du Service public, patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Comme nous assumons le choix d'avoir harmonisé par le haut les conditions de rémunération de nos agents. Il est vrai que ce n'est pas dans le sens de la mouvance nationale, mais pour nous c'est une question de respect pour nos agents et pour le travail qu'ils accomplissent. D'autant que cela ne vient pas obérer nos équilibres financiers, ni nos capacités d'intervention et d'investissement.

Vous l'aurez compris, "En marche ou crève", ce n'est pas ici !

Cela est démontré dans ce Compte administratif lorsque l'on observe nos investissements : hors remboursement du capital de la dette, on constate + 3% d'investissements en 2016, + 4,3% en 2017.

L'an passé, lorsque je vous appelais à voter le Budget 2017, j'avais pris comme argument ces investissements qui devaient croître de 4% ; ils sont encore supérieurs.

Et nous ne le faisons pas par bonté d'âme ou par envie de décrocher une médaille !

Nous le faisons car nous avons besoin de faire réussir notre Région, nous devons l'équiper pour ses habitants, nous devons dynamiser son économie, nous devons agir pour les générations futures, nous devons accroître son attractivité. Nous devons en faire une Collectivité d'avenir, un territoire bien dans son temps et sûr de ses forces.

Cela se retrouve dans le fait que trois-quarts de nos investissements, hors dette, concernent les politiques de Transports collectifs, d'Enseignement et d'Actions économiques.

Cela se retrouve aussi dans le fait que le Plan Marshall que nous avions engagé pour le secteur du Bâtiment et des Travaux publics est une réalité : 734 M€ d'Autorisations de programme en 2017, 642,9 M€ affectés cette même année.

Ce Plan était une nécessité pour aider nos entrepreneurs régionaux et locaux à sortir du marasme dans lequel la crise économique les avait durablement plongés.

Il était également une nécessité car il participe au programme d'équipement de notre territoire et à notre volonté de soutenir les Collectivités territoriales et les acteurs locaux dans leurs projets. Le soutien aux Collectivités locales augmente d'ailleurs de 42,6% en 2017, au service de tous les habitants et de tous les territoires.

Et ces investissements sont financés à 70% par notre ressource propre, ce qui témoigne de la bonne santé financière de notre Collectivité.

Les marqueurs de bonne gestion, qui ont été rappelés par Madame FITA, se constatent également dans l'épargne disponible.

Ces marqueurs sont également indiqués par notre faible niveau d'endettement.

Bonne gestion et ambition ne s'opposent donc pas, elles se conjuguent ; cela aussi, je le disais lors du débat budgétaire de 2017 et le Compte administratif vient de le confirmer.

S'il y a des doutes à avoir, ce n'est pas sur notre gestion, ni sur notre capacité financière, mais sur les choix de l'État.

En effet, au contraire du bruissement médiatique, les dotations continuent de diminuer et lorsqu'il en prend, l'État ne tient pas ses engagements.
Cela est vrai avec la suppression du fonds de soutien économique qui avait été créé suite à la fin de la clause de compétence générale et à la prise en charge par les Régions des aides aux entreprises.
S'il y a des combats à mener, c'est pour que les Régions, dans un avenir proche, aient une certaine autonomie fiscale, car aujourd'hui leur levier fiscal est proche du néant.
S'il y a des combats à mener, c'est pour refuser une recentralisation imposée à grands coups de contrats, véritables carcans financiers visant à revenir sur la libre administration et l'autonomie des Collectivités locales.
Oui, il y a des batailles plus utiles que d'autres.
Des choix budgétaires, nous aurons à en débattre à plusieurs reprises, nous l'avons d'ailleurs fait à la fin de l'année 2017 pour le Budget 2018.
Mais un Compte administratif, ce n'est pas l'heure des choix, c'est le moment de dire si les choix que nous avons faits ont été respectés ; c'est le moment de constater si nos prévisions étaient sincères ; c'est le moment d'acter si notre gestion est bonne.
À ces trois questions, les ratios présents dans ce Compte administratif, ainsi que la comparaison avec les autres Régions nous invitent à répondre "oui".
Oui, nous sommes une Collectivité qui fait des choix, une Collectivité qui assume ses choix et qui, pour les assumer, conduit une gestion saine et sûre, en faisant en sorte que chaque euro public dépensé soit un euro utile.
Mes chers collègues, je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CODORNIOU pour 5 minutes ...

M. CODORNIOU

Je vous remercie.
Madame la Présidente,
Monsieur le Président du CESER,
Chers collègues,
La politique de notre Majorité régionale définit différents angles d'action et ses priorités, comme nous avons l'habitude de le dire, ont été clairement détaillées et identifiées lors des Débats d'orientations budgétaires ; elles correspondent à la forte ambition que nous avons, élus Radicaux au sein de notre Majorité régionale, pour nos territoires :

- d'assurer l'égalité des chances et d'accès à l'emploi en créant des conditions d'études et de formation optimales, de proximité adaptée au marché actuel et à venir,
- de promouvoir un développement économique partagé,
- de renforcer le lien social et les solidarités : nul ne doit être oublié, ni discriminé, que ce soit au niveau culturel, sportif, social ou au niveau du logement,
- et enfin, de garantir l'égalité des territoires et la préservation de notre environnement grâce aux dossiers forts de ce début de mandat que sont :

  - les États Généraux du Rail,
  - le développement des Réseaux numériques,
  - les Politiques contractuelles et territoriales qui dessinent notre région,
  - les dispositifs en faveur de la Transition écologique et énergétique,
  - la gestion des Ressources en eau,
  - la mise en valeur de l'Agriculture bio,
  - l'Alimentation, grande cause régionale 2018.

Tout cela en gardant toujours en visée l'Objectif 2050. C'est ce que nous essayons continuellement de marteler sur l'ensemble de notre territoire.
En effet, nous avons dû composer un Budget 2017 ambitieux, volontariste, mais avant tout sincère et le Compte administratif démontre cette sincérité.
Si je fais un comparatif entre le Budget primitif et le Compte administratif, sans les Décisions modificatives, au niveau des dépenses de fonctionnement nous avions prévu 2 617,6 M€ et le Compte administratif affiche la somme de 2 617,9 M€, soit 300 000 € de différence, soit 0,01% d'écart, mes chers collègues … Et tout cela en prévoyant un autofinancement brut de 387 M€, alors que nous nous retrouvons avec un autofinancement de 461,8 M€.
Au niveau des recettes de fonctionnement, si je fais le même exercice, nous avions prévu 1 215,7 M€ de fiscalité directe et indirecte, et le Compte administratif affiche la somme de 1 539,9 M€, soit 324 M€ en plus. Nous n'avions donc pas majoré les recettes dans ces fléchages, contrairement à ce qui avait été dit par l'Opposition.
Au niveau des investissements, nous avions prévu de dépenser 1 207 M€ et nous avons finalement engagé 1 018 M€. Il est important de rappeler, pour expliquer cet écart, que la Région n'est pas maître d'ouvrage sur un certain nombre d'opérations.
Le taux de réalisation reste fort et acceptable, à hauteur de 85,9%.
Sachez qu'il a fallu "jongler" avec les différents transferts de compétences, les recettes et dépenses, notamment en termes de rémunération du personnel et le groupe des Radicaux est particulièrement attentif à ce chapitre.

À partir du moment où nous sommes en accord avec les politiques engagées, que nous avons votées pour ce Budget, nous nous devons donc de voter pour ce Compte administratif qui correspond, à la virgule près, à ce que nous attendions.
Mesdames et messieurs, chose promise, chose due : nous avions annoncé plusieurs mesures, plusieurs stratégies, elles sont mises en place, elles sont financées, elles seront efficaces. Nous sommes sans cesse dans l'action, au service de l'intérêt général.
Nous pensons Région, nous vivons Région !
Nous assumons pleinement, Madame la Présidente, nos engagements, vos engagements et quand nous allons sur le terrain pour détailler ces projets, c'est sereinement que nous les annonçons et quand la fin d'année arrive et que nous constatons que le Compte administratif valide financièrement nos orientations, nos ambitions, nous nous estimons dignes de la mission que vous nous avez confiée.
Nous accordons des crédits et nous les débloquons, c'est l'adéquation de nos paroles et de nos actes. Sans gesticulation, sans effet d'annonce utopique ou fantaisiste, nous avançons et nous faisons avancer l'Occitanie, avec en point de mire l'objectif "2050, Région à énergie positive".
Je terminerai par un mot bienveillant à l'égard du Directeur Général Simon MUNSCH et de l'ensemble des Services administratifs de la Région pour qui le groupe des Radicaux a une estime particulière.
Nous les remercions chaleureusement pour leur collaboration et le résultat de leur travail.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le 1er Vice-président et merci pour vos mots pour le Directeur Général des Services et l'ensemble des Services qui sont amplement mérités.
La parole est à Monsieur SANCHEZ pour 10 minutes, s'il vous plaît ...

M. SANCHEZ

Merci Madame la Présidente.
Je pourrais faire comme le CESER qui a eu la décence de ne pas s'exprimer sur le Compte administration, sans doute pour ne pas vous faire de peine, ni avoir à vous dire de vérités.
Nous remercions d'ailleurs le Président Jean-Louis CHAUZY pour sa galanterie et son agilité !
Mais mon rôle n'est pas celui-ci. Mon rôle est de regarder objectivement les choses et de dire des vérités, en positif comme en négatif.

Hélas, il faut bien le dire, les interventions qui m'ont précédé étaient tellement déséquilibrées dans un sens que l'on a envie de rééquilibrer surtout dans l'autre, parce que l'on a entendu tellement n'importe quoi, à la fois dans votre discours inaugural et dans celui du Président du groupe Socialiste, que l'on a l'impression que tout va bien, que c'est merveilleux, que ce Compte administratif est formidable … C'est le prix de l'humour politique que l'on devrait pouvoir vous décerner à tous !

Alors, bien loin de ces interventions d'autocongratulation, je rappellerai quelques éléments.

Sans ambiguïté, l'exercice budgétaire 2017 est très mauvais.

On constate, d'un simple coup d'œil, la stagnation de l'investissement, l'explosion du fonctionnement ; à noter également la proportion de l'investissement par rapport au fonctionnement qui diminue drastiquement. À titre de comparaison, l'investissement en Région Ile-de-France représente encore 40% du budget ; ici, nous sommes à quasiment 32%.

La dette explose, tandis que l'épargne diminue et atteint des niveaux nettement plus bas qu'avant la fusion.

Cela, c'est ce que l'on doit retenir en résumé.

Sur l'investissement : contrairement à ce qui avait été annoncé, l'investissement ne progresse pas, Madame la Présidente, car en 2015 l'investissement était de 1 024 M€ et il est aujourd'hui, en 2017, de 1 009 M€. Il y a donc une baisse de l'investissement après la fusion des Régions et donc, du fait de votre politique, nous investissons moins deux ans après la fusion qu'avant la fusion. Vous vous étiez pourtant vantée de faire de l'Occitanie la 1ère Région de France en matière d'investissement, mais vous êtes moins efficace que ne l'étaient vos prédécesseurs et c'est encore une démonstration que la fusion des Régions n'a pas produit les effets espérés.

Ce constat est encore renforcé si l'on s'intéresse aux interventions pures de la Région : hors crédits européens et remboursement de la dette, avec 875,6 M€ en 2017, contre 921,2 M€ en 2015, la baisse des investissements est encore plus nette : - 5%.

Alors, quand on entend le Président du groupe Socialiste nous dire que vous faites ce que vous dites et que vous faites toujours ce que vous dites, on peut se demander, quand vous parliez du Plan Marshall, ce fameux Plan Marshall où on devait voir ce qu'on allait voir, ça allait être formidable … Eh bien, où est-il ce Plan Marshall ? Car l'investissement est moins important en 2017 qu'en 2015. C'est donc plutôt le Plan "Marche mal" que vous avez réalisé pour la Région Occitanie ! (*Applaudissements*)

Il est également intéressant de remarquer que l'investissement n'est réalisé qu'à hauteur de 85,9% par rapport à ce qui avait été prévu et je crois que réellement, votre pari d'investir pour l'emploi est raté : depuis votre arrivée au pouvoir, le chômage a augmenté de 2,8% en Occitanie.

Vous vous êtes également vantée tout à l'heure d'être la meilleure de France en investissement, avec 192 € par habitant. Au final, dans le Compte administratif, vous n'indiquez que 160 € par habitant, donc à peine au-dessus de la moyenne nationale à 156 € par habitant.

On peut vous rappeler aussi le chiffre du ratio ATR1 qui montre que vous dépensez également 373 € par habitant pour le fonctionnement de la Région, qui fait de notre Région l'une des Régions les plus dépensières en matière de fonctionnement.

Alors, le fonctionnement, j'y viens justement … Les chiffres sont bidons !

Vous pouvez mentir à la presse, vous pouvez mentir à chacun ici, en laissant un faible temps de parole pour démontrer tous vos mensonges, Monsieur RIVENQ le relevait tout à l'heure : 10 minutes de temps de parole sur un Budget de plus de 3 Milliards, je crois que c'est quand même se moquer du monde ! Effectivement, c'est bien plus important que des vœux abordés en fin de réunion et pourtant, nous avons un temps de parole très, très faible et en forte diminution, j'y reviendrai tout à l'heure.

Donc des chiffres bidons. Mais si vous pouvez mentir ici, vous ne pourrez pas mentir à l'État et c'est sans doute pour cela que vous ne signez pas le Pacte avec le Gouvernement, parce que vous savez que vous n'êtes pas en mesure de vous engager sur une limitation de la hausse des dépenses de fonctionnement. Vous n'en êtes pas capable et vous l'avez d'ailleurs démontré cette année.

Les dépenses de fonctionnement étaient de 1 547 M€ en 2015, de 2 126 M€ en 2017.

Alors, j'entends bien qu'il y a eu des transferts de compétences, etc., etc., mais ce n'est pas la vérité de dire que les transferts de compétences représentent toute l'augmentation, c'est même totalement faux et c'est se moquer du monde !

Les dépenses de fonctionnement ne sont pas du tout maîtrisées, que ce soit par rapport à 2015 ou par rapport à 2016. Où sont donc les économies que devait générer la fusion des Régions ? Au lieu d'entraîner une réduction des budgets, la fusion conduit à l'explosion des dépenses et on peut évoquer plusieurs exemples : on peut parler des frais de personnel en hausse de + 6,8%, on peut parler de l'Administration, élus et propagande : + 33% par rapport à 2016 … Voilà, tout cela c'est la mauvaise gestion, c'est la gabegie, c'est la dépense qui est nuisible.

On peut aussi parler de vos dépenses idéologiques, car vous en commettez beaucoup et vous l'avez rappelé dans votre discours introductif, où vous nous parliez par exemple -mais ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres- de l'accueil d'une immigration supplémentaire.

Vous voulez vous ériger en Chef d'État. Demandez donc votre indépendance et demandez aussi aux autres Régions de France d'accueillir une immigration toujours plus importante qui,

encore une fois, pèse énormément sur le budget à la fois de l'État, des Régions, mais aussi et surtout des français.
Ces dépenses de fonctionnement sont donc en forte hausse et il y a aussi réellement matière à parler de l'emprunt et de la dette, parce que vous menez une très mauvaise gestion.
Alors, on ne vous reproche pas l'emprunt parce qu'en soi c'est pour financer de l'investissement, donc l'emprunt peut effectivement avoir du bon, si l'on a derrière des investissements à la hauteur. Mais ce que l'on vous reproche, c'est de ne pas avoir par exemple de plan pluriannuel sur l'emprunt ; on ne sait pas où vous allez, on ne sait pas ce que vous allez faire en 2019, en 2020, en 2021 et combien vous comptez encore emprunter, parce que vous endettez, vous endettez, vous endettez, mais vous ne parlez pas de désendettement et vous ne dites pas ce qui va se passer à la fin de votre mandat.
Parce que nous, quand on va reprendre la Région derrière … (*Rires - Apartés*), il va falloir qu'on rattrape toutes vos erreurs et vos lacunes en matière de gestion ! (*Applaudissements*)
En 2013, la dette était de 1 197 M€, elle est aujourd'hui de 1 793 M€ … Voilà, c'est un emprunt qui augmente considérablement et qui est irresponsable car vous n'annoncez pas de désendettement derrière et on ne sait pas où vous allez.
Le savez-vous vous-même ? On se le demande !
La dette à taux variable, pour sa part, représente près de 50% de la dette, ce qui est quand même très, très inquiétant également. On vous avertit chaque année, on en parle chaque année, vous nous dites chaque année que c'est faux évidemment, mais c'est vrai, la dette à taux variable représente une part très, très importante de la dette totale, ce qui est réellement problématique et vous devriez solutionner cela.
Ensuite, parlons aussi de l'abandon de l'ex Languedoc-Roussillon : tous les acteurs économiques s'en rendent compte, c'est aussi le moment d'en parler lors de ce Compte administratif et ce n'est pas en tenant ici, dans votre bunker, une réunion tous les trois mois que vous convaincrez les audois, les gardois, les héraultais, les lozériens et les habitants des Pyrénées-Orientales que vous vous occupez d'eux, je crois que c'est illusoire.
Il n'y a que vous qui croyez qu'en faisant ces réunions à Montpellier, vous donnez le gage aux habitants de l'ex Languedoc-Roussillon que vous vous occupez d'eux. C'est évidemment totalement faux !
Je terminerai, puisque l'on a parlé du rapport financier, par le "rapport moral", parce que l'on peut parler d'un rapport moral lorsqu'on dirige une association, par exemple, mais ce rapport moral, c'est celui de l'inconséquence politique. Je rappelle que pour masquer vos propres erreurs, vous vous en prenez sans arrêt au Gouvernement et à Monsieur MACRON, mais je rappelle que vous avez appelé à voter pour lui en connaissance de cause, vous connaissiez son programme de saccage social, vous connaissiez ses intentions de diminuer les dotations

et, malgré ce, vous avez pris la responsabilité d'appeler à voter pour lui et d'ailleurs, le groupe UEDC aussi. Donc cela, c'est votre responsabilité et vous ne pouvez pas vous affranchir de tout cela.

Le rapport moral, c'est aussi votre façon de gouverner :

- la baisse du temps de parole des élus d'Opposition : en juin 2017, par exemple, notre groupe Rassemblement National avait 70 minutes, aujourd'hui nous en avons 49 … Voilà, c'est votre façon de traiter l'Opposition : lui donner le moins possible la parole, prétendre que cela a été vu en Conférence des Présidents alors qu'évidemment, il n'y avait pas eu unanimité sur le sujet,
- la représentation dans les organismes extérieurs,
- le refus des vœux des uns et des autres,
- le refus de laisser des membres de votre Majorité constituer un groupe politique, alors qu'ils représentent une tendance politique qui mérite aussi de s'exprimer, comme toutes les tendances politiques.

Cela, c'est votre façon de faire de la politique, c'est donc l'immoralité, l'absence de démocratie et la démocratie participative surtout pas dans l'hémicycle régional !

Alors, quand vous nous dites dans votre propos introductif -et ce sera ma phrase de conclusion- : "Comment réapprendre à dire nous ?", eh bien "réapprendre à dire nous", Madame la Présidente, c'est écouter l'autre et considérer les élus de cette Assemblée, ce que vous ne faites pas et je pense que chacun ici peut le constater, le regretter et le déplorer, car ce n'est pas simplement nous que nous représentons, nous représentons des électeurs que vous méprisez !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur SELLIN pour 1 minute ...

M. SELLIN

Madame la Présidente,

Je devais intervenir sur le module budgétaire, mais en 1 minute c'est bien sûr impossible. Dante aurait-il pu écrire la Divine Comédie en 1 page ? Certes non !

Mais la comédie de ce Règlement intérieur n'en est pas moins tragique et glauque pour la démocratie et notre Assemblée. J'en suis donc réduit au style télégraphique …

Ce sera donc une abstention, avec quelques compléments.

Relégation des élus insoumis. Stop.

Plus d'assistant, plus de secrétariat, même pas d'ordinateur, pas d'imprimante, aucune logistique pendant les Assemblées plénières. Stop.
Le principe d'égalité de traitement foulé au pied. Stop.
Nous n'avons pas été élus pour faire de la figuration. Stop.
22% de voix insoumises en Région en 2017, il y a une vraie distorsion avec le pays réel. Stop.
Prime donnée aux manœuvres politicardes qui creusent encore davantage le fossé entre nos concitoyens et les Institutions où existent de telles pratiques. Stop.
Respect, égalité et démocratie effective dans cette Assemblée. Stop ou encore ?...

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur COSSANGE pour 3 minutes. Merci.

M. COSSANGE

Je vous remercie.
Madame la Présidente,
Chères et chers collègues,
Les élus communistes et apparentés voteront le Compte administratif, en cohérence avec notre vote sur le Budget auquel il se réfère.
Il m'est impossible d'évoquer ce Compte administratif sans le placer dans le contexte national dans lequel il nous est présenté. J'ai bien entendu parler de la contractualisation financière, véritable coup de massue budgétaire et profonde remise en question inacceptable de la libre administration des Collectivités.
Loin de la modernité vantée par l'actuelle Majorité gouvernementale, c'est comme par le passé la réduction des déficits de l'État, en contraignant toujours plus les Collectivités territoriales. Certes, l'État doit maîtriser son déficit, mais j'aimerais modestement lui rappeler que les Collectivités ne sont pas responsables, par exemple, de l'exil fiscal qui grève les finances de l'État de 80 Milliards €. D'ailleurs, à ce propos, la restauration du verrou financier par Bercy n'est certainement pas un gage de lutte pour récupérer cet argent !
Les Collectivités ne sont pas non plus responsables de la suppression de l'ISF : 3 Milliards de manque dans les caisses de l'État.
En revanche, la Région Occitanie, vous l'avez rappelé dans votre propos introductif, a fait le choix :
- des transports qui maillent l'ensemble du territoire,
- d'investir dans le logement social,

- d'investir sur la culture et le sport : là où bien souvent, dans les autres Régions, la question de la culture et du sport est purement et simplement négligée, la Région Occitanie a fait le choix de travailler à réduire les inégalités, en particulier avec la gratuité des livres et des équipements professionnels, quand on sait que les inégalités se creusent avant tout à l'école et devant le système éducatif.

Naturellement, l'ensemble de ces choix ont un coût, mais j'aimerais sortir du débat politique insupportable que l'on entend au plan national et que je suis très étonné de voir ici relayé par les élus du Front National, ce débat selon lequel investir pour l'avenir, investir pour l'égalité, ce serait avant tout des dépenses ; ce débat ultra-libéral que l'on ne peut pas réduire à "avoir voté ou non Macron" au second tour. À l'heure des baisses de dotations et des transferts de charges, qui sont bien visibles dans ce Compte administratif 2017, les élus communistes prendront toute leur part dans le combat pour maintenir une politique volontariste, réductrice des inégalités et donc dans le combat contre la contractualisation.

Pour terminer, puisqu'il me reste quelques secondes, j'ai vu dans la presse, avant de venir, un débat autour de "jacobins, girondins", j'aimerais juste dire par rapport à ce débat que je ne suis pas spécialiste de l'Histoire de France de la fin du 19ème, mais en revanche dans la France du 21ème siècle, je n'ai pas envie de poser la tête -pas plus que je n'ai envie que les habitants de l'Occitanie la posent- sur le billot de l'austérité, tel que l'État aujourd'hui nous y contraint. Et à ceux qui se plaignent que ce Contrat soit également signé avec des Collectivités de Droite, je leur rappelle les mots d'Aragon :

"*Quand les blés sont sous la grêle*
Fou qui fait le délicat
Au cœur du commun combat"

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur CARAYON pour 5 minutes s'il vous plaît ...

M. CARAYON

Merci Madame la Présidente.

Les années se suivent et se ressemblent. Deux ans après la fusion de nos deux ex-Régions, vos engagements budgétaires portent une double signature :

- Celle de vos Budgets primitifs caractérisés par l'émiettement des programmes d'intervention, qui se réfèrent à des stratégies, à des plans tournés vers des horizons extrêmement lointains

(2040, 2050), qui rendent évidemment impossible toute évaluation et toute correction de trajectoire. De ce point de vue, la pratique budgétaire de la Région s'inscrit dans la droite ligne des politiques qui ont été suivies avant 2016, à Toulouse comme à Montpellier : on fait semblant de s'intéresser au long terme pour éviter évidemment de se confronter aux résultats du court terme ;

- Quant à la signature de vos Décisions modificatives, même si elles ne modifient qu'à la marge les engagements initiaux -1,3% du Budget primitif-, elles confirment votre adhésion à une politique obnubilée par la dépense, d'autant que ces Crédits de paiement concernent à 83% des dépenses de fonctionnement. Je vous invite à vous inspirer du modèle de la Région Auvergne-Rhône Alpes où les dépenses de fonctionnement ont baissé de 12% depuis l'élection de Laurent WAUQUIEZ et la dette de 3%.

Les 48 M€ de cette DM1 sont donc répartis en :

- 40 M€ en section de fonctionnement, affectés pour la mise en œuvre de la nouvelle compétence sur les transports interurbains et scolaires et à la rémunération de la SNCF dans le cadre de la nouvelle Convention TER ; l'autre moitié servira à financer les provisions, les services généraux, l'action économique,
- et 8 M€ en section d'investissement, dont 4 M€ de crédits européens et quelques crédits complémentaires dédiés à la formation professionnelle, à la culture, au sport, à l'environnement, aux loisirs.

On n'oubliera pas au passage un crédit de près de 1,3 M€ affecté aux Services généraux généreusement dotés, fonctionnement et investissement confondus, d'une enveloppe supplémentaire de plus de 6 M€, représentant 12,5% du total des Crédits de paiement.

Voilà un poste de dépenses que l'on retrouve systématiquement dans toutes vos décisions, comme si la notion même de gestion prévisionnelle des dépenses était étrangère à ce secteur.

Quant aux 66 M€ d'AP, ils se répartissent à hauteur de 29 M€ pour la gestion des fonds européens et 26 M€ pour l'action économique, étant précisé que les seuls dossiers de la rénovation du Parc des Expositions de Montpellier et de la capitalisation de la nouvelle SPL chargée de la gestion de cette infrastructure absorberont 18 M€ de ces 26 M€.

Enfin, si l'environnement bénéficie de 8,2 M€ d'AP nouvelles, cet engagement est entièrement dédié à l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat.

Pour ce qui concerne les 68 M€ d'AE, elles se déclinent en 32 M€ affectés aux transports et 27 M€ affectés à la formation professionnelle ; 4 M€ d'AE sont également dédiés aux Services généraux qui émargent ainsi à toutes les rubriques, comme s'il fallait en permanence alimenter une immense chaudière !

Que retenir alors de cette Décision modificative ?

Un point positif : l'Europe est devenue un levier puissant pour la mise en œuvre des grands projets d'investissement de la Région, mais le chapitre des points négatifs est malheureusement plus étoffé …

Sous la rubrique "Produit en Occitanie", vous faites figurer les interventions dans le secteur économique, mais les engagements budgétaires y sont d'une pauvreté insigne :

- les Contrats de Croissance Entreprise bénéficient de 1,3 M€ de CP et 2,5 M€ d'AP,
- la Recherche et l'Innovation : 4 M€ d'AP,
- l'Installation des agriculteurs : un peu moins de 800 000 € d'AE.

Une fois encore, le Plan Littoral 21, présenté depuis presque 3 ans comme un exemple de politique publique transversale, reste fixé à son enveloppe de 2,5 M€ de Crédits de paiement inscrits au Budget primitif.

Les crédits émargeant au chapitre "Tourisme et Thermalisme" sont en effet totalement vampirisés par le Parc des Expositions de Montpellier qui, outre les investissements que vous prévoyez d'y réaliser, est promis à une nouvelle gestion que l'on espère évidemment plus efficace que la précédente.

Au total, vous nous présentez une DM1 dans la lignée de ses devancières : des engagements nouveaux ou des ajustements qui ne bouleversent pas l'économie générale d'un Budget, dont nous avons dénoncé en son temps le manque d'ambition et la part belle réservée aux dépenses de fonctionnement qui représentent 83% des CP.

C'est la raison pour laquelle, évidemment, notre groupe votera contre votre rapport.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur DELAHAYE pour 4 minutes ...

M. DELAHAYE

Merci.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'examen du Compte administratif constitue toujours un moment clé de la vie d'une Collectivité, d'autant qu'il s'agit du premier exercice mesurant les premiers effets de la nouvelle Politique régionale suite à la fusion et la mise en place de notre Assemblée.

Mon collègue Didier CODORNIOU s'est déjà attaché à relever les axes de cette Politique régionale, je n'y reviendrai donc pas.

Après la suppression de la part de la taxe d'habitation et de la taxe foncière pour les Régions en 2000, puis la taxe professionnelle en 2010 et enfin le prélèvement sur la DGF des quatre dernières années, on contraint depuis de nombreuses années les Régions à organiser leur gestion autour de la maîtrise de la dépense. Cette année n'échappe pas à cette règle, avec une baisse de 1,5% de nos ressources propres.

Cependant, l'évolution en volume de 590 M€, en raison de la mise en œuvre des fonds européens et des transferts de compétences, notamment des Départements vers les Régions, masque l'augmentation des dépenses de fonctionnement de faible niveau : moins de 1%.

Bien que les charges de personnel progressent de 6,8%, progression liée à la revalorisation de certaines filières et au respect -il faut le noter- de l'engagement d'harmoniser par le haut le régime indemnitaire, la baisse de nos ressources ne nous a pas freinés cependant dans notre engagement dans le domaine de l'investissement, avec une forte progression de plus de 4,3%.

Le recours à l'emprunt, dans un contexte de marchés financiers certes favorable, doit être mesuré dans le temps. Il convient de maîtriser le recours à cette ressource.

À ce jour, notre capacité de désendettement est bonne -autour de 4 ans, à comparer aux 9 ans du seuil d'alerte-, grâce notamment à une épargne brute de bon niveau : plus de 20%.

Une épargne nette favorable nous permet donc d'envisager aussi un avenir serein, bien que la pseudo-contractualisation proposée par l'État ne nous rassure pas, tant au niveau financier que sur l'évolution des normes.

La DM n'appelle pas de remarque particulière de la part de notre groupe, de même que sur le principe de l'affectation du résultat.

C'est pour cela que nous voterons favorablement l'ensemble de ces décisions.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur CABROLIER pour 5 minutes ...

M. CABROLIER

Le Compte administratif 2017 marque donc l'atterrissage de l'année 2017 qui est le premier budget en année pleine après la fusion.

Il est intéressant de constater -cela a été dit par Julien SANCHEZ tout à l'heure- que le grand plan d'investissement appelé "Plan BTP" ou "Plan Marshall", annoncé à grand renfort de pub, accouche d'une souris puisque le niveau des dépenses d'investissement reste équivalent d'une année sur l'autre, autour de 1 Milliard € et est même en baisse si on le compare au Compte administratif de 2015 qui était le dernier budget avant la fusion.

On peut noter, dans ces dépenses d'investissement, la non-mobilisation des fonds européens, essentiellement le FEDER, avec un taux de réalisation de 42% entre le Budget primitif 2017 et le Compte administratif 2017, ce qui fragilise la pérennité de certains dispositifs à destination des entreprises ou de la recherche et de l'innovation.

Pour financer ces dépenses d'investissement, l'épargne brute dégagée de la section de financement baisse de 100 M€ par rapport à l'année dernière. C'est ce que, pudiquement, vous avez appelé "contenir l'érosion de notre épargne", ce qui vous oblige bien sûr à recourir toujours plus à l'emprunt : 130 M€ ont été ajoutés sur ce Compte administratif par rapport au Compte administratif de 2016.

On peut d'ailleurs noter que l'emprunt de 509 M€ prévu au Budget primitif n'est mobilisé qu'à hauteur de 2760 M€, soit 54%. En 2016, on observait déjà ceci puisque le Budget primitif prévoyait un emprunt de 438 M€, pour une réalisation de 142 M€, soit 32%, écart qui était dû en grande partie à une année budgétaire amputée de près d'un semestre du fait de la fusion.

Mais cette année, ce n'est plus le cas et la non-réalisation de 45% de l'emprunt inscrit dans le Budget primitif s'explique par la non-réalisation des investissements prévus, essentiellement ceux -vous l'avez rappelé- dont la Région est co-financeur et ne maîtrise donc pas le financement.

On peut donc s'interroger sur ces opérations où la Région est en partenariat avec d'autres Collectivités, au travers des SPL notamment, ou avec l'État qui peine à honorer ses engagements au travers du CPER.

À moins que l'emprunt qui figure au Budget primitif 2017, comme celui de l'année dernière, soit un emprunt d'équilibre pour une politique d'affichage.

Toutefois, la dégradation de notre capacité d'autofinancement est inquiétante car, contrairement à ce que vous dites, les dépenses de fonctionnement augmentent de 38% en 2017 par rapport à 2016, ceci de façon structurelle, tandis que les recettes n'augmentent quant à elles -si je peux m'exprimer ainsi- que de 23%.

Cette augmentation des dépenses de fonctionnement n'est due -contrairement à ce que vous dites- qu'en partie au transfert de compétences et à l'intégration de la gestion des fonds européens dans les comptes de la Région à partir de l'année dernière.

L'Europe de Bruxelles transfère d'ailleurs plus de dépenses de fonctionnement, je pense au FEADER à destination de la ruralité pour un peu plus de 300 M€, qui sont quasi exclusivement des dépenses de fonctionnement, alors que nous peinons à mobiliser les fonds FEDER qui sont essentiellement des dépenses d'investissement. Ceci accentue d'ailleurs l'effet ciseau que vous dénoncez par ailleurs de la part de l'État. Vive l'Union Européenne !

Cette augmentation est en effet également due à l'accroissement de 33% en 1 an du poste "Administration, Élus, CESER et Assemblées" -où l'on retrouve les nouvelles Assemblées

telles que l'Assemblée des Territoires, le Conseil Régional des Jeunes, etc.-, qui passe de 54 M€ au Compte administratif de l'année dernière à 72 M€ cette année. On voit là que la démocratie participative a un coût !

Sans oublier l'harmonisation par le haut des dépenses de personnel, avec une augmentation de près de 7% et la création de 183 postes nets supplémentaires, si l'on ne considère pas les transferts de compétences sur les 396 qui ont été créés depuis le printemps 2016.

On est donc bien loin des 21 M€ d'd'économies que vous annoncez dans le "journal de la démocratie" cette semaine et des 0,9% d'augmentation des dépenses de fonctionnement que vous nous avez annoncés tout à l'heure.

En parallèle, malgré l'octroi en 2017 de 25 points de CVAE supplémentaires, l'autonomie fiscale des Régions se limite toujours à leur capacité à fixer le montant des chevaux fiscaux de la carte grise, qui ne représente que 8% des recettes de fonctionnement.

Quand on sait :

- que les dotations d'État continueront à baisser du fait de notre contribution à la réduction des déficits publics voulue par l'Union Européenne : on annonce 50 M€ en moins de dotations de l'État pour l'année 2018,
- que l'autofinancement va continuer à se dégrader du fait de votre absence de maîtrise des dépenses de fonctionnement, à commencer par les charges de structure,
- que l'encours de la dette va continuer à augmenter pour dépasser allègrement votre objectif des 4 années de désendettement : il a été rappelé qu'on a augmenté la dette de 273 M€ en 2 ans,
- et que l'année 2018 va correspondre à l'exercice, en année pleine …

LA PRÉSIDENTE

Merci de bien vouloir conclure.

M. CABROLIER

Je termine, excusez-moi.

(…) à l'exercice, en année pleine, de nouvelles compétences comme les transports scolaires, on comprend que vous n'ayez pas signé la contractualisation avec l'État.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Myriam MARTIN pour 1 minute s'il vous plaît ...

Mme MARTIN

Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

En tant que conseillère régionale, comme vous toutes et vous tous, j'ai le devoir de m'exprimer sur le Compte administratif, l'affectation de celui-ci et la Décision modificative budgétaire.

Mais en ai-je le droit ?

Comment aborder l'ensemble de ces éléments en une seule minute ?

Comment expliquer ce que je peux partager dans les orientations budgétaires, ce qui me pose problème et m'interroge ?

Comment expliquer pourquoi je m'abstiendrai sur ce rapport ?

Laisser croire qu'une intervention pour évoquer tous ces sujets est possible en 1 minute est une offense aux élus que nous sommes et une offense à la démocratie. Aussi, je ne tenterai pas l'exercice imbécile que veut nous imposer ce Règlement intérieur -non moins imbécile et bureaucratique- d'intervenir en 1 minute sur les orientations budgétaires de la Région.

Je l'ai déjà dit, aucun Règlement intérieur ne peut trouver des solutions à un problème d'expression démocratique et politique. Encore une fois, se cacher derrière cela, c'est complètement irresponsable !

Comment justifier que notre courant, qui existe partout dans notre pays, n'existe pas en Occitanie ?

Comment expliquer qu'en Nouvelle Aquitaine, 183 élus peuvent permettre de former un groupe de 4 élus ? Je pense en particulier bien sûr au PRG.

Pourquoi cela n'est-il pas possible en Région Occitanie ?... (*Marteau*)

Visiblement, la "convivencia" en région Occitanie s'arrête aux portes du Conseil Régional !

Je vais terminer, car effectivement j'ai épuisé mon temps de parole pour toute la journée …

Deux choses pour finir.

Tout d'abord, je souhaite partager avec vous très rapidement les propos du philosophe Jacques DERRIDA qui disait en 2000 : "Ê*tre démocrate, ce serait agir en reconnaissant que nous ne vivons jamais dans une société assez démocratique*".

Je vous invite à réfléchir à ces propos.

En attendant plus de démocratie au sein du Conseil Régional Occitanie, étant donné que nous sommes privés du droit de débattre, il ne nous reste que le choix de quitter cet hémicycle, sans pour autant quitter l'Assemblée plénière.

(*Applaudissements - Madame MARTIN, Messieurs HOANG NGOC, SELLIN et SERIEYS quittent l'hémicycle à 11h45*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame JAMET pour 3 minutes ...

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Je ne peux pas passer à côté des propos scandaleux que vous avez tenus en préliminaire et comme il n'est pas non plus, dans cette Assemblée, question de démocratie, ni de débat, je ne peux pas m'abstenir d'y revenir.

Vous avez fait preuve d'un sectarisme, d'un esprit moralisateur qui devient insupportable ! Vous avez traité nos compatriotes italiens d'une façon scandaleuse.

Je vous rappelle quand même, à l'instar de Monsieur MACRON, qu'il serait bon de changer de ton. Vos propos sont inexcusables et irresponsables !

Je vous rappelle que la détermination de Matteo SALVINI n'était que l'expression de la volonté du peuple italien. Quand vous les insultez, vous insultez l'Italie ! (*Applaudissements*)

Les italiens ne veulent pas de submersion migratoire, les italiens ne veulent pas de dilution d'identité. Vous n'avez pas le droit de leur renier ce droit !

Ensuite, si je peux me permettre de revenir très rapidement au Compte administratif, je vais vous dire une chose : 2016 a été une année de récession, 2017 a été une année noire ; c'est une année noire pour les dépenses de fonctionnement qui explosent de + 38% et ne dites pas que c'est la résultante des nouveaux transferts de compétences et de l'accroissement des fonds européens, c'est faux ! Dans les deux cas, qu'il s'agisse des transferts de compétences ou des fonds européens, les recettes ont été abondées en conséquence.

Et à propos des recettes de fonctionnement, on ne peut que constater une augmentation de seulement -si je puis dire- 23%. Vous êtes directement responsable d'une augmentation au bas mot de 100 M€ … 100 M€ et c'est un minimum, j'insiste sur ce point, c'est-à-dire 6,4% des dépenses de fonctionnement, dont ni l'État, ni l'Union Européenne ne sont responsables.

Les dépenses de fonctionnement ne sont pas maîtrisées, on assiste à une explosion des charges de structure et en même temps les interventions régionales en investissement -nous l'avons rappelé assez largement- baissent de 5%.

Je vous ai invitée à changer de ton Madame, je vous invite aussi à changer de méthode ... (*Protestations*) Parce que pendant ce temps-là, 576 000 chômeurs en Occitanie.

Pendant ce temps-là, 1 million de pauvres … Vous savez, ces gens qui coûtent un "*pognon de dingue*", pour reprendre les propos de Monsieur MACRON pour qui vous avez appelé à voter.

Pendant ce temps-là, Madame, vous jouez les ambassadrices au Maroc, au Japon …

Pendant ce temps-là, Madame, au lieu d'être la Présidente de la Région, vous jouez la Présidente d'un État qui n'existe pas, l'Occitanie, au lieu de vous occuper de l'économie, au lieu de vous occuper de l'emploi.
Pourquoi est-ce qu'on ne parle pas de la gestion de l'eau ?
Pourquoi est-ce qu'on ne parle pas de l'exploitation de ces fonds européens que vous n'arrivez pas à dépenser ? Vous nous parliez tout à l'heure des pêcheurs et de pollution, c'est encore une façon de les ostraciser. Il y a un problème de relève de la pêche, il y a un problème de gestion de l'eau. Tous ces sujets qui sont importants, vous ne vous en occupez pas, vous ne vous en préoccupez pas ou vous vous en occupez très mal !
Alors, pour terminer, je vais vous dire une dernière chose : je souhaiterais, comme tous nos compatriotes, que vous vous occupiez de leurs affaires, parce qu'ils veulent vivre, ils veulent travailler au pays et vous ne leur en donnez pas les moyens … (*Marteau*)
Pour le reste Madame DELGA, basta ! (*Applaudissements - Huées*)

LA PRÉSIDENTE

Après ce mauvais théâtre … (*Exclamations*), nous allons reprendre le cours des débats et parler concrètement des questions …

M. CARETTE

Je ne sais pas ce que c'est le théâtre … (*Rires*)

LA PRÉSIDENTE

Je pense que vous l'avez oublié Monsieur CARETTE, oui !
Nous allons donc répondre aux questions qui ont pu nous être posées.
Concernant le Contrat financier, rappeler qu'au niveau de l'Association des Régions de France, nous avons obtenu -comme je l'indiquais dans mon propos introductif- que certaines dépenses ne soient pas prises en compte, tout particulièrement la question des fonds européens, de même que les dépenses liées à des programmes de l'État, comme par exemple le Plan d'Investissement Compétences.
Cela a été acté par Monsieur le Premier Ministre par un courrier que nous avons reçu vendredi dernier et la notification de Monsieur le Préfet de Région sur le seuil de 1,1% date d'il y a 5 jours.
Nous avons donc bien entendu pris toutes les garanties pour que nous puissions tenir, les prochaines années, la limite des 1,1% et qu'il n'y ait bien entendu pas de sanctions financières, tout en dénonçant ce principe de mise sous tutelle, ce principe qui étouffe les

initiatives territoriales et qui est parfaitement contraire au processus de décentralisation que nous connaissons dans l'ensemble des pays européens.

Concernant les économies, nous avons pu réaliser à travers l'union, je le répète, des économies significatives, qui seront d'au moins 21 M€ cette année, en particulier à travers la Convention SNCF, mais également grâce à une gestion optimale de tous les fluides et de tous les contrats d'assurance.

Contrairement à ce qui a été dit, nous avons un très bon taux de consommation, qui dépasse les 90%, un des taux les plus élevés de France. Cela est possible parce que nous avons une Administration qui réalise un travail de qualité, avec beaucoup de dévouement ; c'est pourquoi il est indispensable de savoir revaloriser le régime indemnitaire et tout particulièrement celui de nos agents de catégorie C qui méritent en effet de percevoir une rémunération décente, vu leur investissement dans l'ensemble de nos compétences.

Quant au "prix de l'humour politique" décerné par Monsieur SANCHEZ, on pourrait parler aussi de la médiocrité politique ... (*Applaudissements*), parce que quand on veut comparer l'évolution des dépenses de fonctionnement et qu'on ne prend pas la peine d'extraire tous les crédits de fonctionnement du FEADER, qui sont en forte évolution parce qu'en effet nous obtenons des crédits de la part de la Commission Européenne, mais également des crédits de la Commission Européenne suite à des appels à projets où nous sommes sélectionnés.

Enfin, sur l'investissement, il est quand même extraordinaire de prendre comme seule référence l'année 2015 où il y avait eu pour les deux Régions des attributions exceptionnelles, ce qui était tout à fait logique sur des fins de mandat, parce que la moyenne sur le précédent mandat était de 860 M€ d'investissements par an et nous sommes à 925 M€, soit une progression de près de 8%.

Quand on veut analyser des chiffres, il faut le faire avec sérieux et pas avec démagogie, dans la seule optique de faire du spectacle.

Donc si vous souhaitez être respectés, je n'ai qu'un conseil à vous donner : soyez respectables. (*Applaudissements*)

Madame FITA, si vous voulez compléter certains points ...

Mme FITA

Quelques précisions pour répondre à certaines interrogations.

Monsieur RIVENQ, c'est vrai qu'il est important de reparler des économies et vous posiez la question : Où ces économies sont-elles faites ? Sur les dépenses de fonctionnement ? Sur les politiques publiques ? Bien sûr sur les deux, mais nos dépenses de fonctionnement, liées aux charges, aux frais de fonctionnement de l'Administration -ce qui a été évoqué- ne représentent

que 13% de notre budget. Donc forcément, les économies sont plus importantes sur les politiques publiques.
Madame la Présidente l'a déjà évoqué, mais pour donner quelques chiffres :
- sur la Convention TER, donc sur les politiques publiques, cela représente 13 M€,
- par contre sur les assurances et là, on est vraiment sur les charges de fonctionnement, on est à 2,5 M€ d'économies.
Les rapports sont donc forcément plus importants en termes d'économies sur les politiques publiques, mais ce sont tous les aspects qui sont bien entendu privilégiés et ce sont surtout des économies qui sont ensuite réinvesties dans nos politiques publiques : la gratuité des manuels par exemple, c'est grâce à ces économies que nous avons pu la financer.
Je pense donc qu'en effet, nous sommes en désaccord sur le fond, mais je vous remercie d'avoir reconnu l'exactitude et les efforts de bonne gestion que nous faisons.
Donc je comprends votre opposition, mais il est important et constructif que l'on puisse partager un constat.
S'agissant des remarques de Monsieur SANCHEZ, je désespère, j'essaie pourtant de faire preuve de pédagogie, mais vraisemblablement je n'y arrive pas, ou peut-être qu'il y a aussi de la mauvaise foi dans vos propos … En tous cas, il y a des mensonges et ces mensonges-là, je pense qu'il faut les rétablir.
Quand on dit "explosion des dépenses de fonctionnement", nos transferts de compétences sont des dépenses de fonctionnement qui nous sont transférées, donc forcément cela augmente nos dépenses de fonctionnement.
Quand vous parlez "d'explosion", vous avez raison, c'est important : quand il y a plus de 25% d'augmentation des dépenses, oui, c'est une augmentation très significative mais qui, comme je l'ai expliqué -mais pas assez clairement apparemment !- est compensée en recettes.
Donc dépenses = recettes, pas d'incidence -pour la très grande majorité- sur nos dépenses de fonctionnement et sur nos équilibres financiers.
Sur l'investissement, là aussi et encore un mensonge : vous parliez de 152 € investis par habitant par les autres Régions en 2016, il s'agit en réalité de 124 € par habitant investis par les autres Régions en moyenne, donc largement en deçà de ce que notre Région Occitanie investit à ce Compte administratif puisque nous sommes à 160 € par habitant.
Pour ce qui est de l'emprunt -là aussi, on va redire des choses que l'on avait déjà exprimées-, il s'agit là d'ingénierie financière et on peut vraiment remercier les Services qui ont une expertise très grande dans ce domaine-là. L'équilibre entre taux variables et taux fixes est justement un choix fait pour sécuriser cet emprunt, et l'économie que nous faisons sur le taux d'emprunt de 1,54% -je vous le rappelle- est une économie significative, justement grâce à cette ingénierie financière.

Madame JAMET, vous disiez que nous sommes responsables de 100 M€ de hausse des dépenses de fonctionnement entre 2017 et 2016 … Non, en fait nous sommes responsables de 589 M€ : 145 M€ de fonds européens supplémentaires, 373 M€ de compétences transférées, le transfert de NACRE et le Plan 500 000 : + 37 M€ ... On peut ressortir les chiffres ! (*Protestations*)

Donc vraiment, je tiens à le préciser, je respecte tout le monde sans exception, vous participez à la Commission des Finances, vous avez le droit à la parole, nous échangeons et nous essayons de mettre justement toutes les ressources à votre disposition, parce que la transparence est la base d'une démocratie et nous y sommes extrêmement attachés.

Donc vous mentez quand vous expliquez que justement je ne donnerais pas ces informations ou qu'au contraire, je mentirais sur les chiffres. Les chiffres sont là et je prends suffisamment de temps pour écouter certaines déclinaisons de parole dans cette Commission des Finances pour ne pas vous laisser dire cela !

Il y aurait beaucoup d'autres mensonges à dénoncer, mais pour notre part nous disons la vérité, les chiffres sont réels, vous les avez dans le rapport financier et véritablement, vous ne pouvez pas nous accuser d'être dans cette parodie de démocratie … (*Protestations*)

Au contraire, nous y mettons autant les moyens que le fond !

Merci à vous.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Nous allons passer au vote sur les rapports, je cède donc la présidence à Didier CODORNIOU puisque je dois quitter la séance.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

M. CODORNIOU

Merci.

Nous allons donc passer au vote sur les rapports :

- Approbation du Compte administratif 2017,
- Approbation du Compte de gestion et la conformité du Compte de gestion 2017 et Compte administratif 2017,
- Affectation du résultat du Compte administratif 2017,
- et Décision modificative n°1 du Budget 2018.

Sur le Rapport 01 relatif à l'approbation du Compte administratif 2017, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 50, GR : 15, NM : 21, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 65 (RN : 39, UEDC : 26)
- Abstention : 3 (NI : 3).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/01***) est ***adopté***. Bravo ! (*Applaudissements*)

Un intervenant FN

Excusez-moi, erreur de vote ! Je signalerai l'erreur de vote au Bureau.

M. CODORNIOU

Oui, vous irez voir le Bureau de l'Assemblée.

Sur le Rapport 02 relatif à l'approbation du Compte de gestion 2017 et la conformité du Compte de gestion avec le Compte administratif, le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 154 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, RN : 39, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 2 (NI : 2 -SELLIN, MARTIN-).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/02***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 03 relatif à l'affectation du résultat du Compte administratif 2017, le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 1 (UEDC : 1 -FRANCIS-)
- Abstention : 68 (RN : 39, UEDC : 25, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/03***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 04 relatif à la Décision Modificative n°1 du Budget 2018, le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 49, GR : 16, NM : 21, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 64 (RN : 39, UEDC : 25)
- Abstention : 4 (UEDC : 1 -TOUZELLIER-, NI : 3).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/04***) est ***adopté***.

Monsieur RIVENQ …

M. RIVENQ

Monsieur le Président, comme je le réclame souvent, j'aimerais savoir qui vote quoi, parce que d'après les annonces des Présidents de groupes, les votes ne correspondent pas

aux décisions annoncées : si l'on additionne les 39, les 26 et je crois les insoumis qui l'ont annoncé, cela ne fait pas ces chiffres, donc il y a un problème !
Je demande, voire j'exige d'avoir le résultat des votes. C'est un scrutin public, donc sur tous les votes, je veux savoir qui vote quoi, soit pour corriger, soit pour s'apercevoir que les boîtiers ne marchent pas. Ce n'est pas possible qu'à chaque vote on ait des résultats qui ne correspondent pas aux annonces faites dans les groupes, je suis désolé !
S'il y a des erreurs, on les corrige, mais je souhaite avoir le résultat des votes nominatifs, c'est un dû ; c'est un vote public, ce n'est pas un vote secret, il faut donc savoir qui vote quoi.
Je ne vois pas pourquoi on cache ces éléments ! Je veux avoir les votes avant la fin de la séance, soit pour corriger, soit pour faire une déclaration, parce que sinon ce n'est pas possible. C'est à chaque fois la même chose … Ou alors, je demande le vote à la main ; si on vote par bloc, c'est facile, il suffit de compter.

M. CODORNIOU

Monsieur RIVENQ, je vous propose de venir voir le Bureau des Assemblées à la pause pour avoir les explications nécessaires. Cela vous va ?... D'accord.
Madame PINEL ...

Mme PINEL

Merci Monsieur le Président.
Que les groupes annoncent un vote, c'est une chose, mais le vote est individuel, il n'y a pas de mandat impératif, il peut donc y avoir, à l'intérieur des groupes, des personnes qui ne votent pas de la même manière.

M. RIVENQ

Mais ce n'est pas le problème !

Mme PINEL

Je comprends, mais je voulais vous répondre sur la notion de groupe, en rappelant simplement que le vote n'était pas impératif.

M. CODORNIOU

Merci pour votre intervention.
Je pense que nous pouvons à présent rappeler la Présidente Carole DELGA pour passer à la réception des champions d'Occitanie. Sont-ils arrivés ?

M. CHIBLI

Oui !

(*Retour en séance de Madame la Présidente*)

M. CODORNIOU

Monsieur le Vice-président en charge des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation, vous avez la parole …

L'Occitanie fête ses champions - Séquence "hommage" aux Clubs sportifs victorieux d'une compétition cette saison

M. CHIBLI

Merci Monsieur le 1er Vice-président.

Afin d'honorer les clubs sportifs qui ont fait une très, très belle saison cette année et qui ont notamment brillé aux plans national et international, la Présidente a voulu, par ce moment fort, rendre hommage à nos clubs sportifs.

Nous allons donc, si vous en êtes d'accord, les appeler un par un, en rappelant leurs parcours et leurs réussites afin de les honorer, mais auparavant voici le film régional sur le sport ...

(*Diffusion film - Applaudissements*)

Nous allons appeler :

- Pour le ***Montpellier Handball*** : le Président Rémy LEVY, le co-Président Serge GRANGER et le manager Patrice CANAYER, accompagnés de la Coupe d'Europe … On les remercie et on peut les applaudir ! (*Applaudissements)*

(Madame la Présidente remet la médaille de la Région à chaque club)

Champion d'Europe, vainqueur de la ligue des champions cette année. Ils ont été aussi, pour les jeunes, champions de France U18. C'est le club le plus titré du handball français, avec 14 titres de champion de France, 13 coupes de France, 10 coupes de la Ligue et 2 Ligue des champions en 2003 et 2018. Et bien sûr, ils évoluent en 1ère Division, comme vous le savez !

- Pour le ***Castres Olympique*** : représentant le Président Pierre-Yves REVOL, Matthias ROLLAND, accompagné du Bouclier de Brennus ! Champion de France Top 14, le Castres Olympique a été 5 fois champion de France de 1ère division (1949, 1950, 1993, 2013 et 2018), 2 fois finaliste (1995 et 2014), vainqueur de la Coupe de France (1948), vainqueur de la Coupe de la Ligue (2003) et du Bouclier européen (2003) ... (*Applaudissements*)

Matthias, merci beaucoup de ta présence.

- Pour le ***Montpellier Hérault Rugby (MHR)*** : le Président Mohed ALTRAD. Finaliste du Championnat de France Top 14 ... (*Applaudissements*) Merci de ta présence.

- Pour ***l'USAP Perpignan*** : le Président François RIVIERE, avec son bouclier !

Champion de France de Pro D2. Accession en Top 14. Club septuple champion de France (1914, 1921, 1925, 1938, 1944, 1955 et 2009). 12 participations en Coupe d'Europe et le club joue en élite depuis 1911. Merci François d'être là … (*Applaudissements*)

- Pour le ***Montpellier Hérault Rugby*** encore, qui s'illustre par ses féminines : le Président Jean-Michel ARAZO et l'entraîneur Olivier PLESSIENNE, avec le trophée …

Champion de France Top 8 Rugby féminin. La section féminine senior du Montpellier Hérault Rugby a été formée en 1998. L'équipe a conquis son 1er titre national en 2007.

Merci à eux. (*Applaudissements*)

- Pour ***l'US Montalbanaise (USM)*** : Gaël ARRANDIGA, Directeur général.

½ Finaliste Championnat de France de Pro D2. Champion en 1967, 2001, 2006, 2014, vice-champion en 1981 et 1999 ... (*Applaudissements*)

- Pour le ***Stade Toulousain Rugby***, Vice-champion de France Top 8 Rugby féminin : le Président Didier LACROIX, qui vient d'arriver et que l'on remercie d'avoir fait un aussi long trajet ! Il a une double casquette : Président du Stade Toulousain, il a également la responsabilité de 6 jeunes issus du Stade Toulousain qui ont été champions du Monde des moins de 20 ans, qui ne sont pas là car ils sont allés faire un peu la fête … Donc Didier, merci de ta présence ! (*Applaudissements*)

- Pour le ***Montpellier Hérault Sporting Club (MHSC)*** : le Président Laurent NICOLLIN, avec bien sûr une pensée pour son papa … (*Applaudissements*)

Champion de France U19 masculin et féminin. 10ème du Championnat de France et je rappelle aussi que les féminines de Montpellier Foot sont 3èmes du Championnat, pas très loin du 2ème, en tous cas elles jouent toujours la pool position !

Des intervenantes

Et elles sont où les femmes ?...

M. CHIBLI

- Pour le ***Nîmes Olympique*** : le Président Rani ASSAF, qui ne devrait pas tarder à nous rejoindre. Accès en Ligue 1, 2ème du Championnat.

À l'issue d'une saison extraordinaire, le Nîmes Olympique totalise 33 participations au championnat de France de 1ère division, 30 participations au championnat de 2ème division et 9

participations au championnat de 3ème division nationale. Le club a participé à 76 éditions de la Coupe de France ... (*Applaudissements*)

- Pour ***l'AS Béziers Football*** : le Président Gérard ROCQUÉ, qui nous fait aussi la gentillesse d'être là. Accession en Ligue 2 cette année.

C'est le plus gros club de football d'Occitanie en nombre de licenciés, avec son entraîneur qui est présent aujourd'hui, nous l'en remercions, et je crois un des joueurs, c'est la surprise du jour ! Merci beaucoup Président. (*Applaudissements*)

- Pour ***l'USAM Nîmes Gard*** : Jérôme CHAUVET, Manager et Franc MAURIC, Entraîneur, qui nous font l'amitié d'être là et qui représentent le Président David TEBIB qui ne pouvait pas être présent. Finaliste de la Coupe de France de Handball. Accession en Nationale 1 de l'équipe Espoirs. Le club évolue en Division 1 depuis la saison 2013-2014. (*Applaudissements*)

- Pour le ***FENIX Toulouse Handball*** : Henri DUGES, Dirigeant, qui représente le Président excusé. (*Applaudissements*)

Finaliste de la Coupe de France cette année, le club évolue depuis 1996 en championnat de France de 1ère Division.

- Pour le ***Béziers Angels***, qui a réalisé une saison extraordinaire : Robert DOUAT, Secrétaire général et Cyril ONG, Entraîneur.

Championnes de France de Ligue A Féminine de Volley-ball.

Club féminin de volley-ball basé à Béziers et évoluant en Ligue AF depuis la saison 2010-2011. Championnes de France en 2018, finalistes en 2013 et finalistes de la Coupe de France en 2017 et 2018. (*Applaudissements*) Merci beaucoup de votre présence avec le trophée !

- Pour le ***Narbonne Volley*** : Jérémy RIBOUREL, Président et Michel MANDROU, Manager.

Vice-Champion de France Pro B, qui monte aujourd'hui en Pro A.

Narbonne retrouve l'élite et fera partie des 4 clubs de notre région qui joueront en Pro A cette année. (*Applaudissements*)

Comme vous le savez, les sections féminines sont à l'honneur en Région ...

Des voix

Mais elles sont où les femmes ?

M. CHIBLI

Il n'y a pas de femmes ?... (*Exclamations - Huées*)

C'est vrai, mais ne vous inquiétez pas, on va se rattraper, attendez !

- Pour le ***Tarbes Gespe Bigorre*** : son entraîneur mythique François GOMEZ.

Vice-championnes de France Ligue Féminine Basket.

Championnes de France U18 Groupe B.

Le TGB, entraîné par l'un des meilleurs entraîneurs de France, a remporté le titre de Champion de France 2010, 3 Coupes de France et il termine Vice-champion de France après avoir perdu face à Bourges. Comme vous le savez, le parcours de Tarbes a été extraordinaire et fait un très bon résultat ! (*Applaudissements*)

- Pour le ***Toulouse Métropole Basket (TMB)*** : Philippe TEDESCO, Vice-président et Xavier NOGUERA, Entraîneur.

3ème du Championnat de France Ligue Féminine 2 et Championnes de France Espoirs NF3, le Toulouse Métropole Basket va se battre pour remonter en Pro A ! (*Applaudissements*)

- Pour le ***Montpellier Métropole Hockey Club***, une dame : Perrine PARREGE … (*Exclamations - Applaudissements nourris*)

Le club de hockey sur glace de Montpellier, évoluant en Division 2, termine 2ème du Championnat et retrouve cette année la 1ère Division !

- Enfin, c'est peu commun, mais on a aussi du Baseball en région, qui s'illustre par de très gros niveaux, puisque le ***Montpellier Baracudas Baseball*** termine 1er du Championnat, avec une grande star maintenant, puisque Yoan ANTONAC vient de signer son 1er contrat professionnel avec l'équipe de Major League Baseball de Philadelphie ... (*Applaudissements*)

C'est un pur produit de Montpellier, qui devient un véritable ambassadeur du club pour tout le territoire et qui va donc prochainement aller aux États-Unis.

Bravo à eux et à leur parcours cette saison !

Pour terminer, Madame la Présidente, quelques clubs qui ne sont pas là mais que nous tenions à citer :

- le finaliste Béziers Hérault Rugby, qui était aussi barragiste,
- en Rugby à XIII, la saison n'est pas encore terminée, mais deux clubs s'illustrent par leurs résultats : les Dragons Catalans et le TO XIII, pour lesquels on peut imaginer une fin de saison florissante … (*Applaudissements*)
- en Waterpolo : les Dauphins de Sète et Montpellier Waterpolo,
- en Handisport : le Stade Toulousain Handisport, vainqueur de la Coupe de France (Quad Rugby) ... (*Applaudissements*)
- et enfin en Futsal : le Beaucaire Futsal qui monte cette année en 1ère Division … (*Applaudissements*)

Voilà Madame la Présidente, je vous donne le micro ...

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Présidents de clubs, Entraîneurs et Joueurs,

Vous nous avez fait l'amitié d'être présents et de partager ce moment avec l'ensemble des Conseillers régionaux. Nous souhaitions vous témoigner toute l'admiration que nous avons pour le travail que vous menez tout au long de l'année dans le cadre de vos clubs, dans le cadre des écoles également, mais aussi dans votre rôle de relais vis-à-vis des petits clubs, et quand je dis "petits clubs", c'est avec toute l'affection que j'ai pour les petits clubs, parce que ce sont en fait des pépinières que vous savez ensuite valoriser.

Nous tenions donc aujourd'hui à vous dire, au nom de la Région, au nom de tous les conseillers régionaux, que nous étions très fiers de votre travail, de votre implication, de votre dévouement, de votre bénévolat, que vous nous donnez beaucoup de force et que vous transmettez aux habitants de l'Occitanie des ondes positives !

Vous nous faites vibrer, on s'enflamme, parfois on s'inquiète, mais vous savez toujours amener la belle victoire et à travers les valeurs du sport, ce sont également les valeurs du collectif, de la solidarité et de l'endurance, quelles que soient parfois les difficultés.

Vous avez, dans les différentes vies de vos clubs, connu de grands moments, parfois des moments plus difficiles, vous avez aussi parfois dû surmonter la disparition de certaines personnes emblématiques, mais à travers tout ce que vous donnez et apportez à notre jeunesse, c'est le travail de vos prédécesseurs qui continue et c'est, je crois, le plus bel hommage que vous pouvez leur rendre. Fondés pour certains il y a des années, puisque nous avons des clubs mythiques qui existent depuis très longtemps, vos clubs démontrent qu'au 21ème siècle, cette force est toujours présente !

C'est la force de la "gagne", la force de la "gnaque", parce qu'on est en Occitanie et dans l'ensemble des disciplines que vous représentez, cela démontre toute la diversité, tous les talents qui peuvent trouver à s'exprimer au niveau sportif.

Ces disciplines démontrent également que le sport se démultiplie avec par exemple, pour les prochains Jeux Olympiques, de nouvelles disciplines qui vont être acceptées.

Nous sommes un territoire sportif, avec un nombre de licenciés record et cet engouement pour le sport, pour les valeurs sportives, c'est grâce aux étoiles que vous incarnez et faites briller dans nos yeux ! Donc merci à vous d'être présents aujourd'hui.

C'est un beau symbole et l'Assemblée régionale vous rend hommage, au nom de l'ensemble des habitants de l'Occitanie. Continuez à être positifs, à avoir de la force et la Région est bien sûr derrière vous, avec une Politique sportive qui a été rénovée et amplifiée.

Faisons que nous soyons la Région de l'innovation sportive, la Région à l'énergie positive et à l'énergie collective ! Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CHIBLI

Avant de faire une photo je voudrais, si vous le permettez Madame la Présidente, recueillir quelques réactions, en commençant peut-être par Patrice CANAYER …

M. Patrice CANAYER

Merci de nous accueillir. C'est toujours un plaisir de se trouver rassemblés, parce que l'on a l'habitude de se suivre, même si c'est de loin ! Quand je regarde tous les gens qui sont ici et tous les sports qui sont représentés, je dirai que le message que l'on peut faire passer, c'est que l'on continuera toujours à s'enflammer pour les derbys d'Occitanie et Dieu sait qu'il va y en avoir des passionnants à vivre, quel que soit le sport !

C'est notre culture que de développer cette notion de derbys en Occitanie, mais je crois qu'il faut dépasser cela et que pour le sport, comme pour bien d'autres activités, l'enjeu est de pouvoir porter haut les couleurs d'une nouvelle Région qui a besoin de s'identifier, qui a besoin d'être connue au national et à l'international. Parce qu'aujourd'hui, tout le monde ne connaît pas l'Occitanie -il faut en être conscient- et le sport peut servir à cela, c'est-à-dire à donner une force identitaire, tant au niveau national qu'international et cela, je crois que c'est le rôle majeur que l'on doit jouer.

(*Applaudissements*)

M. CHIBLI

Matthias ROLLAND, Directeur général du Castres Olympique …

M. Matthias ROLLAND

Bonjour à toutes et tous.

Merci sincèrement de nous recevoir. Je suis très fier de représenter le Castres Olympique et son Président Pierre-Yves REVOL, avec tous ses magnifiques trophées, tous ses titres, cela représente vraiment quelque chose, cela a vraiment un sens.

Merci à vous, Madame Carole DELGA et à la Région Occitanie, pour le soutien apporté, bien entendu à notre formation, à notre équipe professionnelle, mais pas uniquement puisque l'on a pu voir une vraie ferveur populaire à Castres et je pense que la moitié de la ville s'est déplacée pour ces phases finales, en grande partie grâce au soutien de la Région qui a permis à nos supporters de voyager à moindre coût. Donc un grand merci !

Ce partenariat a vraiment eu du sens pour nous, nous avons su le dire et le porter haut.

Et à titre plus personnel, au niveau du club, je voudrais remercier Kamel CHIBLI pour son soutien, car c'est aussi une histoire d'hommes et il a vraiment impulsé quelque chose au

niveau du Castres Olympique, en tant que Représentant de la Région, ainsi que Vincent GAREL qui l'a bien relayé sur Castres. Donc merci Vincent !
Je remercie également Jean-Louis CHAUZY qui est aussi souvent parmi nous.
Sans oublier la légende Didier CODORNIOU ! Tu ne nous as pas soutenus parce que tu ne peux pas … (*Rires*), mais tu as été présent lors des différents matchs, donc un merci sincère.
Je suis très fier d'apporter le Bouclier ici et j'aurai bien évidemment une pensée pour le grand club de Montpellier, représenté par Monsieur ALTRAD … (*Applaudissements*)
Ce qu'ils ont su faire sur la saison régulière, on est incapable de le faire et ce n'est pas du tout de la langue de bois ! On a bénéficié de plein de choses, du courage et de la qualité de nos joueurs, il fallait un vainqueur, cela a été nous, mais bravo au travail de Montpellier et je pense que cela leur sourira dans un avenir très proche !

(*Applaudissements*)

Mme Perrine PARREGE

Bonjour à tous.
Apparemment, je représente les femmes aujourd'hui ! (*Applaudissements - Exclamations*)
Je fais partie du club de Montpellier Métropole Hockey sur glace. Nous avons, nous aussi, notre derby avec cette année la demi-finale contre Toulouse, nous avons donc obtenu la montée en Division 1 pour l'année prochaine et on espère que parmi vous, beaucoup vont s'intéresser au hockey sur glace qui reste un sport marginal, comme le sont les femmes aussi aujourd'hui ... (*Rires - Applaudissements*)

M. Mohed ALTRAD

Bonjour à toutes et à tous.
Merci Matthias pour l'hommage que tu rends à Montpellier.
Merci Madame la Présidente. Je salue d'abord votre engagement, votre soutien spontané à notre club et notamment pour la partie logistique afin de nous amener à Paris et à Lyon, je tenais à le préciser.
Nous sommes, malgré la défaite, fiers de notre parcours.
Nous avons été 1er 23 fois sur 26, nous avons été champions d'automne, champions de la saison régulière, sans trophées et puis, nous avons gagné la demi-finale de façon spectaculaire.
Hélas, comme on dit dans notre pays, il y a un sort qui s'est jeté sur nous … (*Rires*), qui a peut-être servi à nos amis ! Et nous apprécions beaucoup ce qui se passe à Castres qui est une terre de traditions. Mais voilà, ce sont les aléas du sport.

Je salue aussi le travail réalisé par l'association Montpellier Hérault Rugby, où l'on forme chaque année 700 gamins de 7 à 17 ans et tout cela, dans un effort de contribution sociale parce qu'un club de rugby, un club de sport en général a une vocation sociale.
Comme je l'ai toujours dit -même si j'ai été critiqué pour cela-, le sport est un business, mais j'ajoute toujours que c'est un business particulier parce qu'il n'y a pas beaucoup d'argent à gagner, il y en a peut-être même à perdre ! (*Rires*)
Merci à vous. Soutenez-nous et soutenez tous les clubs qui sont ici. (*Applaudissements*)

M. CHIBLI

François RIVIERE de l'USSAP …

M. François RIVIERE

Bonjour à tous. Je vais paraphraser une actrice célèbre, pour vous dire que je ne sais pas si l'USSAP vous a beaucoup manqué mais moi, je peux vous dire qu'à l'USSAP, vous nous avez horriblement manqué, terriblement manqué … (*Applaudissements*) Que le Top 14 nous a manqué, que le très haut niveau nous a manqué et que pour y revenir, cela a été incroyablement difficile depuis 4 ans. Pour cela, nous avons eu beaucoup de soutiens et je remercie :
- Fatima DAHINE, parce que je sais qu'avec la Ville, vous faites beaucoup pour nous,
- Guy ESCLOPÉ, je sais que tu es un inconditionnel des matchs de l'USSAP, je te remercie infiniment,
- Didier CODORNIOU qui répond toujours présent,
- et Kamel CHIBLI, qui est juste hors catégorie pour nous, pour ce qui est de nous aider, avec la Présidente … Il faudrait d'ailleurs peut-être, Présidente, qu'à Martres-Tolosane ils fassent un service en faïence sur le rugby. Si vous pouviez le leur proposer, ce serait vraiment très chouette pour l'an prochain ...

LA PRÉSIDENTE

Oui, pas de souci !

M. François RIVIERE

Je vous remercie tous.
J'ajouterai un mot sur la formation : on le dit peu, mais l'USSAP est le 1er ou 2ème -suivant les critères- centre de formation du rugby français et si l'on ne produisait pas tous ces jeunes, on aurait peut-être été en difficulté pour revenir dans l'élite du rugby français.

Donc une petite pensée pour eux pour dire qu'heureusement que l'on a l'association USSAP et tout le centre de formation qui est derrière nous.
Je vous remercie infiniment pour votre écoute. (*Applaudissements*)

M. CHIBLI

Didier LACROIX, Président du Stade Toulousain ...

M. Didier LACROIX

On parle juste après les castrais, les montpelliérains … (*Rires*)
Tout d'abord, un grand merci à Kamel pour son engagement au quotidien et à la Région pour ce que vous faites pour l'ensemble des clubs professionnels et surtout pour la formation.
J'adhère parfaitement à ce qui a été dit, notamment sur la saison régulière Mohed, on partage aussi cet avis ! Et les phases finales, c'est la beauté de ce sport, avec le courage, l'abnégation, ces valeurs qu'ont montré les castrais, non pas sur les 3 derniers matchs, mais sur les 2 derniers mois, qui ont fait de ce club le beau Champion de France de ce Top 14.
On a également fêté hier soir, avec nos 6 jeunes joueurs qui, Kamel le disait, sont en train d'en profiter un peu du côté espagnol, puisqu'ils sont tous partis, ces Champions du Monde de moins de 20 ans, de cette magnifique organisation en Occitanie, à Narbonne, à Perpignan et à Béziers ; ces jeunes de moins de 20 ans qui nous ont régalés sur les terrains.
Charge à nous, dans chacun de nos clubs, de continuer à les faire grandir, à les amener à se développer puisque ce sont eux qui, certainement, nous raviront ensuite dans l'Équipe de France "des grands" et également sur les terrains du Top 14 et de la Coupe d'Europe bien entendu.
Merci à vous. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Laurent NICOLLIN, quelques mots pour le foot et pour l'avenir ...

M. Laurent NICOLLIN

C'est bien parce que vous insistez ! (*Rires*) Mais je n'ai rien gagné, à part mes jeunes, donc je suis fier d'être là, mais les grands, ni les garçons, ni les filles, n'ont pas … Mais bon !
Tout d'abord, merci Madame la Présidente de votre soutien au Montpellier Hérault et aux autres clubs de la Région.
Merci à Kamel qui vient le plus souvent possible à la Mosson … Alors, je ne sais s'il me supporte ou si on se supporte, mais c'est toujours important d'avoir son soutien !

Donc merci de continuer le travail fait par Georges FRÊCHE qui avait porté le sport de haut niveau et même le sport amateur à son plus haut. Je tenais à le saluer au passage et merci beaucoup ! (*Applaudissements*)

M. CHIBLI

Le TGB, puis le TMB …

M. François GOMEZ

Merci Madame la Présidente de nous accompagner.

Nous venons de Tarbes, des Hautes-Pyrénées, donc on porte haut nos couleurs ... (*Applaudissements*) Oui, parce que j'entends depuis tout à l'heure Montpellier, Toulouse, mais il y a aussi des départements, à la frontière de la Nouvelle Aquitaine, qui ont la volonté de faire aussi du haut niveau ! Certes, les choses ne sont pas simples, mais tout le monde lutte au quotidien pour atteindre l'excellence, parfois dans des conditions difficiles.

On vous remercie donc de nous accompagner.

Kamel, merci beaucoup, tu devrais venir plus souvent parce que j'entends que tu es partout … Tu es quand même venu une fois ou deux …

M. CHIBLI

Trois fois !

M. François GOMEZ

Nous avons nous aussi un derby avec Montpellier, que l'on a dominé cette année, il faut le dire parce que cela ne va peut-être pas arriver tous les ans !

Je vois ici des représentants de notre Département, nous sommes bien accompagnés et on vous remercie beaucoup pour ce que vous faites pour le basket féminin dans notre région. Merci. (*Applaudissements*)

M. Philippe TEDESCO (?)

Encore merci à vous, Madame DELGA, pour votre accompagnement en faveur de ce basket féminin. À Toulouse, on a la chance d'avoir eu un 1er titre sur le centre de formation et je pense qu'un grand club se construit par là.

Je voulais dire aussi que grâce à toutes les Collectivités, on a pu organiser un tournoi international, où des équipes du monde entier sont venues pour jouer contre le TMB ; c'est aussi cela l'ouverture, l'ouverture vers l'économie et pour faire connaître la région.

Merci encore à Kamel qui nous soutient régulièrement, qui est venu deux fois et qui ne peut pas aller partout ! Merci à tous. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

L'Aude, avec Jérémy et le 1er Vice-président m'a bien précisé : Jérémy, audois … Bien entendu ! (*Rires*)

M. Jérémy RIBOUREL

Bonjour.

Le Narbonne Volley est très heureux de remonter en 1ère Division, surtout pour disputer les derbys parce que l'on en a trois : Toulouse, Montpellier et Sète. Trois derbys dans l'année, c'est assez génial pour les spectateurs et pour l'ensemble du club. Donc un grand merci à la Région pour votre soutien à la formation. On a cette année, pour la première fois, des jeunes qui sont champions d'Occitanie, c'est donc une grande fierté et nous sommes très, très fiers de représenter l'Occitanie au niveau national.

Merci beaucoup. (*Applaudissements*)

M. CHIBLI

Enfin, pour le Béziers Angels, club féminin de Volley-ball qui s'est illustré …

M. Cyril ONG

Bonjour à tous. Merci à la Région pour son soutien.

Je représente, avec Monsieur DOAT, le Béziers Volley qui a donc remporté un titre de Champion de France cette année, 2 finales de Coupe de France, 1 finale du championnat en 2013 perdu contre Cannes et surtout 6 et maintenant 7 participations à la Coupe d'Europe. Donc un club qui évolue bien au niveau professionnel et qui s'est également développé au niveau de la formation grâce à la Région, puisque le club compte, sur ces 7 dernières années, 4 titres de Champion de France cadettes et moins de 20 pour les trois dernières années.

Tout ce soutien transparaît dans ces résultats, donc merci à vous pour le soutien que vous apportez à tous ces clubs et à tous ces grands clubs !

(*Applaudissements*)

M. CHIBLI

Nous allons maintenant vous demander de vous regrouper pour faire une photo et nous vous libérerons.

LA PRÉSIDENTE

Nous allons faire une première ligne -comme on fait au rugby- à genoux et après du plus petit au plus grand … Je vais donner l'exemple !

(*Photo collective - Départ des clubs sportifs à 12h40*)

LA PRÉSIDENTE

Merci à tous nos sportifs d'être venus. Merci beaucoup !

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, merci de bien vouloir regagner vos places, nous reprenons l'ordre du jour et je vais demander à Madame ARTIGALAS et à Monsieur SOTTO de nous rejoindre.

Madame et Monsieur les co-Présidents de l'Assemblée des Territoires, merci d'être présents afin de nous faire une synthèse des travaux menés depuis l'installation de la nouvelle Région.

Donc merci de nous faire part de cette capacité d'initiative que vous animez sur les territoires et d'évoquer aussi la question de la mutualisation des expériences.

Viviane, à toi la parole et, petit clin d'œil, tu te retrouves à la tribune, toi qui a été Vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées ...

<u>Point sur les travaux de l'Assemblée des Territoires</u>

Mme ARTIGALAS

Ce n'était pas la même tribune, mais il est vrai que c'est toujours un plaisir d'être ici !

Merci Madame la Présidente, chère Carole, de nous donner l'occasion de venir ici présenter cette Assemblée des Territoires et le travail que nous faisons.

Petit clin d'œil, c'est peut-être un petit peu moins "fun" que ce que vous venez de vivre à l'instant avec nos sportifs, mais nous sommes là et nous relevons le challenge !

Nous sommes donc, avec Jean-François SOTTO, co-Présidents du Comité d'animation de l'Assemblée des Territoires et nous allons vous présenter le travail que nous réalisons depuis maintenant presque deux ans.

L'Assemblée des Territoires est un dispositif de démocratie territoriale unique en France.

Il s'agit d'un espace de dialogue entre les Territoires et le Conseil Régional et entre les territoires eux-mêmes.

L'Assemblée a vocation d'inscrire l'action régionale dans la proximité et de faciliter la mutualisation des expériences entre les Territoires et la diffusion de l'innovation.

Ses principaux objectifs peuvent être regroupés autour des trois enjeux suivants :

- Être un espace de concertation et de proposition au Conseil Régional dans le cadre de ses compétences.
- Constituer un lieu de capitalisation, d'échange de bonnes pratiques, de mutualisation et de mise en réseau des territoires.
- Favoriser le développement des expérimentations et des pratiques innovantes dans la mise en œuvre des politiques publiques.

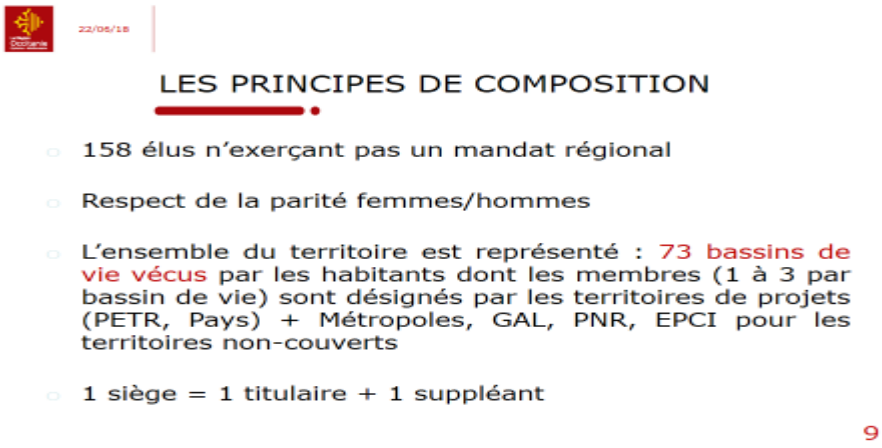

C'est la Commission Permanente du 1er juillet 2016 qui a précisé la composition de cette Assemblée des Territoires, qui s'appuie sur trois principes :

- 158 élus n'exerçant pas un mandat régional, 158 titulaires et 158 suppléants,
- la parité femmes/hommes est respectée,
- l'ensemble du territoire est représenté.

Les membres de cette Assemblée, représentant les 73 bassins de vie vécus par les citoyen·ne·s, ont été désignés par les Territoires de projets existants, les PETR et les Pays, et sur les territoires non couverts, par les Métropoles, les PNR, les GAL et les EPCI.

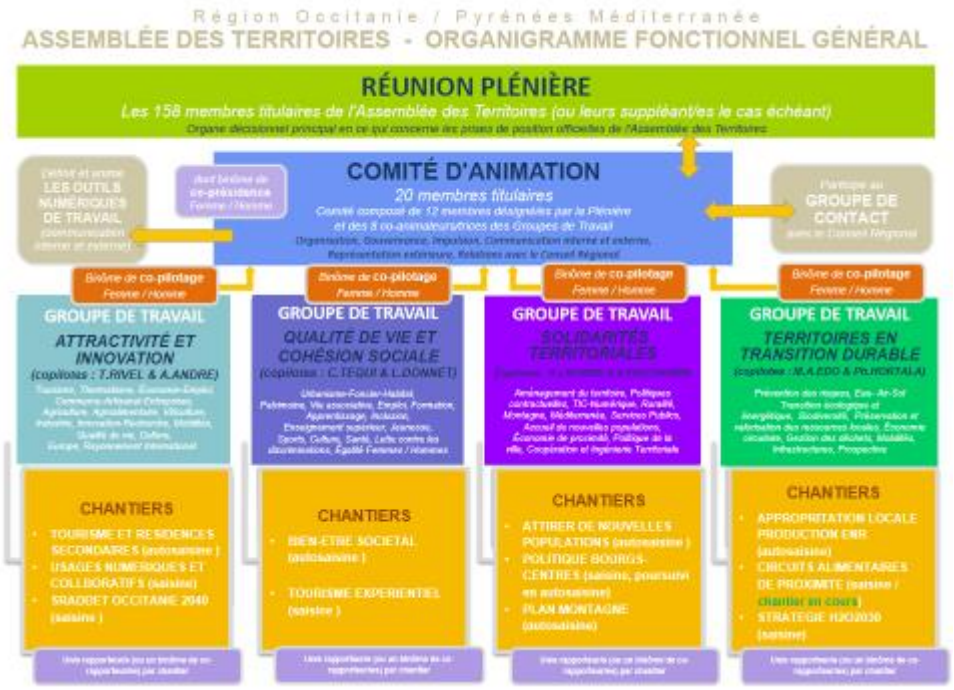

Les Instances de l'Assemblée des Territoires sont les suivantes :

- la Plénière : c'est l'organe délibérant, composé des 158 titulaires et 158 suppléants,
- le Comité d'Animation : c'est la Plénière qui désigne en son sein, parmi ses membres titulaires et en respectant la parité femmes/hommes, un Comité d'animation de 20 personnes chargées d'organiser les travaux de l'Assemblée des Territoires, d'impulser des initiatives, de représenter l'Assemblée des Territoires vers l'extérieur et d'en coordonner la communication. Ce Comité d'Animation, dont les membres sont nommés pour 3 ans renouvelables, est également en charge des relations entre l'Assemblée des Territoires et le Conseil Régional.

Le Comité d'Animation est donc composé :

- du binôme femme/homme chargé du pilotage de chaque Groupe de travail permanent de l'Assemblée des Territoires,
- d'un nombre complémentaire de membres choisis par la Plénière de l'Assemblée des Territoires pour que la composition du Comité d'animation soit au final représentative de la diversité géographique de la Région Occitanie.

Nous fonctionnons avec 4 Groupes de travail qui ont pour objectif de formaliser des productions qui permettront aux Territoires de nourrir, enrichir les grands chantiers et dispositifs régionaux et d'échanger sur leurs bonnes pratiques :

- le 1er Groupe de travail concerne l'attractivité et l'innovation,

- le 2ème : la qualité de vie et la cohésion sociale,
- le 3ème : les solidarités territoriales,
- le 4ème : les Territoires en transition durable.

L'Assemblée des Territoires est désormais pleinement opérationnelle.

Depuis un an et demi, nous avons travaillé sur une dizaine de chantiers au cours d'Ateliers très riches et constructifs, sur un champ très large de thématiques qui concernent les Territoires.

Les 5 sessions de l'Assemblée des Territoires ont réuni plusieurs centaines de personnes : les membres titulaires, les membres suppléants, les techniciens des Territoires et des intervenants extérieurs au cours des différentes Plénières et Ateliers.

Les principales dates :

Nous avons déjà tenu 4 Plénières, plus 1 journée de travail intersession et une vingtaine d'Ateliers sur une dizaine de chantiers. Ainsi :

- le 4 novembre 2016 s'est tenue la Plénière d'installation à Albi, où nous avons défini les sujets prioritaires et nos premières contributions,
- le 31 mars 2017, nous avons fait une Plénière à Frontignan où nous avons installé la Gouvernance, constitué les Groupes de travail et les Ateliers thématiques,
- pendant l'été 2017, nous avons eu des journées de travail des 4 Groupes sur différents chantiers,
- le 16 novembre 2017, nous avons fait une nouvelle Plénière à Villefranche-de-Lauragais consacrée à la restitution des chantiers et à la poursuite des travaux des Groupes de travail,
- le 16 mars 2018, nous avons fait une Plénière au Pont du Gard où nous avons restitué les différents Ateliers, poursuivi nos travaux et engagé de nouveaux chantiers,
- à l'automne 2018, nous aurons une nouvelle Assemblée plénière pour faire le point sur tout ce travail.

Quels sont les modes d'action de l'Assemblée des Territoires ?

- Les Autosaisines : conformément à l'article 8 de son Règlement, l'Assemblée des Territoires s'autosaisit de tous les dossiers qu'elle juge utile à l'avenir des Territoires et de la Région Occitanie et ce, dans le respect des prérogatives du Conseil Régional. Dès le 31 mars 2017, elle s'est ainsi autosaisit sur plusieurs thématiques :

- Tourisme et impact des résidences secondaires,
- Attirer de nouvelles populations,
- Appropriation locale de la production d'énergies renouvelables,
- Plan Montagne.

- Les Saisines : en parallèle et afin que l'Assemblée des Territoires puisse au plus vite remplir sa fonction d'espace de concertation et de proposition, et pour permettre aux Territoires de nourrir et d'enrichir rapidement les grands chantiers et dispositifs régionaux.

Le Conseil Régional a organisé deux saisines de notre Assemblée :

- une 1ère saisine, en date du 24 mars 2017, porte sur 4 thèmes : le tourisme expérientiel, la politique des bourgs-centres, les circuits alimentaires de proximité en restauration collective, les usages numériques et collaboratifs ;
- une 2ème saisine, lors de la Commission Permanente du 13 octobre 2017, pour alimenter 2 grands chantiers et dispositifs régionaux : Occitanie 2040 (le SRADDET) et la Stratégie H²O 2030.

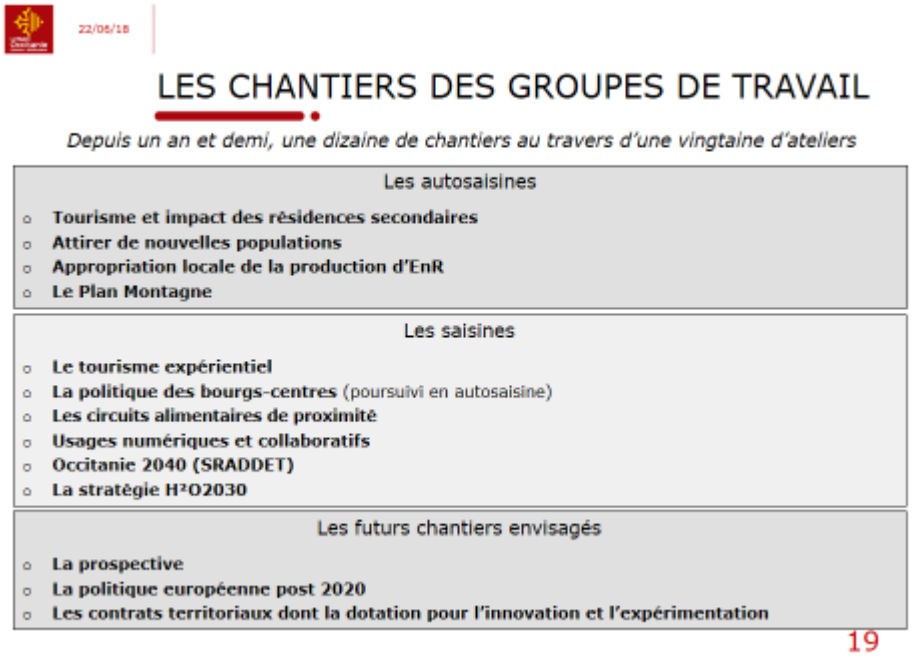

Pour conclure ma partie et avant de laisser la parole à Jean-François, je voulais vous dire qu'après un an et demi, l'installation de l'Assemblée des Territoires se termine.

Nous sommes en train de finir d'installer tous les titulaires, c'est pratiquement terminé, à 98%.

La vie des Groupes de travail trouve progressivement son rythme, certains vont se clôturer, d'autres débutent au gré des saisines et des autosaisines.

Je dirai enfin combien nous, les Territoires et Représentants des Territoires, sommes heureux et satisfaits d'avoir cet espace de concertation avec vous. Nous avons vraiment l'impression que la Région a voulu nous donner un peu plus la parole, au-delà de la représentation des Conseillers régionaux qui est très importante, mais ce travail de proximité que la Région a voulu faire avec les Territoires nous paraît extrêmement important.

Je vous remercie de votre attention et je laisse la parole à Jean-François. (*Applaudissements*)

M. SOTTO

Merci Viviane.

Voyons maintenant, après la structure, ce qui ressort du bilan des travaux de l'Assemblée.

Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui vous proposer un petit bilan des travaux de notre Assemblée qui, depuis désormais un an et demi et la tenue de la seconde Plénière à Frontignan -le 31 mars 2017-, a suivi des chantiers importants pour l'avenir de nos Territoires.

À travers l'activité de nos 4 Groupes de travail, nous avons œuvré sur de nombreux sujets :

- le tourisme et les résidences secondaires,
- les usages numériques et tiers-lieux,
- la stratégie H²O2030,
- les bourgs-centres,
- le tourisme expérientiel,
- la production locale d'énergies renouvelables,
- le Plan Montagne,
- le SRADDET Occitanie 2040, etc.

Ces travaux, qu'ils soient en auto-saisine ou saisine, comme cela vient d'être indiqué, ont permis de faire remonter un certain nombre de propositions et recommandations au Conseil Régional, Madame la Présidente.

Voici trois exemples significatifs de la plus-value de l'Assemblée des Territoires que nous avons identifiée :

1- Les bourgs-centres : l'exemple des bourgs-centres est significatif, puisque la saisine de l'Assemblée des Territoires a permis de faire évoluer le dispositif régional.

En effet, le premier projet de dispositif régional ne prenait pas suffisamment en compte, d'après nous, les territoires hyper ruraux. Le chantier de notre Assemblée sur ce thème a fait remonter d'importants besoins et notamment les centralités, centralités oh combien importantes pour envisager la structure et la vie dans nos territoires ; il convenait donc de structurer tous ces bassins de vie et notamment les plus diffus bien évidemment.

En réponse à ce besoin manifeste, la Région a étendu le périmètre de son dispositif pour prendre en compte ces spécificités. Ainsi, votre délibération, dans le cadre du dispositif "bourgs-centres" adopté par le Conseil Régional en mai 2017, a reprécisé la contribution de cette Assemblée, le 31 mars 2017. La Région précise, à travers vos voix, qu'elle sera attentive, dans le cadre de ses nouvelles politiques contractuelles territoriales, aux situations particulières des territoires ruraux très diffus, pour lesquels les Collectivités concernées seront amenées à engager une réflexion visant à définir les fonctions de centralité qui leur font actuellement défaut.

2- Les tiers lieux : la Commission Permanente du Conseil Régional du 13 avril 2018 a vu l'adoption d'une délibération relative au dispositif "Tiers Lieux Occitanie", en actant notamment les principes d'une politique régionale globale en faveur des tiers lieux, nouveaux espaces de travail. Cette nouvelle politique s'appuie notamment sur les préconisations de l'Assemblée des Territoires -et nous en sommes très heureux-, sur les conditions de réussite des lieux favorisant l'économie collaborative. Sur les 9 recommandations issues de nos travaux, 6 sont désormais inscrites dans le rapport :

- définir un socle de base des services dans les tiers lieux,
- veiller à la coordination et à l'animation de ces tiers lieux en favorisant les synergies et la mise en réseau,
- impliquer les entreprises : très important pour nos territoires,
- développer les partenariats et services en commun,
- développer des actions de communication, de promotion et de mobilisation des acteurs autour des tiers lieux ...

LA PRÉSIDENTE

Sur ce point, il est effectivement assez important, comme tu le disais Jean-François, de mobiliser les entreprises qui sont sur les territoires et à travers les Territoires de projets que vous êtes, c'est-à-dire sur les PETR, les Pays, les PNR, cela nous permet souvent d'avoir le relai pour contacter des entrepreneurs locaux qui ont vraiment envie de s'investir et d'avoir un partenariat public/privé. Cela permet aussi à ces tiers lieux, qui ont souvent des relations avec le monde économique, d'être plus efficaces et de pouvoir mieux fonctionner en réseau, à partir des besoins des entreprises, mais en faisant comprendre aussi aux entreprises quels sont les besoins et les contraintes de l'action publique.

Je me suis permis d'intervenir parce que c'est un sujet qui démontre tout l'intérêt d'avoir, au sein de l'Assemblée des Territoires, des relais pour pouvoir justement mieux associer les entrepreneurs de nos territoires.

M. SOTTO

Je préciserai aussi, en complément des propos de Madame la Présidente, qu'évidemment le côté pluriel de la représentation de cette Assemblée des Territoires est aussi très important et permet justement d'ouvrir et d'élargir ce panel de discussion, et oh combien concret parce que c'est vrai que nos territoires le valent bien !

- promouvoir les tiers lieux et les réseaux existants en favorisant le développement de l'économie collaborative,

- valoriser l'expérimentation sur le terrain,
- engager une réflexion sur les tiers lieux itinérants,
- et promouvoir le télétravail dans les tiers lieux ; je crois que nous y sommes tous sensibles au niveau de l'environnement.

Les 3 autres préconisations de l'Assemblée des Territoires irriguent d'ores et déjà la philosophie du nouveau dispositif voulu, Madame la Présidente, par votre Assemblée et en particulier votre groupe majoritaire.

3- Les circuits alimentaires de proximité : il s'agit là d'un sujet d'actualité qui nous tient particulièrement à cœur et auquel le Conseil Régional est également attaché.

Lors du lancement de la grande Concertation citoyenne sur l'alimentation, le 23 mars dernier, le Conseil Régional a rappelé que l'Assemblée des Territoires a été saisie en 2017 pour identifier les facteurs clés de succès de l'introduction de produits locaux dans la restauration collective, en favorisant les circuits courts bien évidemment, ainsi que le rôle des Territoires dans la conduite des projets alimentaires territoriaux. Il y va aussi de la santé publique et de l'éducation.

Voici les principaux éléments préconisés par notre Assemblée :

- accompagner les Collectivités dans l'ingénierie de projets : faisabilité, fonds d'amorçage et business plan, animation,
- développer le soutien aux outils de mutualisation : groupements d'achats, coopératives et outils de transformation,
- développer l'animation et l'accompagnement nécessaire des outils de mise en relation, exemple : Agrilocal,
- former tous les acteurs : gestionnaires, chefs de cuisine, acheteurs, agriculteurs et là aussi les liens avec les CFA et l'apprentissage sont très importants,
- faire évoluer les pratiques avec la réorganisation de la distribution des produits en self pour éviter le gaspillage, à l'exemple du lycée Christian Bourquin.

Ces éléments viendront utilement nourrir la future Politique régionale sur la grande cause alimentaire. Ce chantier étant particulièrement riche, la Région a lancé une deuxième saisine de l'Assemblée des Territoires sur ce sujet le 23 mars dernier, afin de proposer des éléments pour favoriser une ingénierie de projets adaptée aux projets alimentaires territorialisés.

Lors de notre session au Pont du Gard, le 16 mars dernier … J'en profite ici pour dire que nous avons accueilli à cette occasion l'Assemblée Territoriale de Corse, avec son Président et un ensemble d'élus, preuve que nos travaux sont observés, écoutés et sur lesquels nous pouvons peut-être nous apporter des synergies réciproques, puisque le côté diffus de certains territoires les intéresse aussi au plus haut point.

Nous avons donc commencé à travailler sur ce chantier le 16 mars dernier et nous allons poursuivre nos travaux dans le cadre des réunions territoriales qui se déroulent actuellement dans l'ensemble de la région, ainsi qu'au cours d'un Atelier spécifique prévu au mois de juillet prochain.

Au-delà de toutes ces contributions, au bout d'un an et demi d'exercice, je tiens à saluer le soutien apporté par les Services de la Région et en particulier par Monsieur ONESTA qui a cru en cela et nous a fait partager un certain nombre d'expériences. Mais aussi votre soutien indéfectible, Madame la Présidente, puisque votre présence apporte une légitimité à l'ensemble de nos travaux.

Je crois que le partage de bonnes pratiques et la mise en réseau des Territoires, riches de leurs différences, constituent une plus-value essentielle de notre Assemblée et nous y sommes profondément attachés.

Sachez que vous pouvez compter sur nous, avec Viviane et l'ensemble des collègues qui sont représentés à cette Assemblée, pour poursuivre les travaux, consolider et formaliser nos contributions afin de permettre au Conseil Régional de travailler main dans la main avec l'ensemble des Territoires de notre grande Région. Parce que je crois, et tout le monde ici en est entièrement persuadé, que la République des Territoires, c'est aussi l'ensemble des territoires les plus profonds. Tout ceci, c'est notre "barrière de corail" républicain et je crois que vous le portez haut et fort ici !

Madame la Présidente, merci encore de votre soutien, parce que l'on fait, je crois tous ensemble, évoluer le cadre de vie général de nos concitoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci beaucoup de nous avoir rappelé les modalités de fonctionnement et présenté ce premier bilan ; dans 18 mois, nous pourrons vous réinviter pour que vous nous fassiez part des avancées.

Donc merci beaucoup Jean-François et Viviane de votre engagement et nous souhaitons vraiment qu'en effet, cette Assemblée des Territoires soit un laboratoire pour la vitalité de l'ensemble de nos territoires, y compris les hyper ruraux. Merci à vous deux.

(*Applaudissements*)

Monsieur SANCHEZ ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, un petit rappel au Règlement : les deux temps que nous venons de vivre ont eu une certaine durée qui empiète évidemment sur le débat démocratique.

Je voudrais simplement vous indiquer que nous aimerions, en Conférence des Présidents, être informés de ces temps à l'avance, parce que pour l'organisation du débat de la journée, ce serait quand même une bonne chose et il aurait été bien que nous puissions également échanger avec les personnes qui sont venues faire ce rapport aujourd'hui ; cela aurait été sain d'avoir un débat démocratique, plutôt que d'avoir uniquement des prises de parole auxquelles nous ne pouvons pas répondre.

LA PRÉSIDENTE

Mais si vous avez une question à poser, Monsieur SANCHEZ, allez-y ...

M. SANCHEZ

Ce sont également des questions plus générales sur la Conférence des Territoires. Nous aurions aimé débattre de la Conférence des Territoires, à laquelle vous savez que nous ne sommes pas invités, donc nous aurions eu plein de questions à poser, plein d'échanges à avoir.

LA PRÉSIDENTE

Mais il s'agit là de l'Assemblée des Territoires, la Conférence des Territoires c'est autre chose.

M. SANCHEZ

Oui, mais nous aurions justement aimé poser des questions sur ce sujets.

LA PRÉSIDENTE

Posez-les.

M. SANCHEZ

Est-ce que l'on peut avoir un temps d'échange ou pas sur ce sujet ?

LA PRÉSIDENTE

Mais je vous propose de poser votre question ...

M. SANCHEZ

Très bien, je vous en remercie, mais cela aurait été bien de le savoir à l'avance là aussi, puisque vous nous avez indiqué que nous n'aurions pas de temps … (*Exclamations*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SANCHEZ, sur l'Assemblée des Territoires, nous l'avons indiqué en Conférence des Présidents de groupes ...

M. SANCHEZ

Oui, vous aviez indiqué que nous n'aurions pas de temps.

LA PRÉSIDENTE

Après, sur l'aspect sportif, cela a été organisé assez rapidement puisque nous voulions faire une manifestation au niveau de la Région pour honorer l'ensemble de nos clubs qui ont eu un palmarès remarquable et très récemment nous avons eu l'idée de plutôt le faire ici pour que tout le monde puisse le partager, puisque vous êtes également souvent demandeur de cela ...

M. SANCHEZ

Oui, très bien !

LA PRÉSIDENTE

Donc cette manifestation pour nos clubs sportifs a tout de même été assez rapide.
Et là, si vous avez une question à poser, posez-la Monsieur SANCHEZ ...

M. SANCHEZ

J'ai bien entendu les différents intervenants, mais ce que j'aimerais savoir c'est quels sont vraiment les apports concrets. Parce qu'il y a eu des discours, mais quels sont les apports concrets de cette Instance ? Qu'est-ce qui a pu réellement être modifié ?
On a parlé de quelques bribes, mais concrètement qu'est-ce qui a pu être modifié et quelle influence, quel impact y a-t-il pu y avoir sur la Région ?
Enfin, n'est-il pas dommage, pour les intervenants qui sont là, que l'Opposition de cette Assemblée ne soit pas associée aux travaux et aux échanges ?

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SOTTO et Madame ARTIGALAS vont vous répondre, mais s'agissant des apports, vous n'avez peut-être pas dû écouter ce qu'a expliqué Monsieur SOTTO …

M. SANCHEZ

Si, j'ai entendu les apports, j'en ai entendu un !

LA PRÉSIDENTE

Mais concernant les apports, clairement, sur le Dispositif bourgs-centres que nous avions bâti avec Sylvia PINEL, nous en avons profité pour leur présenter les premières pistes de travail que nous avions, pour que justement les membres de l'Assemblée des Territoires qui, je vous le rappelle, sont désignés par les Territoires, ce n'est pas la Région Occitanie qui désigne des Conseillers régionaux de la Majorité pour représenter les territoires de projets, les territoires vécus.

Donc sur la Politique bourgs-centres, Jean-François a présenté les apports, de même que sur la question des tiers lieux.

Après, il y a également des échanges qui interviennent entre Territoires et qui peuvent justement créer des initiatives dans ces territoires de projets. Mais je laisse Jean-François ou Viviane compléter …

M. SANCHEZ

Mais juste pour compléter, Madame la Présidente, si vous me le permettez, ne serait-il pas intéressant qu'il y ait au moins 1 représentant par groupe politique ? Pas pour être dans une démarche négative, mais une démarche constructive afin d'échanger dans cette Instance ; c'est simplement cela.

LA PRÉSIDENTE

Mais l'Assemblée des Territoires n'est pas une Assemblée de débat politique, c'est une Assemblée qui représente les Territoires sur les sujets du développement territorial.

M. SANCHEZ

Cela nous intéresse aussi !

LA PRÉSIDENTE

Vous aviez, dès la première Assemblée plénière que nous avons tenue au Corum -tout le monde s'en rappelle-, donné un exemple de démocratie catastrophique, avec des affiches, des insultes personnelles et ainsi de suite. Donc lorsque vous indiquez que vous êtes dans une démarche positive, comprenez que l'on a peut-être un petit peu de mal à vous croire …

(*Intervention hors micro de Madame JAMET - Inaudible*)

Ça y est, les vociférations commencent !

Madame ARTIGALAS …

Mme ARTIGALAS

Je vais répondre sur la partie administrative.

Effectivement, il a été souhaité -et les Territoires ont été très contents de cela- qu'il n'y ait pas de Conseillers régionaux dans l'Assemblée des Territoires.

Nous faisons, comme je l'ai dit, un travail de concertation sur des dispositifs très techniques de la Région et rien n'empêche d'influencer les nominations des PETR si vous souhaitez y être représentés. Cela a été un fonctionnement démocratique : chaque Territoire a désigné démocratiquement ses représentants au sein de l'Assemblée des Territoires.

Pour ma part, j'ai été désignée par le PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, avec un autre Conseiller communautaire membre de ce PETR et cette désignation a été votée par le Conseil communautaire ou le Conseil syndical du PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves.

Je dirai donc que nous faisons ce travail de concertation avec la Région, mais bien plus avec les Services de la Région, sur des dispositifs très techniques et je veille, avec Jean-François, à ce que l'Assemblée des Territoires reste sur ce que l'on a rappelé, c'est-à-dire sur des dispositifs qui permettent aux Territoires d'être mieux considérés, d'être mieux aménagés, d'être mieux développés et de participer un petit peu mieux au développement de nos territoires.

Et au-delà de ce travail que nous faisons avec la Région, il y a aussi le travail que nous faisons entre nous. La Région, par sa délibération décidant de la création de l'Assemblée des Territoires, nous a permis aussi, dans cette grande Région Occitanie, de nous retrouver entre élus des territoires, depuis les Hautes-Pyrénées -dont je viens- jusqu'au Gard où nous sommes allés lors de notre dernière Assemblée plénière et nous tenons vraiment à ce travail d'échange de bonnes pratiques, hors de toute considération politique ; nous tenons vraiment à ce travail-là parce qu'il est important pour nos territoires. Certains de nos territoires sont défavorisés, ont du mal à maintenir une démographie locale des entreprises et nous devons tous nous unir, quelle que soit notre position politique, autour de ces projets. Merci.

M. SOTTO

Si vous le permettez, je m'excuse si je n'ai pas été suffisamment clair et précis, mais je crois que l'exemple concret des bourgs-centres, qui a été repris par Madame la Présidente -et je salue aussi Madame PINEL-, est significatif puisqu'à la base, c'est une idée qu'a fait évoluer cette Assemblée des Territoires qui, comme cela vient d'être dit, est constituée de 73 bassins de vie et que ce soit sur le plan culturel ou sur le plan économique, il était très important qu'évolue la notion de centralité dans le cadre de la politique des bourgs-centres.

Par rapport à votre Assemblée, qui est légitime pour porter l'ensemble des politiques d'investissement et par rapport à l'enracinement de nos territoires, nous considérons, au niveau de notre Assemblée des Territoires -et effectivement nous avons été désignés par l'ensemble de nos Pays, Syndicats mixtes ou Pôles d'Équilibre Territoriaux (PETR)-, que l'important est d'établir et de faire évoluer cette passerelle, ce lien de proximité sur tous les sujets, y compris culturels, autrement dit un chemin d'expérience et d'innovation.

Depuis la fusion de la Grande Région, un gros travail est effectué par l'Assemblée régionale, par sa Présidente, par vous toutes et tous ici, mais ce qui est important aussi, c'est d'amener du concret et faire en sorte que ce lien ne se distende pas. D'ailleurs, vu les témoignages que l'on recueille lors de toutes les Assemblées des Territoires, vu leur fréquentation, mais aussi le retour que nous en ont fait nos amis corses l'autre jour, lors de leur venue, je crois pouvoir dire que nos travaux intéressent au plus haut point et pour être concret, si vous le souhaitez, nous tenons évidemment à votre disposition, avec Viviane ARTIGALAS, tout un tas d'éléments.

LA PRÉSIDENTE

Merci Viviane, merci Jean-François et à bientôt.

(*Applaudissements - Départ de Madame ARTIGALAS et Monsieur SOTTO à 13h10)*

Nous en venons au **Module 2 sur le Développement durable**.

Je demande à Madame la Vice-présidente Agnès LANGEVINE de bien vouloir présenter les trois rapports de ce Module, étant précisé qu'un amendement, déposé sur le Rapport 05 par le groupe Rassemblement National, sera présenté par Gilles DONADA dans le cadre de la discussion.

Madame la Vice-présidente ...

2018/AP-JUIN/05 - Agence Régionale de la Biodiversité : Adoption des statuts (+correctif)

2018/AP-JUIN/06 - Agir pour la transition énergétique : Région à Énergie Positive - Lancement des appels à projets 2018 : "Développement de projets d'énergies renouvelables territoriaux", "Énergies renouvelables coopératives et citoyennes", "Installations solaires photovoltaïques en autoconsommation", "Bâtiments NoWatt"

2018/AP-JUIN/07 - Plan d'intervention régional pour l'Eau (+correctif)

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues, en préambule je tenais à dire que j'avais particulièrement apprécié la comparaison faite par Monsieur SOTTO entre la République des Territoires et la barrière de corail, quand on sait la fonction de protection qui est attribuée à cette barrière, mais aussi la nécessité de la protéger puisque l'on sait qu'elle est vraiment l'habitat d'une diversité qui est remarquable et que nous devons préserver, comme dans notre démocratie également.

Les trois rapports que je vais vous présenter dans ce module témoignent de l'ambition et du fort engagement de la Présidente et de notre Majorité dans la transition écologique et énergétique de nos territoires régionaux.

Une transition, vous le savez, qu'il est impératif d'accélérer au regard des preuves désormais établies du changement climatique, des menaces qu'il fait peser sur l'avenir de la planète, des menaces qu'il fait peser sur notre avenir.

En France, la température a déjà augmenté en moyenne de 1,7 degré entre la période 1961-1990 et la période actuelle -ce sont des données Météo France-, les preuves de l'effondrement de la biodiversité sont largement partagées par la communauté scientifique internationale, la 6ème extinction des espèces est enclenchée : 1/3 des oiseaux ont disparu en milieu agricole entre 1989 et 2017 et si nous ne faisons rien, 50% des espèces pourraient disparaître d'ici 2050.

Quant à la ressource en eau, le constat est sans appel : nos territoires, nos populations, nos activités, nos ressources, exposés au manque d'eau, aux inondations et autres aléas climatiques, exposés également à l'érosion des sols et du littoral, sont de plus en plus vulnérables.

Face à ce sombre tableau qui, je vous l'accorde, est assez anxiogène, dans l'équipe régionale nous avons choisi l'action plutôt que l'indifférence, le changement plutôt que l'inaction et le statu quo, et nous avons résolument choisi l'enthousiasme plutôt que le pessimisme.

Et je tiens à souligner qu'au-delà des objectifs d'atténuation et d'adaptation, ces trois rapports ont plusieurs choses en commun :

- Bien sûr la méthode, qui est la marque de ce mandat, la marque de la Présidente, une méthode de concertation des acteurs, notamment au travers des démarches de préfiguration de la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité, de la démarche de la gestion durable de l'eau H^2O2030 qui a été évoquée tout à l'heure, et bien sûr de toute l'animation et des ateliers territoriaux pour l'élaboration de la feuille de route "Région à énergie positive".
- Ces trois rapports répondent bien sûr à des enjeux environnementaux, mais aussi à des enjeux de santé, des enjeux sociaux et économiques, des enjeux sociétaux également, des enjeux de solidarité et des enjeux éthiques.

Tout cela pour vous dire que nous répondons également à une préoccupation majeure qui, j'espère, est partagée dans cette Assemblée, qui est celle de laisser aux générations futures une planète encore vivable, ce qui ne pourra advenir sans la mobilisation de nous toutes et tous.

Le **Rapport 05** tout d'abord vous invite à délibérer sur les **statuts de la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité**.

La Présidente, dans son discours introductif, a rappelé le patrimoine remarquable et la richesse de notre biodiversité en région, des Pyrénées à la Méditerranée.

C'est la raison pour laquelle dès le début du mandat, nous avons saisi l'opportunité offerte par la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de créer une Agence régionale, en lien bien sûr avec l'Agence Française de la Biodiversité, mais aussi les deux Agences de l'Eau, Rhône-Méditerranée et Adour-Garonne, la DREAL Occitanie, pour préfigurer les missions et la gouvernance de cette future Agence Régionale de la Biodiversité.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris le temps, avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité, du monde associatif, des Collectivités, mais aussi des aménageurs, dans un contexte de fusion où les associations et fédérations avaient aussi besoin de ce temps-là pour bien appréhender les enjeux de biodiversité et les solutions à mettre en œuvre dans le cadre de ce nouveau périmètre ; nous avons donc pris le temps de co-construire ce que nous voulions faire de cette Agence Régionale de la Biodiversité, pour quelle plus-value et surtout avec ce postulat de ne pas faire à la place des acteurs déjà extrêmement investis dans nos territoires.

Plus de 300 acteurs ont été mobilisés, cela nous a permis de fixer <u>les missions</u> que nous déléguerons à cette Agence Régionale de la Biodiversité :

- un 1er axe autour de la valorisation, de la connaissance et de la mobilisation citoyenne : il s'agit bien sûr d'être une Agence ouverte sur les citoyens pour une bonne appropriation des enjeux,

- un 2ème axe relatif à la mise en réseau des acteurs, en particulier des gestionnaires d'espaces naturels et d'espaces protégés,
- et un 3ème axe, qui nous paraît primordial, celui de l'ingénierie auprès des porteurs de projets, avec bien sûr une fonction de centre de ressources, mais aussi une fonction d'incubation ; il s'agit aussi d'innover, d'accompagner, de conseiller et d'aider à la mise en œuvre de projets, tant sur le plan réglementaire -c'est parfois un peu compliqué-, que sur le plan financier et le plan administratif.

En transversalité de ces trois missions, il y aura bien sûr une attention tout particulière à la formation et à la coopération internationale.

Nous avons choisi, tel que la loi le propose, de créer un EPCE, Établissement Public de Coopération Environnementale. Nous serons la 1ère Région à adopter ces statuts.

Cela nous a paru pertinent de continuer à associer dans cette démarche l'État et l'Agence Française de la Biodiversité et d'assurer ainsi la robustesse, la stabilité institutionnelle et budgétaire de cette nouvelle Agence.

(*En l'absence de la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Nous aurons une Gouvernance adaptée à l'ensemble des enjeux avec :
- une gouvernance statutaire "resserrée", composée de 29 membres dont vous avez le détail de la répartition dans le rapport,
- et une gouvernance de projet, pour que chaque Groupe de travail puisse aussi avoir sa propre gouvernance en termes de mise en œuvre stratégique des objectifs pour la restauration et la protection de cette biodiversité.

Les moyens financiers et logistiques sont également au rendez-vous :

Il est extrêmement important d'assurer la pérennité du fonctionnement de cette Agence par une dotation à la hauteur des enjeux, avec également un volet de financement d'actions puisqu'il s'agit de mutualiser et de bien coordonner l'ensemble des actions de tous les niveaux de Collectivités -régional, communal, intercommunal et départemental- pour pouvoir être le plus efficace possible.

Dans la délibération, nous vous proposons :
- d'adopter les statuts,
- d'adopter la répartition des collèges des représentants dans le Conseil d'administration,
- et d'approuver les cinq conseillers régionaux -dont il me faudrait la liste- qui siégeront dans ce Conseil d'administration … (*Apartés*)

Nous voterons tout à la fin ?

M. CODORNIOU

Oui, à la fin.

Mme LANGEVINE

D'accord. Je passe donc au **Rapport 06** relatif à la **mise en œuvre de la feuille de route "Région à Énergie Positive"**.

Vous le savez, nous avons adopté la stratégie ambitieuse de placer la Région Occitanie sur une trajectoire de Région à Énergie Positive, nous nous sommes dotés d'outils d'expertise importants, je pense notamment à la nouvelle Agence Régionale Énergie Climat.

Et il s'agit là, toujours dans cet esprit d'accélération de la mise en œuvre de solutions pour la transition, de reconduire des dispositifs qui rencontrent un vif succès, mais aussi d'approuver un nouveau dispositif relatif au lancement d'un nouvel appel à projets pour le développement de projets d'énergies renouvelable territoriaux, qui fait bien sûr écho au travail effectué par l'Assemblée des Territoires puisqu'effectivement, le développement des énergies renouvelables, les projets de transition énergétique sont vraiment une formidable opportunité pour que les territoires ruraux reprennent la main sur ces questions énergétiques.

Il s'agit également de renouveler l'appel à projets "Énergies renouvelables coopératives et citoyennes".

La Présidente l'a rappelé tout à l'heure, à ce jour une cinquantaine de sociétés coopératives se sont créées depuis 2016, donc un rythme très important. Cela représente à peu près 70 projets, pour 2 000 citoyens qui ont choisi de placer leur épargne dans ce type de projets et donc, vous le voyez, c'est un indicateur assez fort des choix faits par nos concitoyens.

Nous commençons à inaugurer les projets des lauréats 2016 et, comme à Luc-sur-Aude, on voit combien ces appels à projets contribuent bien sûr à la transition énergétique, mais combien ils contribuent aussi à la réappropriation citoyenne et au lien social, puisque ce sont des démarches bénévoles qui contribuent à retrouver une convivialité, un dialogue ; c'est extrêmement vrai dans les territoires ruraux, mais aussi à l'échelle de quartiers plus urbains.

Nous vous proposons également de renouveler l'appel à projets pour des installations solaires photovoltaïques en autoconsommation, ce que l'on appelle désormais les circuits courts de l'énergie.

Là aussi, on retrouve une forte appétence des citoyens et des acteurs à pouvoir consommer directement l'énergie produite.

Nous souhaitons aussi renouveler l'appel à projets "Bâtiments NoWatt", qui a fait évoluer les dispositifs traditionnels de rénovation ou de construction de nouveaux bâtiments et leur exemplarité, en prenant vraiment en compte l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, du prélèvement des ressources jusqu'à la fin de vie du bâtiment, c'est-à-dire du réemploi et du recyclage des matériaux utilisés.

Nous avons fait évoluer et amélioré ce dispositif en introduisant :

- tout ce qui concerne les usages, parce qu'il ne suffit pas de construire bien, il faut aussi prendre en compte les usages des habitants, voire des administrations ou des entreprises qui utilisent ces bâtiments,
- un nouveau critère auquel je tiens beaucoup, qui est celui de l'expression poétique du projet, c'est-à-dire de pouvoir contribuer à cette construction d'un imaginaire collectif autour de la transition, autour de ce que l'on peut appeler une "frugalité heureuse" qui est défendue par un groupe d'architectes,
- et enfin, la possibilité d'accompagner les évolutions des besoins et des usages par de nouveaux services, comme par exemple des conciergeries qui voient le jour dans nombre d'opérations, qu'il s'agisse d'opérations d'entreprises ou de bâtiments d'habitation.

Le 3ème appel à projets concerne la dimension territoriale.

Vous le savez, nous sommes confrontés à des difficultés d'acceptation de projets d'énergies renouvelables sur les territoires, à des crispations, parfois à des tensions qui sont un peu difficiles à vivre pour les élus de ces territoires qui sont en première ligne.

Cet appel à projets vise donc à les outiller et à les accompagner pour inverser un petit peu le rapport entre les décideurs et certaines pratiques de développeurs, pour qu'ils reprennent la main, de l'intention, de l'envie jusqu'à l'investissement pour pouvoir décider :
- quel type d'énergies renouvelables ils veulent développer,
- le modèle économique du projet pour maximiser les retombées économiques locales, mais aussi les retombées en termes d'emplois,

en les accompagnant dans la concertation, dans le dialogue qu'ils auront avec leurs habitants, la population ; cela peut aller de l'accompagnement d'études de faisabilité technique, d'études paysagères, à l'accompagnement par des structures dédiées en termes de concertation, de communication, etc., l'idée étant vraiment de les accompagner dans la définition de leur projet de transition avant qu'ils puissent finalement établir leur propre cahier des charges et venir devant les développeurs et les opérateurs avec tous les éléments du projet.

L'autre aspect important, c'est qu'ils puissent conserver la main dans la gouvernance ; c'est la raison pour laquelle il est tout à fait possible et même recommandé de pouvoir -coordonné à des montants et des pourcentages qui appartiennent aux territoires et aux modalités de gouvernance- associer des collectifs citoyens dans des grands projets d'énergies renouvelables, aux élus, voire à des régies municipales, pour qu'ils puissent conserver la main sur la gouvernance de ces projets.

Enfin, le **Rapport 07** concerne la **gestion de l'eau**.

Vous le savez, nous avons également mené une démarche H^2O2030 avec l'ensemble des acteurs, des professionnels, mais aussi tous les syndicats de rivière et toutes les instances de gouvernance de l'eau, pour partager un diagnostic sur les ressources en eau de la région, tant

sur le plan qualitatif que quantitatif et à partir de ce diagnostic partagé, pouvoir élaborer de façon extrêmement concrète et opérationnelle, une stratégie d'intervention que l'on vous présente aujourd'hui, qui évoluera, mais qui aujourd'hui fait le point sur 21 actions très concrètes que nous accompagnerons à l'échelle régionale ; je vais prendre le temps de les lister rapidement :

- l'action 1, cela a été dit tout à l'heure, place la question de l'eau au cœur du SRADDET, de son élaboration puisqu'effectivement, on ne peut pas aménager sans se soucier de l'accès à l'eau, l'eau potable et l'eau nécessaire aux activités économiques, dans un souci de durabilité de la ressource et de protection de la biodiversité,
- l'action 2 autour de la sécurisation du littoral languedocien et donc de la poursuite du projet Aqua Domitia, avec notamment l'interconnexion des ressources entre l'Orb et le Rhône,
- l'action 3 autour de la création d'un système régional d'information sur l'eau : vous le savez, nous sommes sur deux bassins-versants, nous n'avions pas de données consolidées sur le nouveau périmètre régional, l'idée est donc de bâtir un système d'information accessible, simple, tant pour les citoyens que pour les élus et l'ensemble des aménageurs et acteurs, afin d'avoir une donnée actualisée, fiable et surtout prospective de la ressource en eau,
- l'action 4 est aussi une action innovante et extrêmement importante, puisqu'il s'agit de pouvoir mieux évaluer et mieux appréhender les services rendus par les milieux aquatiques en Occitanie puisque, je ne l'ai pas précisé, mais l'ensemble de ce rapport se positionne vraiment sur une approche multi-usages, multi-partenariale et sur toutes les modalités qui recouvrent la question de l'eau, de la préservation de la ressource jusqu'à la prévention des risques d'inondation. Cette action vise donc à mieux connaître et à mieux évaluer les services rendus par les milieux aquatiques en termes de résilience et de protection,
- l'action 5 repose aussi sur le réseau hydraulique régional BRL pour pousser le volet "expérimentations", par exemple autour de l'optimisation du modèle énergétique des réseaux hydrauliques, d'irrigations à partir de ressources alternatives, avec les eaux usées particulièrement, ou encore des expérimentations autour de la recharge en eau de nappes souterraines pour permettre de stocker et de sécuriser la ressource,
- l'action 6 concerne l'étude actuellement en cours du transfert de la concession du système Neste de l'État vers la Région ; là aussi, les Services travaillent à l'évaluation du modèle et aux modalités de transfert de ce système Neste à la Région, nous verrons donc plus clair sur ces modalités à la fin de l'année,
- l'action 7 continue à inscrire l'Occitanie sur la trajectoire d'une région économe en eau, notamment en lien avec les politiques agricoles autour de la sécurisation et des économies autour de l'irrigation, mais pas uniquement,

- l'action 8 autour de l'optimisation d'ouvrages de stockage et de transfert d'eau déjà existants, notamment avec des leviers qui doivent être actionnés en adéquation avec le lâchage d'eau des centrales hydro-électriques, avec des périodes plus pertinentes en termes de soutien à l'étiage,
- l'action 9 pour permettre d'accompagner la réalisation de nouveaux stockages et de transferts d'eau dans des conditions extrêmement balisées et qui s'appuient sur les Projets de Territoires actuellement en cours, avec la nécessité d'une transparence sur le processus, les évaluations, en associant bien sûr les citoyens et tous les acteurs du territoire à la définition et à la mise en œuvre de ces projets de nouveaux stockages,
- l'action 10 pour continuer à mieux connaître les ressources souterraines ; c'est un chantier qui mérite d'être mieux appréhendé sur le plan scientifique,
- l'action 11 : le développement et la réutilisation des eaux usées traitées en Occitanie, avec la nécessaire levée de certains freins réglementaires,
- l'action 12 : la réduction de l'usage de produits phytosanitaires en zones non agricoles, avec par exemple l'extension de la charte "zéro phyto dans nos villes et villages" à l'ensemble du périmètre de la région,
- l'action 13 pour permettre aux citoyens de se réapproprier les rivières, les cours d'eau, les berges, en incitant les centres-bourgs à reconquérir leurs rivières, leurs cours d'eau et leurs berges, alors que souvent les aménagements urbains tournaient le dos aux rivières, et bien sûr faciliter l'accessibilité des lieux de baignade,
- l'action 14 permet de mieux étudier et mieux appréhender le rôle des milieux aquatiques, notamment dans cette fonction de résilience des territoires et en particulier la résilience aux impacts du réchauffement climatique,
- l'action 15 : il s'agit là -c'est une nouveauté et j'en suis particulièrement heureuse- de reconnaître le rôle des sols dans le grand cycle de l'eau en luttant contre l'imperméabilisation et l'érosion des sols ; nous lancerons donc le premier appel à projets qui permettra à des porteurs de projets de dé-imperméabiliser des sols urbains ou des friches,
- l'action 16 porte sur la sécurisation des barrages écrêteurs de crue,
- l'action 17 sur le forcement des digues de protection contre les inondations,
- l'action 18 sur l'aménagement des cours d'eau,
- l'action 19 acte l'engagement de la Région Occitanie à ne pas subir de perte de surfaces de zones humides d'ici 2040, ce qui est une action extrêmement importante, ambitieuse et remarquable de mon point de vue,
- l'action 20 concerne un des maillons essentiels qui est celui de la gouvernance : la Présidente a resserré les discussions avec le Préfet de Région et les Présidents des Agences de l'Eau pour vraiment mieux se concerter, mutualiser et coordonner les actions des uns et

des autres sur la gestion de l'eau, avec notamment la mise en place de Comités dédiés, dans un contexte -vous le savez- de désengagement budgétaire et financier des Agences de l'Eau et un paysage peu stabilisé en matière de compétences entre les différents niveaux de Collectivités ; nous espérons que les Assises nationales de l'Eau en cours pourront permettre de clarifier le nouveau paysage,

- enfin, l'action 21 consiste à mettre en place un budget participatif pour une bonne appropriation citoyenne de la gestion de la ressource en eau.

Je vous remercie et pour la procédure de vote, Didier je te laisse la main ...

M. CODORNIOU

D'accord, merci Agnès ... (*Applaudissements*) Oui, nous pouvons l'applaudir !

Merci pour la présentation de ces dossiers très, très importants.

Les Vice-présidents disposent de quelques minutes pour la présentation des dossiers, mais vous comprenez très bien que pour des dossiers aussi structurants et importants, il était important qu'Agnès, avec passion et brio, nous parle de ces enjeux extrêmement stratégiques pour notre région, mais aussi au plan national, voire même international.

Je rappelle que l'amendement déposé sur le rapport 05 par le groupe Rassemblement National sera présenté dans le cadre de la discussion.

Le temps de parole est estimé à 57 minutes et nous démarrons la discussion, le premier intervenant étant Monsieur DONADA pour 4 minutes ...

M. DONADA

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mes chers collègues,

L'amendement (Amendement n°1) que je vous propose est celui-ci :

Les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Occitanie, en annexe du rapport, sont modifiés comme suit :

Dans le chapitre II, intitulé "Organisation administrative", l'article 8 intitulé "Composition du conseil d'administration" est modifié comme suit :

"Article 8 - Composition du conseil d'administration

(…)

8.2 - Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements représentés au sein du conseil d'administration sont ***élus à la représentation proportionnelle*** *par leurs conseils ou leurs organes délibérants en leur sein pour la durée de leur mandat électif restant à courir*".

Madame la Présidente, je m'interroge sur la façon dont je pourrais vous convaincre, ainsi que vous, mes chers collègues, pour que vous votiez l'amendement que je vous propose.

Après avoir entendu les envolées lyriques de votre discours d'ouverture de notre session, Madame la Présidente, je peux dire que vous m'avez conforté dans ma demande d'amendement.

Depuis le début de notre mandat j'entends, à longueur de Commissions et de Plénières, tous les ténors des différents groupes de votre Majorité se gargariser de grands mots passe-partout : "participation", "coopération", "valeurs communes" … Ah, j'allais oublier : "démocratie" et bien sûr "vivre ensemble" !

Je suis étonné, Madame la Présidente, du peu de cas que vous faites de la véritable Opposition que nous représentons dans la gestion de notre Région.

En effet, sur les centaines d'organismes extérieurs dans lesquels la Région envoie ses représentants, vous avez tout fait pour nous éliminer systématiquement de ceux-ci, en ne conservant notre participation que lorsque vous y étiez obligée par la loi.

Vous auriez pu à l'époque élargir cette participation au nom de la démocratie participative, justement, dont vous nous parlez à longueur de temps !

Vous créez sans cesse de nouveaux organismes comme le Parlement de la Mer, de la Montagne, des Jeunes, des Territoires et j'en passe …

Là encore, vous prenez bien soin de nous tenir à l'écart de ces Établissements, ce qui nous prive de notre pouvoir d'élus du peuple.

Vous nous parlez sans cesse du "vivre ensemble", de l'accueil massif de migrants clandestins ; vous pourriez déjà commencer par apprendre à travailler, à côtoyer et à vivre de façon courtoise, aimable et participative avec les élus d'Opposition que nous sommes.

Vous vous rendriez compte que nous sommes loin des poncifs dont vous nous accablez à longueur d'année !

Pour la création, Madame la Présidente, de l'Agence Régionale de la Biodiversité qui comptera 30 membres, vous déclarez que 5 membres de notre Assemblée siègeront au sein de ce Conseil d'administration.

Eh bien donc, Madame la Présidente, mettez en adéquation vos paroles et vos actes : votez cet amendement, mes chers collègues, qui proposent que les représentants du Conseil Régional à l'Agence Régionale de la Biodiversité soient élus à la proportionnelle, ce qui renforcera la démocratie interne de notre Assemblée et nous permettra d'avoir une meilleure présence des représentants régionaux au sein des organismes extérieurs.

En espérant vous avoir convaincus de le faire, je vous remercie pour votre écoute.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur DONADA. La parole est à Madame WERSINGER pour 3 minutes ...

Mme WERSINGER

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Comment ne pas encourager et promouvoir les appels à projets en faveur de la transition énergétique et écologique ?

Rappelons-nous que nous sommes sur une planète qui a ses limites et que nous épuisons ses ressources, alors que la croissance démographique mondiale continue sa progression phénoménale et que nos besoins et consommations énergétiques continuent leur course effrénée.

Il faut impérativement remplacer les énergies fossiles et nucléaires par un mix d'énergies renouvelables et plus propres.

Mais il faut également aller dans le sens des économies d'énergies, de la réduction des gaspillages énergétiques, de la lutte contre l'obsolescence. Cela passe par les changements de nos comportements, par de l'information, de la sensibilisation des populations.

(*Retour en séance de MM. SERIEYS, SELLIN et HOANG NGOC à 13h42*)

Grâce à cette nouvelle politique énergétique, nous avons toutes et tous à y gagner et dans de nombreux domaines :

- la santé publique, quant à la qualité de l'air pollué, entre autres par les gaz et les particules,
- la diminution des risques présents et futurs par rapport aux accidents nucléaires et aux déchets radioactifs, et leur gestion,
- la relocalisation et la création d'emplois durables dans l'énergie, dans la rénovation et dans l'écoconstruction entre autres,
- la décentralisation des lieux de production d'énergie qui permet plus d'indépendance et une accessibilité simplifiée,
- la lutte contre le dérèglement climatique avec les sécheresses, les inondations et les importantes migrations présentes et à venir,
- l'investissement citoyen dans les projets par les budgets participatifs,
- la valorisation des matières compostables pour produire de l'énergie grâce à la méthanisation,
- et une place grandissante au cercle vertueux de l'économie circulaire.

C'est tout cela que nous devons soutenir et construire avec notre politique régionale dans son ambition de Région à Énergie Positive.

L'implication des citoyen·ne·s est réelle et croissante pour des projets connectés aux territoires et à l'amélioration du présent et de l'avenir. Et nous pouvons être au côté des collectivités, des associations, des entreprises qui veulent aussi agir face aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux.

Cependant, restons vigilant·e·s à ne pas reproduire les mêmes erreurs que par le passé et que les énergies renouvelables soient associées aux énergies propres et au respect de l'environnement et de la biodiversité.

L'appel à projets "Bâtiments NoWatt" va dans ce sens en marquant la volonté de limiter notre impact environnemental, en tenant compte de tout le cycle de la vie d'une construction, allant de l'extraction des ressources au démantèlement et au recyclage des matériaux.

La transition écologique et énergétique est un vrai projet de société qui touche à la transversalité, l'économie, le transport, l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, la biodiversité, l'eau, le tourisme, etc. Elle est inévitable, urgente et sera viable si nous nous axons vers une consommation d'énergie … (*Marteau*) économe, sobre et vers une meilleure capacité à stocker cette énergie.

Merci de votre écoute.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci. La parole est à Monsieur SAINT-PIERRE ...

M. SAINT-PIERRE

Merci Monsieur le 1er Vice-président.

Chers collègues,

Chateaubriand écrivait : "*Les forêts précèdent les hommes, les déserts les suivent*".

Ainsi, le grand écrivain nous rappelait déjà nos responsabilités face à la nature.

En tant que Maire et Conseiller régional, comme beaucoup d'entre nous, je côtoie des familles, des agriculteurs, des chefs d'entreprises, des jeunes qui ont envie de faire du bien à notre planète, mais qui se heurtent à de nombreux obstacles qui parfois les découragent.

La responsabilité de notre Collectivité consiste précisément à les aider à surmonter ces obstacles. Nos dispositifs doivent être simples, accessibles, incitatifs.

C'est à l'aune de ces trois critères : simplicité, accessibilité et incitativité, que l'on doit juger l'efficacité de nos politiques.

Les quatre appels à projets soumis à notre approbation répondent-ils à ces objectifs ?

Pour notre groupe, dont je me fais le porte-parole, ces dispositifs vont dans le bon sens.

Aussi, nous les approuvons et formulons le vœu qu'aux quatre coins de notre région, les entreprises, les ménages, les collectivités et les agriculteurs s'en emparent, car la dynamique environnementale est bonne pour tous, elle est la clef, la solution à de nombreuses problématiques.

Pour qu'elle soit pérenne, au-delà du triple impératif de simplicité, d'accessibilité et d'incitativité, il nous faudra mobiliser des moyens financiers significatifs.

C'est tout l'enjeu de la réflexion actuellement en cours au sujet du financement de la Stratégie nationale de transition énergétique.

Au mois de février dernier, le Conseil Économique Social et Environnemental pointait, dans un rapport intéressant, le décalage entre les ambitions affichées par les Pouvoirs Publics et les moyens budgétaires et financiers mis en œuvre pour y parvenir.

Tout récemment, deux Sénateurs de sensibilités différentes -l'un Écologiste, Ronan DANTEC, l'autre Républicaine, Christine LAVARDE- interpellaient l'État sur cette question en réclamant l'affectation aux Collectivités d'une part de la contribution carbone.

Cette question essentielle ne pourra pas être éludée indéfiniment et reporté aux calendes grecques.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci. Michèle GARRIGUES pour 2 minutes …

Mme GARRIGUES

Je vous remercie.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Le Groupe des Radicaux approuve totalement la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité. Au-delà du rôle que cette Agence va jouer, c'est le contexte de réalisation de celle-ci que nous souhaitons mettre en avant.

La co-concertation, la synergie, le rassemblement des forces, faire travailler ensemble les différents acteurs pour faire avancer la connaissance et en conséquence l'émergence des projets. Tout cela est désormais dans une logique politique coutumière en Région Occitanie ; les exemples sont nombreux avec : les Parlements de la Montagne et de la Mer, le SRADDET, les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, la Culture et bien d'autres encore.

L'engagement volontariste de notre Région en faveur de l'environnement est la réponse aux attentes, aux urgences et aux besoins régionaux, nationaux et internationaux.

Nous pensons que l'Agence Régionale de la Biodiversité sera une addition de compétences et de talents, au service des Pouvoirs Publics, bénéfiques à l'épanouissement de nos territoires.
Elle affirmera nos ambitions dans les différentes actions déjà engagées et mises en place depuis maintenant un peu plus de deux ans, notre région étant la 1ère région métropolitaine en matière de biodiversité, véritable richesse pour nos territoires. L'Agence de la Biodiversité est un outil opérationnel supplémentaire régional qui souligne notre volonté volontariste en ce domaine. Grâce aux nouveaux appels à projets "Énergies renouvelables", nous allons monter en compétences dans le domaine de la transition énergétique.
Répondre aux besoins des Collectivités en leur proposant une boîte à outils d'aide à la décision, cela est important et même majeur. En tant que Maire, j'en connais l'importance.
Les projets d'énergies renouvelables bénéficient aux territoires et plus forte est la mobilisation, plus importantes sont les retombées économiques et sociales … (*Marteau*)
La Région se positionne ainsi comme un amorceur, un développeur, un promoteur d'investissement. La réussite de cette politique passe par une prise de conscience collective où tout le monde doit être impliqué : les citoyens, les collectivités locales, les acteurs sociaux et économiques. Les projets doivent tous être mis sur la table, tous les moyens doivent être déployés afin que les retombées bénéficient au plus grand nombre.
Le Groupe des Radicaux souhaite que cet appel à projets soit pour 2050, non un horizon, mais un objectif à portée de main.
Aujourd'hui, nous nous donnons les moyens de réussir la transition énergétique en Occitanie, de produire de l'énergie renouvelable … (*Marteau*), de promouvoir l'efficacité de ces actions, d'engager tous nos territoires dans une démarche responsable, cela bien sûr en premier lieu pour l'avenir de notre région.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Monsieur BOURGI pour 6 minutes ...

M. BOURGI

Monsieur le Président de séance,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole sur ce rapport au nom du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, pour saluer le travail qui a été fait depuis un an par Agnès

LANGEVINE, notre Vice-présidente, les agents de la Région et nos partenaires associatifs et représentants du monde économique.

Nous sommes aujourd'hui la seconde Région de France à nous doter d'un tel outil ; la première à l'avoir fait est la Région Ile-de-France et c'est une bonne nouvelle, pour nous, d'être la seconde Région française à nous doter d'un tel outil, parce qu'en Occitanie la biodiversité est particulièrement présente et riche.

Il convient de relever que le vote de ce jour vient ponctuer, comme je le disais à l'instant, une année de consultations associatives, de concertations citoyennes dans toute la région et de l'avis général, si nous avons pris le temps de cette concertation, le résultat fut à la hauteur de nos attentes. Nous avons eu à cœur d'associer largement les associatifs, les scientifiques, les universitaires, les socio-professionnels à la conception de cet outil opérationnel.

Cet exercice nous a permis d'avoir une confirmation : celle de la pluralité des acteurs qui s'impliquent et agissent dans nos territoires. Nous avons aussi pu mesurer une nouvelle fois leur haut niveau de qualification. Nous avons surtout pu apprécier leur enthousiasme et leur souhait de s'impliquer dans cette Agence Régionale de la Biodiversité.

Nous avons à nos côtés une diversité de partenaires qui nous permettront de mener une action transversale, une action graduée, que ce soient des actions ponctuelles, des actions à court terme, à moyen terme ou à long terme.

Cet outil nous permettra aussi de mener une action qui s'adresse à des publics divers : chefs d'entreprises, militants associatifs, élus locaux, citoyens engagés en faveur de la biodiversité.

Vous l'avez compris, l'Agence Régionale de la Biodiversité, dont nous votons aujourd'hui la création, a vocation à préserver et à valoriser le patrimoine naturel exceptionnel de notre région, ce patrimoine naturel dont les écrins sont les Parcs Naturels Régionaux, les Réserves Naturelles Régionales ou encore les Sites Natura 2000.

Les lois votées sous le quinquennat précédent ont permis de décentraliser et de renforcer les compétences des Régions en matière environnementale. Aujourd'hui, toutes les Régions de France s'impliquent dans ce travail-là, à l'exception notable de deux Régions : la Région Hauts-de-France et la Région Rhône-Alpes-Auvergne, mais peut-être suivront-elles l'exemple que les Régions Ile-de-France et Occitanie vont donner aujourd'hui.

Nous allons pouvoir renforcer l'action publique régionale en matière de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité. Nous allons aussi mieux coordonner les actions de nos partenaires associatifs et en optimiser les retombées sur tous les territoires.

Nous avons l'ambition de n'avoir, sur toute la région Occitanie, aucune zone blanche en matière d'associations impliquées au service de la biodiversité.

Nous allons également pouvoir apporter un appui technique aux Collectivités et aux acteurs professionnels afin de leur permettre de faire émerger des projets et les accompagner dans leur mise en œuvre.

En conclusion, je souhaite vous faire partager cette phrase de Théodore MONOD qui disait : "*Le* peu *qu'on* peut *faire"* -pour la nature- *"le* très peu *qu'on* peut *faire"* -pour la nature, alors- *"il faut le faire"*.

Mes chers collègues, aujourd'hui nous faisons beaucoup pour la nature en Région Occitanie.

Formons le vœu que cette Agence Régionale de la biodiversité, qui verra le jour formellement lorsque l'Agence Française de la Biodiversité en votera le principe, le mardi 26 juin prochain, qui sera ensuite entérinée par le Préfet de Région, nous permette de mener à bon terme les projets que nous menons depuis plusieurs années maintenant et que d'autres mènent à nos côtés en Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Monsieur SERIEYS pour 1 minute …

M. SERIEYS

Puisque je subis, avec mes collègues de la France Insoumise, un régime d'exception discriminatoire et absurde, sous les fourches caudines de manœuvres politiciennes et les perfides coups de marteau limitant à 1 minute mon temps de parole pour cette journée, je suis contraint de donner notre avis sur ce Plan d'Intervention Régional pour l'Eau sous forme de télégramme ...

L'eau comme enjeu de développement économique. Stop !

Privatisation des barrages hydroélectriques. Stop !

Monoculture du maïs et irrigation intensive. Stop !

Dé-classification des cours d'eau. Stop !

Démarche "zéro phyto". Encore !

Préservation des zones humides. Encore !

Récupération des eaux de pluie. Encore !

Choisir les produits de saison et les circuits courts. Encore !

Préservation des forêts. Encore !

Préservation du littoral. Vite !

Eau, bien commun de l'humanité. Vite !

Stopper le bétonnage de nos villes et zones commerciales. Vite !
Agriculture sans pesticides. Vite !
Protection et restauration des milieux aquatiques. Vite !
Régies publiques de l'eau et de l'assainissement. Vite ! (*Marteau*)

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Madame TEZENAS DU MONTCEL pour 6 minutes …

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Mme TEZENAS DU MONTCEL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Vous n'aimez pas la pollution, vous alertez sur la crise climatique et la déforestation.
Cela tombe bien, nous aussi !
En revanche, votre haine pour le nucléaire est bien plus forte que tous les sentiments environnementalistes que vous pouvez ressentir. Vous haïssez tellement cette énergie, qui a pourtant permis à la France de s'électrifier, que vous êtes prête à sacrifier l'environnement et le portefeuille des français pour la détruire.
Oui Madame la Présidente, l'énergie nucléaire c'est de l'énergie à bon prix.
Grâce à des millions d'euros d'argent public, vous encouragez la construction de centaines d'unités de production d'énergies renouvelables pour tenter d'atteindre la production d'une seule centrale nucléaire.
En réalité, le nucléaire représente toujours 55% de la production d'énergie dans notre région.
Si l'on y ajoute les 30% produits par l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire ne produisent que 15% de notre énergie.
L'augmentation des capacités de production de l'éolien et du solaire ne peut masquer leur taux d'utilisation ridiculement bas, compris entre 15 et 25% car, Madame la Présidente, la production de ces énergies est soumise aux aléas climatiques, contrairement au nucléaire et dans une moindre mesure à l'hydraulique.
Comment les hôpitaux fonctionneront-ils l'hiver dans votre monde utopique et imaginaire, si le soleil et le vent sont absents ? Fonctionneront-ils au charbon comme en Allemagne, qui a renoncé au nucléaire avant tout le monde ? Mais qui a clairement misé sur le mauvais cheval !

Car oui, l'état actuel des technologies éoliennes et solaires ne permet pas d'en faire des énergies stables et efficaces.
Combien de milliers d'éoliennes faudra-t-il installer pour compenser la puissance formidable d'une centrale nucléaire ? C'est-à-dire l'installation, notamment dans des parcs protégés, de superstructures avec, pour chacune, une base en béton de plusieurs dizaines de tonnes.
Vous parlez de respect de l'environnement, mais vous balayez d'un revers de main dédaigneux les nuisances terribles que les éoliennes représentent pour notre faune et plus particulièrement pour les oiseaux.
Combien de kilomètres carrés de garrigue et autres espaces sauvages faudra-t-il raser pour installer des panneaux fabriqués et importés de Chine, avec des matériaux extraits dans des conditions inhumaines et polluantes ?
L'Allemagne a déjà fait le choix que vous voulez nous imposer. À quel prix Madame la Présidente ? Nous leur vendons de l'électricité produite dans nos centrales nucléaires et la moitié de leur électricité provient de centrales thermiques alimentées au charbon, une énergie ultra polluante et obsolète.
Votre vision de l'écologie et du progrès se résumerait-elle à nous imposer de graves problèmes de pollution par les particules fines rejetées par des centrales dépassées ?
Le photovoltaïque et l'éolien sont des gadgets qui permettent à certains "bobos écolos" de se donner bonne conscience pour compenser leur train de vie "citoyens du monde" à la consommation énergétique en perpétuelle hausse … (*Rires*)
La France a depuis longtemps fait le choix de développer des énergies durables telles que le nucléaire et notre génie national nous a permis de maîtriser parfaitement l'hydroélectricité.
L'hydroélectricité est la première source d'énergie renouvelable en Occitanie : autour de 30% de notre production énergétique.
Il est vrai que ce moyen de production est menacé par l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques prévue dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte de 2015 ; loi proposée par le Gouvernement dont vous, Madame la Présidente, étiez Secrétaire d'État et qui a été votée par votre groupe Socialiste de l'époque à l'Assemblée Nationale, dont certains collègues sont présents ici comme Monsieur Jacques CRESTA ou Monsieur Christian ASSAF.
Comment pouvez-vous vous plaindre de l'ouverture à la concurrence dans les médias, vous qui êtes directement complice de cette forfaiture ?
Cette libéralisation du marché de l'énergie pose le problème de notre indépendance énergétique et votre monomanie pour l'éolien et le photovoltaïque ne va rien arranger !

En effet, ces sources d'énergie présentent un bilan carbone très négatif, d'une part à la production, puis à l'importation, à l'installation et au recyclage qui n'est actuellement pas pris en compte.

Madame la Présidente, votre politique est anti-écologique. L'écologie demande du pragmatisme, un sens réel du progrès et évidemment du bon sens, deux valeurs qui font terriblement défaut à votre politique !

Il en est de même de votre Plan Régional d'Intervention pour l'Eau.

Ce "Plan d'Intervention" est un bien grand mot, puisque votre document ne comporte aucun calendrier, aucune vision budgétaire et enfin ne hiérarchise absolument pas les actions par ordre de priorité. Nous pensons que la Région a un rôle important dans l'entretien du réseau et que ce rôle devrait être une priorité de la Région, car les actions dans ce domaine sont sources d'économies d'eau. Les canalisations datent du millénaire dernier et les innombrables fuites laissent filer une part importante de cette ressource essentielle.

Ce gaspillage alourdit artificiellement la facture pour la population.

Le réseau hydraulique régional BRL, présidé par Monsieur ALARY ... (*Marteau*) devrait être normalement l'outil principal pour atteindre cet objectif.

(*Retour en séance de Madame MARTIN à 14h02*)

L'enjeu est fondamental : dans notre région, avec le projet Via Domitia, BRL est devenu le marchand d'eau incontournable, ne distribuant ses services qu'à ceux qui en ont les moyens ... (*Marteau*)

Pour ceux qui doutent encore du caractère socialiste de ce Plan, il y aura une nouvelle gouvernance. Fidèle à votre credo "plus je communique, moins j'agis", votre Plan Régional pour l'Eau n'est qu'une vaste opération de communication à peine camouflée !

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme TEZENAS DU MONTCEL

Chers collègues et journalistes, rappelez-vous du Plan Marshall de la candidate et Présidente de Région Carole DELGA pour relancer les investissements … (*Marteau*)

Ce fameux Plan d'investissement s'est finalement traduit par une diminution de 5% des dépenses d'investissement par la Région.

Ce Plan transpire la même escroquerie que l'ensemble de ceux que Carole DELGA et sa Majorité ont présentés.

Merci. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Patrick CASES pour 2 minutes ...

M. CASES

Merci Madame la Présidente.

Mon intervention porte sur l'action 5 du rapport 07. Nous tenons, par celle-ci, à pointer nos inquiétudes sur l'avenir des barrages hydrauliques de notre région.

L'énergie hydroélectrique de notre territoire, selon l'étude que nous avons diligentée dans le cadre de notre Stratégie REPOS, représente 10% de la puissance installée en France et 37% de celle de l'Occitanie.

Si les concessions hydrauliques tombaient dans le giron du privé, la souplesse exceptionnelle de la ressource serait mise au service de la maximation du profit sur le marché européen de l'énergie. La sécurité de l'approvisionnement s'en trouverait fortement compromise.

Dans l'état des lieux que nous avons fait et pour être plus précis lors de notre diagnostic, l'énergie hydraulique hors STEP s'élève à 10 térawatts.

L'ouverture au privé ouvrirait la porte à des choix plus ou moins hasardeux pour nos territoires.

L'attribution des concessions aux candidats ne se ferait pas selon des critères de cohérence de la production et des besoins en eau, c'est-à-dire par vallée, mais en fonction du prétendu équilibre financier entre les concessionnaires privés.

L'énergie hydraulique est de loin la moins coûteuse à produire.

Dans ce futur contexte, nombre d'interrogations restent en suspens. Nous ne savons pas comment les répartitions vont se faire entre les différents ayants droit à l'eau, entre les populations et les acteurs économiques, tant industriels, agroalimentaires et agricoles.

Notre région est fortement impactée par le réchauffement climatique, les épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents et de plus en plus pénalisants pour notre agriculture. Permettre la marchandisation de nos barrages ouvrirait les vannes d'une grande incertitude sur l'avenir de nos territoires ... (*Marteau*)

D'ailleurs, Madame la Présidente, vous l'avez vous-même évoqué dans *Midi Libre* et je vous cite : "*De nombreux secteurs clés de notre activité économique dépendent de ces barrages, dont l'agriculture, le tourisme, le développement des territoires*".

Mon intervention en Plénière est un simple coup de projecteur sur cette problématique, en sachant que pour mon groupe, l'eau est un bien universel …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CASES

… et que l'ouverture au marché n'augure rien de bon pour les populations.

Nous sommes preneurs d'une intervention collective. Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 5 minutes ...

M. RIVENQ

Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues, je vais essayer d'avoir un peu plus d'enthousiasme que Madame la Vice-présidente pour parler de ce sujet de l'eau oh combien important… (*Exclamations*)

Sujet oh combien important car l'eau fait partie des sujets qui dépassent les frontières politiques ou physiques des pays, puisque vous savez que la plupart de notre planète est constituée d'eau.

Et si c'est un sujet qui dépasse les frontières, c'est un sujet dont beaucoup parlent, c'est vrai que c'est une inquiétude un peu régulière et on entend souvent parler dans les médias de l'avenir de l'eau parce que, nous le savons tous, sans eau il est difficile d'envisager la vie et donc protéger les ressources en eau paraît essentiel.

L'eau est un problème planétaire, l'eau est un problème mondial, l'eau est un problème européen, l'eau est un problème national et l'eau est un problème de notre région Occitanie.

Pourquoi je dis cela ? Parce que l'on a l'occasion, notamment en Commission 20 -la fameuse Commission 20 qui parle de l'eau, ça ne s'invente pas !-, de parler depuis de nombreuses années de ces sujets et je profite de l'occasion pour saluer l'action du Président ALARY au cours du dernier mandat au niveau de la Région Languedoc-Roussillon puisque nous avons collectivement, l'ensemble des élus, pris conscience de l'intérêt de travailler sur cette protection de la ressource dans le cadre du petit cycle de l'eau, mais également du grand cycle de l'eau s'agissant de la protection contre les inondations.

En revanche, on ne peut pas aujourd'hui traiter, comme c'est fait au niveau européen et au niveau national, l'ensemble des régions françaises de la même façon.

Traiter l'Occitanie et même en Occitanie, traiter l'ex Languedoc-Roussillon comme l'ex Midi-Pyrénées, alors qu'il y a 3 bassins versants au minimum, est une hérésie et quelque chose contre quoi nous devons nous battre.

Aussi, l'intervention de la Région à ce niveau-là, même si elle est perfectible, est une bonne chose et je crois qu'il est important aujourd'hui de s'unir derrière ce Plan.

C'est important que la Région décide, en tant que chef de file territorial en la matière, de mettre en synergie l'ensemble des acteurs qui travaillent à la fois sur la protection de la ressource et luttent contre les inondations même si, on le sait, notamment en matière de GEMAPI, les EPCI sont compétents, mais la Région a un rôle important à jouer.

Cet enjeu de l'eau va se chiffrer en milliards d'euros, or aujourd'hui je pense que personne ne prend vraiment conscience que dans les 10 prochaines années, l'eau potable, qui a des coûts moyens assainis entre 4 et 5 € dans notre région, risque de tripler ou de quadrupler pour l'usager, rendant l'accès à l'eau impossible pour bon nombre de nos concitoyens.

La Région doit pouvoir intervenir et c'est vrai que le Plan qui est proposé aujourd'hui doit nous permettre, à travers des investissements sur la protection de la ressource, sur les réseaux, d'améliorer la qualité de nos réseaux et surtout permettre à tout un chacun d'avoir accès à l'eau potable, puisque c'est un des manques principaux qui risque d'arriver dans notre région.

Mais au-delà de cela, nous le savons, notre région accueille chaque année 55 000 personnes et de ce fait va être obligée -puisque l'on parle de filières courtes en matière d'agriculture- d'accueillir les gens pour qu'ils se logent et se nourrissent. Or, lorsque nous sommes contraints, comme l'ensemble des régions françaises, par des niveaux d'étiage de certaines de nos rivières, de certaines de nos nappes d'eau, comme ils le sont dans le nord de la France, dans la Somme ou dans des pays qui sont un peu plus gâtés par la ressource, ce n'est pas acceptable !

Il faut aujourd'hui que nous ayons une action commune, comme je sais que beaucoup d'élus sont prêts à le faire, pour :

- préserver cette capacité de stockage de l'eau pour développer notre agriculture, puisque l'on sait que plus ça va aller avec le réchauffement climatique, plus nous aurons besoin d'eau pour développer cette agriculture nécessaire,
- et travailler également sur les fuites pour protéger la ressource, et je sais qu'une étude a été lancée il y a déjà plusieurs années sur la ressource, parce que l'on nous impose aujourd'hui des contraintes sur les territoires sans que nous sachions parfaitement, à la fois comment fonctionne réellement la ressource qu'il y a sous nos pieds et la capacité de la ressource.

Alors, je veux bien qu'on applique le principe de précaution, il est vrai que dans certains domaines c'est important, mais dans ce cadre-là je pense que les décisions prises mettent bien souvent à mal nos territoires et leur développement.

Je pense donc que tant dans le domaine du petit cycle de l'eau que du grand cycle de l'eau, avec en 2020 l'ensemble de ces compétences qui vont être transférées aux EPCI, avec parfois des réseaux dans des états plus que lamentables et donc des millions et des millions d'euros de travaux à engager pour refaire les stations d'épuration, les réseaux d'eau potable, d'assainissement et pluviaux, il va falloir mettre des moyens sur la table pour faire en sorte :

- de conserver la possibilité d'accueillir dignement ces 55 000 nouveaux habitants par an,
- de développer l'agriculture et la viticulture sur notre territoire : nous sommes la 1ère région agroalimentaire et 2ème région bioalimentaire de France, c'est donc absolument nécessaire.

Donc l'eau est un enjeu dont il faut prendre conscience, dont trop peu de gens prennent conscience et qui sera sûrement demain le principal problème qui pourrait mettre à mal le développement de notre région. C'est la raison pour laquelle nous allons nous engager à vos côtés sur ce Plan, tout en disant qu'il faut maintenant des actions concrètes et des moyens financiers pour aider notamment les territoires, en travaillant tous ensemble -Agglomérations, Métropoles, EPCI et Région-, pour sauver ce qui peut l'être encore. Ne nous réveillons pas demain, il sera trop tard si nous ne nous bougeons pas aujourd'hui !

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Raphaël DAUBET pour 4 minutes s'il vous plaît ...

M. DAUBET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Mon propos porte également sur le Plan d'Intervention pour l'Eau.

La question qui est au centre de ce rapport est celle de la participation de la Région à la gestion de l'eau. À l'évidence, cette participation est voulue, attendue et nécessaire.

Voulue, ici comme ailleurs, par l'Exécutif régional.

A l'instar de la Bretagne, plusieurs Régions françaises sont en train, avec plus ou moins d'empressement et plus ou moins de pertinence, de bâtir leur Politique Régionale de l'Eau.

Rien d'étonnant à cela puisque nous avons rendez-vous avec des défis sans précédent, en lien avec le réchauffement climatique et nous aurons à renforcer nos politiques de protection et de partage de la ressource, de solidarité territoriale amont/aval, de prévention des inondations.

La Région, aménageur du territoire, a plus que jamais sa place au côté des autres acteurs de l'eau pour répondre à ces défis.

Je souscris à votre vision de l'eau et des milieux aquatiques comme patrimoine régional, support de notre développement, richesse profitable aux populations, à l'agriculture, au tourisme, à l'économie, aux loisirs, etc. À tous ces égards, le bien-fondé du volontarisme politique régional ne fait aucun doute.

Notre implication dans la gestion de l'eau est par ailleurs attendue : attendue par les maîtres d'ouvrages locaux, Collectivités et Syndicats de rivières notamment, qui espèrent, au-delà des seuls financements, un accompagnement pour promouvoir et coordonner une nouvelle gouvernance de l'eau. Les récentes évolutions législatives devaient déboucher sur une clarification des compétences des uns et des autres, et une réorganisation de cette gouvernance ; elle tarde à venir et l'on ne voit guère fleurir les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) et les Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAJ) que les textes ambitionnent.

Cette participation de la Région à la gestion de l'eau est enfin nécessaire, et ce à deux titres :

- nécessaire pour les financements complémentaires qu'elle apportera à l'action publique en faveur de l'eau et des milieux aquatiques, y compris en mobilisant éventuellement les fonds européens, et dans le contexte alarmant de la diminution des ressources des Agences de l'Eau, l'enjeu n'est autre que de parvenir à hisser les moyens à la hauteur des ambitions,
- nécessaire au plan stratégique surtout, parce que la Région est en capacité de discuter avec l'État ; parce qu'elle couvre trois bassins hydrographiques, parce qu'elle peut collaborer avec les autres Régions, elle est à la dimension des enjeux.

Les Radicaux soutiendront cette démarche. Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur COTELLE pour 6 minutes ...

M. COTELLE

Merci Madame la Présidente.

Mon propos sera lié au Rapport 6 "Appels à projets".

Vous savez que l'objectif "Région à Énergie Positive" n'est pas seulement un défi que nous nous sommes tous lancé, mais une nécessité de contenir à l'échelle de notre territoire le réchauffement climatique, source de dérèglement du climat, apportant son lot de catastrophes que nous connaissons déjà : ressource en eau par habitant qui a baissé de moitié depuis 50 ans, plus de 600 zones maritimes et sites affectés, perte de plus de 129 milliards d'hectares de forêts, soit l'équivalent d'un pays comme l'Afrique du Sud.

Voici quelques exemples des conséquences du réchauffement climatique :

- les calottes glaciaires polaires fondent et le niveau des océans est en hausse,

- dans certaines régions, les phénomènes météorologiques extrêmes et les précipitations sont de plus en plus fréquents, tandis que d'autres sont confrontés à des vagues de chaleur et de sècheresse de plus en plus extrêmes.

Cette situation, dont on sait maintenant avec certitude qu'elle est directement liée aux émissions de gaz à effet de serre, provoquera également l'explosion du nombre de déplacés climatiques estimés à plus de 1 milliard de personnes d'ici la fin de ce siècle.

Pourtant, plus de 1 500 scientifiques nous ont encore alertés en ce début d'année sur le fait que la bataille visant à contenir le réchauffement à 2 degrés est d'ores et déjà presque perdue ; les émissions mondiales de CO_2 repartent à la hausse en 2017, après 3 ans de stagnation.

C'est dire l'urgence d'accélérer la nécessaire transition énergétique, dont les enjeux sont non seulement liés à l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique, mais également d'ordre économique puisque nous avons là l'opportunité de créer un mode de développement différent, nous obligeant à innover, à développer des solutions qui doivent être l'occasion de créer de vraies filières, avec la création d'emplois associés.

Je rajouterai la dimension sociale, car si nous voulons nous battre contre le réchauffement, nous avons un besoin urgent de baisser intelligemment nos consommations et nous savons que l'habitat est l'une des plus grandes sources de consommation énergétique, mais aussi responsable d'une grande précarité financière pour un nombre toujours plus important de nos concitoyens.

Vous avez Madame la Présidente, avec Agnès LANGEVINE, fixé notre ambition, à l'échelle de notre territoire, de participer à la lutte contre le réchauffement climatique en donnant comme objectif de faire de l'Occitanie la 1ère Région à Énergie Positive, ce qui se traduit, après avoir fait participer experts et citoyens au débat, par la multiplication par trois de notre production d'énergies renouvelables, tout en baissant de moitié la consommation d'énergie par habitant.

Tout cela dans un contexte de croissance et de progression démographique qui fera passer notre population de 5,8 millions d'habitants à 7,2 millions d'habitants, avec aussi la prise en compte de cette croissance économique dynamique que nous connaissons d'ores et déjà.

Je voudrais par ailleurs casser une idée reçue, consistant à lier croissance économique avec une inéluctable croissance des émissions de CO_2, car d'ores et déjà ce découplage est réalisé par plus de 22 pays et ce ne sont pas des territoires restreints dont je vous parle, puisque ces pays représentent à eux seuls plus de 20% des émissions de CO_2 mondiales.

Dans le cadre de cette volonté de participer activement à cette nécessaire transition énergétique, vous nous proposez donc de relancer trois appels à projets :

- Le premier, lié aux énergies renouvelables coopératives et citoyennes, qui a déjà prouvé son efficacité dans la nécessaire incitation à la massification des sites de production d'énergies

renouvelables, puisque 35 projets lauréats ont vu le jour, dont celui -vous l'avez cité en préambule Madame la Présidente- de Luc-sur-Aude inauguré la semaine précédente, qui montre l'intérêt et l'engouement d'un nombre toujours plus important de nos concitoyens prêts à participer à cette transformation de production d'énergie, très centralisée jusqu'à maintenant, pour aller vers une production plus proche, décentralisée, participant ainsi à la prise de conscience par nos concitoyens de la nécessité de régler la crise énergétique.

- Le second appel à projets sur les installations solaires photovoltaïques en autoconsommation, dont 31 projets ont déjà vu le jour, procède de la même logique, avec la poursuite de la mise en place du développement de cette autoconsommation au sein de bâtiments ou d'éco-quartiers, solution pour laquelle notre pays souffre d'un retard par rapport à d'autres pays européens.

- Le troisième appel à projets "Bâtiments NoWatt" fait partie de cette volonté que nous avons de favoriser les baisses de consommation dans l'habitat et de participer à l'idée que la meilleure des énergies est celle que l'on ne consomme pas ; il faudra donc multiplier les initiatives de rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi celles liées à la mobilité, ou plutôt à la non-mobilité et nous avons évoqué tout à l'heure les actions qui pourraient être menées en faveur des tiers lieux et notamment de la multiplication du télétravail.

- Enfin, l'incitation à développer des projets d'énergies renouvelables territoriaux s'inscrit en étroite collaboration et articulation avec les missions de l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat :

  - Tout d'abord avec une capacité d'investir dans des centres de production d'énergies renouvelables, dans des projets innovants comme l'éolien flottant ÉolMed, dans des projets d'utilisation de nouvelles énergies comme l'hydrogène, élément important pour le stockage ; projet hydrogène qu'anime notre collègue Bernard GILABERT, mené en collaboration avec l'agence ad hoc -l'Agence de Développement Économique-, et dont nous avons pu mesurer, avec ma collègue Nadia PELLEFIGUE, lors de la visite du Président de l'ADEME, l'intérêt national porté à nos initiatives.
  - Outre ces missions d'investissement, nous serons en mesure d'accompagner les Collectivités à élaborer leur Plan Climat Énergie, mais aussi d'offrir des solutions d'ENR, de rénovation énergétique, allant jusqu'aux solutions de financement avec les autres acteurs du secteur. Donc un projet global, clef en main, en capacité d'être mené avec les Collectivités territoriales.

Ces actions sont donc la preuve concrète de répondre aux préoccupations et de participer activement sur notre territoire à relever les défis environnementaux, mais également économiques et sociaux de nos concitoyens, loin bien évidemment de ce que j'ai entendu tout à l'heure, de la démagogie, des mensonges et des agitations de tribune dont Madame JAMET

a le secret … Alors oui, Madame JAMET, la Région investit, cette Majorité s'occupe directement, sur ce sujet comme sur d'autres, des habitants de cette région, car l'avenir de nos enfants dépend étroitement de la façon dont notre génération répondra au double défi de la crise énergétique … (*Marteau*) et du changement climatique.

C'est la raison pour laquelle le groupe SRC votera donc pour ce Module sans aucune hésitation.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Fatma ADDA pour 3 minutes s'il vous plaît ...

Mme ADDA

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Dans un contexte de changement climatique, la rareté des ressources en eau et la concurrence autour de ces ressources exigent de mettre en place des actions qui contribuent à la préserver et à optimiser son utilisation et son partage.

Notre Région agira dans le cadre de ses compétences :

- sur les activités humaines, en soumettant ses aides à des critères écologiques sur les usages de l'eau,
- sur la préservation du foncier et l'aménagement du territoire, afin de lutter contre l'artificialisation des sols et refuser les projets qui concourent encore plus au stress hydrique, à la dégradation des zones humides, à la captation de terres arables,
- sur l'innovation, en soutenant fortement celles qui permettent des économies d'eau, les dépollutions.

Nous devons soutenir également la recherche en viticulture, sur des cépages résistants.

Innover, c'est aussi permettre de réintroduire des variétés moins consommatrices d'eau.

C'est l'objet de ce Plan Régional et des dispositifs qui lui sont adossés, que je qualifierai d'ambitieux. Je citerai quelques actions qui nous sont présentées en réponse aux enjeux quantitatifs et qualitatifs de l'eau.

L'hydroélectricité : elle doit se développer dans le respect des enjeux sociétaux et environnementaux. La Région doit y veiller en sa qualité de membre dans les Sociétés d'Économie Mixte qui ont en charge la gestion hydraulique de l'Occitanie.

La Région œuvrera également contre la compartimentation entre les différents acteurs, publics et privés, qui est un frein à la mise en œuvre d'une stratégie visant à améliorer la résilience globalement. Aussi, l'action 15 promeut une approche collaborative pour l'étude des milieux aquatiques, basée sur la mutualisation des connaissances, le partage de l'information entre opérateurs qui devrait permettre de construire une vision partagée des enjeux et favoriser l'élaboration de solutions intégrées.

Cette approche collaborative proposée doit être élargie aux acteurs de l'aménagement et en priorité aux Collectivités locales, au titre de leurs multiples compétences exercées au service des territoires, de leurs populations et des acteurs économiques.

Nous devons aussi intégrer dans nos réflexions la géopolitique de l'eau. En effet, la solution face aux sécheresses, aux manques d'eau pour irriguer ne peut pas être l'exploitation de l'eau des pays du bassin méditerranéen. Par ailleurs, ces solutions, concertées avec les parties prenantes, doivent répondre aux objectifs de la Région portés par les Schémas Régionaux Climat Air Énergie et les SRADDET, Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

Enfin, il est aussi nécessaire de promouvoir des actions coordonnées pour améliorer l'état des milieux aquatiques et la gestion des inondations.

Aussi, la première condition de l'efficacité de la lutte contre l'inondation passe de notre point de vue écologiste par une gouvernance clairement définie, à défaut d'être unique.

Il convient de ne pas agir seul et dans sa logique propre pour ne pas nuire à la prévention de l'inondation.

Tout au long de notre mandat, nous agirons pour mettre en œuvre des politiques publiques qui permettent un changement des pratiques, favorables à la gestion durable de l'eau.

Et nous souscrivons à la proposition que les sols soient "la grande cause régionale en 2020".

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Jean-Luc BERGEON pour 6 minutes …

M. BERGEON

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Ma prise de parole, au nom du groupe SRC, concerne le Plan d'Intervention Régional pour l'Eau.

Il y a 80 ans, en 1938, Antoine de Saint-Exupéry écrivait ceci : "*Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie, tu es la vie*".

Le Plan d'Intervention Régional pour l'Eau qui vous est présenté aujourd'hui vise à préserver cette ressource. Une ressource essentielle à notre vie et à celle du territoire régional.

Ceci est particulièrement vrai pour certaines activités économiques telles que le tourisme et l'agriculture.

Ce Plan vise également à préparer notre territoire aux effets du changement climatique.

En effet, associés à la croissance démographique, ces changements climatiques risquent d'une part de mettre en péril la sécurisation de l'approvisionnement en eau pour tous les usages, et d'autre part de perturber le bon fonctionnement des milieux aquatiques et des services qu'ils rendent.

Ces changements climatiques sont également susceptibles d'exposer une population toujours croissante aux risques d'inondation ou de submersion marine.

Ce Plan d'Intervention Régional pour l'Eau couronne donc un travail de deux ans mené par la Région Occitanie :

- tout d'abord à partir d'une large concertation qui s'est traduite par 4 réunions publiques avec l'ensemble des acteurs de l'eau à Perpignan, Rodez, Lannemezan et Castelnaudary, qui ont mobilisé plus de 400 personnes,
- ensuite, par une analyse d'une centaine de cahiers d'acteurs,
- et enfin au travers d'un Comité de Pilotage composé de 20 élus régionaux.

Le Plan Régional de l'Eau apporte donc aujourd'hui des réponses -comme l'a précisé Agnès LANGEVINE tout à l'heure- sur les trois volets de la gestion intégrée de l'eau, à savoir : la ressource en eau, les milieux aquatiques et les risques d'inondation.

Ce Plan se compose :

- d'une part, d'un programme d'actions sur lesquelles la Région sera en première ligne, notamment en assurant la maîtrise d'ouvrage d'un grand nombre de ces actions,
- d'autre part, de trois dispositifs d'intervention permettant d'accompagner l'ensemble des acteurs et territoires régionaux sur la mise en œuvre d'actions sur les trois volets que je viens de citer, à savoir : la ressource, les milieux aquatiques et les risques d'inondation.

Les dispositifs d'intervention, tels qu'ils sont proposés aujourd'hui, constituent en fait une harmonisation et une optimisation des dispositifs d'aide qui existaient précédemment dans les deux anciennes Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Bien évidemment, je ne vais pas les détailler ici, nous le faisons régulièrement dans la fameuse "Commission 20" dont a parlé tout à l'heure Christophe RIVENQ et j'apprécie le travail qui se fait dans cette Commission, ainsi que l'apport de Monsieur RIVENQ sur ces dossiers. Je me propose cependant de vous présenter quelques **actions phares** du programme et je commencerai en premier lieu par des actions transversales qui concernent l'ensemble des volets de la gestion intégrée de l'eau.

Je citerai au premier chef le SIRE, Système d'Information Régional sur l'Eau : ce dispositif permettra de partager une vision régionale sur les enjeux de l'eau, par exemple sur l'état quantitatif de la ressource qui peut être différent selon qu'on est sur les Costières du Gard, le Piémont pyrénéen ou les Causses karstiques, mais aussi de guider les priorités d'actions à mettre en œuvre et d'évaluer leur efficacité.

La région Occitanie étant à cheval sur trois grands bassins hydrographiques : Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne, les données en matière d'eau sont nombreuses, mais souvent hétérogènes. Ce SIRE permettra donc de faciliter l'accès pour tous les citoyens à une information factuelle claire et didactique sur la situation des ressources en eau, des milieux aquatiques et sur les risques d'inondation en Occitanie.

La Région s'appuiera sur l'ensemble des acteurs de la Recherche, par exemple pour examiner les possibilités de mobiliser les nouvelles ressources.

Une des autres actions fortes de ce Plan Régional que j'évoquerai concerne la reconnaissance du rôle des sols dans le grand cycle de l'eau : comme l'a dit Agnès tout à l'heure, il s'agit dans ce cas de lutter contre l'imperméabilisation et l'érosion des sols ; pour ce faire, il est prévu de lancer un appel à projets pour la dés-imperméabilisation des sols urbains et des friches. L'objectif visé est clairement de limiter la charge des réseaux d'eau pluviale, de favoriser l'infiltration et la réalimentation des nappes, de rafraîchir les zones urbaines.

Concernant la question de la **ressource en eau**, nous agirons à la fois sur les aspects qualitatifs et quantitatifs.

Sur le volet quantitatif, la priorité sera donnée aux économies d'eau et à l'optimisation des ouvrages existants. Pour ce qui est de la mobilisation de nouvelles ressources, elle sera évidemment accompagnée, dès lors qu'elle remplira les conditions environnementales, économiques et sociales nécessaires.

Tout ceci revient à dire que la Région soutiendra donc les Projets de Territoires et la mise en place de Plans de gestion de la ressource en eau.

La Région Occitanie s'appuiera également sur des partenaires et des outils, en particulier les concessions pour en faire des lieux privilégiés d'expérimentation. Je pense, à ce moment de mon propos, au Réseau Hydraulique Régional BRL présidé par Damien ALARY, qui intervient sur l'Aude, l'Hérault et le Gard, et je sais, Damien, que tu aimes dire qu'en 2020, l'eau du Rhône coulera dans le Biterrois, ce qui est quand même quelque chose d'assez remarquable !
La Région s'appuiera aussi sur le Pôle de compétitivité mondial sur l'eau Aqua-Valley qui fédère un réseau de 250 adhérents, mais également sur tout le potentiel d'innovation en Région pour développer les ressources d'alternatives en Occitanie, telles que la réutilisation des réseaux d'eaux usées traitées -comme le disait Agnès LANGEVINE-, mais je pense là plus particulièrement au projet en cours sur le Golf de la Grande-Motte cher à Stéphan ROSSIGNOL, ou encore au projet Irri-Alt'Eau de Gruissan que connaît bien Didier CODORNIOU, où sont utilisées à des fins agricoles des eaux résiduelles dépolluées.
Enfin, le Plan d'actions régional s'engagera également sur **la préservation et la restauration des milieux aquatiques** ; l'une des actions proposées consistera à évaluer les services rendus par les milieux aquatiques en Occitanie ... (*Marteau*) Ceux-ci sont précieux pour leur rôle d'épuration de l'eau par les cours d'eau, de limitation des inondations grâce au stockage dans les zones humides, de recherche de nappes, mais également pour leur apport en termes de qualité de vie et d'attrait touristique (pêche, baignade) … (*Marteau*)
On peut plus particulièrement évoquer le rôle des lagunes méditerranéennes.
On sait par exemple qu'1 euro investi dans la restauration des espaces de mobilité des rivières peut permettre d'économiser 2,5 euros de dégâts pour l'équivalent d'une crue centennale. L'idée est donc d'avoir des chiffres objectivés à l'échelle de la Région.
Une autre des actions prévues sur les milieux aquatiques consistera à étudier l'évolution des milieux face au changement climatique et le renforcement de leur résilience … (*Marteau*)
Enfin, pour terminer, des actions seront également menées pour **réduire les risques d'inondation** en proposant la sécurisation des barrages écrêteurs de crues ; je pense en particulier à celui de Sainte-Cécile-d'Andorge construit en 1967.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. BERGEON

Mes chers collègues, au travers de ce Plan d'Intervention, en lien avec les autres Stratégies, l'Occitanie poursuivra ainsi sa mission de Région exemplaire et innovante en matière de gestion de l'eau. Merci. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SUAUD pour 6 minutes s'il vous plaît ...

M. SUAUD

Je vais essayer à la fois d'être bref et de ne pas être redondant, mais il me semble utile de rappeler, sur cet enjeu majeur, un certain nombre d'éléments.

Premier élément qui ne peut que faire consensus, c'est un ordre de priorités :

- 1ère priorité : notre principal engagement doit aller en faveur de l'alimentation en eau potable et garantir que ce bien commun puisse servir effectivement à toutes et tous, quelles que soient leur situation sociale et leurs ressources,
- 2ème priorité : après l'eau potable, notre responsabilité va au milieu,
- et qu'en 3ème ordre de priorité interviennent les activités humaines que sont les activités de loisirs, les activités économiques, l'agriculture et toutes les activités de cet ordre-là.

Deuxième élément de réflexion sur la gestion quantitative : trois ordres de priorités s'imposent à nous et sont reconnues dans ce texte.

- 1ère chose : la volonté de rationaliser l'utilisation de l'eau,
- 2ème chose : la volonté d'économiser l'eau,
- 3ème chose : ne pas fermer les yeux sur la nécessité, là où elle existe, de créer les conditions de stockage supplémentaire, que ce soit par recharge de nappes, par création de ressources sur le sol, mais donc ne pas hésiter à créer, là où il le faut, des conditions de stockage supplémentaire pour garantir l'alimentation en eau de nos territoires.

C'est donc un débat qui s'articule autour de ces priorités, mais telles qu'elles sont définies et partagées par l'ensemble des acteurs, les priorités exigeaient une volonté politique et ce rapport est l'expression d'une volonté politique forte, qui n'a pas forcément été facile à faire émerger, mais que vous avez su faire émerger, Madame la Présidente, sur notre Région Occitanie.

En effet, dans ce rapport, la Région va aux lisières de ses compétences :

- elle interroge l'eau et l'urbanisme à travers la problématique d'imperméabilisation des sols,
- elle interroge bien sûr l'ensemble de la biodiversité,
- elle interroge l'ensemble des problématiques de sécurisation à travers les enjeux de crues, les enjeux de digues,
- elle interroge aussi l'ensemble des secteurs de l'innovation et à travers l'innovation, un certain nombre de domaines de santé publique ; je pense à l'idée de réutiliser les eaux des stations d'épuration pour lesquelles il faudra à ce moment-là, en matière d'innovation et de

traitement, aller bien plus loin que nous ne le faisons aujourd'hui pour garantir qu'il n'y ait pas de problème de pollution organique lorsque nous utiliserons ces rejets de stations d'épuration.
Ce rapport, puisqu'il est une volonté politique, pose aussi de façon transversale la question de la Région à travers ses compétences et en lisière de ses compétences, mais également la question de la gouvernance qui n'est pas l'un des sujets les plus faciles dans le domaine de l'eau. En effet, combien de fois les acteurs se sont-ils renvoyé la balle ?
"Je ne suis pas un acteur du petit cycle de l'eau puisque c'est l'argent de l'eau qui va à l'eau et que je ne perçois pas les taxes de l'assainissement et de l'eau" ... Eh bien ce rapport dit que la Région prend résolument à bras le corps cet enjeu du petit cycle, malgré cette problématique de financement.
"Je ne suis pas un acteur du grand cycle de l'eau puisque je crée la GEMAPI qui revient aux Collectivités" … Eh bien, la Région accepte de prendre à bras le corps cet enjeu, en partenariat ou en lien avec les Collectivités responsables de la GEMAPI pour les accompagner dans les démarches.
En matière de gouvernance, nous savons combien il est important d'avoir une vision très large de ces domaines de l'eau. Je suis Président de la Commission Locale de l'Eau chargée de mettre en place le SAGE -Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux- de la Garonne et je vois combien il est difficile de franchir les frontières entre la Région Occitanie et la Nouvelle Aquitaine. Or dans la proposition de rapprochement, dans les rubriques de gouvernance de cette proposition, vous nous permettrez demain de franchir ces frontières et de travailler de façon beaucoup plus intégrée entre l'amont et l'aval d'un fleuve -ce qui est la moindre des choses-, nous affranchissant des frontières politiques, administratives et des difficultés que nous avons pu rencontrer jusque-là.
Je crois que ce sera un grand progrès pour l'ensemble des acteurs de l'eau.
Enfin, la méthode : comment concevoir que ce sujet de l'eau ne soit pas abordé de la façon la plus transparente et la plus démocratique possible ? C'est pourquoi d'ailleurs, au-delà des Comités de Bassin, existent des Commissions Locales de l'Eau qui sont de véritables "Parlements de l'eau" à l'échelle d'une rivière ou d'un bassin et qui permettent de mettre en œuvre des politiques et des priorités partagées.
Eh bien, la démarche qui a conduit à l'élaboration de ce texte est exactement représentative de la démarche d'une Commission Locale de l'Eau : une démarche multi-entrées, multi-acteurs, qui montre combien l'ensemble des usages, l'ensemble des priorités, l'ensemble des enjeux ont été pris en compte par celles et ceux qui ont rédigé ce texte, que ce soient nos collaborateurs techniques ou nos collègues élus. Et je veux les en remercier parce que nous sommes à la tête d'un texte qui est finalement très politique, très ambitieux, qui nous permettra d'agir efficacement dans les années à venir.

Voilà quelques éléments de précision que je souhaitais apporter dans ce débat sur l'eau qui nécessitera, je le crois aussi, un approfondissement puisqu'il me semble que chaque item des 21 actions proposées nécessitera que nous puissions ensemble, avec les acteurs concernés, approfondir les politiques que nous comptons mener et définir les contours financiers que chacun des acteurs devra consentir à apporter pour relever ce magnifique défi de préservation de la vie, de l'activité humaine et d'un modèle raisonné et raisonnable de développement.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur SUAUD.

Pour répondre aux différentes interventions, je pense en effet que le caractère exceptionnel que nous avons sur notre région, sur nos bassins versants, par rapport à la raréfaction de l'eau, tant en termes de qualité que de quantité, demande des dispositifs exceptionnels.

C'est ce que nous avons déjà écrit -parce que nous partageons cette analyse avec Alain ROUSSET, tout particulièrement sur le Bassin Adour-Garonne-, mais c'est ce que nous allons de nouveau écrire à Monsieur le Premier Ministre, à la suite du vote de ce rapport, pour expliquer que la Région Occitanie se trouve dans une situation exceptionnelle au regard des autres Régions françaises, puisque nous combinons : une progression démographique très forte, une croissance économique également et un réchauffement climatique qui nous impacte fortement, avec des enjeux sur la qualité de la ressource et des solutions diverses à apporter.

Nous partageons d'ailleurs cette analyse avec Monsieur le Préfet de Région sur la nécessité d'avoir des dispositifs, dans la gouvernance mais également dans l'opérationnel, avec des procédures plus allégées. Avec des moyens financiers également, parce que dans le cadre de la loi de finances 2018, les prélèvements très significatifs faits sur les Agences de l'Eau compromettent fortement l'ensemble des actions qui pourraient être menées par les Intercommunalités sur des investissements majeurs en termes de mutualisation des réseaux, de réfection des réseaux, mais aussi dans des ouvrages d'épuration qui sont absolument indispensables, tout particulièrement à proximité des milieux fragiles.

Je vous propose donc qu'un courrier soit porté à l'attention de Monsieur le Premier Ministre mentionnant ce rapport, mais rappelant également la situation qui peut en effet compromettre le développement de notre région sous 20 ans et la nécessité d'avoir un dispositif exceptionnel, avec aussi une réglementation et des moyens adaptés parce que nous allons être confrontés, de façon très rapide, à une non-conjugaison des besoins avec l'offre que nous aurons à amener en matière d'eau.

Je pense donc qu'un plan exceptionnel est vraiment nécessaire.

J'en ai parlé à Monsieur le Ministre de l'Écologie et de l'Environnement, Nicolas HULOT, lorsque je l'ai rencontré, mais je pense que nous devons là être sur un dispositif particulier, où l'État déconcentré doit également avoir un dispositif exceptionnel en termes de moyens d'action et où nous devons, l'ensemble des Collectivités -pas uniquement la Région, mais aussi les Départements et les Intercommunalités-, avoir les moyens d'agir, car nous allons devoir mettre en œuvre un plan sur plusieurs aspects parce que nous pourrions être, dans les 20 prochaines années, dans une situation très difficile, voire même dangereuse par rapport à l'accueil de nouvelles populations ou de nouvelles activités économiques.

Je vous propose de passer au vote.

Tout d'abord sur l'amendement 1 au Rapport 5 déposé par le groupe RN, le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 39 (RN : 39)
- Contre : 95 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, UEDC : 2 -PY, FONS-, NI : 6)
- Abstention : 23 (UEDC : 23).

L'amendement 1 est ***rejeté***.

Nous passons au vote du Rapport 05 "Agence Régionale de la Biodiversité", avec les désignations suivantes :

- pour les titulaires : Véronique VINET, Raphaël DAUBET, Thierry SUAUD, Catherine EYSSERIC et Jean-Luc BERGEON,
- pour les suppléants : Agnès LANGEVINE, Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, René MORENO, Hélène GIRAL et Patrice GARRIGUES,
- et pour les personnalités qualifiées : Magali GERINO, 1ère Vice-présidente du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Occitanie et Yves PIETRASANTA, Président fondateur de l'Institut Français de l'Environnement et ancien Professeur à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier.

Le vote est ouvert sur le Rapport 05 … (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 113 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 44 (NM : 1 -DUPRAZ-, RN : 39, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/05***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 06, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 26, NI : 1 -LOPEZ-)
- Contre : 39 (RN : 39)
- Abstention : 5 (NI : 5).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/06***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 07, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 115 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 43 (RN : 39, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/07***) est ***adopté***.

Je vous propose de suspendre la séance pour déjeuner et de reprendre à 16 heures.

À tout à l'heure et bon appétit !

(*La séance est interrompue à 14 heures 45 - Reprise à 16 heures 03*)

→ ***Séquence 2 (22 juin après-matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné délégation de vote :

- *Bernard CARAYON : délégation à Sacha BRIAND*
- *Anne-Marie COLLARD : délégation à France JAMET*
- *Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ : délégation à Christophe SAINT-PIERRE*
- *Fatima DAHINE : délégation à Gérard DUBRAC*
- *Jean DENAT : délégation à Catherine EYSSERIC*
- *Guy ESCLOPÉ : délégation à Geneviève LASFARGUES*
- *Michèle GARRIGUES : délégation à Raphaël DAUBET*
- *Aurélie GENOLHER : délégation à Zina BOURGUET*
- *Ronny GUARDIA-MAZZOLENI : délégation à Vincent GAREL*
- *Éliane JARYCKI : délégation à Cathy FLOUTTARD*
- *Bernard KELLER : délégation à Christophe DELAHAYE*
- *Agnès LANGEVINE : délégation à Fatma ADDA*
- *Aude LUMEAU-PRECEPTIS : délégation à Philippe* BRIANÇON
- *Jean-Louis MEIZONNET : délégation à Xavier BAUDRY*
- *Marie-Thérèse MERCIER : délégation à René MORENO*
- *Laure-Emmanuelle PHILIPPE : délégation à Chantal DOUNOT-SOBRAQUES*
- *Jean-Guillaume REMISE : délégation à Julien SANCHEZ*
- *Patric ROUX : délégation à Véronique VINET*
- *Dominique SALOMON : délégation à Sylvia PINEL*
- *Madame Marie-Caroline TEMPESTA : délégation à Rachida LUCAZEAU*
- *Monsieur Gérard TREMEGE : délégation à Brigitte RIVIERE*.

M. CODORNIOU

Mes chers collègues, je vous propose de reprendre, la Présidente nous rejoindra dans quelques minutes. Merci de regagner vos places.

Nous en venons à l'examen des **Points d'actualité**.

Le 1er point d'actualité sur l'amélioration des axes routiers est présenté par Madame Anne MONESTIER-CHARRIÉ. Vous avez la parole …

Point d'actualité n°1 - Groupe UEDC - Sur l'amélioration des axes routiers sur le territoire de la Région Occitanie

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Merci Monsieur le Vice-président.

Chers collègues, je crois que s'il y a un point sur lequel nous sommes tous d'accord, c'est celui du désenclavement de certaines parties de notre territoire.

En effet, le désenclavement est un atout majeur, tant pour le développement économique que pour le maintien de l'économie. Or aujourd'hui, personne ne conteste que depuis trois décennies, la route a été la grande perdante et la grande oubliée des politiques d'aménagement du territoire, au profit du rail et en particulier des liaisons à grande vitesse.

Depuis la fin des années 80, la grande vitesse ferroviaire a été considérée comme le symbole exclusif de l'accès à la modernité, dans une société post-industrielle où les migrations domicile-travail n'ont été prises en compte que sous l'angle réducteur des relations entre les sièges sociaux parisiens et leurs établissements provinciaux, oubliant au passage que l'usage de la voiture est encore très dominant dans les déplacements quotidiens des salariés, notamment dans les liaisons inter-cités ou interrégionales. En Occitanie, ce mode de déplacement représente 92% des migrations alternantes au quotidien.

Ainsi, depuis 30 ans, l'essentiel des crédits publics dédiés aux grandes infrastructures de transport a été fléché vers la grande vitesse ferroviaire. L'État a largement initié ce processus sous l'influence des grands théoriciens de la DATAR, dont la vision d'un maillage ferroviaire convergeant vers la capitale a crédité l'analyse développée dès 1947 par Jean-François GRAVIER dans son ouvrage "*Paris et le désert français*".

Puis, l'argent public s'est progressivement raréfié, jusqu'à devenir une constante de l'action publique après la crise financière de 2007, 2008. L'État, trop heureux de faire son marché dans le porte-monnaie des Collectivités territoriales, a alors été relayé par les Régions, les Métropoles et quelques Départements.

Comme d'autres Collectivités, la Région Occitanie n'a pas échappé à ce tropisme ferroviaire : le seul budget 2018 consacre 100 M€ au rail et seulement 30 M€ au réseau routier.

Que l'on ne se méprenne pas, dans une Europe élargie, il ne s'agit pas de nier l'importance de la grande vitesse ferroviaire et encore moins du transport ferroviaire dans son ensemble.
Ce qui est en cause, c'est un déséquilibre néfaste à une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom, qui exige que le rail dans toutes ses dimensions et la route soient développés en complémentarité.
Dans la Région Occitanie, s'il est un dossier emblématique d'une politique d'aménagement équilibré et harmonieux du territoire, c'est bien celui de la RN88 entre Toulouse et Lyon, devenu au fil des années un véritable serpent de mer. Or, l'enjeu est crucial et les solutions à mettre en œuvre sont urgentes.
Certes, au cours des 20 dernières années, des aménagements ont été réalisés sur divers tronçons de cette liaison interrégionale, dont l'enjeu économique est unanimement partagé ; ils ont toujours été acquis de haute lutte, au prix d'une mobilisation sans faille des élus concernés, qui ont proposé de multiples formes de partenariat entre l'État -qui, faut-il le rappeler, conserve une compétence exclusive sur le réseau routier national- et les Collectivités territoriales.
Aujourd'hui, la mise en 2x2 voies de la RN88 entre Rodez et sa jonction à l'A75 à Séverac-le-Château, est plus que jamais à l'ordre du jour. Sur ce dossier majeur, non seulement pour le département de l'Aveyron, mais aussi pour le nord de l'Occitanie, les atermoiements ne sont plus de mise. La déclaration publique est actée depuis plus de 20 ans, les acquisitions foncières sont réalisées, la section entre Tanus et Rodez est en cours d'aménagement sur la base d'un partenariat financier conclu en 2008 … (*Marteau*) entre l'État d'une part, le Département de l'Aveyron et la Région d'autre part. Le chiffrage des travaux d'aménagement de la liaison de Rodez à l'A75 a été établi à 256 M€. Une proposition de financement, selon la même clé de répartition que pour le dossier Tanus-Rodez, a été récemment présentée à la Ministre des Transports Élisabeth BORNE, chacune des deux Collectivités s'engageant à apporter 58 M€ et l'État devant prendre à sa charge 137 M€.
Le dossier Rodez-A75 est prêt, aucun point d'interrogation ne subsiste, tant sur le plan juridique que financier. La décision appartient désormais au Gouvernement, il n'est pas imaginable que ce rendez-vous soit raté.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Quelques éléments de réponse par rapport aux compétences de l'État de la Région. Ce matin, la Présidente Carole DELGA a bien insisté sur le fait que le Contrat de plan État-Région n'était pas respecté par l'État et on parle là de 350 M€, avec un certain nombre d'opérations en attente, en suspens, que ce soient des opérations routières et ferroviaires

indispensables pour le développement de l'Occitanie, mais également une négociation avec l'État pour la réinscription des infrastructures qui sont plus ou moins prévues dans les engagements à venir.
Je retiendrai donc uniquement le désengagement et l'attentisme des Services de l'État par rapport à ces 350 M€, ce qui porte bien sûr préjudice à notre Collectivité.
Je rappelle également que le "Plan Marshall" a permis de ne pas avoir une "année blanche" sur les infrastructures et notamment sur les infrastructures routières.
Le 2ème point d'actualité, sur l'enjeu de l'accueil des réfugiés, est présenté par Madame VESENTINI.

Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur l'enjeu de l'accueil des réfugiés

Mme VESENTINI

À quelques jours des grandes vacances et de l'arrivée de milliers de touristes sur les plages de la Méditerranée, c'est une toute autre histoire qu'ont vécu 629 êtres humains.
Nous tenions tout d'abord ici à rendre un hommage solennel à l'équipage de l'Aquarius : 6 jours en mer à prendre soin des secourus, s'organiser dans des conditions plus que précaires pour que tout le monde survive.
Pour celles et ceux qui ont osé mettre en doute le droit de cette ONG à secourir, je rappellerai que pour le droit maritime, le sauvetage en mer est une obligation internationale.
De plus, le Conseil Constitutionnel a qualifié le droit d'asile d'exigence constitutionnelle ; c'est un élément constitutif de la Révolution française et du Siècle des Lumières, il a été voté à l'ONU en 1945, seuls une cinquantaine d'États ne l'ont pas voté.
Nous exprimons notre indignation, notre colère et notre dégoût face à des gouvernants qui sont restés silencieux pendant 24 heures.
Notre si belle Méditerranée est devenue un cimetière à ciel ouvert : depuis le début de l'année 2018, 359 personnes ont péri en mer … Le prix payé par les peuples du fait de la multiplication des conflits et des inégalités économiques nord-sud auxquels on assiste dans la dernière période est si lourd, qu'il contraint à l'exil des milliers d'hommes et de femmes qui n'auraient jamais envisagé, ni souhaité quitter leur pays.
Les cadavres rejetés sur les côtes méditerranéennes sont bien la conséquence de ces conflits et de la guerre économique que mènent les grandes puissances et multinationales.
Et voilà la rengaine de la submersion migratoire, d'appel d'air, de grand remplacement …
La réalité : environ 100 000 demandes d'asile par an et 30% acceptées.
Les demandeurs d'asile ne représentent que l'équivalent d'un très faible pourcentage de la population française : 0,13% en 2016.

Les migrants internationaux représentent 200 millions de personnes, soit 3% de la population mondiale.

Les immigrés d'hier, italiens, espagnols, portugais, maghrébins, africains -qui se reconnaîtront ici-, font-ils partie de notre riche legs de souvenirs ou font-ils au contraire l'objet d'un refoulement collectif ?

Le vivre ensemble dépend de tous, nouveaux venus comme anciens habitants et suppose une lutte contre les logiques d'exclusion pour la solidarité et l'égalité.

La Région a voté 50 000 € à l'Association SOS Méditerranée … (*Marteau*) et nous voyons bien là, au-delà des mots, le lien entre le discours politique et ses conséquences.

Il y aura encore des mouvements migratoires, ne serait-ce qu'à cause du réchauffement climatique. Mieux vaut les réguler que les laisser entre les mains de la mafia.

Dans cet hémicycle et en dehors, nous continuerons à peser sur les contenus politiques visant des partenariats justes et équitables, porteurs de paix, tant au Proche et au Moyen-Orient qu'en Afrique.

Je voudrais finir mon intervention, si vous me le permettez, par une citation de l'Universitaire Ernest Renan, lors de sa conférence donnée en Sorbonne en 1882 :

"*Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis*".

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Madame VESENTINI.

La Présidente a également réagi ce matin au drame humanitaire qui se poursuit en Méditerranée. Nous sommes la 1ère Région à apporter notre aide au fonctionnement de l'Association SOS Méditerranée présidée par Francis VALLAT, à hauteur de 50 000 €.

Il est important que nous soyons très mobilisés, comme d'ailleurs nos amis corses le sont -j'ai pour ma part rencontré le Président SIMEONI- et donc il y a une réelle volonté de répondre de manière très favorable à ce drame humanitaire qui nous touche profondément.

(*Applaudissements*)

Le point d'actualité n°3 sur la condition des agriculteurs est présenté par Judith CARMONA ...

Point d'actualité n°3 - Groupe NM - Sur la condition des agriculteurs et des agricultrices

Mme CARMONA

Merci.

L'actualité agricole étant fort riche ces dernières semaines, nous avons souhaité vous faire part de nos réactions sur les dernières nouvelles.

Rappelons tout d'abord que si certains s'engouffrent dans une agriculture intensive, nous avons choisi de défendre une agriculture paysanne bio, riche de diversités de productions, riche de territoires vivants. Projet qu'il convient d'accompagner.

Mais comment est-il possible de construire un projet agricole avec des politiques qui font du yo-yo ? L'Europe envisage de baisser :

- son budget agricole de 15%,
- le 2ème pilier -pilier de l'installation, de la bio, des aides au développement rural- de 25%.

Il manque 54 M€ pour payer l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel aux agriculteurs. Sans parler des zones défavorisées sur lesquelles les agriculteurs vont voir leurs aides baisser injustement.

La France dit qu'elle soutient la bio, mais supprime son soutien au maintien de l'agriculture bio et vient de supprimer 600 000 € d'aides pour son développement en Occitanie.

Quant au Sénat, il a retiré l'introduction de 20% de bio dans les cantines prévue par la loi "Agriculture et Alimentation", qui ouvre aussi la voie à un dévoiement du terme "fromage fermier".

Le glyphosate : Ces dernières semaines, nous avons assisté à la farce sur l'interdiction du glyphosate, promesse de campagne d'Emmanuel MACRON. In fine, la responsabilité est laissée aux agriculteurs qui, pour certains, dans la situation critique dans laquelle ils se trouvent, privilégient le rendement à leur propre santé. Dans quelques années, ils feront ainsi des boucs émissaires idéaux devant l'échec de la sortie du glyphosate et autres produits nocifs, réglant la note des politiques au mieux frileux, au pire irresponsables, que ce soit en France ou dans l'Union Européenne.

L'huile de palme et le blocage des raffineries : Nous avons également l'affaire de l'importation d'huile de palme, autorisation accordée par le Gouvernement à Total pour son usine de la Mède. Des agriculteurs se lèvent pour dénoncer une concurrence déloyale et la casse de leur marché du colza. Oui, à première vue il vaut mieux du colza français que de l'huile de palme venant d'Indonésie ou d'ailleurs et participant au saccage de zones forestières et de leur biodiversité. À la nuance près que les "biocarburants" n'ont rien de bio ! Les agro-carburants, donc, sont une fausse bonne idée pour lutter contre les gaz à effet de serre.

Les retraites : Le revenu annuel moyen d'un agriculteur est de 13 000 à 15 000 € et un tiers d'entre eux a un revenu inférieur à 4 200 €, sans compter celles et ceux qui ne peuvent pas se verser de salaire. Comment, dans ces conditions, pouvoir prétendre à une retraite décente ?
Ainsi, une proposition de loi visant à porter le niveau minimum à 85% du SMIC, soit 980 €, avait été votée unanimement par l'Assemblée Nationale et unanimement par la Commission des Affaires Sociales du Sénat. Cette mesure a été sabotée en direct au Sénat le 7 février par Agnès BUZYN, en imposant un vote bloqué, l'argument étant que "la question des retraites va être traitée dans sa globalité dès 2020" ... Nous en reparlerons !
Enfin, pour ne pas oublier ce compagnon de chaque jour, le climat, je voudrais attirer votre attention sur les conséquences de la pluviométrie de ces sept derniers mois et du manque d'ensoleillement sur une partie de notre territoire régional, avec ses difficultés de production et de trésorerie. Événement à mesurer, voire à accompagner pour les plus fragiles de nos agriculteurs.
Madame la Présidente, j'en ai terminé avec ce catalogue peu réjouissant, mais les sujets développés ici ont une importance majeure, car pour certains ils impactent fortement notre première activité économique et nous souhaitions les mettre un peu plus en lumière.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Madame CARMONA. La réponse du Vice-président Vincent LABARTHE …

M. LABARTHE

Merci Président.
Je ferai une réponse relativement courte parce qu'en fait il n'y a pas vraiment de question, mais la véritable préoccupation qui se fait jour ces temps-ci est effectivement la prochaine PAC et le "dégraissement" prévu par la Commission Européenne, qui fait d'ailleurs porter à l'agriculture seule le sujet du Brexit, ce qui est parfaitement inacceptable !
Il faudra donc que l'on puisse -et j'espère que le Gouvernement français sera au rendez-vous- aller chercher des moyens supplémentaires qui accompagneront l'agriculture de ce pays et principalement de cette région.
Nous avons ici, parmi les agriculteurs de cette région, les premiers bénéficiaires de la PAC, notamment sur le 2nd pilier qui, pour sa part, va subir une baisse drastique à hauteur de 27% de ses moyens, qui évidemment ne permettra plus aux agriculteurs de pouvoir survivre.

Il faut donc remettre les choses au clair. Parce que lorsque l'on évoque, avec mes collègues d'autres Régions françaises, le soutien à l'agriculture depuis la Politique Agricole Commune, certes les formes de soutien existent, mais ici le revenu agricole a été en moyenne d'environ 17 000 € au cours des 5 dernières années, alors que dans le même temps, dans des régions qui sont aussi soutenues à travers le 1er pilier, comme les grandes régions céréalières du Nord de la France, on peut atteindre des revenus moyens allant jusqu'à 70 000 €.

Autrement dit, le problème n'est pas le même et si ici on enlève les aides, il n'y aura plus d'agriculture. Nous devons donc continuer à nous battre :

- d'une part pour obtenir ces moyens,
- et d'autre part, au niveau national, pour garder un 2nd pilier décentralisé, comme il l'a été sur cette période, qui permet en fait d'ajuster au mieux et au plus près des besoins des agriculteurs, les interventions réalisées grâce aux moyens apportés par la PAC.

Vient ensuite, dans le plaidoyer qui a été fait précédemment, la question des glyphosates, des pesticides et de tout ce que l'on peut imaginer, sur lesquels l'agriculture doit forcément évoluer, surtout quand on est la 1ère Région de France et d'Europe en termes de productions sous signe de qualité, puisque demain la qualité sera définie d'une autre manière ; aujourd'hui elle l'est à travers les signes de qualité, demain elle le sera encore -je l'espère- à travers les signes de qualité, mais à la condition qu'eux-mêmes soient exemplaires et le plus vertueux possible.

Il est donc nécessaire d'y consacrer des moyens d'innovation et de recherche afin de permettre à nos agriculteurs d'avoir recours le moins possible à ces substrats qui ont accompagné l'agriculture de ces 30 dernières années. Donc là, il faudra effectivement financer énormément l'innovation et la recherche, c'est un sujet sur lequel il faudra être très présent.

Je ne reviendrai pas sur les retraites parce que cela a été très bien amené, mais c'est également un sujet de préoccupation.

Voilà Président ce que je pouvais dire mais ici, dans notre Région, je pense qu'il faut que l'on accompagne une agriculture d'excellence, qui est la seule à pouvoir ramener de la valeur à nos agriculteurs et à nos territoires, en accompagnant également toutes les transformations en aval qui, elles aussi, sont la meilleure garantie de conservation de la valeur.

Merci.

M. CODORNIOU

Merci Monsieur le Vice-président.

Nous passons au point d'actualité n°4 sur la limitation des dépenses de fonctionnement des Collectivités territoriales. Monsieur LAMOTTE ...

Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Sur la limitation des dépenses de fonctionnement des Collectivités territoriales

M. LAMOTTE

Madame la Présidente,

Depuis le début de votre mandat, vous ne cessez de dire que vous souhaitez maîtriser les dépenses de fonctionnement de notre Région. Vous avez même annoncé, lors de votre présentation du Budget 2018, avoir réussi à contenir leur progression à 1,5%.

Pourtant, et nous venons de le voir avec le Compte administratif 2017, la réalité est bien différente : contrairement à ce que vous voulez faire croire depuis votre arrivée au pouvoir, on constate une explosion des dépenses de fonctionnement ; entre 2016 et 2017, cela représente une progression de 38% : 1 539 M€ en 2016, contre 2 126 M€ en 2017.

C'est un fait, vous dépensez de plus en plus d'argent public pour faire fonctionner la machine régionale. Alors que la fusion des Régions devait permettre de faire des économies -selon vos dires- en supprimant des doublons, vous avez recruté 417 nouveaux agents depuis mai 2016.

La Région est en train de devenir un monstre administratif, dont même les fonctionnaires commencent à se plaindre.

Dans le même temps, l'État vous propose depuis plusieurs mois de vous engager à limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2% par an, en signant un Pacte budgétaire. Mais rien n'est trop beau pour votre folie des grandeurs ! Ainsi, comme vous l'avez rappelé ce matin, vous refusez de signer ce Pacte.

Alors, parlons des conséquences. Si jamais vous vous obstinez à ne pas vouloir contractualiser avec l'État, vous exposez la Région à des sanctions se traduisant par une baisse de dotations équivalente aux dépenses supérieures au plafond fixé, c'est-à-dire potentiellement plusieurs millions d'euros de pénalités financières.

Êtes-vous vraiment prête à assumer ce risque ?

Que devons-nous comprendre ? Est-ce que cela signifie que vous allez continuer à dilapider les deniers publics en dépensant des millions d'euros dans vos grandes campagnes de propagande ou dans le recrutement de nouveaux fonctionnaires ? N'en avez-vous pas assez ?... Sans doute que non ! Et nos citoyens l'ont remarqué.

Au lieu de vous occuper de vos compétences en agissant pour développer l'emploi, la formation ou la sécurité dans les trains du quotidien, vous préférez aller jouer les diplomates au Macron … Au Maroc, pardon ! (*Rires*) ou au Japon … Ce n'est pas votre rôle !

L'Occitanie n'est pas un pays, ce n'est pas non plus votre baronnie. Sortez de votre bulle et regardez la réalité en face. Vous avez déjà laissé filer la dette de plus de 18% en 2 ans.

Nous vous demandons de bien vouloir arrêter les frais et de redevenir raisonnable en signant le Pacte budgétaire avec l'État.
Madame, l'argent qu'on gagne, c'est celui qu'on n'a pas dépensé !

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Monsieur LAMOTTE, nous ne dépensons pas, nous investissons. Quant aux ratios, je vous rappelle que nous sommes à 1,05%, alors que l'État nous demande 1,2%.
Nous passons au point d'actualité n°5 sur la gestion des migrations en Méditerranée, présenté par Madame JAMET ... (*Exclamations*)

Point d'actualité n°5 - Groupe RN - Sur la gestion des migrations en Méditerranée

Mme JAMET

Monsieur CODORNIOU,

Mes chers collègues,

Je voudrais revenir sur ce point des migrants que nous avons déjà soulevé un petit peu ce matin.
Oui, l'Espagne est actuellement la troisième porte d'entrée des clandestins en Europe et je relevais ce matin votre coupable attitude et les déclarations de votre Présidente qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.
Matteo SALVINI a annoncé avec raison que l'Italie ne pouvait plus être complice du business de l'immigration clandestine et que le nouveau Gouvernement socialiste d'Espagne allait créer un nouvel appel d'air en démantelant les clôtures protégeant Ceuta et Melilla.
J'étais le mois dernier à Gibraltar, nous avons visité les infrastructures de surveillance de Gibraltar, Frontex, etc. Les chiffres sont insupportables :
- 90% de l'immigration est une immigration subsaharienne … (*Huées*)
- Près de 50% de ceux qui occupaient l'Aquarius venait d'Algérie, ils n'étaient pas réfugiés politiques …

Mme VESENTINI

Forcément, c'est là où il y a la guerre !

Un intervenant

Il n'y a pas la guerre en Algérie ! (*Protestations - Brouhaha*)

Mme JAMET

Attendez, ne me mangez pas mon temps de parole, parce que c'est déjà tellement difficile de s'exprimer ici !

Sur les 40 000 migrants qui ont été arrêtés l'année dernière, qui ont été "pris en charge" selon les Autorités espagnoles, 6 000 ont été raccompagnés, 13 000 se sont évanouis dans la nature … 13 000 ! Et 450 000 clandestins -c'est le chiffre officiel- sont aujourd'hui en France. En 2017, à Gibraltar, il y avait + 70% de migrants, à Algésiras : + 150% … On est passé de 80 000 à 180 000 migrants en 2018 !

Vous organisez quoi ? Vous organisez des criminels de tous bords qui kidnappent les migrants, qui spolient et rançonnent les familles et qui prostituent les femmes ! J'en parlais encore ce matin, il vaut mieux être passeur -on les protège, on les respecte- que pêcheur en Méditerranée ! (*Applaudissements*)

Votre cynisme électoral a consisté à instrumentaliser l'Histoire et je ne vais pas rentrer dans le détail, mais sur les réfugiés espagnols d'hier, ne nous donnez pas de leçons ! Ce sont des migrants économiques qui font la joie du grand patronat de votre ami Monsieur MACRON et qui vont exercer une pression à la baisse sur les salaires, dans une région où nous avons 573 000 chômeurs et 1 million de pauvres, je le rappelais encore ce matin.

Et à tous ces bien-pensants, tous ces grands donneurs de leçons, tous ces pleurnicheurs professionnels, je rappelle quand même qu'à l'époque, dans les années 60, quand nos amis pieds noirs ont débarqué sur nos côtes, Monsieur Gaston DEFFERRE disait : "qu'ils aillent se faire pendre où ils voudront !"… Nous les avons reçus, nous les avons défendus, donc ne nous donnez pas de leçons ! (*Applaudissements*)

Et pour en terminer, quelques chiffres : 61% des français trouvent que votre politique migratoire est trop laxiste, 64% des français pensent qu'il ne fallait pas accueillir l'Aquarius, 67% des français pensent qu'il fallait fermer les ports italiens aux bateaux soi-disant humanitaires. Vous organisez des traites d'humains !

Décidément, je vous le dis, vous êtes totalement décalés de la réalité, vous êtes totalement décalés des aspirations et des espoirs des français.

Finalement, la seule chose positive dans tout cela, c'est qu'à ces attentes, à ces espoirs, nous allons répondre, car nous avons un autre programme, nous avons d'autres espérances, nous avons d'autres objectifs et en 2019, ils choisiront une Majorité qui les défendra, qui défendra les français d'abord !

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Madame JAMET, "*Il n'y a qu'une seule race : l'humanité*" ! (*Applaudissements*)

Nous passons au **Module 3 "Aménagement du Territoire**", dont les deux rapports vont nous être présentés par la Vice-présidente Florence BRUTUS.

2018/AP-JUIN/08 - Soutien de la Région dans le cadre des actions publiques en faveur des quartiers Politique de la Ville

2018/AP-JUIN/09 - Contribution de la Région à l'élaboration du Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'EPF d'Occitanie

Mme BRUTUS

Merci Monsieur le Président.

Chers collègues, la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014 a mis en place une nouvelle politique ayant pour objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Le Contrat de Ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de cette politique pilotée par l'État.

Lutter contre la ségrégation territoriale et urbaine, c'est d'abord s'efforcer d'inclure, ramener dans la cité ceux qui se trouvent rejetés en dehors par rupture d'égalité dans les espaces sociaux que sont le travail, l'école, les équipements collectifs, l'accès à l'emploi.

Il faut relancer les processus intégrants et se garder d'exclure durablement.

Il faut œuvrer pour le bien vivre ensemble, la cohésion et la justice sociale.

La Région Occitanie prend toute sa place dans ce combat. Nous sommes signataires des 39 Contrats de Ville sur notre territoire pour la période 2015-2020, reposant sur les trois piliers suivants : la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et un axe transversal : la lutte contre les discriminations, la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, la citoyenneté et les valeurs de la République.

La Région s'est impliquée dans le précédent Programme National de Renouvellement Urbain, dans un objectif de cohésion sociale, de développement urbain et de développement économique.

Aujourd'hui, la Politique de la Ville et le renouvellement urbain sont au cœur de l'actualité et face à la montée de toutes les fractures territoriales, la Région souhaite accentuer son soutien en direction des territoires les plus fragiles et des populations qui y résident.

Le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), s'inscrit dans le pilier "Cadre de vie et renouvellement urbain" du Contrat de Ville.

Son objectif est la requalification des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants.
À l'échelle de la Région Occitanie, sur 105 quartiers, 32 quartiers ont été retenus, dont 11 d'intérêt national et 21 d'intérêt régional.
La Région sera donc signataire des conventions de renouvellement urbain signées entre l'ANRU, les Collectivités Territoriales, l'État, les bailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires associés aux projets.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Les premières conventions devraient être signées dès 2018 et ce jusqu'en 2020, selon le stade d'avancement. Cet engagement s'inscrira dans le cadre de la nouvelle Politique de contractualisation de la Région 2018-2021, ainsi que dans la Politique bourgs-centres.
Nous marquons ainsi notre volonté politique, notre détermination à : améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers défavorisés, assurer une plus forte équité territoriale, rompre l'isolement social, économique et spatial de ces quartiers, et renforcer leur ancrage dans la ville pour qu'ils contribuent et bénéficient davantage des dynamiques de développement urbaines et régionales.
Il vous est donc proposé dans ce rapport d'amplifier l'action de la Région dans le cadre de la rénovation urbaine, en renforçant son soutien en faveur des investissements publics locaux.
Pour rappel, les modalités d'intervention pour les quartiers prioritaires sont :
- la mobilisation des fonds européens gérés par la Région,
- les dispositifs de droit commun mobilisables dans les quartiers.
Par ailleurs, je vous rappelle qu'afin de favoriser le développement économique et l'emploi dans les quartiers, la Région a lancé, lors de la Commission Permanente du 13 avril 2018, un appel à projets dédié à l'accompagnement à la création-transmission-reprise d'entreprises dans les quartiers prioritaires.
Enfin, comme vous le savez, nous soutenons -et ce, avec l'harmonisation, à l'échelle de la Grande Région depuis novembre- les actions portées par les associations dans les quartiers ; ces associations qui permettent le développement social et économique, favorisent l'égalité des chances, l'accès au droit, le lien social et la qualité de vie des habitants.
Pour aller plus loin, la Région, dans le cadre de son accompagnement au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, souhaite mettre en place un dispositif spécifique et volontariste de soutien à l'aménagement urbain pour l'ensemble des 32 quartiers retenus.
Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et contribuer à la requalification urbaine des quartiers, la Région accompagnera la création ou la réhabilitation d'équipements de quartier :

- en premier lieu, les équipements structurants de type touristiques, culturels, de loisirs, sportifs, qui feront l'objet d'une attention particulière et bénéficieront d'un niveau d'intervention maximum,
- mais également, les équipements publics d'intérêt local à destination des associations qui ont vocation à amplifier les activités et la vie dans les quartiers pour favoriser le vivre ensemble, tels que les lieux d'accueil jeunesse/séniors, les pôles associatifs, les régies de quartier, les tiers-lieux,
- enfin, les équipements publics de type "petit commerce" permettant de soutenir les projets portés par les Communes ou EPCI qui concernent le maintien, la création ou le développement d'activités de commerce ou d'artisanat de proximité répondant à des besoins de la population locale.

Pour conclure et résumer, la Région confirme et amplifie son ambition en direction des habitants et des projets portés dans les quartiers Politique de la Ville, afin d'adapter au mieux son intervention aux besoins des territoires et de ses habitants.

Je vais maintenant vous présenter le second rapport sur la **Stratégie régionale foncière**.

Entre 1990 et 2012, les territoires artificialisés ont progressé de 33%, alors que la population a augmenté de 24% en Occitanie. À ce rythme, chaque habitant supplémentaire représente 600 m² de terrains artificialisés, ce qui est bien trop important.

Les enjeux sont particulièrement vifs dans notre région qui accueille plus de 55 000 habitants supplémentaires par an, représentant 25% de la croissance démographique nationale.

À ce rythme, l'Occitanie comptera 1 million d'habitants supplémentaires en 2040, ce qui nécessite des logements de qualité à un coût abordable, des solutions de mobilité adaptées et un niveau de services à la population satisfaisant, en favorisant sur l'ensemble du territoire l'installation et le maintien d'activités en mesure de proposer un nombre d'emplois suffisant, en assurant la protection des espaces naturels et agricoles, en étant sobre sur le plan énergétique.

Ici donc, l'action plutôt que l'incantation. La Région Occitanie affirme encore une fois sa volonté d'agir.

Le rapport rappelle les principales initiatives de la Région en matière de politique foncière.

Connaître et mobiliser notre propre patrimoine en tant que "grand" propriétaire foncier : un inventaire exhaustif est en cours, qui permettra d'identifier les disponibilités foncières et de mener plusieurs opérations d'intérêt général.

Je vous rappelle le lancement du programme sur la "reconquête des friches en Occitanie" doté de 1 M€ en 2018. La reconversion des friches urbaines, commerciales ou industrielles, permet en effet une économie de foncier dans le développement urbain, tout en répondant aux enjeux sur l'énergie et le changement climatique. Ce programme est mené en partenariat

avec l'État, l'ADEME, la Caisse des Dépôts et des Consignations, l'EPF d'Occitanie, le BRGM, les CAUE et les Agences d'urbanisme.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé, avec une première échéance au 1er juin et nous pouvons aujourd'hui annoncer qu'à ce jour, 18 candidatures ont été reçues et sont en cours d'analyse, la deuxième échéance devant intervenir au 1er novembre 2018.

Nous menons actuellement une étude visant à définir d'ici fin 2018 une stratégie régionale autour de la "séquence ERC" -éviter, réduire et compenser les impacts des projets d'aménagement sur l'environnement-, avec la volonté de trouver des solutions opérationnelles pour concilier aménagement et préservation de la biodiversité.

Nous favorisons le maintien et le développement de l'agriculture au travers d'une politique foncière agricole, dont la préfiguration à venir d'un fonds régional sur le foncier agricole qui pourrait être mis en œuvre en 2019.

Enfin, la Région s'est fortement mobilisée pour appuyer l'extension, à l'échelle de l'Occitanie, d'outils de portage et d'ingénierie foncière. Il s'agit en particulier de la SAFER Occitanie et de l'EPF Occitanie.

La délibération propose d'approuver la contribution de la Région au PPI de l'EPF Occitanie. Ce Programme Pluriannuel d'Intervention 2019-2023 de l'EPF Occitanie est le premier élaboré à l'échelle de l'Occitanie. Fortement impliquée dans sa gouvernance, sous la présidence de Christian DUPRAZ, notre collègue, la Région souhaite contribuer activement à la définition des grandes orientations de l'action publique dans les divers champs d'intervention régionaux.

Cette contribution comprend :

- 3 principes généraux : sobriété, durabilité, équilibre territoriale,
- 10 recommandations relatives aux domaines d'intervention de l'EPF, dont l'habitat, les bourgs-centres, les friches, l'ERC, les grandes infrastructures d'intérêt régional, avec un fil conducteur : donner la priorité absolue au recyclage foncier, plutôt qu'à l'extension urbaine,
- 2 recommandations d'ordre transversal : renforcer la compétence "ingénierie de projet" de l'EPF et développer de manière maîtrisée les dispositifs de minorations foncières.

Tout en fixant un niveau d'ambition élevé à l'action de l'EPF, la Région sera toutefois particulièrement vigilante au sujet de l'optimisation des moyens mis en œuvre afin de maîtriser notamment la fiscalité.

Voilà ce que je voulais vous dire au sujet de ces deux rapports.

Je vous remercie pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Monsieur DUPRAZ, peut-être pourriez-vous compléter au sujet du Programme Pluriannuel de l'Établissement Public Foncier que vous présidez ? Merci.

M. DUPRAZ

Merci Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente,

Chers collègues,

Le document qui va vous être soumis est tout sauf banal ! En effet, il n'est pas courant de voir des documents de planification en matière d'urbanisme qui mettent d'abord en avant des principes de protection de notre patrimoine de sol et de biodiversité. Et ces recommandations de la Région, qui seront probablement suivies par l'EPF -tout indique qu'elles le seront-, marquent vraiment un changement de paradigme, un changement de fonctionnement.

Pour les 5 prochaines années, la Stratégie foncière régionale ne sera plus basée sur l'expansion urbaine, tout sera fait pour contenir l'artificialisation des terres, redonner une unité à nos villes et villages, redynamiser nos centres-bourgs, recycler les friches industrielles et commerciales. Ce renversement -je le constate au quotidien dans mon travail à la présidence de l'Établissement- est de plus en plus partagé par de nombreux élus locaux, mais surtout en théorie parce que, en pratique, la confrontation aux réalités du terrain demande beaucoup de courage aux élus pour faire ce virage et l'EPF est là pour soutenir les élus dans cette démarche.

Bien entendu, il restera des projets d'extension urbaine lorsqu'ils sont justifiés et lorsque leurs impacts environnementaux seront compensés, mais aujourd'hui tous les maîtres d'ouvrage savent que leurs projets seront examinés avec grande attention lorsqu'ils incluent de l'extension urbaine.

Je veux rendre aussi hommage aux équipes de l'Établissement et notamment à sa Directrice Générale, Madame LAFENÊTRE, pour le travail de titan effectué depuis 1 an, à la fois pour réussir l'extension du périmètre d'action de l'Établissement à la grande Région, mais aussi pour préparer ce Programme Pluriannuel d'Intervention des 5 prochaines années, tout cela en réorganisant les Services et en recrutant de nombreux nouveaux collaborateurs pour faire face à ces échéances.

Les ateliers de préparation de ce Programme Pluriannuel d'Intervention ont été très mobilisateurs avec l'ensemble des partenaires de la filière : les aménageurs, les promoteurs, les agences d'urbanisme, les bailleurs sociaux et bien entendu les Collectivités locales, les Services de l'État. Ces rencontres ont été exemplaires et passionnantes.

Et je voudrais insister aujourd'hui sur le fait que l'EPF est aussi une structure qui innove, qui invente. Notamment, le nouveau dispositif de minoration de la surcharge foncière, que nous venons de créer, rend désormais possibles des projets qui ne l'étaient pas.

Nous avons décidé d'y consacrer 2 M€, ce qui veut dire que nous avons les moyens de débloquer la situation pour de nombreux projets de logements sociaux, notamment au cœur des villes et des villages, dans des bâtis vétustes qui nécessitent de forts investissements pour être requalifiés. Nous venons par exemple de voter mardi dernier la première opération de ce type, permise par cet outil innovant, sur la Commune de Cabrières dans le Gard.

Toutes les Collectivités locales de la Région Occitanie doivent savoir que nous avons désormais un formidable outil de maîtrise du foncier au service de leurs projets vertueux et nous devons le faire savoir. Je le dis donc ici à tous nos collègues conseillers régionaux, mais aussi élus locaux sur leurs territoires : invitez l'EPF, invitez les équipes, elles sont disponibles pour venir expliquer leur offre de service.

Très récemment, par exemple, le Département du Tarn a souhaité que nous venions rencontrer les élus et nous allons faire. C'est un exemple à suivre !

Merci à tous.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DUPRAZ. Je partage votre satisfaction à l'égard de l'équipe de l'EPF et de sa Directrice, Madame LAFENÊTRE, et je pense que Fabrice VERDIER, ces derniers jours, a pu en effet apprécier l'appui de l'EPF pour la résolution sur le foncier pour le futur lycée de Sommières, mais je pourrais citer bien d'autres sujets où, en effet, la collaboration est remarquable.

Je vous propose d'aborder la discussion et la parole est tout d'abord à Madame LUCAZEAU pour 6 minutes, s'il vous plaît ...

Mme LUCAZEAU

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

En France, la Politique de la Ville est née voici 40 ans avec des résultats très divers, il faut le reconnaître. L'évolution des centres urbains nous a amenés successivement à parler du problème des grands ensembles, puis du problème des banlieues et nous entrons aujourd'hui

dans une nouvelle ère : celle d'une Politique de la Ville disruptive appelée de ses vœux par le Président de la République.

Mais permettez-moi, chers collègues, je pense que le Président de la République ne manque pas de toupet -lui qui n'a jamais passé la première couronne du périphérique parisien sans un aréopage de journalistes- pour venir donner des leçons aux femmes et aux hommes qui tous les jours se mobilisent afin de maintenir un semblant d'égalité entre les territoires de la République. Ces femmes, ces hommes qui ne baissent pas les bras face aux fléaux qui ont gangréné leurs quartiers. Ces femmes, ces hommes qui mènent tous les jours des combats pour l'éducation, la culture, le sport.

Ces femmes, ces hommes jouent un rôle vital dans ces quartiers.

Je veux parler de ces citoyens qui œuvrent au quotidien pour que le fossé des inégalités ne se creuse davantage.

Je veux parler de ces femmes et de ces hommes qui vous accueillent avec un sourire à la fois désarmant et bienveillant, fiers des actions qu'ils portent en toute humilité pour les autres.

Lorsque le Président envoie son Premier Ministre et ses Ministres les uns après les autres en visite sur ces territoires, accompagnés d'une kyrielle de journalistes, tout est orchestré, tout est cadré et encadré afin que ces femmes, ces hommes ne puissent ni s'approcher, ni échanger avec eux.

Ces femmes et ces hommes œuvrent dans l'ombre avec leur savoir être et leur savoir-faire. J'invite les journalistes à le faire savoir, je les invite à une équité de l'information, je les invite à les mettre sous la lumière.

Comment ce Président ose-t-il parler de ces quartiers en évoquant le "clientélisme" ?

Comment peut-il juger ? Au moment où, sous couvert d'efficacité, il offre la formation en France aux branches privées, où il se pose en donneur de leçons face aux Collectivités qui assurent un lien républicain et que, dans le même temps, le risque d'aggravation de la ghettoïsation est grand avec la loi ELAN.

Alors oui, c'est de la colère que je ressens après son discours du mois dernier où il niait la légitimité démocratique dans ces quartiers.

Globalement, ces quartiers sont plutôt bien dotés en matière d'équipements, mais pas forcément en lien avec les besoins des habitants. Les enjeux de ségrégation se révèlent sur les questions éducatives, sur l'emploi et la formation.

Le "pognon de dingue" comme il aime en parler, n'est pas une dépense mais un investissement pour l'avenir.

Quand il y a des réussites, il faut savoir le dire car l'on oublie bien vite le travail réalisé. Prenons l'exemple des emplois aidés, qui doivent voir leur nombre sensiblement réduit en France, au motif qu'ils seraient coûteux et inefficaces en matière d'insertion professionnelle et

de lutte contre le chômage. Non seulement les études ne corroborent pas ce jugement, mais la réaction des élus locaux et des associations témoigne de leur utilité.
Cette affirmation est donc soit erronée, soit à relativiser fortement, car comment expliquer alors la pérennité de ces contrats qui, malgré les critiques récurrentes, perdurent depuis plus de 30 ans ?
Cet exemple témoigne d'un sérieux décalage de réalité, celui de la seule vision du coût face à celle de l'expérience du terrain.
Cette expérience, nous l'avons à la Région Occitanie, en particulier -vous le savez- sur les questions d'éducation et de formation. Les solutions, chers collègues, sont singulières, elles doivent porter sur la lutte contre la paupérisation des populations.
Je veux donc, sans trop de redites, évoquer les actions en faveur des quartiers "Politique de la Ville", en rappelant le choix fort de la Région Occitanie, sous l'impulsion de notre Présidente Carole DELGA.
Vous le constatez Commission Permanente après Commission Permanente, nous agissons pour réduire les disparités et inégalités sur l'ensemble du territoire régional.
Ainsi, sans exhaustivité aucune, permettez-moi de rappeler qu'en matière de Politique de la Ville, la Région intervient pour aider de très nombreuses Communes à accroître l'offre de logement social.
Nous mobilisons nos finances pour développer les Pépinières d'entreprises, avec le souci de favoriser la création d'emplois sur tous les territoires. Je pense ici au soutien que nous apportons au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lunel, ou à celui apporté à l'Association CaVaLuNa qui intervient au pied des immeubles à Carmaux.
Nous soutenons le maintien et le renforcement de l'offre de santé sur notre territoire, en accompagnant les projets de création de Maisons de santé et Centres pluridisciplinaires.
Nous soutenons encore la création et l'extension de lieux d'accueil en faveur de la petite enfance pour multiplier les offres d'accueil, car c'est là aussi une condition d'accès à l'emploi.
Nous soutenons les accueils jeunes et séniors, les pôles associatifs, les régies de quartier, mais aussi la création d'activités de commerce ou d'artisanat de proximité pour répondre, là encore, au plus près des besoins.
Je veux ici prendre l'exemple du soutien apporté à l'Association Acacia, épicerie solidaire et lieu d'innovation à Elne, dans les Pyrénées-Orientales, et saluer aussi le travail de la Maison des Adolescents de l'Hérault pour l'ensemble de leurs actions.
Je veux rappeler en conclusion que la Région confirme et amplifie son ambition … (*Marteau*) en direction des habitants et des projets portés dans les quartiers Politique de la Ville.
En Occitanie, sous la présidence de Carole DELGA, nous sommes et resterons au rendez-vous.

Sur le plan national, reste désormais à juger de l'impact réel des mesures annoncées par le Président dans les mois à venir. Mais l'expérience de ces derniers mois nous fait dire qu'il faut faire une différence entre ce qui est déclaré et ce qui est véritablement décidé : baisse du budget de la Politique de la Ville, réduction des contrats aidés, ou encore baisse des APL.
Attendons donc de voir, après ce qui est déclaré, ce qui sera réellement fait.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur COSSANGE pour 1 minute ...

M. COSSANGE

Merci Madame la Présidente.
Mon intervention porte sur le rapport 8, en particulier pour souligner l'importance de ce dossier quant aux politiques de logement social et surtout le contexte dans lequel nous votons ce dossier. Car en effet, le logement social, cet outil fabuleux au service de tous, que ce soit en termes d'égalité d'accès, comme d'ailleurs de développement durable et de rénovation urbaine, est aujourd'hui directement menacé par la loi ELAN. Cette loi, qui ne présente aucune garantie quant à la vente à la découpe des parcs HLM des différentes communes, y compris dans les villes qui sont déjà largement carencées en la matière, fait la part belle à la spéculation immobilière et aux intérêts privés.
Nous ne pouvons donc que nous réjouir de ce rapport qui, une fois de plus, montre les engagements volontaristes de notre Majorité qui font en quelque sorte de notre Région une "terre de résistance" vis-à-vis des politiques ultralibérales conduites en ce moment.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur TERRAIL-NOVES pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

M. TERRAIL-NOVES

Merci Madame la Présidente.
Quelques jours après la visite du Premier Ministre dans le quartier du Grand Mirail à Toulouse, le journal local *L'Indépendant* titrait, au sujet des différents Plans banlieues qui se sont succédés depuis 40 ans : "*Où passe l'argent ?*" ...

C'est vrai que si l'on peut voir généralement évaluées les politiques publiques sous le prisme de l'argent et de l'aspect budgétaire, et qu'il ne faut pas mésestimer l'importance du facteur financier, c'est une erreur de ne s'arrêter qu'à cet indicateur pour juger de la pertinence des dispositifs.

Vous l'avez écrit dans le rapport, près de 400 000 habitants de notre Grande Région, soit 6,5% de la population régionale, vivent dans les 32 quartiers qui ont été retenus dans le cadre du nouveau Programme National de Rénovation Urbaine. C'est dire l'importance de la problématique à laquelle, en tant qu'élu métropolitain et régional, je suis, comme tous nos collègues, particulièrement attaché.

La délibération soumise à notre approbation, dont le but est, je cite : "*d'amplifier l'action de la Région dans le cadre de la rénovation urbaine en renforçant son soutien en faveur des investissements publics locaux*", s'articule autour de 3 points :

1- la confirmation de notre Collectivité en termes de volonté pour mobiliser au mieux les fonds européens,

2- le rappel des dispositifs de droit commun mobilisables, en faveur des projets de construction de logements sociaux, d'équipements de proximité tels que les crèches, les maisons de quartier, les terrains de sport ou les lieux culturels,

3- la présentation des nouveaux dispositifs que vous proposez en direction des 32 quartiers dont il est question et qui figurent donc dans le périmètre des nouveaux Programmes Nationaux de Rénovation Urbaine qui sont ciblés en direction de l'aménagement des espaces publics, de la création d'équipements et l'appui des petits commerces.

Nous reconnaissons que s'ils traduisent un volontarisme somme toute assez relatif, ces nouveaux dispositifs n'en demeurent tout de même pas moins les bienvenus.

Les taux d'intervention que vous proposez : 25 à 30%, avec des plafonds relativement élevés : 80 à 120 000 €, sont significatifs et il y a fort à parier que les Maires et les Présidents des EPCI concernés sauront -j'en suis certain- solliciter l'accompagnement de la Région pour financer les investissements qui seront programmés.

Notre groupe approuvera donc cette délibération, mais souhaite néanmoins exprimer deux inquiétudes et formuler un regret.

La <u>première inquiétude</u> est relative aux fonds européens : nous avons des inquiétudes par rapport à la préparation des budgets européens pour la période 2021-2027, dans le contexte du Brexit qui générera, pour l'Union Européenne, une perte de 12 milliards d'euros de recettes annuelles.

Il faut aussi souligner la volonté de certains États de reconsidérer les équilibres budgétaires actuels et le poids des crédits qui sont alloués à la Politique Agricole Commune pour financer de nouvelles dépenses, notamment en matière d'innovation ou de sécurité.

En l'état actuel des discussions en cours à Bruxelles, telles qu'elles sont connues à ce jour, les crédits alloués à la Politique de cohésion et donc ceux mobilisables en faveur de la Politique de la Ville seront amputés : de 10% au niveau Communautaire et de 5% au niveau de la France. Si cette clef de répartition se confirme, nos marges de manœuvre seront donc impactées d'autant.

La deuxième inquiétude tient aux ressources d'un des acteurs essentiels, quoi que méconnu de la Politique de la Ville, je veux parler d'Action Logement qui regroupe depuis 2017 les Organismes collecteurs et gestionnaires de ce que l'on appelle communément le "1% logement" et qui contribue notamment au financement du logement social.

Dans le projet de loi Pacte présenté il y a quelques jours en Conseil des Ministres, il était prévu un relèvement du seuil d'assujettissement pour les entreprises du 1% logement de 20 à 50 salariés. Si cela survenait, cela se traduirait par une perte de 300 M€ de recettes annuelles pour Action Logement et donc, des difficultés supplémentaires dans la production du logement social. Aussi, si le débat parlementaire ne permettait pas un rééquilibrage en faveur d'Action Logement, les ressources et les cofinancements seraient donc profondément amoindris.

J'en viens au regret : depuis plus de 40 ans, outre la faiblesse des moyens alloués à la lutte contre l'insécurité et les trafics, la Politique de la Ville pâtit d'une grave carence dans le domaine de l'insertion des jeunes. Les dispositifs ne sont certes pas inexistants, mais ils demeurent inefficaces et insuffisants.

Donner un avenir aux jeunes des quartiers, c'est avant tout leur donner un avenir professionnel dans une entreprise ou dans leur entreprise.

Pour cela, il conviendrait d'agir dans trois directions : l'orientation, l'apprentissage et l'aide à la création d'entreprise. Mais pour que ces trois axes complémentaires soient opérants, il conviendrait de mieux associer encore les entreprises à l'élaboration des dispositifs ; je pense en particulier au Service Public Régional de l'Orientation.

Enfin, pour faire des quartiers de véritables "territoires gagnants" comme le proposait récemment Jean-Louis BORLOO, il conviendrait de placer les entreprises mieux encore et plus encore au cœur de la Politique de la Ville. C'est, à notre avis, la condition sine qua non pour que la Politique de la Ville mise en œuvre à l'échelon national, régional et local, donne sa pleine mesure et que notre pays … (*Marteau*) relève enfin ce défi.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame PLANE pour 4 minutes …

Mme PLANE

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Le rapport qui nous est présenté aujourd'hui vise à, je vous cite : "*amplifier l'action de la Région dans le cadre de la rénovation urbaine en renforçant son soutien en faveur des investissements publics locaux*".

Mon collègue et ami Yoann GILLET interviendra sur le volet ANRU, cœur du présent dossier.

Avant cela, il est cependant nécessaire de faire un bilan de la Politique de la Ville dans son ensemble.

Alors, même si la "politique de l'autruche" est confortable, elle ne peut masquer la réalité. Voici plusieurs décennies que l'État et les Collectivités ont déversé plus de 100 milliards pour la Politique de la Ville. Et pour quels résultats ? Pour de piètres résultats si l'on en croit les rapports de 2012 et de 2016 de la Cour des Comptes.

Dans les quartiers prioritaires, on assiste à une augmentation du chômage, comme de la pauvreté, une délinquance qui gangrène un peu plus chaque jour les cités et les villes dites sensibles, des trafics de drogue et une insécurité croissante.

Il n'y a aucun contrôle visant à évaluer ce dispositif.

L'arrosage massif d'argent public de ces dernières années n'a servi à rien ! La situation est toujours la même, quand elle ne s'aggrave pas.

Pourtant, vous voulez continuer à gaspiller l'argent public dans ce tonneau des Danaïdes.

Et cela, ce n'est pas le Rassemblement National qui le dit, c'est la Cour des Comptes qui considère que pour évaluer une politique, il est nécessaire, je cite : "*d'avoir défini les objectifs et de s'être donné les moyens de mesurer s'ils sont atteints. Aucune de ces deux conditions n'est actuellement remplie concernant la Politique de la Ville*", fin de citation !

De deux choses l'une : soit vous n'avez rien compris, soit votre idéologie vous empêche de faire les bonnes analyses. Dans les deux cas, vous êtes dans l'erreur.

Alors, Madame la Présidente, rien ne vous interdit aujourd'hui de reconnaître que vous vous êtes trompée.

Dans un premier temps, il est nécessaire qu'un audit complet soit mené à l'échelon régional et que celui-ci soit rendu public. Vous avez par exemple budgété 6,5 M€ pour la Politique de la Ville en 2018, comment seront-ils évalués ?

L'argent public ne doit plus être utilisé à des fins clientélistes et communautaires.

Il est nécessaire de couper les subventions aux associations qui se prétendent culturelles et qui sont dans les faits cultuelles. Nous savons par exemple que de plus en plus de clubs de

foot se sont radicalisés ; il en va de même pour certains clubs de boxe qui n'acceptent plus les femmes, sans parler de ces cafés où elles ne peuvent même plus mettre les pieds !

Au Mirail et à la Paillade par exemple, ce n'est plus la République qui gouverne, mais le clientélisme, la corruption et le communautarisme.

Malgré les efforts financiers de la Commune, de la Métropole, de la Région, de l'État et de l'Union Européenne, il y a deux mois encore le Mirail s'enflammait à la suite d'un simple contrôle d'identité d'une femme portant la burka. Pendant trois jours, plus de 200 Policiers, Gendarmes et CRS ont été mobilisés pour contenir les émeutes ; le résultat, ce sont plus de 600 m² de voiries dégradées, 60 véhicules incendiés et 23 interpellations.

Il faut que les élus cessent d'acheter la paix sociale à des fins électorales, ils doivent l'imposer et nous devons leur donner les moyens de le faire.

La France doit traiter de la même manière tous les territoires en souffrance, pour que chaque habitant puisse se définir et être perçu comme français et non comme de telle ou telle religion, origine ou communauté.

Des actions concrètes doivent être mises en place comme l'alphabétisation qui doit être rendue obligatoire. Les Services publics doivent réintégrer ces quartiers, ce sont des services de proximité qui sont nécessaires à tous.

Dans le cadre de l'ANRU, nous devons nous attacher à sélectionner les projets visant à réduire l'isolement progressif de ces quartiers. Il faut remplacer les grandes barres d'immeubles par des logements à taille humaine et appliquer la priorité nationale pour imposer une vraie mixité sociale ... (*Exclamations*)

Ce qui pourrit aujourd'hui la situation dans ces quartiers, ce sont la délinquance, le trafic de drogue, le harcèlement des femmes et l'islam radical.

Il est temps d'utiliser l'argent public pour renforcer les effectifs de Police et de Gendarmerie. L'ordre républicain doit être appliqué partout, sans exception.

Il faut enfin créer des richesses au lieu de répartir celle des autres.

Afin de diminuer le taux de chômage, il faut favoriser les projets concrets visant au développement économique.

Alors oui, nous devons aider les entreprises à s'implanter, mais faut-il encore que les Collectivités puissent leur proposer du foncier. En ce sens, nous devons aider celles-ci à créer des zones d'activités économiques.

D'ailleurs, à ce sujet, je vous avais sollicitée pour l'Écoparc du Lunellois il y a quelques mois. Si vous souhaitez réellement agir pour le développement économique dans ces quartiers, ce n'est pas une subvention de la Région qui pourra sauver ce projet, pourtant vital pour le Pays de Lunel. Vous devez vous engager -comme le Département de l'Hérault l'avait fait- en étant maître d'ouvrage parce que, Madame la Présidente, un transfert de compétence, c'est aussi

un transfert de responsabilité, vous devez donc l'assumer si vous voulez sincèrement faire quelque chose d'utile pour la Politique de la Ville.
Responsabilité, création de richesses, c'est vrai, ce n'est pas le langage du PS …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme PLANE

… Mais c'est celui de la vérité, Madame la Présidente !
Je vous remercie. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame PINEL pour 5 minutes.

Mme PINEL

Merci Madame la Présidente.
Après de tels clichés et de telles caricatures … (*Exclamations*) je vais essayer de revenir à l'essentiel. (*Apartés*)
Après l'adoption par notre Assemblée des nouvelles politiques territoriales, d'aides spécifiques pour les communes, la revitalisation des centres-bourgs, nous complétons aujourd'hui nos dispositifs en matière d'aménagement du territoire et de cohésion, en examinant ce rapport sur les Quartiers Prioritaires de la Ville et plus généralement sur la ***Politique de la Ville***.
Notre groupe salue l'ambition et le volontarisme de la Majorité, ainsi que la qualité des rapports présentés par la Vice-présidente qui mettent au cœur de notre projet l'égalité et la mixité sociale.
Alors que la loi ELAN et le budget pour 2018 auront immanquablement des effets négatifs sur le logement social avec la baisse, puis le gel des APL, avec les remises en cause de la loi SRU et nécessairement l'impact sur la fluidité des parcours résidentiels, avec la baisse de certains dispositifs incitatifs, il existe donc des craintes légitimes d'accentuer la ghettoïsation, ce qui ne manquera pas de renforcer les égoïsmes locaux, avec notamment -cela a été dit tout à l'heure- la possibilité de vendre des logements sociaux, même dans les communes carencées et de les comptabiliser, non pas pendant 5 ans, mais pendant 10 ans dans les quotas SRU.
Il me paraît donc essentiel que la Région puisse montrer qu'elle se saisit de manière forte de cette question en apportant des solutions opérationnelles, des solutions concrètes.

Les inquiétudes dans les quartiers de la Politique de la Ville sont de plus en plus vives, surtout depuis le rapport Borloo qui avait suscité beaucoup d'espoir, tant la vision globale et large qui avait été présentée était apparue comme évidemment nécessaire, très largement partagée, à la fois par les élus, les habitants, les associations, les bailleurs.

Malheureusement, beaucoup de réponses et de propositions consacrées dans ce rapport n'ont pas été suivies par le Gouvernement et le Président de la République.

Dans le même temps -pour reprendre l'expression consacrée !-, des inquiétudes planent sur le financement même de l'ANRU, avec la remise en cause des capacités d'Action Logement et de beaucoup de choses demandées à Action Logement : Visale, logements intermédiaires, financement de la Politique de la Ville, et je ne reviens pas sur ce qu'a dit Vincent TERRAIL-NOVES tout à l'heure, que je partage.

Je voulais revenir sur quelques aspects qu'il me paraît important de rappeler.

D'abord, la logique de partenariat de la Politique de la Ville : c'est un travail collectif entre l'ANRU, l'État, les Collectivités locales, Action Logement, les bailleurs sociaux, sans oublier bien sûr les associations.

Important aussi de rappeler l'apport des fonds européens dans cette politique-là, les fonds structurels, pour montrer que l'Europe, c'est du concret en matière d'aménagement du territoire, de mixité, de cohésion et, n'en déplaise aux eurosceptiques, on voit bien l'apport réel et l'apport positif de l'Europe dans tous nos territoires.

Moi aussi, je veux redire la vigilance et l'inquiétude qui peut être la nôtre sur la nouvelle programmation des fonds structurels européens et, Madame la Présidente, nous serons à vos côtés pour porter avec vous ce message important dans la renégociation.

Je veux aussi rappeler combien nos dispositifs de droit commun permettent d'accompagner ces territoires, en luttant notamment contre le sentiment d'abandon et de relégation des territoires défavorisés.

Et puis bien sûr, saluer les dispositions spécifiques que vous avez présentées tout à l'heure, Madame la Vice-présidente, sur lesquels je ne reviens pas, mais qui sont améliorées et bonifiées pour que nos politiques d'intervention soient beaucoup plus efficaces.

Cela démontre donc notre considération et le pragmatisme qui est le nôtre pour répondre à ces sujets de vie quotidienne de nos territoires.

Je voudrais, pour terminer, dire quelques mots sur ***l'EPF*** qui sera particulièrement utile dans les QPV, mais aussi dans les territoires ruraux qui peuvent manquer d'expertise et d'ingénierie. L'EPF sera précieux pour beaucoup d'opérations de requalification des centres-bourgs, de densification, de reconversion des friches, pour utiliser à bon escient le foncier et éviter autant que possible l'artificialisation des sols.

Vous l'avez compris Madame la Présidente, le Groupe des Radicaux approuvera donc ces deux rapports qui sont pour nous essentiels, car nous devons considérer tous les territoires de la République et éviter qu'ils ne sentent oubliés.
Avec la Région et bien sûr avec les autres Collectivités locales, les territoires trouveront ici les réponses adaptées à leurs besoins.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Claire FITA pour 6 minutes, s'il vous plaît ...

Mme FITA

Je vous remercie.
Madame la Présidente,
Chers collègues,
Je voudrais évoquer le rapport n°9. Nous parlons donc de stratégie régionale foncière et là vous est proposée la contribution de la Région à l'élaboration du PPI de l'EPF Occitanie.
Dans ce rapport, nous sommes sur l'affirmation d'une volonté politique, des principes d'intervention, des priorités définies, ce qui pourrait paraître abstrait, mais je voudrais au contraire vous démontrer, dans mon intervention, à quel point ce qui est proposé est concret et surtout que cela va être véritablement utile à l'ensemble de notre territoire régional.
Et pour être vraiment concrète, je vous propose l'exemple que je connais le mieux, celui de ma Commune : Graulhet, dans le Tarn, où je vis.
Pour vous en dire deux mots, c'est une ville de 12 500 habitants dans l'ouest-tarnais, qui s'est construite sur une mono-industrie, celle du cuir et qui, du milieu des années 80 jusqu'au milieu des années 90, a vécu une grave crise, qui a entraîné la perte de plus de 3 000 emplois.
Donc vous imaginez, sur le bassin, les conséquences économiques, sociales, mais aussi urbaines, avec des mégisseries qui avaient besoin d'eau pour pouvoir développer leur activité, qui se sont donc implantées en bord de la rivière Dadou qui traverse le cœur de la ville ; les mégisseries étaient donc vraiment en cœur de ville.
En 2008, quand une nouvelle équipe municipale est arrivée, un inventaire patrimonial -fait par le CAUE à l'époque- avait décompté 167 friches industrielles … Oui, 167 friches ! La moitié était dans les mains de propriétaires clairement identifiés, l'autre moitié dans les mains de liquidateurs judiciaires, donc vous imaginez la complexité.
En 2008, à Graulhet, dans le Tarn, il n'y avait pas l'EPF, il n'y avait pas non plus -même si bien sûr nous avons eu le soutien de la Région- de stratégie foncière régionale aussi globale

que ce qu'elle est annoncée aujourd'hui. La Ville a donc dû monter en compétence sur le traitement des friches industrielles, soutenue financièrement, mais pas accompagnée techniquement. Et monter en compétence, cela voulait dire monter en compétence sur les acquisitions foncières, avec les difficultés juridiques qui y sont liées, monter en compétence sur les études environnementales, indispensables pour mener un quelconque projet de requalification, mais aussi monter en compétence sur les études architecturales, en lien avec les études environnementales parce qu'il y a des contraintes liées, et surtout la mise en œuvre d'une dépollution qui conditionnait aussi la faisabilité du projet.

Bien sûr, tout cela s'est déroulé sur plusieurs années, mais en 2008 la Ville était maître d'ouvrage de la majorité de ces projets, grâce à cette ingénierie qu'elle a dû acquérir seule.

Eh bien aujourd'hui, grâce à cette stratégie et à l'EPF, les Territoires, les Communes, les Intercommunalités, les Collectivités qui vont se lancer dans ces projets ne seront plus seuls ; ce sont, par exemple, les équipes de l'EPF qui pourront :

- porter techniquement ces projets,
- financièrement supporter des acquisitions foncières,
- négocier … Ce n'est pas une spécialité des Collectivités que de négocier le foncier, mais c'est celle de l'EPF, c'est une expertise qu'il possède depuis de nombreuses années et qui maintenant s'étend à l'ensemble du territoire régional,
- et surtout agir sur la dépollution -ce qui est là aussi techniquement très exigeant-, donc sur le futur projet pour la requalification des friches industrielles.

Aujourd'hui, cette expertise est au service de tout le territoire et c'est une avancée formidable ! On a parlé de minoration foncière et du travail qui va être réalisé pour que cela se développe sur les friches industrielles, eh bien c'était le levier technique et financier indispensable pour que tous les Territoires s'engagent dans ce défi de "refaire la ville sur la ville", donc se lancent dans ce défi de recyclage des espaces qui sont déjà urbanisés. Cela répond à nos objectifs.

Et pour finir sur Graulhet, sur nos anciens sites de friche industrielle, nous avons maintenant un cinéma, une passerelle, des logements, des espaces publics, un jardin que Monsieur MAURIERES, Paysagiste, a accepté de dessiner ; pour ceux qui connaissent, c'est un grand Paysagiste qui a notamment fait le très beau jardin de Cordes-sur-Ciel et qui nous a dit : "je ne fais pas de projet de jardin en centre-ville, je ne fais maintenant que de grands projets, mais pour vous, Graulhet, j'accepte de donner cette expertise-là et cette notoriété au Jardin de la Rivière" ...

Donc oui, il y a eu, je pense, de véritables réussites sur ces anciens sites en termes de réalisation et surtout -et cela va dans le sens de notre ambition pour nos territoires- une ville comme Graulhet a véritablement amélioré la qualité de vie au quotidien de ses concitoyens, elle a amélioré son image parce que c'est important pour devenir attractif.

La ville avait perdu pendant plus de 20 ans des habitants, elle en regagne depuis 5 ans.
Graulhet est le leader français du cuir, avec une innovation sur le "stretch cuir" -je vous invite tous à regarder de quoi il s'agit, c'est assez intéressant- et des projets ont été réalisés sur une cinquantaine d'anciennes friches industrielles ... (*Marteau*)
Les friches ne sont qu'un exemple, tous les Territoires ont des projets, ont des besoins et la Stratégie Régionale Foncière répond à notre ambition d'accueil de nouvelles populations, mais surtout à la durabilité de cet accueil.
Et pour conclure, je voudrais féliciter et remercier notre Vice-présidente Florence BRUTUS et notre Président d'EPF Christian DUPRAZ pour le volontarisme et la qualité du travail fourni.
Bien sûr, le groupe SRC votera ces deux rapports. Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Judith CARMONA pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme CARMONA

Merci Madame la Présidente.
J'interviendrai sur le rapport n°9.
Notre Région propose de baser notre politique foncière sur trois principes vertueux :
- la sobriété en foncier,
- la durabilité des aménagements,
- et l'équilibre des territoires.

Soyons-en fiers ! Le temps des extensions urbaines faciles, évidentes est terminé.
Cependant, je veux souligner que les documents d'urbanisme et notamment les documents supranationaux que sont les PLUi, SCoT et le SRADETT resteront la clef de voûte du système. Si ces documents sont de bonne qualité, les projets seront vertueux.
C'est pourquoi l'assistance que l'Établissement Public Foncier peut désormais apporter aux Collectivités locales dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme est précieuse et j'invite vraiment les Collectivités à se saisir de cette offre de service.
Notre délibération préconise que l'EPF consacre au moins 70% de ses moyens à la réalisation de logements et 20% au soutien de l'activité économique. Cela veut dire que 10% au plus de ses moyens seront consacrés à la protection du cadre de vie, à la protection de la biodiversité, à la lutte contre les risques naturels. Cela peut paraître peu, mais il n'en est rien, car le foncier à mobiliser pour atteindre ces objectifs est 10 fois à 50 fois moins cher que le foncier nécessaire pour les autres objectifs.

L'EPF a donc les moyens d'une politique ambitieuse sur cet axe environnemental et j'invite les élus à se saisir de cette opportunité en proposant des projets.
C'est d'autant plus pertinent que ce nouveau PPI renouvelle les objectifs de l'EPF en ouvrant de nouveaux chantiers : la protection de nos ressources en eau, les trames vertes et bleues, le recul du trait de côte, l'aménagement des stations de montagne.
Je voudrais souligner l'intervention désormais possible et souhaitée de l'EPF dans la réalisation des PAEN, ces périmètres de protection des espaces agricoles et naturels.
Le Département des Pyrénées-Orientales est en pointe sur la création de ces PAEN, avec déjà 3 PAEN et je me félicite que l'EPF puisse intervenir sur ces dossiers, en partenariat étroit avec la SAFER.
Désormais -et c'est l'essence même du rapport que nous allons voter-, la priorité est à la requalification, à la réhabilitation, à la réorganisation ; on reconstruit la ville sur la ville, on recycle les espaces et les friches industrielles et commerciales, on réinvestit les centres-bourgs, on rénove les copropriétés dégradées à la mer et à la montagne.
Vous vous en doutez, tout cela est difficile et bien plus difficile que de réaliser des lotissements sans âme ou des zones d'activités surdimensionnées. Il faut une ingénierie spécifique, technique, difficile. L'EPF propose cette assistance aux élus, sachons la saisir !
Même si la priorité des interventions de l'EPF sera encore et toujours dans les secteurs tendus, où le manque de logements est criant, l'EPF a aujourd'hui une mission d'intervention sur l'ensemble du territoire, de la plus grande à la plus petite Collectivité.
Nous nous en réjouissons.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame RIVIERE pour 4 minutes ...

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Aujourd'hui, la maîtrise du foncier est devenue un enjeu stratégique pour notre Collectivité :
- en premier lieu, en termes régaliens de souveraineté ; nous avons tous en tête le scandale du passage sous pavillon chinois d'exploitations agricoles dans l'ouest et le centre de la France,
- en second lieu, en termes d'aménagement équilibré et durable du territoire régional.

L'accueil et le logement d'1 million de nouveaux habitants en Occitanie au cours des 20 prochaines années devront tenir compte de l'impératif de préservation de la biodiversité et de limitation de l'artificialisation des terres, et de l'étalement urbain qui s'impose à tous.
Ce qui nous conduit à adopter une Stratégie régionale, dont le SRADETT sera l'une des traductions.
Dans le cadre des principes énoncés qui recueillent l'assentiment de tous, notre Collectivité a pris un ensemble d'initiatives : inventaire du patrimoine foncier régional, programme de reconquête des friches urbaines ou industrielles, portage foncier, initiatives auxquelles évidemment notre groupe souscrit.
En tant que chef de file de l'aménagement du territoire, notre Collectivité élabore son SRADETT baptisé "Occitanie 2040", dont l'examen est prévu en 2019.
Ce document prescriptif sera déterminant.
Notre groupe sera particulièrement vigilant à l'articulation délicate entre l'optimisation des ressources et la préservation de la biodiversité.
Pour l'heure, c'est la contribution de notre Collectivité au Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie qui, rappelons-le, a vu son périmètre élargi en 2017, que nous sommes invités à approuver.
Si l'on veut que l'EPF d'Occitanie soit un outil efficace au service d'une politique réellement ambitieuse à l'échelle de la Région, on ne peut faire l'impasse sur la question de ses ressources, qu'il s'agisse de la TSE, du produit des cessions, des pénalités SRU ou de l'emprunt. La délibération n'apporte que peu d'éléments de nature à évaluer la pertinence de la stratégie envisagée pour mettre en œuvre le PPI 2018 ; il en est de même pour la période 2019-2023. Notre groupe regrette cette lacune, de même qu'il s'étonne que ne soit pas évoquée avec plus de précision l'articulation entre l'action de l'EPF régional et les EPF infrarégionaux de Toulouse, Perpignan, Castres-Mazamet et Montauban.
Enfin, un dernier mot pour regretter l'absence de comparatif avec les autres Établissements Publics Fonciers régionaux tels que ceux de Normandie ou de Nouvelle Aquitaine.
Certes, Madame la Présidente, comparaison n'est pas raison, mais à vouloir ignorer ce que font les autres structures, on passe parfois à côté de bonnes pratiques.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Yoann GILLET pour 6 minutes, s'il vous plaît ...

M. GILLET

Madame la Présidente,

L'ANRU a été créée pour favoriser la réhabilitation de certains quartiers.

Souvent liée à la Politique dite de la Ville, il faut pourtant faire la part des choses : ne confondons pas la Politique de la Ville au sens du saupoudrage d'argent public au profit d'associations, qui n'a au final aucun effet dans les quartiers défavorisés, avec l'ANRU qui agit un peu plus concrètement.

La rénovation urbaine est une bonne chose, c'est même essentiel. L'ANRU finance des rénovations urbaines dans des quartiers difficiles, des cités, mais aussi dans des centres villes. Hélas, dans le même temps, rien n'est fait pour la rénovation rurale, ce qui est une véritable discrimination envers des lieux et des habitants qui ont pourtant eux aussi besoin d'aides et de moyens.

De plus, y compris dans certains quartiers prioritaires au niveau social préoccupant, l'ANRU n'intervient pas aujourd'hui, car certains de ces quartiers prioritaires de notre région ne sont pas classés dans l'ANRU.

Si vous vous intéressiez vraiment à ce sujet et à ce dossier, vous réclameriez que tous les quartiers prioritaires de notre région soient dans l'ANRU et vous vous battriez pour cela.

Mais vous intéressez-vous vraiment à cela, Madame la Présidente ?

Et avez-vous, Madame la Présidente, l'énergie pour défendre les communes concernées ?

Alors oui, le Rassemblement National soutient la rénovation urbaine, mais nous appelons de nos vœux une prise de conscience des gouvernants. En quoi la rénovation urbaine serait une finalité ? Des milliards d'euros ont été déversés notamment dans les quartiers ces dernières années, pour quels résultats ?

Si nous soutenons évidemment le principe des programmes ANRU, nous dénonçons les œillères que vous portez. Si aujourd'hui un certain nombre de nos compatriotes vivent dans ces cités délabrées, dans des centres villes dégradés, vous omettez bien d'en expliquer les causes, j'y reviendrai.

L'ANRU agit aussi pour les propriétaires privés et c'est une bonne chose. Mais là aussi, ce n'est pas une finalité. Je rencontre régulièrement des personnes âgées, propriétaires de leurs appartements dans des cités, dans les quartiers de Pissevin et de Valdegour à Nîmes par exemple, ces personnes ont durement travaillé pour s'acheter ce qui étaient à l'époque de beaux appartements, dans des quartiers certes bétonnés, mais alors très recherchés. Aujourd'hui, ces personnes sont coincées, condamnées à vivre dans des quartiers qu'elles ne reconnaissent plus, leurs logements ont perdu de la valeur, à tel point qu'il est aujourd'hui possible de trouver des appartements à 20 000 € dans ces quartiers ; des quartiers où le trafic de drogue est visible à chaque coin de rue, où l'islamisme est surreprésenté, où les droits des

femmes sont bafoués, où il ne vaut mieux pas assumer son homosexualité, des quartiers où l'on ne se sent même plus en France.
La rénovation urbaine n'y changera malheureusement rien.
Si la rénovation urbaine est nécessaire, et Marine LE PEN elle-même le proposait dans son programme présidentiel, celle-ci doit être l'un des axes de travail, mais pas le seul.
Oui, il faut ouvrir les yeux, Il faut aussi lutter contre le trafic de drogue, mettre hors d'état de nuire la racaille, refaire des quartiers des territoires français où la République a un sens, où le niqab, le voile et la burqa ne sont pas la norme.
Alors, j'entends déjà vos propos dénonçant mon exagération, mais vous me faites bien rire !
Quand vous vous déplacez, vous, dans un quartier, c'est lors de rencontres bien organisées, bien proprettes … Que j'aimerais vous emmener dans les quartiers nîmois qui sont si représentatifs de la réalité, malheureusement !
Il y a quelques semaines, des rues entières y étaient condamnées, avec des canapés, des chichas, des espaces importants dédiés à la prière sur le domaine public, car il y a quelques semaines, c'était le ramadan. Dans les quartiers nîmois, les tirs à la kalachnikov ne sont pas rares … Oui, c'est une réalité, une réalité que vous ne préférez pas voir.
Alors, la rénovation urbaine, oui, mais pas seulement. Il faut oser.
Oser appliquer la tolérance zéro et désarmer les cités en recrutant le nombre de policiers nécessaires.
Oser en supprimant les aides aux parents d'enfants délinquants.
Oser en renforçant l'assimilation républicaine par l'enseignement du français, de l'histoire et le développement des internats d'excellence.
Oser en défendant la laïcité, en fermant les mosquées radicales, en interdisant les prières de rue et la venue de 300 imams pour le ramadan.
Oser en renforçant la place des femmes dans les banlieues par l'éducation et l'emploi.
Oser en n'ayant pas peur de mettre en place une politique de logement volontariste, en instaurant la priorité nationale.
Oser en arrêtant de faire venir ces centaines de milliers de clandestins comme vous l'appelez de vos vœux, clandestins qui modifient forcément l'identité de la France. Il est irresponsable aujourd'hui d'aggraver ce phénomène de substitution de population qui ne peut que finir mal.
Madame la Présidente, si nous soutenons la rénovation urbaine, à l'inverse de vous, de vos alliés et de la Droite molle, nous, nous regardons la réalité en face !
Rénover pour que tout soit saccagé derrière, quel intérêt ? Il faut appeler un chat un chat.
Madame la Présidente, j'imagine déjà votre communiqué de presse qui suivra cette séance, dans lequel vous vous glorifierez d'une politique volontariste d'investissement massif, de rénovation urbaine. Vous ferez alors croire aux habitants de notre région que le Conseil

Régional agit pour tous les territoires. Mais une fois de plus, tout cela ne sera que communication car, je le redis, de très nombreuses villes sont oubliées par votre dispositif.
Que deviennent donc les quartiers dits prioritaires qui ne sont pas dans l'ANRU ? Que faites-vous pour eux ? Rien !
Comme pour la ruralité, vous ne faites rien pour ces quartiers prioritaires ne disposant pas de l'ANRU, c'est une véritable honte ! Leurs habitants sont-ils des sous-habitants ?
Et pourquoi ne rien prévoir pour les territoires qui ont, en collaboration avec l'Agence Nationale de l'Habitat, une OPAH -Opération programmée d'amélioration de l'habitat- ?
Vous oubliez la majeure partie de notre territoire, qui lui aussi a besoin d'une politique de rénovation urbaine, les villes avec des quartiers et des centres villes en ayant pourtant besoin sont si nombreuses.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Pour répondre aux différentes interventions, je dirai tout d'abord que nous partageons également l'inquiétude sur le budget d'Action Logement et il est certain que si ce budget devait être amputé de plusieurs centaines de millions d'euros, la réalisation de l'ensemble de ces projets serait en effet fortement compromise.
Bien sûr que dans le cadre de la Politique de la Ville, il est nécessaire d'avoir un Service public de l'orientation qui, comme je l'indiquais, soit connecté aux métiers et auquel les entreprises puissent être associées ; c'est d'ailleurs ce que Régions de France propose.
Concernant l'Établissement Public Foncier, bien entendu que nous avons fait du parangonnage avec d'autres Établissements Publics Fonciers régionaux et comme Monsieur DUPRAZ l'a d'ailleurs rappelé, c'est un Établissement Public qui mène beaucoup d'actions innovantes, y compris dans son fonctionnement interne et nous sommes toujours très attentifs aux initiatives qui peuvent être prises dans d'autres Régions, ainsi qu'aux initiatives de certains pays européens qui ont eux aussi des structures assez similaires, avec des Établissements publics.
Je vous propose de passer au vote des rapports.
Sur le Rapport 08, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 115 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, UEDC : 26, NI : 5)
- Abstention : 40 (RN : 39, NI : 1 -HOANG NGOC-).

Le rapport (***201/AP-JUIN/08***) est ***adopté***.
Sur le Rapport 09, le scrutin est ouvert ... (Vote électronique)

Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 110 (SRC : 49, GR : 14, NM : 20, UEDC : 25, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Contre : 39 (RN : 39)
- Abstention : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/09***) est ***adopté***.

Nous passons au **<u>Module 4 sur le financement des entreprises</u>**.

Avant la présentation du rapport, voici un Powerpoint -qui vous a également été distribué- récapitulatif de l'ensemble des aides pour les entreprises.

Nous avons **deux outils** pour nos entreprises :

- <u>Le Pass</u> pour les entreprises de moins de 50 salariés ayant un projet inférieur à 40 000 €.

Ce dispositif extrêmement simplifié, rapide, vraiment adapté aux TPE et PME qui ont juste un projet unique, permet de subventionner ce projet en moins de 80 jours, avec des taux qui peuvent être significatifs. Mais il permet également de prendre contact avec ces entreprises qui, spontanément, ne seraient pas dans un partenariat de plus long terme avec la Région, pour les amener sur d'autres accompagnements de la Région et pas uniquement ceux d'un investissement de matériel, mais également sur une réflexion à mener, par exemple en termes de processus productifs, en termes de ressources humaines, ainsi que sur tous les dispositifs liés à l'innovation ou à l'international.

- <u>Le Contrat Occitanie</u> pour tout type d'entreprises, pour des projets supérieurs à 40 000 €.

Ce dispositif, en général sur des contrats qui portent sur plusieurs objets, permet de bénéficier d'un accompagnement multisectoriel, aussi bien sur l'export, l'innovation, l'expertise,

l'investissement de croissance, l'accompagnement immobilier, les ressources humaines et là, nous avons en général un contrat de plusieurs années.

Nous avons également des Pass plus spécialisés tels que, par exemple, le Pass Agro-Viti ou le Pass Commerce de proximité.

En deuxième page …

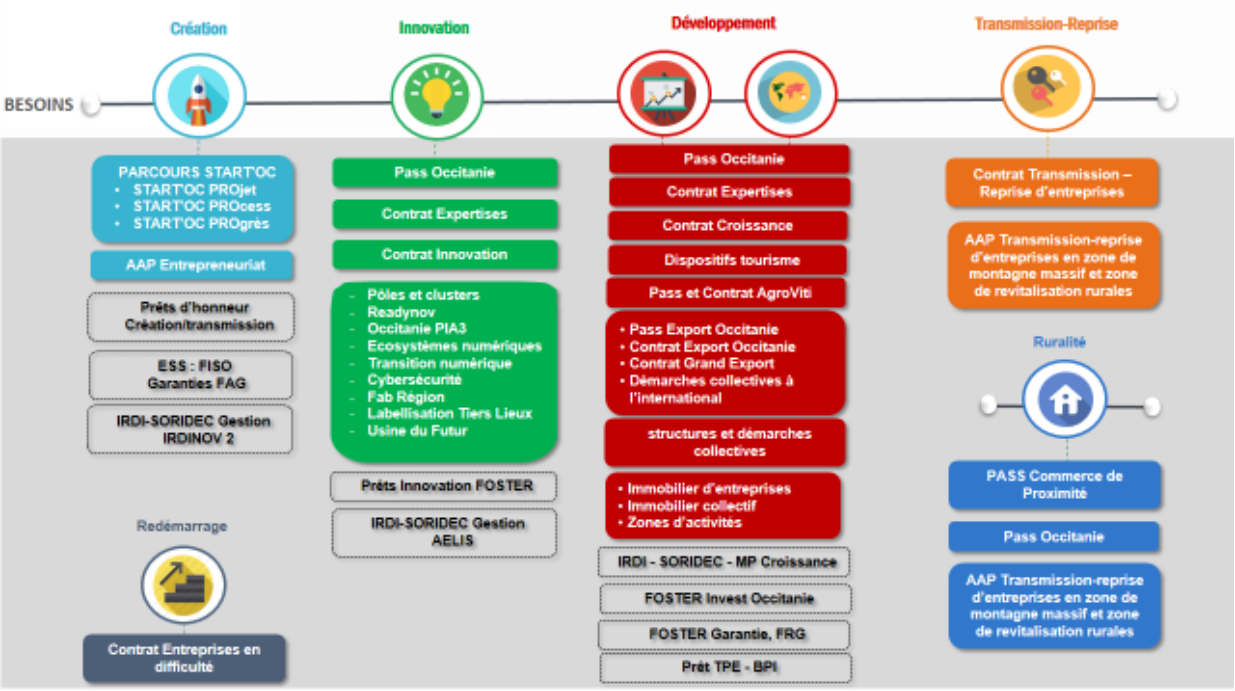

Ce schéma synthétise, pour chaque étape de la vie d'une entreprise, les moyens que la Région mobilise pour cet accompagnement :

- Pour la création :
  - le dispositif du Parcours Start'Oc que nous avons voté il y a quelques mois, avec tout d'abord Start'Oc PROjet qui vient très en amont du projet, puis Start'Oc PROcess qui permet d'avoir un développement, et ensuite une consolidation avec le Start'Oc PROgrès,
  - l'Appel à Projets Entrepreneuriat,
  - des fonds, donc de l'ingénierie financière, avec : le prêt d'honneur Création-Transmission, le fonds d'innovation sociale pour l'Économie Sociale et Solidaire, ou encore des fonds tels qu'IRDI-SORIDEC Gestion et IRDINOV.
- Pour l'Innovation :
  - les Pass,
  - les Contrats,
  - mais également tout le soutien aux Pôles et clusters, à différents appels à projets, aux FabLab avec Fab Région, aux Tiers lieux,

- les Prêts Innovation FOSTER, en liaison avec la Banque Européenne d'Investissement,
- et IRDI-SORIDEC Gestion, AELIS.

- Sur toute la phase du Développement :
  - les Pass,
  - les Contrats,
  - mais également des fonds et des outils financiers que sont IRDI-SORIDEC-MP Croissance, FOSTER Invest, FOSTER Garantie et les prêts TPE-BPI.

- Enfin, sur la question de la Transmission-Reprise :
  - le Contrat spécifique Transmission-Reprise d'entreprises,
  - l'Appel à projets en zone rurale ou en zone de massif ; j'invite donc ceux qui affirment que la Région ne fait rien pour les territoires ruraux à lire l'ensemble des délibérations, cela leur permettra d'avoir une certaine compétence,
  - et spécifiquement pour la ruralité :
    - le Pass Commerce de Proximité qui s'adresse aussi bien aux porteurs privés qu'aux porteurs publics,
    - le Pass Occitanie,
    - et l'Appel à projets.

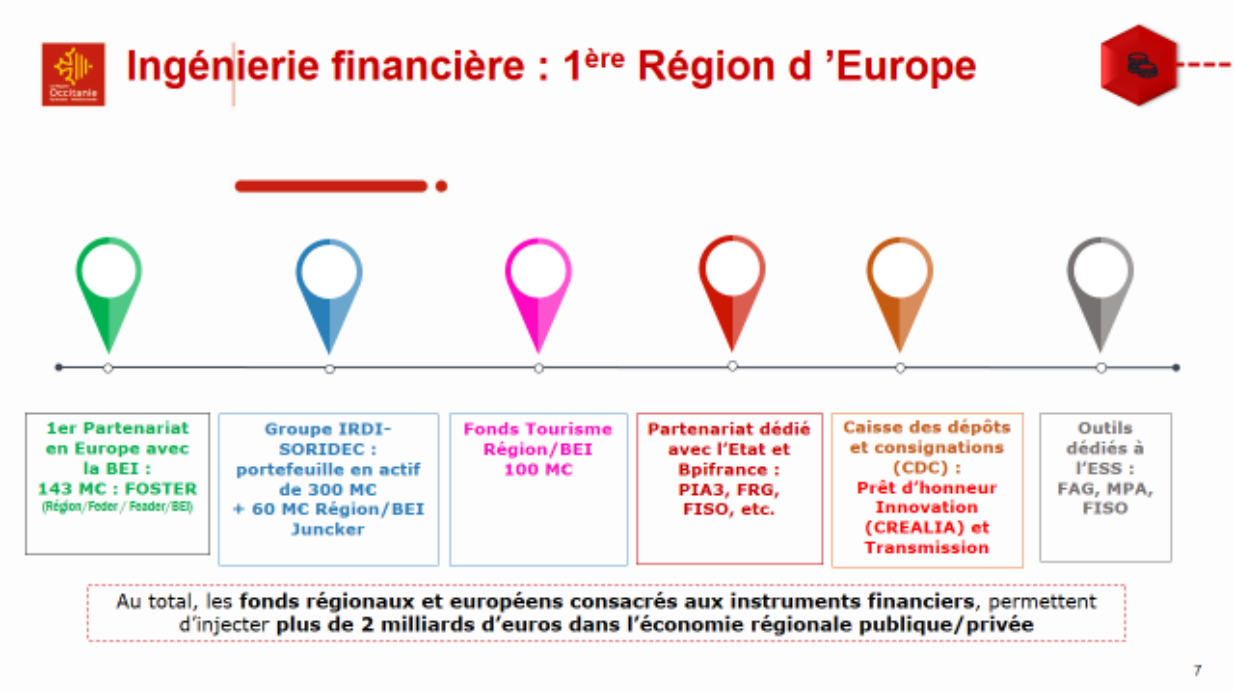

Sur **l'ingénierie financière**, nous avons un continuum, une palette très complète et Nadia PELLEFIGUE vous présentera une proposition supplémentaire qui figure dans le rapport. Nous avons donc :

- ce partenariat essentiel avec la Banque Européenne d'Investissement : 143 M€ pour FOSTER,
- sur le Groupe IRDI-SORIDEC : un portefeuille en actifs de 300 M€ et 60 M€ supplémentaires entre la Région et la BEI,
- le fonds Tourisme, avec un partenariat Région/BEI de 100 M€, que Jean-Louis GUILHAUMON présentera tout à l'heure,
- un partenariat dédié avec l'État et Bpifrance : PIA3, FRG, FISO,
- avec la Caisse des Dépôts et Consignations : le Prêt d'honneur Innovation,
- et tous les fonds dédiés à l'Économie Sociale et Solidaire.

Au total, les fonds régionaux, soutenus par l'Europe, permettent d'injecter plus de 2 milliards d'euros dans l'économie régionale.

C'est donc un dispositif complet pour la vie entrepreneuriale, adapté en fonction de la taille des entreprises.

Nous avons également une ***organisation opérationnelle*** basée autour de notre Agence régionale Ad'Occ et des Services de la Région. Nous travaillons également en "pack" avec les Intercommunalités, les Départements, Business France, les Consulaires, Bpifrance, la CDC, les Incubateurs, les Pôles et Clusters, l'État et l'ensemble des accompagnateurs de l'expertise économique, les Experts comptables et les Centres de transfert de technologie tels que les SATT ou l'IRT Saint-Exupéry.

Voilà pour cette synthèse qui vous a donc été distribuée et qui vous permet d'avoir un mémo de l'ensemble des actions menées par la Région pour le développement de nos entreprises et la création d'emplois.

Je demande à Madame la Vice-présidente de bien vouloir présenter le rapport n°10 …

2018/AP-JUIN/10 - Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation - Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs - Financement des entreprises

Mme PELLEFIGUE

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues, vous l'avez vu, l'ingénierie financière est importante sur la Région, il s'agissait pour nous de compléter la gamme. Quelle est la réalité du besoin ?

Lorsque la Présidente DELGA et sa Majorité ont pris leurs responsabilités, nous avons fait un 1er constat, à savoir qu'il y avait des besoins très importants en matière de financement en fonds propres qui ont été estimés, sur l'ensemble du territoire, entre 2 470 M€ et 2 750 M€.

De la même manière, il fallait accompagner les questions de financement de la dette des entreprises.

Le travail que nous avons souhaité mettre en œuvre consistait à avoir des fonds et des usages plus lisibles.

L'ensemble des fonds qui sont mis en place sont des fonds de capital investissement, c'est-à-dire à visée productive et à visée de création d'emplois.

En matière de lisibilité, l'enjeu était que les entreprises connaissent les aides qui existent.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

La difficulté était moins d'avoir de bons dispositifs pour les accompagner, que de diffuser l'ensemble de ces aides et c'est la raison principale de la lisibilité :

- lorsqu'il y avait six Agences de Développement Économique et qu'il n'y en a plus qu'une, c'est un élément de lisibilité,
- lorsque la Présidente indique qu'il y a deux typologies de dispositifs : les Pass et les Contrats, c'est un élément de lisibilité.

Il fallait faire de même pour l'ingénierie financière qui est éminemment complexe et s'assurer que sur l'ensemble des phases développées par la Présidente, de la création jusqu'à la transmission-reprise, l'acteur public soit en capacité d'accompagner les entreprises, de motiver la levée de fonds privés et de s'assurer que les continuités en matière de financement puissent s'appliquer à toutes et à tous, c'est-à-dire quelle que soit la taille de l'entreprise, afin qu'elles puissent générer tout simplement de l'emploi.

Nous avons également fait un 2ème constat : l'objectif étant l'emploi, il fallait voir quel était l'échelon entrepreneurial qui, dans notre territoire, générait le plus d'emplois.

Nous avons donc étudié les différentes strates d'entreprises et les seuils d'emplois.

Le constat est absolument limpide, du reste conforme à la typologie des entreprises en France : ce sont les Entreprises dites de taille intermédiaire (ETI) qui sont les plus génératrices d'emplois. Pour vous donner une idée :

- entre 2009 et 2015, les ETI ont créé 337 500 emplois,
- dans le même temps, les PME ont contribué à la création de 96 400 nouveaux emplois,
- tandis que les micro-entreprises en ont perdu 98 900,
- et que les grandes entreprises en ont perdu 80 700.

Dès lors, il était pour nous extrêmement clair qu'il fallait prioritairement accompagner les ETI et les PME, puisque ce sont celles-là qui génèrent de l'emploi, et donc trouver les outils puisqu'elles ne trouvaient pas forcément l'accompagnement dans le secteur bancaire traditionnel.

Nous avons donc souhaité trouver un partenariat s'adossant à des outils déjà efficients.

IRDI et SORIDEC sont deux structures qui ont aujourd'hui fait leurs preuves en matière d'investissement et de mobilisation de fonds privés, au côté des fonds publics.

Nous avons gagné la confiance de la Banque Européenne d'Investissement et nous avons souhaité mettre en place un ***fonds professionnel de capital investissement*** -c'est celui-ci qui vous est proposé aujourd'hui-, d'une durée de vie de 10 ans, avec une possibilité de prolongation de 4 ans supplémentaires et qui vise un montant de souscription de 45 M€ à 60 M€.

Il vous est donc proposé que la Région puisse être investisseur à hauteur de 12 M€, à côté de la mobilisation de fonds européens et bien évidemment de fonds privés.

Notre objectif sera prioritairement, vous l'avez compris, l'accompagnement des PME en besoin de financement sur le territoire, particulièrement dans des opérations de croissance externe, c'est-à-dire qui s'assortissent d'une augmentation du nombre de salariés, de femmes et d'hommes qui travaillent sur notre territoire.

L'objectif est aussi clairement de s'assurer du maintien de capitaux nationaux, car l'on constate aujourd'hui qu'un certain nombre de secteurs n'échappent pas à l'investissement international et à des capitaux spéculatifs dits internationaux.

De fait, aucun secteur n'échappe à cette réalité et nous faisions ainsi récemment le constat avec Jean-Louis GUILHAUMON -qui présentera en suivant le fonds spécifique dédié au Tourisme-, qu'y compris dans le domaine de la culture on voyait des fonds spéculatifs qui tentaient d'intervenir et de s'emparer d'un certain nombre d'éléments patrimoniaux et culturels.

Notre objectif, en ayant des fonds de capitaux régionaux, est de veiller au développement des intérêts de la Région et de faire en sorte que l'orientation d'actionnaires qui pourraient être extérieurs ne soit pas orthogonale à ce que nous souhaitons promouvoir, c'est-à-dire de l'emploi dans nos territoires, pour les femmes et les hommes de nos territoires.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de co-investir sur ce fonds, en confirmant notre confiance dans l'outil qu'est IRDI SORIDEC Gestion.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Madame la Vice-présidente.

Monsieur le Vice-président Jean-Louis GUILHAUMON sur l'économie touristique ...

M. GUILHAUMON

Merci Monsieur le Vice-président.

Monsieur le Vice-président,

Chers collègues,

Nous avons tous conscience de la spécificité des enjeux liés au développement de l'économie touristique, nous nous en sommes entretenus en de nombreuses circonstances : vecteur de croissance économique, d'emplois mais également -on l'oublie souvent- élément déterminant dans le registre de l'aménagement du territoire régional.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Région Occitanie a souhaité la création d'un fonds spécifique dédié au secteur du tourisme qui constitue, je le rappelle, la 2ème économie de la région, après l'agro-alimentaire et l'agriculture, avec plus de 14 Md€ de consommation touristique, représentant 10% du PIB régional, plus de 100 000 emplois au sein de 38 000 entreprises régionales.

Ce fonds, aujourd'hui proposé au vote de notre Assemblée, intervient je crois à point nommé, au moment où notre Région développe dans ce registre des initiatives majeures pour compléter les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre dans le cadre de la nouvelle Politique touristique régionale, visant à positionner la destination Occitanie dans le Top 10 des grandes destinations touristiques européennes à l'horizon 2021, en gagnant 4 à 5 millions de nuitées marchandes.

Nous avons observé, mes chers collègues, que sur les 1,2 Md€ d'investissements touristiques annuels en région, près de la moitié concerne le domaine des hébergements marchands et de la restauration, principalement portés par le secteur privé, mais également les équipements et infrastructures touristiques à vocation économique portés principalement par le secteur public ou parapublic.

Il apparaît donc clairement que cette dernière catégorie, non couverte par les outils financiers actuels, constitue une cible prioritaire du fonds d'intervention touristique.

En effet, certains porteurs de projets publics dans les stations touristiques rencontrent -nous le savons tous- de plus en plus de difficultés pour trouver des partenaires susceptibles de

financer leurs lourds investissements, en raison notamment de la saisonnalité de leurs activités, du montant et de la durée des emprunts nécessaires et de la complexité de certains montages juridiques.

L'objectif de ce fonds est donc d'inciter les organismes bancaires à accompagner les projets pour lesquels le risque est considéré comme élevé, en intervenant par le biais de prêts subordonnés qui sont quasiment considérés comme des fonds propres, en complément des prêts bancaires classiques.

Est-il besoin de dire combien ce nouvel outil est attendu par les porteurs de projets pour répondre, en des termes adaptés, aux spécificités du secteur touristique, dans des domaines comme le thermalisme, la montagne -au terme notamment des études qui nous seront rendues à l'automne par Atout France-, mais également les musées, les ports de plaisance et bien d'autres registres de l'activité touristique.

Quelles sont les grandes caractéristiques de ce nouvel outil ?

D'abord, il convient de préciser qu'il concerne un ensemble de bénéficiaires très divers :

- publics comme les Communautés de communes, ou parapublics comme les SEM, les SPL ou les Syndicats Mixtes,
- mais aussi -je le rappelle- les porteurs de projets privés.

Rappelons également que dans le modèle particulier des prêts subordonnés, ceux-ci sont quasiment assimilés à des fonds propres, considérés comme des créances de dernier rang qui ne sont remboursables qu'après le désintéressement total des créanciers privilégiés et des créanciers ordinaires ; c'est ce que l'on appelle le remboursement in fine.

J'ajoute que ce modèle présente également l'avantage de laisser le temps à l'activité de monter en puissance, avant de procéder au remboursement.

Avantage également, vous le devinez, sur le plan du taux d'intérêt recherché : le fait de travailler avec la BEI -la Présidente le disait tout à l'heure- permettra au fonds de bénéficier de taux d'intérêt à des conditions particulièrement avantageuses, alors qu'en règle générale les taux de prêts subordonnés, compte tenu du risque qu'ils présentent, sont les plus élevés, si on les considère par rapport aux crédits classiques.

Enfin, la durée des prêts recherchés peut aller jusqu'à 20 ans, ce qui est extrêmement intéressant.

En clair, la Région souhaite, par le biais de cet outil, encourager et privilégier les projets qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou long terme pour développer la fréquentation des sites et des stations touristiques sur les quatre saisons, afin de pérenniser l'activité touristique au sein de l'ensemble de nos territoires, ce qui constitue -vous le savez tous- un des objectifs majeurs du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs.

C'est pourquoi le fonds d'intervention touristique sera mis en place, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement, pour accompagner les projets touristiques à vocation économique, publics ou privés, situés sur le littoral, en zone de montagne, ainsi que dans les zones rurales et urbaines.

Ce fonds permettra d'actionner des prêts dits subordonnés -quasiment considérés comme des fonds propres- qui viendront compléter le tour de table financier existant, constitué par les prêts bancaires, les garanties et les subventions obtenues par le porteur de projet.

Le montant global de ce fonds s'élèvera à l'horizon 2022 à 100 M€, cela vous a déjà été dit, mais je précise qu'il sera constitué de :

- 60% par des fonds apportés par la BEI dans le cadre d'un prêt sans recours octroyé au gestionnaire du fonds, à un taux préférentiel,
- 35% apportés par la Région sous forme de participation ; il va de soi que toute participation financière complémentaire d'un tiers viendrait en déduction de la participation régionale,
- enfin, 5% minimum apportés par la société de gestion qui sera sélectionnée dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres.

L'objectif du fonds est, je le rappelle, d'apporter une réponse aux besoins de financement des porteurs de projets et d'inciter les organismes bancaires -que nous savons très rétifs en ces périodes de difficultés- à financer ceux considérés comme les plus risqués par rapport à d'autres dossiers.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Ce fonds permettra donc à la fois :

- d'améliorer la structuration des projets et l'ingénierie associée pour favoriser la mobilisation des établissements bancaires, par la consolidation du modèle économique, la restructuration ou consolidation, la diversification, ainsi que la professionnalisation des acteurs et donc de faire évoluer qualitativement l'ensemble des projets,
- d'avoir également un effet de levier fort sur les investissements régionaux, puisque la mobilisation de la Région à hauteur de 35% permettra de consolider entre 300 et 400 M€ d'investissement.

Le fonds sera donc mobilisable par les porteurs de projets publics, parapublics et privés, portant des projets économiques à vocation touristique, lors de phases de création ou de développement, qu'il s'agisse d'hébergements touristiques marchands et d'unités de restauration, ou encore d'équipements et d'infrastructures touristiques à vocation économique.

Nous savons tous combien de projets existent aujourd'hui concernant l'aménagement ou l'équipement de stations de montagne, de centres thermaux, de parcs de loisirs, de musées, de centres de congrès, voire de parcs d'exposition, de ports de plaisance et bien évidemment, cette liste n'est en rien exhaustive.

L'intervention du fonds pourrait être comprise entre 25 et 40% du montant des emprunts, avec des tickets d'intervention se situant entre 200 000 € et 4 M€ maximum par porteur de projet.
La période d'investissement s'étendra de 2019 à 2022, avec l'objectif de soutenir 40 à 50 dossiers par an pendant 4 ans ; objectif, vous le voyez, très ambitieux.
Le lancement de l'appel à candidatures, qui se donnera pour objet de sélectionner la société de gestion du fonds d'intervention touristique pour accompagner les projets touristiques à vocation économique portés par des acteurs publics ou privés, est prévu pour la fin du mois de juin.
La mise en œuvre opérationnelle du fonds est prévue pour janvier 2019.
Tels sont donc les termes de mise en œuvre de ce fonds d'intervention touristique, réalisé en partenariat avec la BEI, dédié aux projets touristiques à vocation économique, que les acteurs publics et privés attendaient et appelaient de leurs vœux, pour les accompagner dans le développement de leurs très nombreuses initiatives.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous en venons à la discussion et la parole est tout d'abord à Monsieur DEVILLE pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. DEVILLE

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente PELLEFIGUE,

Monsieur le Vice-président GUILHAUMON,

J'ai le chic pour intervenir toujours en fin d'après-midi et en vous écoutant, ce n'est pas du tout ce que je voulais dire, mais je me suis dit : à quoi j'ai servi aujourd'hui ?... Et là, j'espère servir à quelque chose !
Je vous le dis tout de suite, je trouve que c'est, non pas une très bonne idée, mais une excellente idée à plein d'égards, bonne sur le fond comme sur la cible.
Par contre, je ferai deux ou trois observations sur la forme et c'est là où je vous attends, Madame la Présidente, pour savoir si l'on peut tenir compte des abondements que les groupes font ou si, par nature, parce que vous avez gagné les élections … Vous me l'avez souvent dit, je ne l'ai pas oublié et je sais que vous le rappelez régulièrement, mais pour autant on peut s'accrocher. Vous savez ce que l'on dit : "*le têtu s'obstine, l'opiniâtre persévère et la différence se mesure au résultat*" et notre groupe est opiniâtre !

Dans ce rapport, on nous propose de compléter, avec le soutien de la Banque Européenne d'Investissement, les dispositifs régionaux existants de soutien au développement économique, avec un double objectif -que nous partageons- :

- développer le nombre de PME de plus de 250 salariés : c'est une excellente idée, c'est là que l'on crée de l'emploi, il n'y a pas de faute !

- accompagner les projets d'équipements et d'infrastructures touristiques à vocation économique de nature à conforter ce 2ème secteur d'activité : c'est évidemment une excellente initiative et c'est d'autant plus une excellente initiative qu'effectivement, si l'on regardait de très près les angles morts de notre politique économique, c'était là qu'il fallait agir, nous sommes totalement d'accord.

La constitution d'un fonds de co-investissement adossé à l'IRDI SORIDEC est pour nous une très bonne nouvelle, mais nous avons des observations sur lesquelles, Madame la Présidente, j'aimerais que l'on échange de façon constructive.

Dans la première partie du rapport, qui est celle qui m'interpelle le plus et aussi la plus dense puisqu'elle concerne le nouveaux fonds de capital investissement d'un montant de 60 M€, géré par l'IRDI SORIDEC, il est dit que la BEI doit statuer sur son intervention mi-juin 2018.

Nous sommes le 22 juin, est-ce qu'à ce jour la BEI s'est positionnée sur les 24 M€ qu'elle doit abonder ? Cela ne me semble pas être un détail et je crois que c'est un préalable important.

Ce qui nous interpelle également, c'est l'intervention, ou plutôt la non-intervention de Bpifrance, puisque Bpifrance n'a pas souhaité intervenir sur ce fonds compte tenu de son caractère régional. C'est une absence qui nous interpelle, puisqu'on est là dans le cœur de métier de la banque publique. L'an passé, je vous rappelle qu'elle a investi 109 M€ dans 11 fonds de capital investissement, qui sont d'ailleurs gérés par des sociétés de gestion indépendantes, actionnaires de sociétés régionales.

Notre groupe est donc étonné de ce désintérêt.

Par contre, et c'est là Madame la Présidente la question de fond qu'il convient de se poser, je pense que c'est la liberté qui opprime et ce sont les contrats qui protègent.

La technique contractuelle a du sens parce que c'est là où on va quand il y a une difficulté.

Lorsque je regarde les termes de l'Article 2 de la Convention entre la Région et l'RDI, article relatif aux "*Engagements de la Société de gestion*", je lis : "*(…) la Société de gestion et toutes personnes agréées par l'Autorité des Marchés Financiers agissant pour son compte seront seules habilitées à décider des investissements et des désinvestissements du Fonds.*".

Il est précisé en outre -et c'est là où je suis un tout petit peu inquiet- : *"(…) la Région s'interdit d'interférer dans les choix et décisions de la Société de gestion en matière d'investissement, de suivi des participations et de désinvestissement (…)*".

On ne va faire ni de la sémantique, ni de l'exégèse, j'imagine bien Madame la Présidente que, passez-moi l'expression, vous avez "autre chose à foutre" -et je le comprends- que de lire ces détails de contrat, mais celui-là est important.
Il est important parce que Madame la Vice-présidente PELLEFIGUE nous parlait de lisibilité, de transparence, ce que je partage … (*Marteau*) J'en termine !
Notre "notaire conservateur" n'est jamais intéressé par ce que je dis ... (*Rires*) J'ai dépassé le délai, mais ne m'interpelez pas, je vous assure j'en ai presque terminé !
En l'espèce, c'est un point important et on ne peut pas se désintéresser de cela.
Je dirai pour terminer, Madame la Présidente, que si on veut atteindre la lune, il faut viser les étoiles et les étoiles, c'est un contrat équilibré. En l'occurrence, l'article 2 ne me paraît pas équilibré pour la Région, c'est un point qui me semble très important, étant entendu que nous signerons et voterons à deux mains cette disposition.
C'est une approche constructive, j'aimerais donc que l'on puisse la partager et si ce n'est pas le cas, ne me répondez pas que techniquement ou juridiquement ce n'est pas possible, parce que l'on peut tourner la convention différemment.
Merci, Monsieur le Président de la haute Assemblée, de m'avoir accordé 54 secondes de plus, j'y suis très sensible !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DEVILLE.
La parole est à Monsieur CRENNE pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. CRENNE

Je vous remercie.
Madame DELGA, une fois n'est pas coutume, c'est moi qui suis mandaté par mon groupe pour vous décerner un satisfecit … Oui Madame, ne soyez pas surprise, moi à qui vous avez arraché le micro en séance, dont vous avez attaqué la famille publiquement et avec qui vous êtes en procès ! (*Rires*) C'est étonnant, mais nos différends personnels et politiques ne doivent cependant pas aller à l'encontre de l'intérêt général et c'est pourquoi j'ai répondu favorablement à la demande de mon Président de groupe, Julien SANCHEZ, qui m'a proposé ce challenge -de manière un peu facétieuse je pense- d'intervenir sur ce dossier, en apparence difficile pour moi.
Mais de quoi s'agit-il dans ce rapport ? La Région va investir quelques 25 M€ je crois dans deux fonds d'investissement, l'un à destination des PME et ETI matures, l'autre des

entreprises touristiques. Ces deux fonds seront gérés par la Société régionale IRDI SORIDEC, le premier sous forme de participation subordonnée -une sorte de quasi capital, comme l'a rappelé Monsieur avant-, et dans l'autre cas en co-investissement avec des investisseurs privés et la Banque Européenne d'Investissement.

Ce mécanisme permet de donner un effet de levier aux fonds du Conseil Régional, au lieu de votre habitude de distribution à des projets dont l'intérêt économique n'est pas toujours très clair. Mais vous n'avez rien inventé, ce mécanisme intéressant est utilisé couramment partout dans le monde et il était donc temps que l'on commence à le faire dans notre Région.

La qualité de ce rapport tranche donc avec celle dont nous avons l'habitude de votre Administration. On y sent clairement l'influence et le professionnalisme de notre partenaire privé.

Ce Plan tranche avec les habitudes de votre gestion qui, comme l'ont rappelé en détail, à propos de notre discussion sur le Compte administratif, mes collègues du Rassemblement National, sont caractérisées par une inflation budgétaire, des dépenses de fonctionnement en hausse constante, un gonflement de la dette, une absence de couverture du risque de taux d'intérêt -malgré nos nombreuses mises en garde par le passé- et le saupoudrage clientéliste perpétuel.

Le Plan proposé dans ce rapport, s'il est intéressant, manque cependant complètement d'ambition.

Vous nous parliez au début de la mandature d'un Plan Marshall, qui n'était en fait qu'une appellation publicitaire pour désigner des activités normales de la Région. Voilà un instrument qui aurait pu vraiment sous-tendre une véritable politique volontariste de soutien à nos entreprises régionales, si l'on s'en donnait vraiment les moyens.

Les montants d'engagement sur ce dispositif risquent en effet d'être extrêmement faibles, mais ce n'est peut-être qu'un début. La Société de gestion partenaire choisie est certes le plus grand acteur de ce type dans la région, mais reste un nain financier.

On aurait aimé voir un partenariat ambitieux, avec de grands gestionnaires de fonds nationaux ou internationaux, ou les deux, capables de drainer de nouveaux investisseurs vers notre région, ce qui n'est pas le cas ici.

Espérons que ce ne soit donc qu'un début, comme ce satisfecit de ma part que j'espère vous apprécierez malgré tout !

Il s'agit d'un mécanisme pour lequel nous voterons bien sûr et que le Rassemblement National souhaite mettre en avant dans le cadre de la Région.

Nous sommes donc ravis que, pour une fois, vous soyez en accord avec nous ... Mais que dis-je là ? Être en accord avec le Rassemblement National ? Ce serait une première !

N'allez-vous pas maintenant, comme vous le faites d'habitude, le rejeter puisque le Rassemblement National le soutient ?
Aucune des propositions de bon sens que nous avons faites par le passé n'a été votée par votre groupe, ni par vos collègues du Centre-Droit, on l'a encore vu aujourd'hui.
Un sectarisme qui vous caractérise, contrairement à nous puisque nous votons tous les textes que vous proposez … (*Marteau*) et qui nous paraissent aller dans le sens de l'intérêt général.
Donc merci d'avoir enfin proposé quelque chose d'intéressant. J'espère que notre soutien en la matière ne vous fera pas changer d'avis !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur GAREL pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. GAREL

Merci Madame la Présidente.
Mes chers collègues, je vais m'exprimer en lieu et place de Bernard KELLER, Président de la Commission qui traite de ces sujets, mais qui a malheureusement dû partir.
Vous vous souvenez sans doute qu'il y a quelques mois, notre collègue Bernard KELLER était intervenu au nom de notre groupe lors d'une récente Assemblée ... (*Apartés de Mr CRENNE*)
Si vous pouviez au moins faire semblant d'écouter ce que j'ai à dire, ce serait quand même sympa … Merci ! (*Applaudissements*) Enfin, juste faire semblant … En plus, c'est la prose de Bernard KELLER qui est quand même beaucoup plus efficace que moi sur ces sujets, donc vous verrez ce sera très intéressant !

M. CRENNE

Excusez-moi.

M. GAREL

Bernard KELLER était donc intervenu au nom de notre groupe, lors d'une récente Assemblée, pour soutenir le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).
C'était pour lui l'occasion de souligner la bonne santé de notre économie au regard des statistiques comparatives de l'INSEE, ou des analyses de la Banque de France.
Des performances créatrices d'emplois, tirées pour beaucoup par nos industries, particulièrement aérospatiales, mais aussi par les activités agro-alimentaires, de bio-santé, la

reprise du BPT ou encore le tourisme. Mais ces performances ne doivent pas masquer nos points de fragilité ; je voudrais en souligner deux :

- la taille insuffisante de notre réseau de PME qui peinent souvent à répondre en temps et en heure aux donneurs d'ordres industriels ; c'est une difficulté bien connue dans le domaine aéronautique confronté à de fortes montées en cadence,

- la vétusté et les insuffisances de nos structures d'accueil touristiques, notamment sur notre partie littorale méditerranéenne, alors que nous disposons là d'un formidable territoire en termes d'attractivité.

C'est pourquoi, dans le cadre de notre SRDEII, comme dans celui du Schéma du Tourisme et des Loisirs, la Région a souhaité favoriser l'accès au financement des entreprises concernées afin d'encourager les investissements susceptibles de pallier ces insuffisances.

- Pour les PME et les ETI : par la constitution d'un fonds de co-investissement qui leur soit dédié ; les PME en croissance et les ETI sont les principales créatrices d'emplois, mais elles sont encore trop peu nombreuses en France, comparativement à d'autres pays de l'espace européen, notamment l'Allemagne ou même l'Italie.

Il faut donc encourager leur croissance.

Pour ce faire, la Région va s'appuyer sur l'acteur de capital investissement régional IRDI SORIDEC, avec le soutien de la Banque Européenne d'Investissement pour mobiliser les fonds Juncker sur cet objectif, ce qui va permettre d'augmenter la capacité d'investissement globale d'IRDI SORIDEC Gestion et d'augmenter son ticket plafond d'intervention de 5 M€ à 10 M€, et plus en faveur d'entreprises stratégiques pour le territoire.

C'est dans le même but que la Région va souscrire pour 12 M€ au fonds de co-investissement dédié au capital développement en faveur des ETI et des PME régionales.

La BEI y intervient à hauteur de 24 M€ dans le cadre du Plan Juncker. Les banques régionales et divers privés y sont appelés, par effet de levier, à concurrence de 24 M€ également, soit en tout 60 M€ potentiels pour encourager le développement de nos entreprises et leur permettre d'atteindre une taille qui conforte leur autonomie.

- Pour soutenir les projets touristiques à vocation économique : par la création d'un fonds d'investissement touristique, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement.

Il s'agit là d'encourager les projets à vocation économique privés ou publics -cela a été dit par Monsieur le Vice-président tout à l'heure-, situés sur le littoral, en zone de montagne ou en zone rurale et même urbaine.

Ce fonds permettra d'actionner des prêts par effet de levier pour compléter le tour de table financier existant de l'entreprise considérée. Un fonds de 100 M€ à l'horizon 2022, abondé à 60% par la BEI et 35% par la Région, qui sera mobilisable notamment pour les hébergements touristiques marchands, la restauration, les équipements de stations de montagne, les centres

thermaux, les parcs de loisirs, les musées, les centres de congrès et parcs d'exposition, ou encore les ports de présence.
Bref, 40 à 50 dossiers par an qui pourront ainsi participer à renforcer notre attractivité touristique et créer de nouveaux emplois dans une filière que notre Région peut encore fortement moderniser.
C'est cet objectif qu'encourage notre groupe et bien entendu, nous voterons ce rapport.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur PLA pour 6 minutes, s'il vous plaît ...

M. PLA

Merci Madame la Présidente.
À l'écoute des différentes interventions, il semblerait que se dessine une sorte d'union sacrée autour du tourisme ... C'est un fait assez rare pour être souligné !
Remarquez, avec les chiffres que nous avons annoncés : 14 Md€ de consommations touristiques, 10% du PIB régional, 108 000 emplois et 154 millions de nuitées, évidemment le tourisme est un secteur économique majeur pour notre Région.
Une industrie dynamique porteuse de valeur ajoutée dans l'économie induite et surtout, une industrie non-délocalisable.
Le tourisme est aussi un formidable vecteur de rayonnement pour notre Région et c'est l'image de marque de l'Occitanie, ne l'oublions pas.
Toutefois, ne nous contentons pas de ces acquis. Il convient au contraire d'agir de manière volontariste pour accompagner le développement de l'écosystème touristique et favoriser la compétitivité de nos entreprises.
Dans un contexte d'évolution rapide des modes et des attentes des consommateurs, ces mutations, la versatilité des marchés et la concurrence nous obligent à réagir, à accompagner l'innovation et l'investissement.
La concertation menée par Jean-Louis GUILHAUMON autour du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, avec les acteurs touristiques de la région, a été l'occasion de bâtir, avec l'ensemble de ces acteurs, un plan et une stratégie ambitieuse pour l'avenir touristique de la région.
Parmi les défis qui s'offrent à nous, nous devons affronter la compétition mondiale de plus en plus agressive et surtout des clientèles de plus en plus exigeantes.

Nous devons aussi nous préparer à faire face à la croissance du marché mondial : aujourd'hui, ce sont plus d'1 milliard de touristes qui circulent à travers le monde et demain, en 2030 -c'est demain matin !-, ils seront 2 milliards. Alors, préparons-nous à essayer d'en prendre notre part.

C'est pourquoi la question de l'investissement est cruciale.

Pour faire face à la concurrence mondiale, nos stations du littoral, nos stations de montagne, nos entreprises, nos équipements, nos territoires doivent gagner en compétitivité.

Vous avez souhaité, Madame la Présidente, placer la qualité et l'innovation au cœur de notre Stratégie touristique et mobiliser des moyens financiers significatifs.

La création du fonds d'intervention touristique, doté de 100 M€, est le reflet de cette volonté.

En mettant à disposition des entreprises touristiques un outil financier totalement innovant et unique en France, cet outil financier en faveur du tourisme, validé dans ce rapport, est une réponse capitale aux nombreuses pistes identifiées pour améliorer la qualité de l'accueil des touristes et surtout favoriser l'attractivité de notre région.

À travers ce fonds, Madame la Présidente, vous reconnaissez l'importance majeure du tourisme dans le dynamisme économique de la Région, au même titre que les secteurs traditionnels. Par cet outil, vous générez un levier fort sur l'investissement et favorisez l'accès aux financements bancaires.

Ce fonds vient appuyer les dispositifs financiers que nous avons activés en 2017 -je pense au Pass Tourisme et au Contrat de Développement et d'Innovation-, dont le succès dépasse largement nos espérances : près de 150 entreprises régionales ont été accompagnées en 10 mois, nous avons mobilisé près de 8 M€ et généré un effet levier de 100 M€ d'investissement.

Et à travers le dispositif des garanties bancaires, nous avons permis de débloquer des projets mal engagés à l'origine, face à la frilosité des banques et surtout leur peu d'appétence à l'investissement dans le secteur touristique.

Le succès de ces dispositifs montre que nous avons vu juste.

Avec Jean-Louis GUILHAUMON, nous sillonnons en ce moment les 13 départements pour rencontrer les acteurs touristiques, leur présenter ces dispositifs. Eh bien, sachez que les chefs d'entreprises et les élus locaux nous accueillent avec enthousiasme et louent le volontarisme et l'ambition touristique de notre Assemblée régionale.

Avec ce fonds, ce sont des perspectives supplémentaires que nous leur offrons, des perspectives qu'ils n'osaient même pas imaginer.

Votre objectif, Madame la Présidente, est de faire entrer la Région dans le Top 10 des destinations touristiques en Europe. Nous n'y arriverons qu'en prenant des décisions fortes et ambitieuses, celle-ci en est une.

Cependant, ne nous contentons plus de courir après la concurrence, soyons devant la concurrence !
C'est pourquoi le groupe SRC soutient pleinement la mise en œuvre de ce fonds et l'ensemble des actions touristiques que vous portez.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame GUINLE pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GUINLE

Merci Madame la Présidente.
Ce rapport concernant les instruments financiers de capital investissement à l'échelon régional est scindé en deux parties :
- Dans la première, il nous est demandé de constituer un fonds de co-investissement permettant d'augmenter la capacité globale d'IRDI SORIDEC, afin de soutenir prioritairement les entreprises désirant poursuivre leur développement économique en passant du seuil de la PME à l'ETI.
La Région étant membre du Conseil d'administration et dès lors qu'il s'agit pour partie d'argent public, il serait souhaitable que soit porté à la connaissance des conseillers régionaux un bilan annuel des actions réalisées dans le cadre de ce fonds.
- La deuxième partie traite du tourisme, secteur économique important de notre territoire, qui présente des enjeux, mais aussi des contraintes spécifiques.
Pour y répondre, il est proposé la création d'un fonds d'intervention dédié, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement ; il pourra être complété des dispositifs d'accompagnement régionaux de la nouvelle Politique touristique.
Le but est d'inciter les organismes bancaires à accompagner des projets portés prioritairement par le secteur public et parapublic, afin de réaliser les équipements et infrastructures touristiques indispensables pour répondre à l'objectif de développement du tourisme quatre saisons. En effet, cela nécessite des adaptations et donc des investissements lourds et de longue durée, pour lesquels il faudra néanmoins mettre des garde-fous garantissant la solidité et le réalisme des projets.
L'effet levier généré permettra un accès facilité aux crédits bancaires, ce qui correspond aux besoins exprimés par les professionnels du secteur et les territoires concernés, que la Région seule ne peut couvrir par le seul biais de subventions dédiées.

Nous soutiendrons ces dispositifs qui vont dans le sens d'un appui au développement économique et donc de l'emploi, liés à un aménagement équilibre du territoire.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Pour répondre aux différentes interventions, je dirai tout d'abord que la BEI s'est en effet prononcée favorablement aux alentours du 15 juin, il y a donc bien les 24 M€ de la Banque Européenne d'Investissement.

Concernant la rédaction, quand nous voulons créer un fonds d'investissement il est essentiel qu'il soit qualifié de "privé", parce que s'il est considéré comme un fonds public, il rentre dans le régime des aides d'État et de ce fait, nous n'avons plus du tout la même capacité de levier puisqu'il est considéré comme un avantage donné par le Public à des entreprises françaises. C'est pour cela que nous devons rester sur un fonds d'investissement privé, même quand il est capitalisé par les Pouvoirs Publics et donc, au point de vue juridique, nous devons nécessairement intervenir -d'où la rédaction, qui est extraite de la loi- sur le principe du "pari passu", c'est-à-dire selon des méthodes rigoureusement identiques à celles du privé, avec le niveau de retour, le taux d'intérêt, mais également la procédure. D'où la rédaction qui vous a interpellé, où il est écrit que la Région ne peut pas interférer dans le processus interne des critères d'engagement.

Un investisseur public ne peut pas intervenir dans le processus décisionnel, mais -car il y a un mais- compte tenu de l'organisation et de la relation que nous avons avec IRDI SORIDEC, des réunions sont organisées plusieurs fois par an avec Nadia PELLEFIGUE et l'Administration, qui a une grande compétence en la matière, je tiens à le dire, contrairement à ce que j'ai pu entendre par ailleurs. Nadia PELLEFIGUE et les Services, après avoir défini les orientations, ont donc au moins deux fois par an des échanges pour que les orientations que nous avons fixées soient bien respectées.

Donc juridiquement, nous avons l'obligation d'écrire dans les statuts ce libellé, pour ne pas être qualifié d'aide publique et donc tomber sous le régime juridique des aides aux acteurs économiques.

Voilà la réponse que je peux vous apporter, mais nous partageons votre souci sur le fait que nous puissions, comme nous sommes investisseurs, participer -et nous y participons- à la définition des orientations ; en revanche sur l'affectation, nous ne pouvons pas voter en termes clairs, nous ne pouvons pas être partie prenante du processus décisionnel. Mais de par une relation rapprochée, dirons-nous, au niveau du Conseil de surveillance et dans des

réunions de travail, qui là ne sont pas définies statutairement, nous avons un partenariat très fort et une attention particulière à ce que le fonds régional soit bien attribué selon les objectifs ou les orientations fixées par la Région.

J'ajoute que nous avons fait un parangonnage à l'échelle européenne et, la BEI nous l'a confirmé, nous sommes la 1ère Région d'Europe en termes de montants mobilisés sur des fonds de levier d'investissements privés et nous avons également le panel le plus complet.

Je rappelle donc à Monsieur CRENNE que l'injection de 2 Md€ d'effet levier dans l'économie est un montant tout à fait honorable et intéressant, qui nous permet d'être qualifiée de 1ère Région d'Europe -nous ne nous sommes pas attribués ce qualificatif, c'est la BEI qui nous l'a indiqué- avec la finalisation sur le fonds tourisme Région-BEI qui est indispensable, en particulier au regard de la problématique rencontrée par les entreprises touristiques pour l'accès aux financements bancaires. C'est la raison pour laquelle ce fonds était absolument indispensable pour la diversification des activités sur l'ensemble du territoire et sur les quatre saisons.

Voilà les éléments que je voulais porter à votre information.

Je vous propose de voter sur le Rapport 10. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 151 (SRC : 47, GR : 16, NM : 21, RN : 39, UEDC : 26, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Contre : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/10***) est largement ***adopté***, je vous remercie.

Je vous propose de passer au Rapport n°11 relatif à l'évaluation des politiques régionales et je demande à Monsieur CROS de bien vouloir le présenter ...

2018/AP-JUIN/11 - Démarches d'évaluation de l'état de bien-être en Occitanie : Article 114 du Règlement intérieur relatif à l'évaluation des politiques régionales

M. CROS

Merci Madame la Présidente.

Le PIB s'est longtemps imposé comme le seul indicateur fiable pour évaluer la richesse des Nations. Toutefois, la mesure de la performance économique est trop partielle pour permettre de mesurer ce qui est vraiment important pour les populations et de saisir les actions prioritaires à mettre en place. De nombreux aspects sont ignorés, tels que la préservation de l'environnement, la satisfaction, le travail, la santé, ...

Mesurer le bien-être des citoyens au travers de tout ce qui est susceptible d'y contribuer est plus juste et beaucoup plus éclairant pour ajuster l'action publique et, de fait, notre action

régionale. C'est ce que préconisent de nombreux chercheurs depuis de nombreuses années et notamment le rapport sur le bien-être du Prix Nobel Joseph STIGLITZ -que vous devez connaître-, rédigé pour la France en 2009. Joseph STIGLITZ nous montre que le bien-être est une notion complexe quant à sa définition et sa mesure, qui dépend à la fois d'indicateurs objectifs, mesurables comme le revenu, le logement, le niveau de scolarisation, l'état de santé, mais aussi d'indicateurs plus subjectifs, difficiles à quantifier tels que le ressenti ou la satisfaction.

De nombreuses réflexions ont été menées pour mesurer le bien-être sur un territoire donné :

- à l'échelle mondiale avec par exemple :
    - l'Indice de Santé Sociale développé par le "Fordham Institute for Innovation in Social Policy",
    - le "Better Life Index" développé par l'OCDE,
- à des échelles locales avec par exemple :
    - l'IDH-2 (Indice de développement humain régional) dans l'ex-Région Nord-Pas-de-Calais,
    - "l'indicateur de bien-être soutenable territorial" développé par l'Agglomération de Grenoble-Alpes-Métropole et la Ville de Grenoble, en collaboration avec de nombreux acteurs,
    - le projet "BRIISE" mis en place par la Région Rhône-Alpes avec les Universités de Lyon et Grenoble, l'INRA et le CNRS.

La Région Occitanie souhaite aujourd'hui mettre en œuvre sa propre démarche en s'appuyant sur les expériences déjà menées, mais en définissant des critères et une méthode adaptés à une analyse infrarégionale. Le bien-être sera étudié dans ses différentes dimensions : bien-être financier et matériel, professionnel, environnemental, sanitaire, social et sociétal.

Pour ce faire, un travail étroit avec l'INSEE et des chercheurs sera très prochainement réalisé. Dans un premier temps, ce travail consistera à identifier les indicateurs quantitatifs existants et à les analyser au niveau infrarégional, notamment par bassin de vie vécu. Ce travail donnera lieu à un premier bilan qui sera présenté fin 2018, puis de façon annuelle.

Dans un second temps, le bien-être sera appréhendé d'un point de vue plus subjectif et les citoyens d'Occitanie seront consultés, via la plateforme citoyenne, pour indiquer ce qui, selon eux, définit le bien-être.

Puis, une enquête sera réalisée par un Institut spécialisé auprès d'un échantillon représentatif pour rendre compte de l'état de bien-être en Occitanie et analyser les différences éventuelles entre les territoires. Ce travail fera l'objet d'un bilan complet fin 2019, puis sera renouvelé tous les trois ans.

Ce travail sur le bien-être s'inscrit dans une volonté plus globale d'évaluation des politiques régionales précisée dans l'article 114 de notre Règlement intérieur. Cet article prévoit, au-delà de ce bilan du bien-être, d'inclure des indicateurs ad hoc dans chaque délibération créant ou modifiant les politiques régionales votée depuis janvier 2018.

Il s'agit, au travers de ces indicateurs, de disposer d'une information objective, permettant de s'assurer que les politiques et les dispositifs mis en œuvre produisent les meilleurs résultats, particulièrement pour les citoyens d'Occitanie.

Ces indicateurs d'évaluation seront étudiés et mis en corrélation avec les indicateurs de suivi déjà existants dans les Directions. Ils feront l'objet d'une observation et d'une analyse régulière par les Directions concernées. Cette analyse pourra déboucher directement sur d'éventuels ajustements des dispositifs mis en œuvre pour améliorer leur efficacité.

Par ailleurs, si un écart important est constaté entre les objectifs des dispositifs et ce qui est observé au travers des indicateurs de résultat ou d'impact, des études plus approfondies pourront être proposées, associant notamment les citoyens bénéficiaires et la Commission sectorielle en charge du dispositif concerné.

Enfin, dans un souci d'efficacité, ces indicateurs pourront être ajustés ou complétés tout au long de la mise en œuvre du dispositif, si cela est nécessaire.

Comme vous le constatez, tout est mis en œuvre pour éclairer nos décisions, puisque c'est bien là l'important, et faire en sorte que celles-ci répondent au mieux aux besoins de nos concitoyens. Je vous propose donc :

- d'adopter les dimensions du bien-être qui seront traitées dans le bilan annuel : bien-être financier, matériel, professionnel, environnemental, sanitaire, social et sociétal,
- et d'adopter les indicateurs présentés dans le rapport.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.

La parole est à Monsieur PAGNOUX pour 3 minutes ...

M. PAGNOUX

Merci Madame la Présidente.

Dans les démarches d'évaluation, le Produit Intérieur Brut (PIB) est généralement utilisé comme indicateur global. Or, nous savons bien qu'il ne prend pas en compte la répartition des nouvelles richesses créées et donc notamment les inégalités.

Pour mettre fin à cette hégémonie du PIB, la loi sur les Nouveaux Indicateurs de Richesse est entrée en application le 13 avril 2015. C'était une proposition de loi faite par le groupe Écologiste à l'Assemblée Nationale et portée par la Députée Éva SAS.
L'enjeu de cette loi est que la réussite d'un Gouvernement ne soit plus mesurée à l'aune de la croissance du PIB, mais de véritables objectifs comme l'emploi, la qualité de vie, le revenu réel de nos concitoyens et la préservation de notre environnement.
Cette loi oblige le Gouvernement à fournir chaque année au Parlement un tableau de bord des nouveaux indicateurs, y compris environnementaux tels que l'artificialisation des sols et l'empreinte carbone.
Sur le plan régional, cette délibération accompagne cette dynamique nationale et va dans le bon sens : celui de proposer des indicateurs de richesse et de bien-être plus qualitatifs afin d'évaluer l'impact des politiques locales et régionales.
La consultation des citoyens qui sera organisée via une plateforme permettra d'obtenir une évaluation la plus fine de la perception de ces indicateurs sur le territoire.
Cette évaluation sera d'autant plus pertinente que les indicateurs d'évaluation seront proposés en même temps que la conception des dispositifs régionaux.
Toutefois, les élus écologistes seront attentifs à ce que l'ensemble des grands domaines d'interventions et des politiques publiques mises en œuvre par la Région soient couverts par cette évaluation et que les résultats obtenus puissent largement être diffusés.
Nous serons également attentifs à ce que, en parallèle, l'éco-conditionnalité des aides, qui guide depuis maintenant un an l'attribution des financements régionaux -notamment en ce qui concerne les principes de réduction de l'empreinte environnementale, de sobriété énergétique, de lutte contre les discriminations, d'amélioration des conditions de travail, d'évolution professionnelle des salariés et d'éthique financière- soit bien prise en compte dans le suivi des dispositifs régionaux.
Enfin, l'actualisation régulière des indicateurs sera également une condition pour en faire des outils opérationnels d'évaluation des politiques mises en place.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CARETTE pour 3 minutes ... (*Exclamations*)

M. CARETTE

Citoyenne Présidente,

Je pensais sottement que le Conseil Régional des Jeunes sonnait le glas des babouineries … Eh bien, il n'en est rien ! Voilà qu'une vertigineuse niaiserie, une nouvelle babouinerie à faire hurler les constellations, comme dirait Léon Bloye -nous aussi, on a des lettres !-, nous est offerte ... (*Rires*) D'abord, un grand bravo à vos équipes car, voyez-vous, je ne vous soupçonne pas d'une démarche aussi saugrenue !

Mais où donc, ces Conseillers de l'ombre et de la pénombre, sont-ils allés chercher la formule quelque peu oubliée du "bien-être" ? À Bruxelles ? Au FMI ? À la Banque Mondiale, plutôt qu'à Grenoble ? C'est fort possible !

Ah, le bien-être … Par manque de temps, je vous fais grâce des comparaisons ou citations du fameux 1984 d'Orwell et de son "Ministère du bonheur", ou de la "Ferme des animaux" ; je vous fais grâce de la comparaison qui s'impose : un libéralisme de Droite vaut-il mieux qu'un libéralisme de Gauche, pour un même résultat ?...

Chère Citoyenne Présidente, vous le savez peut-être mais toute évaluation de la théorie du bien-être est marchande ; hors valeurs quantitatives et in fine monétaires, il n'y a pas d'évaluation. La qualité de l'air ou le nombre de haricots dans un cassoulet importe peu !

Ah, le bien-être … Le bien-être et son réseau d'interdits et d'obligations, son contrôle, son économie tournée autistiquement vers son propre fonctionnement, cette gestion de la gestion, ce cercle vicieux qui accroît jusqu'à l'horreur le sentiment d'inanité de toutes choses, ce collectivisme dont le principal agent est l'illusion individualiste du consommateur, de l'électeur et du sondé.

J'ai quand même une question aux Conseillers de l'ombre et de la pénombre : dites-moi, vous les adeptes de la grande morale mondialiste, libérale et démocratique, que pensent les millions de migrants africains qui déferlent sur nos côtes des théories de votre caution, Monsieur SEN, grand Prix Nobel, et du programme de développement des Nations-Unies ? En sont-ils satisfaits ?...

Remercions Messieurs SEN, Joseph STIGLITZ et tous ces néolibéraux mathématiciens du bien-être et du comportement : grâce à eux, jamais les riches ne furent plus riches, ni les pauvres plus pauvres ! Mais bon, l'égalité persiste le long de la courbe d'indifférence ou de l'indifférence, comme l'on veut, n'est-ce pas ?...

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur HOANG NGOC pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. HOANG NGOC

Madame la Présidente,

Transposer les indicateurs de développement humain à l'évaluation des politiques régionales suppose de mesurer l'engagement des entreprises subventionnées en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat de leurs salariés, du traitement de leur souffrance au travail et de leur formation. Or, à l'aune de ces critères, on observerait que le bien-être se dégrade dans nombre des entreprises faisant l'objet des financements du précédent module.

Est-il surprenant d'ailleurs que le tableau en annexe ne propose d'évaluer qu'un nombre limité de projets ? Les seuls sans doute porteurs d'amélioration du bien-être.

À l'instar du simulacre de démocratie participative proposé par le Secrétaire du Bureau de l'Assemblée la dernière fois, ce nouveau gadget est un nouvel arbre qui cache la forêt et la forêt, ce sont les projets productivistes bénéficiant déjà du coûteux et inefficace CICE, ce sont les LGV inutiles et leurs gares fantômes, inutiles au point que vous avez été obligés d'en geler le financement … (*Marteau*), c'est le stress des agents de la Région dont vous avez augmenté la durée du travail.

Voilà pourquoi nous ne voterons pas en faveur de ce rapport.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je vous propose donc de passer au vote du Rapport 11.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 41 (RN : 39, UEDC : 1 -POUCHELON-, NI : 1 -SERIEYS-)
- Abstention : 26 (UEDC : 23, NI : 3).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/11***) est ***adopté***, je vous remercie.

Nous passons au rapport n°12 et je demande à Monsieur le Vice-président Jean-Luc GIBELIN de bien vouloir le présenter.

2018/AP-JUIN/12 - EGRIM - Documents de référence du réseau ferré régional
Règlement d'exploitation et de sécurité

M. GIBELIN

Merci Madame la Présidente.

Ce rapport fait suite aux États Généraux du Rail et de l'Intermodalité.

Comme vous le savez, la Région est propriétaire de trois sites ferroviaires à l'échelle de la région ; depuis leur transfert à la Région et à titre transitoire, les opérateurs qui jusqu'alors avaient été en charge de l'exploitation et de la maintenance de ces trois sites sont restés en place pour assurer leur maintien.

Un nouvel opérateur a été désigné au terme d'un appel d'offres, il s'agit d'un groupement d'entreprises qui a répondu à cet appel d'offres et qui prendra, à compter du 1er juillet, la suite des opérations actuelles qui étaient, en particulier pour deux d'entre elles, gérées par SNCF Réseau.

Ce changement d'opérateur impose une mise à jour et une mise en conformité réglementaire des documents qui régissent l'exploitation et la sécurité de ces trois sites ferroviaires régionaux. L'objet du rapport est donc de présenter à l'approbation de l'Assemblée Régionale les trois documents obligatoires pour chacun des trois sites ferroviaires, à savoir :

- un document de référence du réseau qui détaille toutes les règles administratives que doivent respecter les entreprises ferroviaires pour utiliser ces voies ferrées,
- le règlement de sécurité et d'exploitation qui détaille toutes les procédures de sécurité liées au domaine ferroviaire,
- et la consigne locale d'exploitation qui présente un mode d'emploi opérationnel d'usage des installations à l'attention des entreprises ferroviaires.

Ces documents sécurisent la Région en sa qualité de propriétaire des voies ferrées et professionnalisent la gestion des infrastructures ferroviaires au bénéfice de l'activité économique générale.

Ces lignes concrétisent la volonté régionale de développer très sensiblement le ferroutage et à ce titre, permettez-moi de donner un éclairage sur les réalisations sur le port de Sète.

En deux ans, dans le prolongement de la ligne maritime de Sète à Izmir, la gestion des remorques qui sont débarquées a beaucoup évolué :

- en 2016, sur les 150 remorques hebdomadaires, 35 étaient acheminées par le train,
- depuis le 1er mars 2018, une seconde escale hebdomadaire de bateaux a été mise en place et parallèlement, nous avons pu avoir un allongement des trains et une augmentation du nombre de trains, ce qui permet d'atteindre actuellement un ratio de 50% de remorques acheminées par le train vers Noisy-le-Sec, l'Allemagne et la Belgique, et nous dépasserons

très rapidement le transfert de plus de 13 000 remorques, sur les 25 000 débarquées annuellement.
Cela vient s'ajouter au trafic ferroviaire plus classique de trains complets en vrac sur le vin, le charbon, les céréales.
C'est bien la mise en œuvre d'un des chantiers des États Généraux du Rail, même si ce n'était pas dans les compétences de la Région et donc, bien au-delà des déclarations, l'intermodalité nous y croyons et nous la faisons !

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
La parole est à Madame VESENTINI pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme VESENTINI

Dans le cadre du chantier 9 des États Généraux du Rail, qui concerne plus particulièrement la relance du fret ferroviaire, la Région Occitanie a clairement affiché une volonté de favoriser le ferroutage afin de mieux répondre aux exigences de la Région à Énergie Positive, ainsi qu'à celle du développement des entreprises.
Moins de camions sur les routes, une maintenance et un entretien des infrastructures ferroviaires portuaires, tout ceci dans une perspective d'amélioration des performances du ferroutage régional, nous ne pouvons que nous en réjouir.
Ainsi, au moment où notre Région devient propriétaire des voies ferrées du port de Sète-Frontignan, de celles du port de Port-la-Nouvelle et enfin, en 2017, de la ligne Colombiers-Maureilhan, décision a été prise de confier le marché d'exploitation et de sécurité de ce réseau à un groupement d'opérateurs, auquel SNCF Réseau ne participe d'ailleurs qu'à un faible pourcentage.
Je tenais à souligner que cette volonté politique de notre Majorité régionale ne justifie en rien le désengagement de l'entreprise SNCF dans sa mission d'exploitation du réseau ferré qui, nous le savons tous, signifie le désengagement de l'État.
Pour mémoire, je rappelle ici que :
- La libéralisation du transport fret démarre dès 1991, avec l'obligation faite par la Commission Européenne de séparation entre la gestion des infrastructures et l'exploitation.
En France, cela a conduit à la création de Réseau Ferré de France, devenu SNCF Réseau en 2015 pour la gestion des infrastructures ; c'est un premier pas dans l'entreprise de casse qu'entend parachever aujourd'hui le pouvoir.

- Le second paquet, entre 1998 et 2001, ouvre les services de fret internationaux aux entreprises ferroviaires européennes sur le réseau transeuropéen de fret ferroviaire dès 2003, puis sur tout le réseau au plus tard le 15 mars 2008.
Les conséquences sont qu'en 20 ans, le volume de fret transporté par le rail s'effondre de 26 à 12%, tandis que la route est passée de 58 à 80% du volume de fret transporté.
C'est dans ces circonstances que notre Région affirme une toute autre volonté : celle de remettre sur les rails -si j'ose dire- le ferroutage dans les ports, là où c'est possible et nous ne pouvons qu'encourager les entreprises à utiliser ce mode de transport.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame SATGÉ pour 1 minute, s'il vous plaît ...

Mme SATGÉ

Merci. Je profite de ce rapport sur les EGRIM pour relayer l'inquiétude des commingeois face aux informations qui circulent sur le devenir de la ligne Montréjeau-Luchon.
Il semble bien en effet que le coût de réouverture de cette ligne ait été considérablement revu à la hausse par SNCF Réseau.
Alors même que la réforme ferroviaire en cours remet en cause l'existence de ces lignes des territoires, la tentation peut être grande pour la Direction de SNCF Réseau de "jouer la montre" pour se soustraire in fine à ses engagements.
C'est pourquoi je pense qu'il est urgent de réunir la Commission ferroviaire du CoPil de la ligne et de nous mobiliser une nouvelle fois avec les citoyens du Comminges pour sa réouverture dans les délais annoncés.
La Région Occitanie, qui a manifesté sa volonté de développer le Service public ferroviaire, ne doit pas porter la responsabilité politique … (*Marteau*) de retards dus, soit à la Direction de la SNCF, soit au Gouvernement.
Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.
Concernant les relations avec la SNCF et les projets d'investissement, j'aurai une prochaine réunion avec Guillaume PEPY et Monsieur JEANTET pour que nous puissions avoir des assurances sur plusieurs investissements : la rive droite du Rhône, Montréjeau-Luchon, mais

également sur la question du nombre de LGV pour décembre 2019 sur la gare de La Mogère. Nous rappellerons à cette occasion l'ensemble des engagements que nous avons pris lors des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité et nous vous en tiendrons donc informés à la rentrée.

Je vous propose de passer au vote sur le Rapport 12.

Le scrutin est ouvert (*Vote électronique*). Le scrutin est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 155 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, RN : 39, UEDC : 23, NI : 6)
- Contre : 3 (UEDC : 3 -PY, L.PUJOL, DUPONT-).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/12***) est ***adopté***.

Nous passons aux rapports **Ressources Humaines et Institution**.

2018/AP-JUIN/13 - Tableau des Emplois

Sur le rapport n°13 relatif au Tableau des emplois, Monsieur COSSANGE vous avez demandé à intervenir …

M. COSSANGE

Merci Madame la Présidente.

Une intervention très rapide puisque cela fait redondance en partie avec le débat de ce matin sur le Compte administratif.

Je voulais profiter de ce rapport pour souligner le fait -qui nous a d'ailleurs été reproché par l'Opposition ce matin- que la Région Occitanie est une Région qui peut avoir la fierté d'embaucher.

Alors que certains ont l'impression que la sacro-sainte réduction des dépenses publiques doit se faire uniquement sur la qualité du Service public, qui dépend grandement du nombre de ses agents, aujourd'hui dans notre Région, nous pouvoir avoir la fierté d'affirmer que pour un Service public de qualité, nous avons besoin d'agents fonctionnaires, au statut.

Nous voterons donc bien entendu ce rapport.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Je mets donc aux voix le Rapport 13.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 48, GR : 16, NM : 21, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 65 (RN : 39, UEDC : 26)
- Abstention : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/13***) est ***adopté***.

2018/AP-JUIN/14 - Recrutement d'apprentis au sein des Services régionaux

Nous en venons au rapport n°14, sur lequel l'amendement déposé par le groupe Rassemblement National sera présenté par Monsieur BAUDRY, mais au préalable Monsieur ORCIBAL va intervenir pour 1 minute …

M. ORCIBAL

Merci Madame la Présidente.

Sur ce rapport, le Groupe des Radicaux est satisfait à double titre :

- d'une part de l'augmentation du nombre d'apprentis au sein de la Région Occitanie, puisque l'on doublera pour atteindre un nombre de 60,
- d'autre part et surtout d'un apprentissage au sein de notre Institution, au plus proche des territoires ruraux puisqu'on va se servir des lycées comme moyen de proximité pour faire de l'apprentissage, ce qui est vraiment un plus. Et j'espère qu'à terme, on pourra voir des apprentis au sein des futures Maisons de la Région et des Points D.E.F. sur notre territoire.

Les Radicaux sont donc bien sûr favorables à ce rapport.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Monsieur BAUDRY pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Au-delà des appartenances politiques, cet amendement (Amendement n°2) que nous proposons permettra de corriger ce qui nous semble être une erreur de rédaction, espérant qu'il ne s'agit pas d'un choix politique délibéré.

En effet, alors que la réglementation en matière d'embauche d'apprentis autorise leur emploi à partir de 15 ans, la Région semble, selon cette même délibération, fixer l'âge minimal pour pouvoir répondre à ces appels à candidature à 16 ans.

Très sincèrement, Madame la Présidente, j'ai du mal à saisir cette motivation.

Ou alors, vous vous positionnez clairement contre l'emploi des apprentis à partir de 15 ans, auquel cas il serait souhaitable que vous portiez et justifiez ce positionnement devant notre Assemblée et devant l'opinion publique.

Nous regrettons également le peu d'ambition de votre Exécutif qui devrait montrer l'exemple en matière d'emploi et d'insertion des jeunes, avec un objectif de seulement 120 apprentis

intégrés à terme dans les Services, soit une part finalement infinitésimale du total des effectifs des emplois générés par la Région.

En conséquence, nous proposons que le premier alinéa de l'Article TROIS soit ainsi modifié :

"Les apprentis devront être âgés de 15 à 30 ans maximum au moment de la signature du contrat. Concernant l'âge minimum légal, les jeunes âgés de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils justifient avoir accompli la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire".

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je propose un vote défavorable sur l'amendement n°2. Nous souhaitons pouvoir embaucher des apprentis à partir de l'âge de 16 ans, quand ils ont fini leur scolarité.

Je mets donc au vote l'Amendement n°2 déposé par le groupe Rassemblement National.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 39 (RN : 39)
- Contre : 94 : (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, UEDC : 2 -GARONZI, FONS-, NI : 5)
- Abstention : 24 (UEDC : 24).

L'Amendement n°2 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur le Rapport 14. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 151 (SRC : 48, GR : 16, NM : 21, RN : 39, UEDC : 22, NI : 5)
- Abstention : 4 (UEDC : 4 -RIVENQ, ANAHORY, AUDRIN, BOLZAN-).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/14***) est ***adopté***, je vous remercie.

2018/AP-JUIN/15 - Recrutement dans le cadre du dispositif "Gratuité des manuels et distribution des 1ers équipements - Carte Jeune Région

Nous passons au vote du rapport n°15 relatif aux recrutements pour la Carte Jeune Région et donc la fourniture par la Région des manuels et la distribution des 1ers équipements.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 94 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, UEDC : 1 -MONESTIER CHARRIÉ-, NI : 6)
- Contre : 39 (RN : 39)
- Abstention : 23 (UEDC : 23).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/15***) est ***adopté***.

2018/AP-JUIN/16 - Recrutement de vacataires

Nous passons au vote sur le rapport n°16 pour le recrutement de vacataires.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 93 (SRC : 50, GR : 16, NM : 21, NI : 6)
- Abstention : 64 (RN : 39, UEDC : 25).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/16***) est ***adopté***.

2018/AP-JUIN/17 - Rapport annuel sur la Politique d'information et de communication de la Région

Nous passons au rapport n°17, avec un amendement (Amendement n°3) qui fait suite aux annonces récentes de la Présidente Delphine ERNOTTE qui souhaite augmenter les productions de France 3 Télévision en région et nous souhaitons en effet que les programmes régionaux puissent avoir une place plus importante dans le cadre des émissions et de la diffusion de la chaîne France 3.

Nous sommes également très attachés à ce que les implantations locales de France 3 soient maintenues, car il y a bien entendu les implantations de Toulouse et Montpellier, mais pas uniquement, il y en a également à Perpignan, à Nîmes, en Aveyron et nous souhaitons que ce maillage, qui permet d'avoir une information de l'ensemble des initiatives territoriales, puisse être maintenu.

Nous allons également continuer le travail de discussion avec France 3 sur la possibilité d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens, un dispositif qui permettrait d'avoir des émissions traitant de l'ensemble de l'activité et de l'ensemble des événements en région Occitanie, parce que nous savons très bien que maintenant, c'est à cela qu'aspirent les habitants de l'Occitanie, qu'ils soient à Tarbes ou à Mende, donc au-delà des limites administratives qui existent encore dans certaines émissions portées par France 3. C'est, à travers cette négociation, ce que nous voulons pouvoir partager avec France 3, tout en maintenant bien entendu les implantations des antennes locales.

Je donne la parole, pour 2 minutes, à Monsieur ONESTA ...

M. ONESTA

Merci Madame la Présidente.

Rappelez-vous chers collègues, il y a un an de cela, nous faisions déjà cet exercice.

Nous sommes au passage la seule Région à faire, une fois l'an, cet exercice de vote sur notre Politique de communication pour l'année à venir.

Nous disions qu'il était souhaitable d'explorer la politique d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens avec la Télévision Publique, mais nous avions mis la barre très haut en disant qu'il

fallait, dans ce cadre-là, augmenter sensiblement le temps d'antenne, puisque vous savez que pour l'instant, France 3 Occitanie fait en gros 1 heure de "programmes frais" par jour.
On nous avait dit à l'époque que c'était illusoire, mais on voit finalement que les grandes idées finissent toujours par progresser puisque maintenant, le Ministre de Tutelle annonce effectivement un triplement de ce temps d'antenne.
Donc sur le point essentiel que nous mettions sur la table, nous avons satisfaction.
Aujourd'hui, il vous est simplement proposé un cadre pour avancer -et espérons-le conclure avant la fin de l'année- vers ce Contrat d'Objectifs et de Moyens, qui rappelle à quel point nous voulons que cette télévision soit de qualité.
Ceci dit, il y a un point de notre texte qui a suscité quelques interrogations, notamment du côté des syndicats des personnels, à propos justement de l'effacement rapide du découpage, aujourd'hui obsolète, entre les deux anciennes Régions. Pourquoi ? Parce que quand on est dans le Lauragais, on est peut-être autant intéressé par ce qui se passe du côté de l'Aude que du côté de la Haute-Garonne et à plein d'autres endroits c'est aussi le cas.
Mais bien évidemment, ce n'est pas pour autant que la Région a envie de dicter je-ne-sais quel regroupement de rédactions ; d'une part ce n'est pas dans nos compétences et d'autre part, même France 3 Occitanie ne pourrait pas le faire puisque cela dépend de la Tutelle nationale.
Je vous propose donc, Madame la Présidente, une petite modification rédactionnelle sur ce tiret-là : on parlerait de "*dépassement du découpage*" et on préciserait : "*tout en respectant bien évidemment la libre organisation de France 3 Occitanie en plusieurs pôles rédactionnels afin de maintenir et amplifier une offre télévisuelle de proximité*".
On ne fait que redire ce qui est déjà dans le texte, mais si en le précisant comme cela, cela permet de calmer quelques doutes, je pense utile de le faire.
Nous voulons une télévision régionale à l'image de notre Région : forte, bien ancrée dans ses territoires, passionnante, fière et, plus que tout, libre !

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur VIALLON pour 3 minutes ...

M. VIALLON

Madame la Présidente,
Le rapport annuel relatif à la communication de l'Institution régionale que vous nous présentez, pourrait -pour un lecteur non averti- paraître de prime abord séduisant.

En effet, un survol de ce dernier laisse apparaître, une fois passés les chiffres clés éloquents, les grands thèmes sur lesquels toute Institution respectable se doit de communiquer.
Pêle-mêle on y trouve l'agriculture, l'emploi, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, les transports, etc., etc., la liste est loin d'être exhaustive !
On pourrait s'arrêter là et vous donner quitus de votre "Plan Com".
Toutefois Madame, pour un esprit chagrin comme le mien, une lecture plus attentive appelle un certain nombre de réflexions.
Tout d'abord, il est à relever que ce Plan Communication n'est ni dans sa partie bilan, ni dans sa partie programmatique, chiffré. C'est, je dois dire, un comble pour un Plan Communication où l'on aurait pu, pour le moins, s'attendre à ce que nous soit communiqué le coût global annuel. Ceci ne devait pas être compliqué mais aurait, il est vrai, sacrément noirci le tableau, en pointant du doigt le montant que l'on imagine bien volontiers exorbitant de votre communication.
En définitive, cette lacune vient une fois encore renforcer l'opacité de votre propos en matière budgétaire, nous obligeant à nous perdre en conjectures, puisque la présentation du Compte administratif passe elle aussi sous silence ce coût. Mais gageons que ce Plan ne doit pas être étranger à l'explosion des dépenses de fonctionnement du poste "Administration, Élus, Nouvelle Assemblée" qui augmente de plus de 33%, pour être à 72,3 M€ au Compte administratif.
En second lieu, je soulèverai le fait que ce "Plan Com" est révélateur de votre politique visant à museler un peu plus votre Opposition, Opposition pourtant, elle, démocratiquement élue par plus de 800 000 électeurs. En effet, l'énoncé de vos trois priorités est en lui seul révélateur de toutes les contradictions de votre gouvernance, puisque vous vantez la publicité des grandes consultations citoyennes et de vos organes consultatifs : Assemblée de ceci, Parlement de cela, dont l'unique but est justement de tenter de minimiser la parole de votre Opposition en diluant autant que faire se peut le jeu du débat démocratique.
La suite de ce document égrène les actions de communication onéreuses nécessaires au lancement et à la promotion de ces Assemblées diverses et variées.
À la vérité, Madame, toutes ces dépenses nous apparaissent superfétatoires puisque vous disposiez, lors de votre entrée en fonction, d'un outil existant et connu de tous : le Conseil Régional. Mais il est vrai qu'il est, pour la militante politique que vous êtes, plus avantageux de monopoliser l'espace médiatique autour d'Assemblées de substitution, dont les membres vous sont politiquement acquis, plutôt que de laisser la voix au chapitre à vos adversaires.
Enfin, cette présentation se révèle être un long catalogue de mesures destinées à flatter un électorat -il est vrai de plus en plus réduit- gaucho-bobo-écolo, qu'il s'agisse de la promotion de manifestations discutables, encore et toujours portées à bout de bras par la Région comme

"Total Festum", ou bien pour la mise en œuvre de l'environnement promotionnel autour de vos actions de coopération internationale, ou de la création à grands frais des Maisons de la Région, ou de représentation à l'étranger.
Toutes ces actions donnent rapidement à voir que votre "Plan Com" n'est en réalité qu'un plan de propagande.
Et même la grande cause régionale que vous instaurez et qui a priori semble plutôt une bonne initiative, n'est en définitive qu'un nouveau gadget destiné à détourner le regard de nos concitoyens du grand loupé de votre début de mandature : la fusion cafouilleuse de nos deux Régions, dont le coût est astronomique. Mais là-dessus votre rapport est, il est vrai, peu disert.
Pour toutes ces raisons, nous voterons contre ce rapport 18 et je fais une petite réponse pour l'amendement -contre lequel nous voterons également- concernant la fusion des deux antennes de France 3 : tout d'abord, il nous semble que cela appauvrirait la proximité des chaînes … (*Marteau*), les perdants étant les habitants de la région, la fusion serait une bombe sociale avec une réduction d'emplois conséquente et enfin, cet amendement créerait les conditions d'une mainmise de la Région sur l'information télévisuelle de proximité.
La synergie voulue entre les divers médias laisse perplexe …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. VIALLON

… Quand on sait que la presse écrite régionale est déjà aux mains de vos amis, Monsieur BAYLET notamment, et renforcerait le défaut constaté par le CSA de pluralisme du Service public.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous propose de voter sur l'amendement, selon la rédaction qui a été distribuée, parce que je trouve que certains, qui ont essayé de manipuler cet amendement pour faire croire que la Région pouvait vouloir la disparition de certaines antennes locales, sont dans une démarche vraiment déplorable vis-à-vis de la Région.
En effet, l'amendement qui a été rédigé par le groupe Nouveau Monde et auquel le groupe SRC s'est associé, a été rédigé de façon très correcte et quand on le lit dans son entier, avec

attention et objectivité, il très clair que nous souhaitons bien entendu le maintien des effectifs de l'ensemble des équipes de France 3 sur notre territoire.

Je vous propose donc de voter sur l'Amendement 3.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 74 (SRC : 45, GR : 8, NM : 20, NI : 1 -LOPEZ-)
- Contre : 48 (SRC : 1 -BAKIRI, GR : 2 -SALOMON, LASFARGUES-, RN : 39, UEDC : 1 -POUCHELON-, NI : 5)
- Abstention : 31 (SRC : 2 -PALACIN, COTELLE-, GR : 4 -BRUTUS, PINEL, GAREL, GUARDIA-MAZZOLENI-, UEDC : 25).

L'amendement 3 est ***adopté***.

Nous passons au vote sur le Rapport 17 sur la Politique d'Information et de Communication de la Région. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 49, GR : 16, MN : 21, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Contre : 43 (RN : 39, UEDC : 4 -L.PUJOL, FONS, POUCHELON, TOUZELLIER-)
- Abstention : 21 (UEDC : 17, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/17***) est ***adopté***.

2018/AP-JUIN/18 - Composition des Commissions sectorielles - Modification

Nous en venons au rapport n°18 relatif à la modification de la composition des Commissions sectorielles, Madame RIVIERE souhaitant siéger dans les Commissions 3, 5 et 8, ces sièges étant vacants suite à la démission de Monsieur PRADIÉ.

Par ailleurs :

- Monsieur CROS souhaite quitter la CS 4 et sera remplacé par Madame VINET,
- Madame VINET souhaite quitter la CS 5 et sera remplacée par Madame ADDA,
- Madame GIRAL intègre la CS 8, Madame GAZEL y siégeant en qualité de Vice-présidente.

Je vous propose de voter sur le Rapport 18. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 155 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 39, UEDC : 25, NI : 5).

Le rapport (***2018/AP-JUIN/18***) est ***adopté***.

2018/AP-JUIN/19 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 23 mars 2018

Sur le rapport n°19 relatif au procès-verbal de notre précédente Assemblée Plénière, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 112 : (SRC : 47, GR : 15, NM : 21, UEDC : 24, NI : 5)
- Contre : 39 (RN : 39).

Le Procès-verbal (***2018/AP-JUIN/19***) est ***adopté***, je vous remercie.

Nous passons à **l'examen des vœux** et je laisse la parole au Président du Bureau de l'Assemblée pour en animer la présentation.

M. ONESTA

L'ordre du jour appelle un 1er vœu déposé par Liem HOANG NGOC "pour l'avenir du transport ferroviaire : le choix du Service public".

L'auteur du vœu, vous avez la parole pour 3 minutes ...

Vœu n°1 déposé par Liem HOANG NGOC : Pour l'avenir du transport ferroviaire : le choix du Service public

M. HOANG NGOC

Merci Monsieur le Président

Ce vœu concerne la politique des transports ferroviaires qui représente l'une des compétences clés de la Région.

La reprise de la dette de la SNCF par l'État et l'incessibilité annoncée des actifs de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités, promises par le Gouvernement, ne calme en rien les inquiétudes de nos concitoyens. Celles-ci sont au moins de deux ordres :

Premièrement, en contrepartie de la reprise de la dette, SNCF Réseau s'engagerait à "rationaliser" sa gestion. La transformation de l'EPIC, bénéficiant d'une garantie d'État, en société anonyme à capitaux public va alourdir les intérêts à payer en cas d'endettement.

Cela a clairement pour objectif d'inciter SNCF Réseau à réduire ses coûts fixes et donc à fermer des lignes du quotidien, d'ores et déjà identifiées en rouge sur une carte du rapport Spinetta. Le Premier Ministre et la SNCF jurent qu'il n'en sera rien si les Régions prennent en charge le manque à gagner. Cela revient à nous transférer la "patate chaude".

Or, en l'absence de dotations, il sera impossible aux Régions d'entretenir un réseau de qualité sans fermer des lignes et des guichets, ou supprimer des trains. Pour développer le Service public ferroviaire du quotidien, l'État doit impérativement accroître ses subventions à la SNCF et/ou accroître substantiellement les dotations aux Régions. C'est le premier vœu que nous formulons et que notre Région doit porter.

Deuxièmement, l'incessibilité de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités ne signifie en rien que les Régions ne concèderont pas à des opérateurs privés des segments de lignes sur lesquels ces derniers finiront par détenir un pouvoir de monopole naturel. Cela équivaut, de fait, à privatiser ces lignes. La Région doit s'engager à maintenir sa confiance au seul opérateur public afin d'assurer sa mission de Service public et de proposer aux usagers le maillage le plus étendu possible du territoire, au moindre tarif. Merci.

M. ONESTA

Merci. Une réponse du Vice-président Jean-Luc GIBELIN …

M. GIBELIN

Il y a, à l'ordre du jour, un vœu n°6 qui porte sur le même type de questions, de manière beaucoup plus large, nous vous proposons donc de retirer votre vœu et de participer au vote du vœu n°6.

M. HOANG NGOC

Nous proposons pour notre part de voter les deux vœux. Cela donne plus de force !

M. ONESTA

Vous avez entendu la réaction de l'Exécutif. Comme vient de le dire le Vice-président GIBELIN, vous aurez donc un vœu similaire dans quelques minutes, mais un groupe veut-il réagir ?... Si ce n'est pas le cas, j'ouvre le vote sur ce vœu n°1 ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 6 (SRC : 1 -FRONTANAU-, NM : 1 -VESENTINI-, NI : 4)
- Contre : 79 (SRC : 49, GR : 16, NM : 13, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 71 (NM : 6, RN : 39, UEDC : 25, NI : 1 -SATGÉ-).

Le ***vœu n°1*** est ***rejeté***.

Nous passons au vœu n°2 déposé par Monsieur Guilhem SERIEYS sur la Région Occitanie qui s'opposerait au projet de gazoduc STEP.

En votre qualité d'auteur, Monsieur SERIEYS, vous avez 3 minutes …

Vœu n°2 déposé par Guilhem SERIEYS : La Région Occitanie s'oppose au projet de gazoduc STEP

M. SERIEYS

Le Conseil Régional Occitanie se doit de prendre position concernant le projet de gazoduc STEP entre l'Espagne et la France, qui doit passer par les Pyrénées Orientales et l'Aude, pour acheminer le gaz algérien dans le reste de l'Europe.

En effet, la réalisation de ce projet aurait un impact direct sur notre territoire et entrerait en contradiction avec plusieurs choix politiques et plusieurs compétences de notre Institution. C'est notamment le cas en matière d'aménagement du territoire, de préservation de la biodiversité et de politique énergétique.

L'impact environnemental serait destructeur, les terres agricoles et les rivières fortement détruites. Le coût financier est disproportionné au regard de l'intérêt général attendu.
Ces énormes investissements seraient répercutés directement dans les tarifs : STEP serait en effet financé en partie par les consommateurs français et européens pour garantir les investissements et les profits privés.
Ce projet constitue un contresens politique et écologique : les investissements devraient être dirigés, à l'inverse, vers le développement des énergies renouvelables pour qu'elles se substituent, dans le cadre de la planification écologique, aux énergies émettrices de gaz à effet de serre et aux sources carbonées. La transition écologique et le respect de la règle verte, rendus nécessaires par le changement climatique à l'œuvre, passent par une modification radicale du modèle énergétique fondé sur les énergies fossiles en général et les hydrocarbures en particulier.
Depuis la rédaction de ce vœu, la Commission Européenne a rendu publique l'étude à propos de ce projet, qui renforce encore l'importance de se prononcer contre ce projet STEP et d'inciter -c'est en tous cas ce que nous vous proposons aujourd'hui- le Conseil Régional Occitanie à une position claire de rejet de ce projet.
Merci.

M. ONESTA

Merci. Une réaction de l'Exécutif ? Madame la Présidente…

LA PRÉSIDENTE

Oui, c'est en effet un projet que nous ne pouvons soutenir, je propose donc que nous votions ce vœu n°2.

M. ONESTA

Deux groupes ont demandé à s'exprimer rapidement. Rassemblement National …

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

L'importance de ce sujet en termes stratégique, financier, social et environnemental ne doit pas conduire à son traitement en seulement 3 minutes en fin de séance, sur fond éventuel de propagande pour l'éolien et le photovoltaïque. C'est pourquoi nous préférons nous abstenir.

Je voudrais toutefois préciser, Madame la Présidente, que vous auriez pu à cette occasion donner l'exemple en mettant en place une votation régionale dans les départements concernés par le projet STEP. Or, votre Charte de la Citoyenneté active, extrêmement restreinte dans son application, ne le permet même pas.
Enfin, en tant qu'élu des Pyrénées-Orientales, je resterai vigilant avec mes collègues sur ce dossier, tout comme à l'époque de la construction de la THT, ligne à très haute tension transfrontalière, dont le projet s'est trouvé modifié grâce à la mobilisation et à la détermination des habitants de mon département.
Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Monsieur ASSAF m'a fait comprendre qu'il était d'accord avec la position de la Présidente. Si aucun autre groupe ne souhaite s'exprimer, je vous propose de passer au vote sur le vœu n°2. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*142 votants*) :
- Pour : 79 (SRC : 48, GR : 5 -DELAHAYE, ESCLOPÉ, CODORNIOU, ROZIERE, KELLER-, NM : 20, NI : 6)
- Abstention : 63 (SRC : 1 -COTELLE-, GR : -ORCIBAL, NOVARETTI, BRUTUS, LASFARGUES-, RN : 39, UEDC : 19).
Le ***vœu n°2*** est ***adopté***.
Nous en venons au vœu n°3 déposé par Myriam MARTIN sous le titre "Ne pas appliquer le jour de carence". Madame MARTIN, vous avez 3 minutes en votre qualité d'auteure ...

Vœu n°3 déposé par Myriam MARTIN : Ne pas appliquer le jour de carence

Mme MARTIN

Merci Monsieur ONESTA.
Vous n'êtes pas sans savoir qu'effectivement, le jour de carence qui avait été supprimé sous la mandature précédente, a été rétabli par le Gouvernement actuel, avec deux visions qui posent problème.
Soi-disant que ce serait au nom de l'équité entre le public et le privé. Or, ces jours de carence sont pris à 80% en charge dans le privé et même si c'est insuffisant, c'est une grande majorité. Nais nous sommes bien sûr favorables à ce qu'ils soient pris en charge à 100%, mais il ne s'agit pas de tirer un trait d'égalité entre le public et le privé, comme si le public était privilégié. Première chose.

Deuxième chose : c'est encore une façon de stigmatiser les fonctionnaires et on l'a encore entendu bien souvent et malheureusement aujourd'hui dans le cadre des interventions de l'Opposition, notamment de l'Extrême-droite qui parle toujours de fonctionnement dispendieux parce que l'on créerait trop d'emplois dans cette Région Occitanie. Or aujourd'hui, il est nécessaire de créer des emplois -j'ouvre cette parenthèse et je la ferme- quand on veut effectivement répondre aux besoins de nos citoyens et au Service public.

Il est donc injuste de maintenir ce jour de carence qui stigmatise les fonctionnaires et qui les punit quand ils sont malades, parce que c'est de cela dont il s'agit.

Nous proposons donc de le supprimer et de faire en sorte que notre Collectivité se distingue d'une mesure qui est profondément injuste, ce qui permettrait aussi à nos agents de gagner un petit peu en pouvoir d'achat, en sachant que leur travail est difficile, pénible, dur et a été compliqué dans le cadre de la fusion. Je pense que ce serait un message très, très positif à leur envoyer, plus positif en tous cas que les précédents.

Nous proposons donc la suppression de ce jour de carence dans le cadre de la Région Occitanie.

M. ONESTA

Merci. Madame FITA, pour une réaction au nom de l'Exécutif ...

Mme FITA

Je vous remercie Monsieur ONESTA.

La loi de finances 2018 a en effet rendu de nouveau applicable le jour de carence.

Le dispositif de 2018 est tout à fait similaire à celui initialement mis en œuvre en 2012, que le Gouvernement Ayrault avait abrogé en 2014.

À titre d'information, puisque nous avons un recul sur ce qui s'est passé entre 2012 et 2014, la journée de carence n'a pas eu d'impact significatif sur le nombre global de jours d'arrêt maladie, contrebalançant ainsi le bilan établi par la Cour des Comptes qui pointait du doigt l'absentéisme des fonctionnaires, c'est donc à relever.

Bien sûr, nous réaffirmons explicitement, au nom de l'Exécutif, notre désaccord avec ce rétablissement du jour de carence. Toutefois, c'est une mesure législative, elle est donc obligatoire et d'application immédiate. L'instauration de la journée de carence ne relève pas de la compétence de la Région, elle s'impose à l'ensemble des Collectivités territoriales.

Ce débat relève tout à fait d'une revendication, mais qui doit être portée au niveau national et nous sommes donc contraints d'émettre un avis défavorable sur ce vœu.

Mais pour autant, sur ce qui relève de notre compétence, nous Région, nous poursuivrons nos efforts pour justement reconnaître la place des fonctionnaires et notre travail sur la rémunération. Je rappelle que nous avons déjà harmonisé par le haut l'ensemble des régimes indemnitaires et que nous avons privilégié ce statut de fonctionnaire en intégrant, notamment en Régie, des Services de restauration sous forme de Délégation de service public et donc, bien sûr, les agents sont devenus des agents de la Collectivité ; nous avons également proposé aux agents qui travaillaient dans les MCEF d'intégrer la Collectivité pour entrer dans les Maisons de la Région.
Donc sur ce qui relève des compétences de la Région, nous serons bien sûr au côté de ce statut de fonctionnaire et d'une revalorisation de leur pouvoir d'achat.

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes politiques qui veulent réagir ? Monsieur COSSANGE …

M. COSSANGE

Merci. Le groupe Nouveau Monde s'étant déjà exprimé au mois d'avril sur son refus de voir appliqué le jour de carence, nous voterons l'amendement proposé.

M. ONESTA

Madame VINET pour le même groupe …

Mme VINET

Je voudrais simplement spécifier que nous sommes tout à fait sur la ligne indiquée par Madame FITA. Je comprends parfaitement les contraintes de la Région qui n'a pas les mains libres sur ce point. Par contre, en signe de solidarité avec les salariés qui n'ont pas mérité qu'on leur colle un jour de carence sur maladie, les Écologistes voteront ce vœu. Merci.

M. ONESTA

Merci. Monsieur SANCHEZ pour le groupe RN …

M. SANCHEZ

Monsieur le Président du Bureau,
Nous voterons contre ce vœu, tout en rappelant que la réforme de la Fonction publique préparée par le Chef de l'État est également inique et injuste. Elle ne fait qu'aggraver les inégalités déjà prégnantes entre le privé et le public, et ce n'est pas ce vœu qui les résorbera,

bien au contraire. La réelle égalité consisterait au contraire à établir un même nombre de jours de carence entre le public et le privé. Deux jours nous semblent à la fois justes socialement et nécessaires pour éradiquer l'absentéisme, véritable plaie qui nuit à l'image du Service public et que les français ne supportent plus ; je pense notamment aux arrêts maladie de complaisance qui sont très nombreux. Je pense donc que deux jours de carence seraient une bonne chose. Nous voterons contre ce vœu.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Monsieur RIVENQ …

M. RIVENQ

Deux mots pour exprimer la position de notre groupe : nous ne participerons pas à ce vote, comme à l'ensemble des votes qui sont proposés sur ces vœux, mais par politesse nous restons, nous demeurons. Et nous voyons à travers le vœu proposé, qui s'oppose à un texte aujourd'hui en vigueur, toute la difficulté d'émettre des vœux qui n'ont aucun intérêt puisqu'ils ne peuvent pas être mis en œuvre. (*Apartés*)

Toutefois, par rapport à ce qui a été dit, les chiffres sont clairement établis : si au global le nombre de jours de congé maladie n'a pas diminué, le nombre d'arrêts maladie a diminué, c'est donc bien qu'il y a un problème ; cela veut dire que les gens ont été moins en maladie, mais plus longtemps.

Cela dit, je pense effectivement qu'il serait quelque part équitable que les salariés du privé et du public puissent avoir le même traitement, sachant qu'il y a des différences liées au statut. Je défends bien souvent les fonctionnaires et les agents du Service public qui le méritent, mais c'est vrai qu'au moins par solidarité, ce serait bien que l'on arrive quelque part à un vœu commun.

Mais en tout état de cause, comme cela n'a aucun sens dans cette Assemblée -nous ne sommes pas à l'Assemblée Nationale, je le redis, allez en parler à l'Assemblée Nationale-, nous ne prendrons pas part au vote. Merci.

M. ONESTA

C'est le principe des vœux des Collectivités territoriales : ce sont des vœux, comme le nom l'indique.

Mme MARTIN

Monsieur ONESTA, est-ce que je peux ajouter un élément parce que je m'inscris en faux contre ce qui a été dit ?

M. ONESTA

Je vous en prie Madame MARTIN …

Mme MARTIN

Je vous remercie.

La Collectivité a la possibilité de ne pas répercuter le jour de carence sur les bulletins de salaire, donc c'est faux de dire que l'on ne peut pas prendre de décision ici, c'est complètement faux !

Et encore une fois, Monsieur RIVENQ, vous bottez en touche parce qu'effectivement il faut se prononcer sur quelque chose qui est injuste, que vivent nos agents et, je le redis, on parle d'absentéisme, on ne parle pas de souffrance au travail, on ne parle pas de difficultés à effectuer son travail d'un point de vue strictement physique, je pense par exemple aux agents des lycées.

Je pense que c'est un message fort que nous pourrions envoyer et que nous pouvons mettre en place. Dire le contraire est faux ! (*Apartés*)

M. ONESTA

Merci. Je crois que l'Assemblée est éclairée et je vous propose, chers collègues, d'en venir au vote sur le vœu n°3. Le vote est ouvert … (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 25 (GR : 1 -PÉRALDI- NM : 19, NI : 5)
- Contre : 103 (SRC : 45, GR : 14, NM : 2 -BOURGUET, GENOLHER-, RN : 39, UEDC : 2 -MONESTIER-CHARRIÉ, ANAHORY-, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 22 (SRC : 4 -PLANO, AZEMAR, COTELLE, JAOUL-, GR : 1 -DELAHAYE-, UEDC : 17).

Le ***vœu n°3*** est ***rejeté***.

Sur le vœu n°4, en principe a dû vous être distribué un amendement de compromis …

LA PRÉSIDENTE

Oui, c'est fait.

M. ONESTA

Initialement déposé par le groupe Socialiste, deux autres groupes ont souhaité s'y associer, avec quelques modifications. Est-ce que tout le monde a bien eu ce document qui vous a été distribué il y a quelques minutes ?... Bien !

Je précise que cet amendement modificatif ne peut être soumis à vos suffrages que parce que la Présidente Carole DELGA l'a accepté ; c'est notre règle à ce niveau de la procédure.

Au niveau des auteurs, je pense que c'est toujours Monsieur BOUSSATON qui s'exprime ...

M. BOUSSATON

Je pense !

M. ONESTA

Michel, tu as la parole pour 3 minutes.

Vœu n°4 déposé par le groupe SRC : Pour un égal accès aux soins sur le territoire d'Occitanie

M. BOUSSATON

Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée,

Madame la Présidente,

L'accès aux soins est devenu un des sujets majeurs de préoccupation des populations de notre territoire et de ses élus. Or aujourd'hui, plusieurs éléments nous interpellent :

- d'abord, la stagnation du numerus clausus de certaines professions de santé, en particulier les médecins,
- ensuite, l'absence d'une réflexion territoriale concernant l'implantation des Centres de Santé et des Maisons de Santé sur le territoire,
- par ailleurs, l'analyse du rapport 2018 du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie inquiète quant à l'avenir des hôpitaux de proximité,
- il en va de même de l'analyse du retentissement éventuel de la "Stratégie nationale de santé" et de la "Stratégie de transformation de notre système de santé" proposées par Madame la Ministre Agnès BUZYN.

Tous ces éléments, le Conseil Régional les a d'ailleurs déjà soulignés lors de sa Commission Permanente du 13 avril 2018, en exprimant un avis très réservé quant au Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) et au Projet Régional de Santé (PRS) Occitanie.

Cela nous fait craindre une inégalité et une aggravation de cette inégalité d'accès aux soins sur les territoires d'Occitanie.

Pour les raisons pré-énoncées, les conseillers régionaux d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée, réunis en séance plénière, demandent :
- de permettre la formation d'un nombre suffisant de professionnels de santé pour répondre aux besoins des populations de notre territoire,
- une accélération de la mise en place des pratiques avancées ; ainsi que le Président Jean-Louis CHAUZY l'a précisé ce matin, une saisine a été faite auprès du CESER Occitanie, qui doit nous remettre ses conclusions avant l'été,
- l'incitation à une réflexion territoriale concernant l'implantation des Centres de Santé et des Maisons de Santé Pluridisciplinaires, suivie d'une accélération de ces implantations,
- enfin, un soutien fort aux hôpitaux de proximité, dans le respect de la qualité des soins.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je n'ai pas d'orateur inscrit en réaction au nom de l'Exécutif, donc y a-t-il des gens parmi les groupes qui souhaitent réagir ?... Si tel n'est pas le cas, j'ouvre le vote sur ce vœu n°4 modifié -suite au document qui vous a été distribué- et qui est donc maintenant porté par trois groupes : le groupe Socialiste, le groupe Radical et le groupe Nouveau Monde.
Le vote est ouvert … (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*150 votants*) :
- Pour : 89 (SRC : 50, GR : 15, NM : 21, UEDC : 1 -SAINT PIERRE-, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Contre : 1 (NI : 1 -SELLIN-)
- Abstention : 60 (GR : 1 -BRUTUS-, RN : 39, UEDC : 18, NI : 2 -HOANG NGOC, SERIEYS-).
Le ***vœu n°4*** est ***adopté***.
Nous en venons au 5ème vœu déposé par Dominique SATGÉ, avec pour titre "*Développer les moyens humains nécessaires à la qualité des Services publics*".
Madame SATGÉ, vous avez la parole en votre qualité d'auteure pour 3 minutes ...

Vœu n°5 déposé par Dominique SATGÉ : Développer les moyens humains nécessaires à la qualité des Services publics

Mme SATGÉ

Merci.
Le 20 juin dernier, à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la Fonction Publique, l'Institut Odoxa a publié un sondage évaluant l'appréciation des français sur leurs Services publics et les fonctionnaires qui les font vivre.

Contrairement aux idées reçues, au "fonctionnaires bashing" en vogue dans certains médias, 69% des français sont convaincus que les Services publics jouent un rôle capital dans la sauvegarde des territoires en difficulté et qu'ils sont un vecteur essentiel de leur développement, et ils sont 65% à avoir une bonne opinion des fonctionnaires, loin devant les autres pays européens.

C'est dire qu'en cette période de chômage et d'explosion de la précarité, les français sont plus que jamais conscients de l'importance des Services publics dans leur vie quotidienne.

Pourtant, le Gouvernement a annoncé sa volonté de réduire de manière drastique le nombre de fonctionnaires dans notre pays.

C'est pourquoi je vous propose d'adopter ce vœu, avec quelques modifications par rapport à sa version initiale, suite aux échanges avec mes collègues de la Majorité.

Je vous propose donc d'adopter le vœu suivant :

Le Gouvernement annonce une profonde réforme des Services publics (Action Publique 2022), remettant en cause le statut des fonctionnaires. L'objectif budgétaire annoncé est une diminution de 3 points de PIB d'ici 2022 grâce à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, dont 50 000 dans la Fonction publique territoriale.

Ces suppressions de postes, quelle que soit la Fonction publique concernée, pénaliserait directement les Collectivités territoriales, dont notre Région. Dans un contexte de forte augmentation de la population régionale, cela se traduirait concrètement par des enseignants en moins pour nos lycées, des difficultés de fonctionnement accrues pour nos hôpitaux ou pour les services publics des territoires ruraux, une dégradation de l'environnement des TPE/PME pénalisant l'activité économique et l'emploi, etc.

La Fonction publique -d'État, territoriale ou hospitalière- est irremplaçable pour répondre à l'intérêt général et contribuer à la cohésion sociale et territoriale. Les missions assurées par les fonctionnaires sont constitutives de notre modèle social et répondent aux besoins essentiels des populations, leur garantissant égalité de traitement et continuité du service.

Les Collectivités locales ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des Services publics nationaux efficaces, ayant les moyens humains et matériels de répondre, dans les territoires, aux besoins de la population, comme à ceux des acteurs économiques.

Les avancées technologiques, la révolution informationnelle … (Marteau) ne doivent pas se traduire par une déshumanisation des Services publics, mais par une amélioration de leur qualité et des réponses plus finement adaptées à la diversité des publics.

C'est pourquoi le Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée, réuni en séance plénière le vendredi 22 juin 2018, demande au Gouvernement :

- *de renoncer à l'application de son plan "Action Publique 2022" et aux suppressions de postes annoncées dans la Fonction publique ;*

- *d'assurer les moyens suffisants pour le développement de Services publics de qualité, accessibles à toutes et tous*.

M. ONESTA

Merci. Conformément à nos règles, cette modification de dernière minute ne peut vous être soumise que si notre Présidente la fait sienne. Madame DELGA ?...

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait, je la fait mienne bien entendu.

M. ONESTA

Très bien. Y a-t-il des réactions de divers groupes ?... Ce n'est pas le cas, je vous propose donc de voter ce vœu n°5. Le vote est ouvert … (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*146 votants*) :
- Pour : 89 (SRC : 49, GR : 13, NM : 21, NI : 6)
- Abstention : 57 (GR : 3 -PINEL, M. GARRIGUES, DAUBET-, RN : 39, UEDC : 15)
Le ***vœu n°5*** est ***adopté***.
Nous en venons au vœu n°6 déposé par le groupe Nouveau Monde et en sa qualité d'auteur, je donne la parole pour 3 minutes à Nicolas COSSANGE ...

Vœu n°6 déposé par le groupe NM : Réaffirmons l'importance du Service public ferroviaire

M. COSSANGE

Merci.
Chères et chers collègues, je vous propose d'adopter ce vœu dont le titre est "Réaffirmons l'importance du Service public ferroviaire" :
La loi portant sur la réforme ferroviaire a été adoptée par le Parlement jeudi 14 juin.
Son application concrète, notamment l'ouverture à la concurrence et la restructuration de la SNCF en SA, suscitent de vives inquiétudes quant à ses répercussions directes sur la qualité du service et l'emploi cheminot, comme en témoigne par ailleurs la mobilisation syndicale toujours en cours à la SNCF.
Lors de notre dernière Assemblée Plénière, nous avons fait le choix pour notre desserte TER du Service public via l'opérateur historique SNCF. C'est un choix résolument politique à double titre, car il affirme l'importance du Service public dans le développement des territoires et il reconnaît son savoir-faire et celui de ses agents. En témoigne le haut niveau de services

(ponctualité, desserte des lignes de maillage des territoires, présence en gare et dans les trains), sur lesquels nous nous sommes engagés sur 8 ans avec la SNCF.
La réforme ferroviaire du Gouvernement entre en contradiction avec la politique volontariste de développement du Service public ferroviaire mise en œuvre par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.
Aussi, malgré les annonces de changements structurels dans la SNCF et dans l'organisation des transports de voyageurs dans notre pays, la Région Occitanie réaffirme sa volonté de faire vivre un Service public du rail de qualité, acté par la récente Convention TER.
Les conseillers régionaux et conseillères régionales, réuni·e·s en Assemblée Plénière le 22 juin 2018, demandent donc au Gouvernement en tant qu'actionnaire principal de la SNCF, de respecter les engagements contractés, notamment en termes de ponctualité, de desserte des territoires et de présence cheminote en gare et dans les trains.
Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. En ce qui concerne l'Exécutif, Jean-Luc GIBELIN a déjà réagi tout à l'heure sur un vœu similaire. Des groupes veulent-ils s'exprimer sur ce sujet ? Monsieur HOANG NGOC, je vous en prie …

M. HOANG NGOC

Merci Monsieur le Président.
J'ai bien relu le vœu n°6 et comme vous le savez, "quand il y a un loup, c'est que c'est flou" ...

M. ONESTA

C'est l'inverse !

M. HOANG NGOC

"Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup", oui … En fait, ça peut aller dans les deux sens ! Mais là, le problème, c'est qu'il y a deux loups -c'est là où je voulais en venir-, parce que le vœu parle beaucoup de la Convention qui a été adoptée, mais le problème ce sont les futures Conventions. Le vœu doit porter sur ce que la Région fera dans les futures Conventions, or le vœu ne dit pas que la Région doit s'engager pour que les futurs opérateurs restent publics. Il peut très bien y avoir des opérateurs privés, assurant des missions de Service public, avec un "sac à dos" -vous savez, les fameux sacs à dos- dans les entreprises privées. Donc là il faut être extrêmement clair et je trouve que là, c'est le premier loup.

Le deuxième loup, c'est au niveau de la phrase qui dit que le Gouvernement, en tant qu'actionnaire principal de la SNCF, doit respecter les engagements contractés … Là, c'est vraiment très flou parce que, c'est quoi "les engagements contractés" ? Notamment dans le cadre de ce qui se discute actuellement, quand je lis le rapport Spinetta, ce sont 9 000 kilomètres de lignes du quotidien qui sont menacées, il n'y a pas d'engagements à les maintenir dans le futur et c'est bien cela qui nous inquiète !
SNCF Réseau n'en aura pas les moyens, en l'état actuel des choses.
La Région, sans dotations, n'en aura pas les moyens.
Il faut donc que l'État accroisse ses subventions, c'est ce qu'il faut demander dans le vœu et cela ne figure pas dans ce vœu.
Donc contrairement à ce que j'ai dit tout à l'heure, après avoir bien relu cela, je vais, avec mes amis, m'abstenir sur ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Monsieur RIVENQ …

M. RIVENQ

Merci. Deux mots d'explication : nous ne prenons toujours pas part au vote, mais par rapport à ce vœu, je veux simplement rappeler la position du groupe UEDC à l'occasion de la délibération, lors de notre dernière Assemblée plénière, sur le nouveau Contrat avec la SNCF. Nous nous étions alors émus et avions fait part de notre désaccord sur l'impossibilité d'ouvrir à la concurrence -comme la loi le prévoit- le fonctionnement de nos lignes TER.
Ce n'est pas tant, je le redis, que nous souhaitions privatiser les lignes TER de l'Occitanie, nous souhaitions juste mettre la SNCF en concurrence afin qu'elle améliore sa qualité d'offres.
Donc bien sûr que nous ne souscrivons pas à ce vœu, mais fidèles à notre logique, nous ne participerons pas au vote et nous espérons que vous reviendrez sur votre position avant les 7 ans de la Convention et permettrez que grâce à une libre et saine concurrence, le service soit amélioré pour nos concitoyens, à un prix raisonnable pour les contribuables.
Merci.

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres réactions ? Monsieur COSSANGE ...

M. COSSANGE

Pour qu'il n'y ait ni flou, ni loup -quel que soit le sens d'ailleurs !-, les "engagements contractés" sont bien entendu les engagements contractés dans le cadre de la Convention TER. Je sais bien que Monsieur HOANG NGOC n'a pas voulu volontairement entretenir un doute qui pourrait être mal interprété, notamment ultérieurement sur les réseaux sociaux, mais dans le doute, même s'il préfère s'abstenir, moi je préfère préciser !

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Ces précisions étant apportées de toutes parts, je vous propose de passer au vote sur le vœu n°6. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*140 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 48, GR : 16, NM : 21, NI : 1 -SATGÉ-)
- Abstention : 54 (RN : 39, UEDC : 11, NI : 4).

Le ***vœu n°6*** est ***adopté***.

Vœu n°7 déposé par le groupe NM : Pour la protection et la promotion des langues et cultures régionales dans le cadre de la réforme du baccalauréat et du lycée

Nous en venons au vœu n°7 déposé par le groupe Nouveau Monde pour la protection et la promotion des langues et cultures régionales dans le cadre de la Réforme du baccalauréat et du lycée. C'était en principe le Conseiller délégué aux questions de langues régionales qui devait s'exprimer, mais il est à cette heure-ci en mission pour représenter notre Région, quelque part du côté du Tarn.

Je vais donc, avec votre permission, le suppléer très rapidement et on peut mettre le compteur parce que je vais être limité à 3 minutes ... Merci.

Il s'agit donc d'un vœu qui porte sur la réforme du baccalauréat qui nous inquiète énormément puisque, pour l'heure, le texte limite les effectifs de lycéens inscrits dans les filières de langues régionales et, de plus, il dévalorise leur attractivité en les mettant en concurrence avec d'autres langues vivantes étrangères.

En plus, la note de langue régionale ne compterait plus que pour 1% de la note finale du baccalauréat, contre un peu plus de 3,5% aujourd'hui.

D'ailleurs, il n'est fait toujours aucune mention des langues régionales au lycée, alors que la réforme fait mention des sections européennes et orientales, et les langues régionales n'apparaissent sur aucun document diffusé à ce jour par le Ministère.

La Fédération des enseignants de langue occitane a écrit à l'Éducation Nationale qui lui a confirmé par écrit qu'il est bien envisagé une réduction des possibilités d'enseignement de l'occitan au lycée. C'est-à-dire qu'il ne serait plus possible :

- de suivre un enseignement spécialisé en langue régionale, cet enseignement étant réservé aux langues étrangères,
- de suivre un enseignement optionnel de langue régionale, cumulable avec un autre choix optionnel, il n'y aurait plus qu'une seule option alors qu'il y en a deux actuellement.

Tout cela vient frontalement contredire ce que l'État -et en principe il y a une continuité de l'État- avait signé dans l'Hôtel de Région de Toulouse le 26 janvier 2017, en présence de la Ministre de l'Éducation Nationale de l'époque qui disait que l'on devait avoir un accès plus large du plus grand nombre à la langue régionale et une formation des jeunes en capacité d'intégrer la langue régionale dans leurs perspectives professionnelles, etc., etc., etc.

Donc pour nous, il n'est pas question de laisser le texte en l'état, d'autant plus quand on lit ce qu'un certain Emmanuel MACRON a tweeté à 3h55 -il se lève très tôt cet homme, il travaille beaucoup !- le 21 juin 2018, c'est-à-dire très exactement hier, je cite -j'ai une copie de l'écran du tweet sous les yeux- : "*les langues régionales jouent leur rôle dans l'enracinement qui fait la force des régions, nous allons pérenniser leur enseignement*" … Quel dommage que, "en même temps", son Ministère de l'Éducation fasse exactement le contraire !

Donc comme l'a fait avant-hier la Commission compétente de Régions de France, qui a également écrit au Ministre, Monsieur BLANQUER, pour l'alerter sur ce point, nous devons aider ce Gouvernement à passer du discours aux actes.

Voilà pourquoi je vous invite à voter ce vœu pour soutenir les langues régionales occitane et catalane en ce qui concerne notre région, car elles font partie de notre patrimoine et elles ont également une fonction sociale, économique et culturelle bien évidemment.

Je vous en remercie.

Qui du côté de l'Exécutif souhaiterait réagir ? Personne. Et au niveau des groupes politiques ? Ce n'est pas le cas non plus. Cela augure-t-il d'un consensus ? Nous allons le savoir tout de suite puisque le vote sur le vœu n°7 est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*141 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 47, GR : 16, NM : 21, NI : 5)
- Abstention : 52 (SRC : 1 -PLANO-, RN : 39, UEDC : 11, NI : 1 -SATGÉ-).

Le ***vœu n°7*** est ***adopté***.

Nous en venons au vœu n°8 -qui sera le dernier- déposé par le groupe Rassemblement National. Monsieur VIALLON, en votre qualité d'auteur, vous avez 3 minutes ...

Vœu n°8 déposé par le groupe RN : Pour la sauvegarde du Service public hospitalier en Occitanie

M. VIALLON

L'actualité régionale de ces derniers mois est ponctuée par les multiples annonces de fermetures de services hospitaliers et de diminutions drastiques de leurs ressources.

De nombreux services hospitaliers de la région ne fonctionnent plus qu'en activité partielle, prélude à leur fermeture définitive à moyen terme. D'autres sont actuellement en danger.

Ainsi, par exemple :

- plusieurs services du centre hospitalier de Decazeville dans l'Aveyron sont en sursis,
- le temps de présence de spécialistes aux urgences d'Agde a été diminué,
- le service médecine de l'hôpital Louis-Conte de Gramat dans le Lot pourrait fermer,
- la situation est de plus en plus compliquée dans l'unité de soins longue durée de l'hôpital de Cahors,
- les services de chirurgie et de maternité du centre hospitalier Ariège-Couserans risquent de disparaître,
- le centre hospitalier du Vigan dans le Gard est menacé par la concurrence d'une nouvelle clinique.

Face aux restrictions budgétaires et à la pénurie de médecins, l'État a choisi de favoriser les groupements hospitaliers de territoires. Cette stratégie est à l'origine de la perte de lits, ainsi que de la concentration de services et d'effectifs dans les hôpitaux des plus grandes communes. Cet éloignement des lieux de soins, notamment pour les français vivant à distance des principales agglomérations de la région, constitue une rupture d'égalité devant l'accès aux soins en Occitanie. Ainsi, les zones urbaines regrouperont l'intégralité des services publics de santé, les zones péri-urbaines ne disposant plus que de services très partiels et les zones rurales étant, quant à elles, totalement exclues de toute offre de soins hospitaliers de proximité. Ajoutée à la carence aigüe de médecins libéraux, la réduction du nombre d'établissements publics de santé transformerait la région en un véritable désert médical.

Ce démantèlement du service public hospitalier entraîne la privatisation de la Santé, accentuant un système de soins à deux vitesses élaboré à l'aune des bénéfices que peuvent en tirer les investisseurs privés. Ainsi, les plus aisés se soigneront dans des cliniques privées, tandis que nos compatriotes les plus modestes renonceront aux soins.

Or, les français attendent un système de santé juste, équilibré et répondant à leurs besoins.

Dès lors,

Considérant que la santé de nos compatriotes ne doit ni être une variable d'ajustement des dépenses publiques, ni devenir un outil de rentabilité ;

Considérant que la privatisation de la Santé entraîne des inégalités dans l'accès aux soins ;
Considérant enfin que la fermeture de services hospitaliers contribue à la dégradation des conditions de vie, notamment pour nos compatriotes les plus modestes, les retraités et ceux vivant en zone rurale ;
Les Conseillers régionaux d'Occitanie réunis ce jour en Assemblée Plénière :

- Demandent au Gouvernement de relever de nouveau le numerus clausus pour pallier le manque criant de médecins dans notre région qui va encore s'aggraver dans les années à venir ;
- Demandent au Gouvernement de ne pas diminuer le budget alloué aux hôpitaux et de ne pas supprimer de postes de personnels soignants dans la Fonction publique hospitalière ;
- Demandent au Gouvernement de maintenir une offre de soins de proximité et donc de sortir de son schéma du "tout rentabilité", car le Service public de santé n'est pas un commerce.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je n'ai pas d'inscrit du côté de l'Exécutif pour réagir. Je propose donc aux groupes politiques qui souhaitent le faire de se manifester. Monsieur ASSAF …

M. ASSAF

Le vœu qui nous est proposé là est un peu redondant par rapport au vœu que nous avons déjà adopté et quelque peu réducteur. Je ne parlerai même pas de la qualité du vœu lui-même et de son écriture ou de l'orateur ... (*Exclamations*)
Ce que l'on vous propose, c'est de le retirer et à défaut, nous voterons contre.

M. ONESTA

Merci.
Il n'y a pas d'autre réaction du côté des groupes, je vous propose donc de voter sur ce vœu n°8 du Rassemblement National. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*141 votants*) :
- Pour : 41 (GR : 2 -M. GARRIGUES, DAUBET-, RN : 39)
- Contre : 84 (SRC : 49, GR : 12, NM : 21, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 16 (GR : 1 -NOVARETTI-, UEDC : 11, NI : 4).

Le ***vœu n°8*** est ***rejeté***.

L'ordre du jour appelle maintenant la séquence des **questions orales**.

La question orale n°1 a été déposée par Monsieur Julien LENOARDELLI.

Monsieur LEONARDELLI, vous avez 2 minutes …

Question orale n°1 déposée par Julien LEONARDELLI sur les mesures de protection des troupeaux et des éleveurs de la région pour pérenniser les exploitations agricoles et sur la réintégration de deux ours dans les Pyrénées

M. LEONARDELLI

Merci Monsieur ONESTA.

Madame la Présidente,

Les éleveurs du massif pyrénéen font face à une recrudescence des attaques de l'ours : 162 attaques sur des bétails recensées en 2017, soit une augmentation de 46% en un an, auxquelles s'ajoutent les attaques de ruchers. Ainsi, 464 morts d'animaux et 34 destructions de ruches sont imputables à l'ours l'an passé. Les éleveurs ariégeois ont tous en mémoire le terrible dérochement intervenu l'été dernier, ayant entraîné la perte de 200 brebis effrayées par l'ours. Depuis janvier, les éleveurs des Hautes-Pyrénées subissent des attaques à répétition.

Malheureusement, cette tendance, payée au prix fort par les éleveurs et leurs familles, risque de s'aggraver dans les prochains mois. En effet, 43 ours ont été recensés en 2017, quasi-intégralement dans les Pyrénées centro-orientales et la barre des 50 devrait être franchie d'ici la fin de cette année. L'ours se déploie également à l'est, dans les Pyrénées-Orientales, comme en attestent des photographies prises en 2017.

De plus, l'ambition gouvernementale de rétablir la viabilité de la population ursine se traduira par la réintroduction de deux plantigrades dans les Pyrénées-Atlantiques à l'automne prochain.

Au-delà de l'impact financier qu'engendrent ces attaques, c'est la question du devenir du pastoralisme qui se pose. L'indispensable respect de l'espèce ursine doit se faire en harmonie avec les activités agropastorales sans lesquelles le dynamisme de l'économie des villages de montagne serait en berne. Aussi, les attaques répétées des troupeaux entraîneront la fin des estives, pourtant indispensables au maintien de l'équilibre écologique des massifs et de la biodiversité.

Madame la Présidente, nos éleveurs souffrent déjà des prédateurs de la grande distribution et ils auront bientôt à subir les conséquences des traités commerciaux de libre-échange imposés par Bruxelles.

Ainsi, quelles mesures de protection des troupeaux et des éleveurs notre Région compte-t-elle soutenir dans l'optique de pérenniser leurs exploitations ? Que pensez-vous de la décision du Ministre de l'Écologie Nicolas HULOT, que vous avez rencontré récemment, de réintroduire deux ours dans les Pyrénées ?
Je vous remercie pour votre réponse.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Madame DELGA ...

LA PRÉSIDENTE

Je recommanderai juste à Monsieur LEONARDELLI de lire l'ensemble des dispositifs que nous avons votés il y a de cela plus de deux ans pour le pastoralisme et la protection des troupeaux et des éleveurs, que ce soit pour le Massif Central ou pour les Pyrénées.

M. LEONARDELLI

Excusez-moi Madame la Présidente, mais concernant la réintroduction ?

LA PRÉSIDENTE

Écoutez, je vous ai apporté la réponse et nous passons maintenant à la question orale n°2 déposée par Madame MARTIN ...

Question orale n°2 déposée par Myriam MARTIN sur la fermeture du lycée public agricole de Moissac

Mme MARTIN

Merci Madame la Présidente.
C'est une question orale avec des éléments un peu nouveaux, puisqu'il s'est passé quelque chose cette semaine à Montauban concernant le lycée de Moissac, qui est donc menacé de fermeture par la DRAF au nom d'une logique comptable et d'effectifs insuffisants ... Je vois que les Services publics intéressent tout le monde, c'est formidable ! On fait des vœux et des interventions à tout va pour se féliciter de ces Services publics, mais tout le monde se lève quand les gens interviennent sur les questions orales, c'est assez détestable !
Ce lycée est donc menacé de fermeture parce que ses effectifs seraient soi-disant insuffisants. Moissac est une petite commune et ces lycées sont essentiels puisqu'ils quadrillent les territoires et bien évidemment, lorsque nous nous sommes retrouvés à

Montauban, des personnels des autres lycées agricoles sont venus soutenir leurs collègues parce qu'ils savent l'importance de ces lycées, tant pour leurs projets pédagogiques que pour la nécessité de maintenir les Services publics partout, sur l'ensemble de la région.
La Présidente de Région que vous êtes a fait un communiqué en faveur du maintien de cette structure. Maintenant, comment passe-t-on à l'étape supérieure, en sachant qu'il y aura -j'en informe les présents- un rassemblement-manifestation à Moissac, avec les élus locaux et les personnels, le vendredi 29 au matin ? Que faisons-nous, que peut faire la Région pour aller plus loin ? En sachant qu'il ne faut pas tomber dans le piège que la DRAF peut nous tendre en disant : "on ne ferme pas la structure, mais on commence à fermer les dispositifs".
Or, il y a entre autres des dispositifs pédagogiques très importants et très intéressants pour l'avenir, pour l'agriculture, mais aussi des dispositifs qui concernent des enfants en situation de handicap : les dispositifs ULIS qu'il faut absolument maintenir. J'ai vu des parents éprouvés et en particulier des mamans douloureusement éprouvées mercredi dernier, parce que justement il y avait une crainte par rapport à cela.
Donc que peut faire la Région et que pouvons-nous faire ensemble pour à la fois que le lycée reste ouvert et que tous les dispositifs soient maintenus pour la rentrée prochaine ?

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La position de la Région est simple et constante : nous sommes très attachés à ce qu'il y ait des formations en proximité, nous demandons donc que l'intégralité des formations -qui en plus donnent satisfaction- sur Moissac soient maintenues.
Et sur les problématiques immobilières, il y a à Moissac d'autres sites en centre-ville, nous avons donc fait des propositions à la DRAF, une réunion de travail aura lieu dans les prochaines semaines et la position de la Région sera constante sur ce sujet, comme sur bien d'autres, à savoir un maintien des formations à Moissac et de l'ensemble des formations pour que les élèves du Tarn-et-Garonne puissent en bénéficier ; Tarn-et-Garonne et d'ailleurs un peu au-delà puisque des élèves de certains départements voisins peuvent également en bénéficier.

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à la question orale n°3 déposée par le groupe Nouveau Monde qui nous est présentée par Madame Mylène VESENTINI ...

Question orale n°3 déposée par le groupe NM sur la capacité de la Région à porter un projet éducatif ambitieux et égalitaire

Mme VESENTINI

Notre Région s'est engagée en faveur de l'éducation et de la jeunesse.

D'ici l'horizon 2020, ce sont 10 lycées qui verront le jour.

Dans mon département, Castelnaudary et Lézignan accueillent aujourd'hui plus de 3 000 élèves qui ont la volonté d'apprendre et de bien se former.

Dans le même prolongement, nous avons mis en place un dispositif pour permettre à tou·te·s les lycéen·ne·s d'avoir un ordinateur pour réduire à la fois la fracture numérique et permettre l'accès au savoir, quel que soit l'établissement fréquenté et les ressources des familles.

Nous avons d'ailleurs décidé que cela s'appliquerait aussi aux apprenti·e·s et aux élèves des Écoles régionales de la 2ème chance.

J'étais il y a quelques jours, avec d'autres, à la Consultation citoyenne sur l'alimentation à Narbonne. Là aussi, nous avons échangé sur la qualité de la nourriture dans les cantines des lycées et sur la nécessité d'améliorer encore les repas servis.

Le Gouvernement Macron, quant à lui, a présenté une réforme du baccalauréat et de l'apprentissage qui a entraîné contestations et manifestations chez les lycéen·ne·s, les enseignant·e·s et certains partis politiques. Avec ces réformes, Macron met en conformité le système éducatif avec le monde du salariat organisé par la loi travail et plus globalement le modèle de société libérale qu'il veut imposer. On y retrouve les axes majeurs de cette reconfiguration globale : sélection, individualisation, mise en concurrence, mise à mal de notre Service public de la formation accessible à tous. Le tout favorisant l'introduction de nouveaux marchés privés dans le domaine de la formation.

Enseigner pour faire progresser et non pour enfermer chacun dans ce qu'il est, construire la réussite de toutes et tous, et non trier en fonction des compétences acquises avant et ailleurs, permettre à tous les jeunes dans nos territoires ruraux de trouver des CFA, c'est bien la volonté de notre Majorité.

Ma question est la suivante : dans ce contexte difficile, notre Région va-t-elle pouvoir continuer à porter un projet ambitieux et égalitaire pour l'éducation ?

Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Je crois que le Vice-président Kamel CHIBLI souhaite réagir à cette question ...

M. CHIBLI

Non Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée, je n'ai rien de plus à rajouter. Nous avons échangé tout à l'heure sur ce sujet-là et, comme je l'ai déjà mentionné, nous sommes assez favorables à travailler sur ces questions d'égalité femmes-hommes.
Cette question n'amène donc pas forcément de réponse précise.

M. ONESTA

La Question orale n°4, déposée par le groupe Rassemblement National est présentée par Monsieur Quentin LAMOTTE ...

Question orale n°4 déposée par le groupe RN sur le blocage et les dégradations de l'Université Le Mirail à Toulouse

M. LAMOTTE

Madame la Présidente,
En novembre 2016, vous inauguriez le campus de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès en glorifiant, je vous cite : "*la première Université de France entièrement reconstruite*", la Région avait alors engagé une participation de 73 M€ dans cette opération chiffrée à 202 M€.
Depuis, l'anarchie et sa cohorte d'inepties sont venues ravager cette Université, transformée ces derniers mois en un phalanstère totalitaire où seule une ultra-minorité de punks à chiens et de fils à papa avaient droit de cité. Gare aux réfractaires qui recevaient intimidations, insultes et agressions physiques s'ils ne quittaient pas la faculté.
Les cours magistraux ont été remplacés par des conférences interdites aux hommes et aux blancs, par des réunions sur les violences policières ou par des meetings de soutien aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes … (*Exclamations - Protestations*), dans lesquels bon nombre de syndicalistes et d'élus d'extrême-gauche -je les entends hurler !- venaient haranguer une foule de jeunes désœuvrés.
Les travaux pratiques sont devenus des ateliers militants, dans lesquels on fabriquait du dentifrice et des colliers de perles, où l'on s'initiait à la désobéissance civile et à la constitution de "team clito" pour des femmes soi-disant éternelles opprimées par le mâle blanc hétérosexuel … (*Brouhaha*)
Pendant ce temps, les vols de matériels informatiques et le saccage du mobilier allaient bon train, les étudiants grévistes étant bien plus préoccupés par la lutte pour le port de la burka, la dépénalisation du cannabis ou l'hébergement d'une quarantaine de clandestins dans les locaux de l'Université alors transformés en squats "autogérés" … (*Exclamations*)

Bref, durant quelques mois, tous les délires de l'extrême-gauche ont été ici réunis pour que des enfants de la bourgeoisie toulousaine puissent s'encanailler et jouer aux révolutionnaires.

M. SELLIN

Ce sont ceux de l'extrême-droite qu'on entend, là !

M. LAMOTTE

Le résultat était prévisible : des diplômes et une réputation dévalués, des étudiants abandonnés à leur sort durant tout un trimestre et un coût de 400 000 € de dégradations pour le contribuable.

Madame la Présidente, votre silence complice sur les événements du Mirail est éloquent.

Vu les sommes colossales investies par la Région et le contribuable dans ces lieux, pourquoi n'avez-vous rien dit, ni rien entrepris auprès de l'État pour mettre un terme à cette situation ahurissante ? Est-ce dû à la présence dans votre Majorité de certains élus qui ont en commun avec ces étudiants extrémistes le rêve d'un monde sans police, sans État et sans valeurs républicaines ?

(*Applaudissements*)

M. SELLIN

Et sans fachos !

M. ONESTA

Madame la Présidente, souhaitez-vous apporter une réponse ?...

LA PRÉSIDENTE

Je refuse de répondre à des propos aussi outranciers, populistes et manipulateurs !

(*Applaudissements*)

M. LAMOTTE

Merci Madame la Présidente. (*Apartés inaudibles - Applaudissements*)

M. ONESTA

Nous en venons à la question orale n°5 déposée par le groupe Rassemblement National présentée par Monsieur GONDRAN.

Question orale n°5 déposée par le groupe RN sur le classement de la départementale D117 en Réseau Routier d'Intérêt Régional

M. GONDRAN

Madame la Présidente,

Il serait temps de prendre la décision de classer la route départementale D117 de Perpignan à Saint-Martory en "Réseau Routier d'Intérêt Régional". La Région pourra ainsi participer rapidement au désenclavement du département de l'Ariège, notamment dans sa partie ouest allant de Saint-Girons à Saint-Martory, et concrétiser le projet de voie rapide du Couserans à l'A64.

Avec la réforme de 1972, la section de la RN117 Perpignan-Saint-Martory a été déclassée en RD117. Entre Saint-Girons et Saint-Martory, l'état de cette route ne favorise pas le développement économique et les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne en ont la responsabilité, conformément à leurs compétences.

Étant donné les circonstances, les élus de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées, représentant 94 communes, se sont prononcés à l'unanimité sur le projet de contournement de Mane, His et Castagnède en Haute-Garonne, qu'ils jugent insuffisant.

Ils proposent donc d'organiser une table ronde réunissant tous les acteurs concernés : l'État, la Région, les Départements, les Communautés de communes et enfin les Communes concernées.

Madame la Présidente, vous connaissez les lieux, vous connaissez le communiqué de Monsieur NAYROU, Président du Conseil Départemental de l'Ariège, relayé le 29 avril 2018 par *La Dépêche du Midi*, ainsi que les deux délibérations de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées et la lettre de son Président, Monsieur Jean-Louis VIGNEAU.

Missionné par mon groupe Rassemblement National à la Région, je vous demande quand sera enfin prise la décision du classement de la départementale D117 en Réseau Routier d'Intérêt Régional ? Allez-vous également organiser la nécessaire table ronde demandée par le Président VIGNEAU ?

L'intérêt commun et l'écoute du territoire nous commandent d'appuyer cette nécessaire demande et nous vous remercions d'en tenir compte.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Monsieur GONDRAN, vous n'avez pas l'air de connaître l'article et mes déclarations qui datent d'il y a 20 mois, c'est-à-dire d'octobre 2016, où j'avais indiqué que cette route serait en effet dans le Réseau d'Intérêt Régional et à ce sujet, nous y avons encore travaillé il y a moins d'un mois avec Georges MERIC, Président du Département de la Haute-Garonne, puisque c'est lui qui va supporter les frais de la déviation de Mane, et avec le Président du Département de l'Ariège.

M. ONESTA

Nous en venons à l'ultime question orale …

M. GONDRAN

Madame la Présidente, vous n'avez pas répondu, s'il vous plaît … La table ronde ?

LA PRÉSIDENTE

Monsieur GONDRAN, j'ai déclaré il y a 20 mois que cette route était d'Intérêt Régional, je vous ai répondu qu'il y a de cela plus d'un mois il y a eu une réunion de travail entre le Président MERIC qui est le financeur, le Président NAYROU et moi-même.
Qu'est-ce qu'il vous faut de plus ?...

M. GONDRAN

La table ronde !

LA PRÉSIDENTE

Maintenant, Monsieur GONDRAN, si vous n'arrivez pas à comprendre cette réponse, demandez à vos camarades de vous expliquer, mais stop, on perd du temps ! (*Apartés*)

M. GONDRAN

Le Président VIGNEAU vous a demandé une table ronde.

LA PRÉSIDENTE

Mais le Président VIGNEAU, je l'ai rencontré sur d'autres sujets, car ce n'est pas une compétence communautaire, vous le savez, vous avez été Maire ! Vous n'avez quand même pas tout oublié ? Vous avez oublié certaines valeurs républicaines, mais j'espère que vous n'avez pas oublié le Droit !

(*Exclamations - Applaudissements*)

M. ONESTA

Nous en venons à l'ultime question déposée par le groupe Rassemblement National et qui porte sur le label "friendly", en occitan dans le texte ! C'est Monsieur ARDINAT qui s'exprime sur cette question …

Question orale n°6 déposée par le groupe RN sur le label "friendly"

M. ARDINAT

Madame DELGA,

On souhaite des explications sur la charte que vous avez signée en conférence de presse, le 25 mai dernier à Montpellier, s'appuyant sur un label "LGBT friendly". Ce label vise, je cite : "*à développer l'attractivité touristique de notre région auprès des publics LGBT, tout en luttant contre les discriminations*".

Alors, on est extrêmement surpris, sur le fond et sur la forme, par cette démarche.

Déjà sur le fond, en labélisant notre Région avec ce logo LGBT, vous donnez une caution institutionnelle à l'idéologie LGBT, que votre ami Monsieur BOILEAU-AUTIN appelle également "LGBTQI+" sur son site Internet, que la Commission Européenne appelle également "LGBTQQIAAP+" … Ça ne s'invente pas, c'est la Commission Européenne !

Une idéologie complètement délirante, qui ne ressemble strictement à rien.

Comment, en tant que Présidente de Région, pouvez-vous cautionner de tels délires idéologiques ?

D'autre part, comment pouvez-vous cautionner un lobby qui ne représente strictement rien, puisque le lobby LGBT -vous le savez très bien, ce sont vos amis- c'est quelques dizaines d'activistes d'extrême-gauche … (*Exclamations*), des personnes qui prétendent parler au nom de personnes qui n'ont rien demandé, des personnes parfaitement non représentatives.

Donc comment pouvez-vous vous engager avec ce groupuscule qui ne représente rien, qui n'a aucune légitimité ?

Et puis, sur la forme, il y a d'abord un problème déontologique puisque Monsieur Vincent BOILEAU-AUTIN est votre ami politique et que grâce à la Région, vous lui apportez une tribune pour faire fructifier ses affaires, avec des formations payantes sur cette idéologie LGBT à destination des hôteliers et des Collectivités. Donc on y voit là une collusion, un copinage et si "friendly" veut normalement dire amitié, on peut se demander si avec vous, il ne faudrait pas le traduire en copinage et en clientélisme !

Et dernière chose, vous prétendez lutter contre les discriminations faites aux homosexuels, mais ce qui m'a scandalisé dans toutes les réunions ... (*Marteau*) auxquelles j'ai assisté avec

votre ami, c'est qu'à aucun moment vous n'osez dire la réalité, la vraie menace sur nos amis homosexuels, c'est l'islamisation et l'ensauvagement de la France ... (*Exclamations*).
Vous êtes incapable de le dire … (*Marteau*) parce que votre politique, Madame DELGA, a développé le fléau de l'islamisation … (*Protestations*)

M. ONESTA

Monsieur ARDINAT, vous aviez 2 minutes, vous avez largement dépassé.

M. ARDINAT

Oui, mais sur une question importante comme celle-là …

M. ONESTA

Mais tout est important !

M. ARDINAT

… Je veux quand même qu'elle réponde sur le copinage, sur son aveuglement et sur le communautarisme de cette démarche. (*Protestations - Brouhaha - Applaudissements)*

M. ONESTA

Je crois que tout le monde a compris le sens de votre propos, merci !
Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Oui, la Majorité régionale et la Région Occitanie soutiennent toutes les luttes contre les discriminations, toutes les luttes contre les populismes, toutes les luttes contre les extrémismes et quand vous indiquez qu'il y a une "collusion", moi Monsieur, la Justice n'a rien eu à me reprocher ! Votre chef de parti, c'est 300 000 € qu'elle va devoir verser pour une collusion avec des emplois fictifs, alors je vous prie d'avoir un peu de décence !

(*Applaudissements*)

M. ARDINAT

(*Intervention inaudible - Brouhaha*)

M. ONESTA

Monsieur ARDINAT, je vous prie de couper votre micro et nous en venons aux **explications de vote**. Des groupes politiques veulent-ils s'exprimer ? Monsieur SANCHEZ,

vous avez 2 minutes, mais vous pouvez faire trois fois 2 minutes si vous le souhaitez, en précisant sur quel rapport vous vous exprimez ...

M. SANCHEZ

Simplement un rappel au Règlement parce qu'il y a eu une mise en cause de mon collègue Bernard GONDRAN que je trouve anormale. Prétendre qu'il ne respecterait pas les valeurs républicaines, c'est quand même quelque chose d'assez diffamatoire.

Et j'en profite d'ailleurs, puisque j'avais moi-même été mis en cause dans cet hémicycle il y a quelques mois par plusieurs collègues, qui avaient indiqué que je prenais à partie les enseignants, je tenais à vous informer du résultat d'un procès Cour de Cassation : l'enseignante CGT qui m'avait insulté lors d'un Conseil d'administration au Lycée professionnel de Beaucaire vient d'être condamnée par la Cour de Cassation à 2 000 euros de remboursement de frais de justice, 4 000 euros de remboursement de frais de justice également, plus 2 500 euros en Cour de Cassation et 1 500 euros de dommages et intérêts à moi-même et à mon adjoint.

La moindre des choses serait donc de vous excuser de m'avoir mis en cause dans cette affaire, dans laquelle je suis totalement innocent et où j'ai été insulté, cela a été reconnu par le Tribunal de notre pays. Si vous respectez les Institutions judiciaires, vous devez le reconnaître et la Cour de Cassation vient de prendre un arrêt définitif il y a 3 jours.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ? Mais ce n'est pas obligatoire.

LA PRÉSIDENTE

Non, pas de réaction.

M. ONESTA

Nous en étions donc aux explications de vote. Je n'en vois pas au nom des groupes. Est-ce que des élus à titre individuel, qu'ils soient membres d'un groupe ou non-inscrits, souhaitent expliquer leurs votes ? Auquel cas, chacun peut exprimer trois explications de vote, pour 1 minute à chaque fois.

M. ARDINAT

Monsieur ONESTA …

M. ONESTA

Pour une explication de vote ?

M. ARDINAT

Je souhaite une explication sur la non-réponse de Carole DELGA.

M. ONESTA

Ce n'est pas une explication de vote.

M. ARDINAT

Il y a des questions orales …

M. ONESTA

Non Monsieur ARDINAT, nous en sommes aux explications de vote et par définition, les questions ne sont pas votées, donc je suis désolé …

M. ARDINAT

Mais permettez-moi quand même de ne pas être satisfait !

M. ONESTA

Non, je ne vous permets pas et je passe la parole à la Présidente pour conclure notre Assemblée. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. L'Assemblée est donc close.

Je vous souhaite une bonne soirée et un bon week-end. Merci.

(*La séance est levée à 20 heures 05*)

———

INDEX

LA PRÉSIDENTE.... 4, 14, 15, 17, 19, 27, 29, 34, 37, 39, 43, 44, 45, 47, 48, 50, 52, 53, 56, 63, 66, 67, 69, 70, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 101, 102, 103, 105, 106, 109, 110, 113, 114, 116, 133, 134, 137, 139, 142, 144, 146, 147, 148, 151, 161, 163, 165, 167, 169, 170, 173, 174, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 186, 190, 195, 199, 207, 208, 211, 213, 215, 216, 217
M. ARDINAT 214, 215, 216, 217
M. ASSAF 34, 205
M. BAUDRY 181, 190
M. BERGEON 111, 113
M. BOURGI 96
M. BOUSSATON 196
M. CABROLIER 48, 50
M. CARAYON 45
M. CARETTE 53, 175
M. CASES 102, 103
M. CHAUZY 15
M. CHIBLI 59, 60, 61, 64, 66, 67, 68, 69, 210
M. CODORNIOU 37, 56, 57, 58, 59, 86, 91, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 119, 120, 122, 124, 125, 127, 129, 158
M. COSSANGE 44, 137, 180, 193, 199, 202
M. COTELLE 106
M. CRENNE 163, 165
M. CROS 171
M. DAUBET 105
M. DELAHAYE 47
M. DEVILLE 161
M. DONADA 91
M. DUPRAZ 133
M. GAREL 165
M. GIBELIN 177, 189
M. GILLET 149
M. GONDRAN 212, 213
M. GUILHAUMON 158
M. HOANG NGOC 176, 188, 189, 200
M. LABARTHE 124
M. LAMOTTE 126, 210, 211
M. LEONARDELLI 206, 207
M. ONESTA 4, 183, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217
M. ORCIBAL 181
M. PAGNOUX 173
M. PLA 167
M. RIVENQ 29, 30, 57, 58, 103, 194, 201
M. SAINT-PIERRE 94
M. SANCHEZ 39, 79, 80, 81, 193, 216
M. SELLIN 15, 19, 43, 211
M. SERIEYS 98, 189
M. SOTTO 75, 76, 83
M. SUAUD 114
M. TERRAIL-NOVES 137
M. VIALLON 184, 186, 204
Mme ADDA 109
Mme ARTIGALAS 70, 82

Mme BRUTUS 129
Mme CARMONA 123, 146
Mme FITA 20, 54, 144, 192
Mme GARRIGUES 95
Mme GUINLE 169
Mme JAMET 52, 127, 128
Mme LANGEVINE 84, 87
Mme LUCAZEAU 134
Mme MARTIN 51, 191, 195, 207
Mme MONESTIER-CHARRIÉ 119
Mme PELLEFIGUE 156
Mme PINEL 58, 142
Mme PLANE 140, 142
Mme RIVIERE 13, 14, 147
Mme SATGÉ 179, 197
Mme TEZENAS DU MONTCEL 99, 101
Mme VESENTINI 121, 127, 178, 209
Mme VINET 28, 193
Mme WERSINGER 93